This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

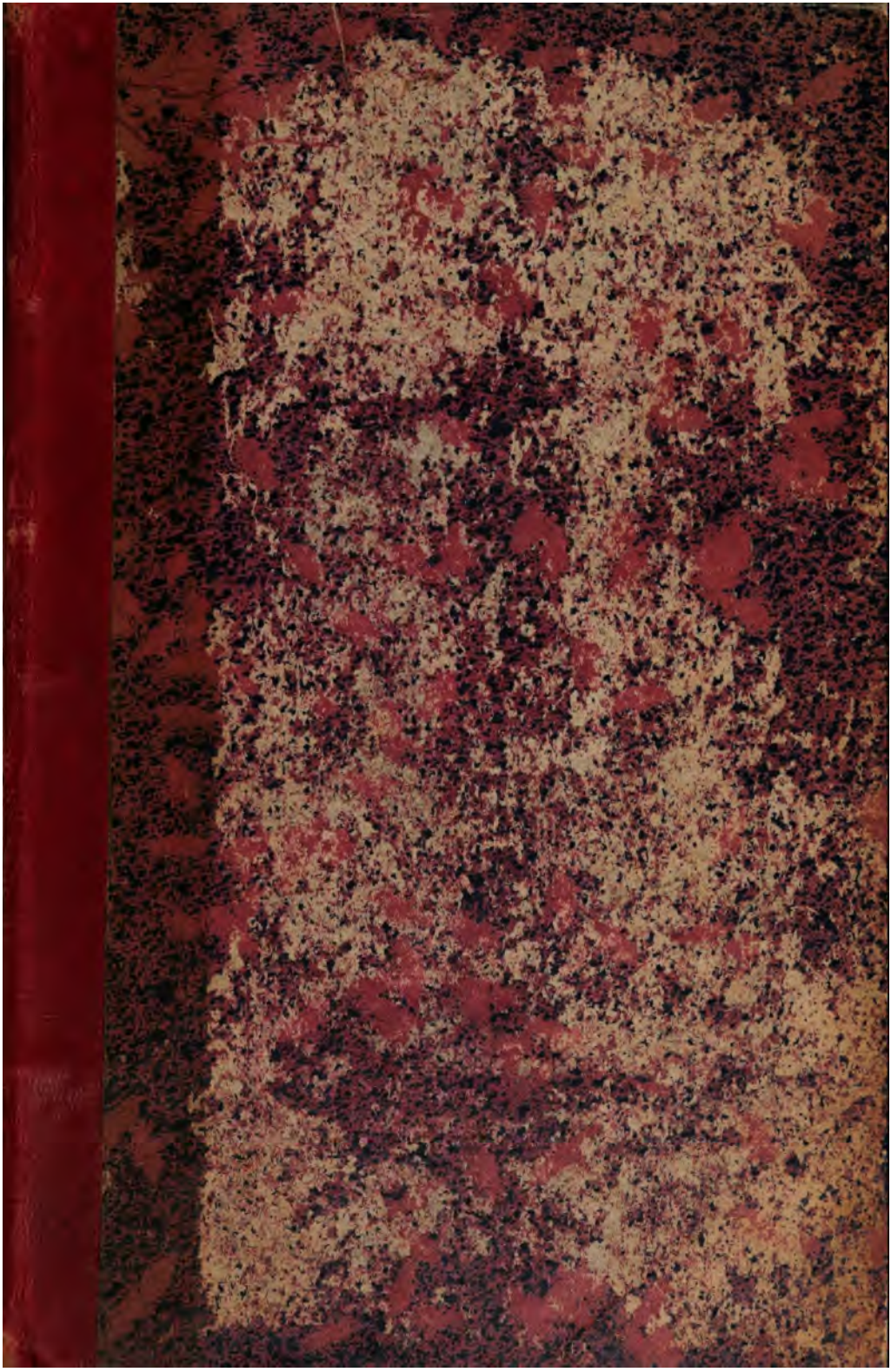

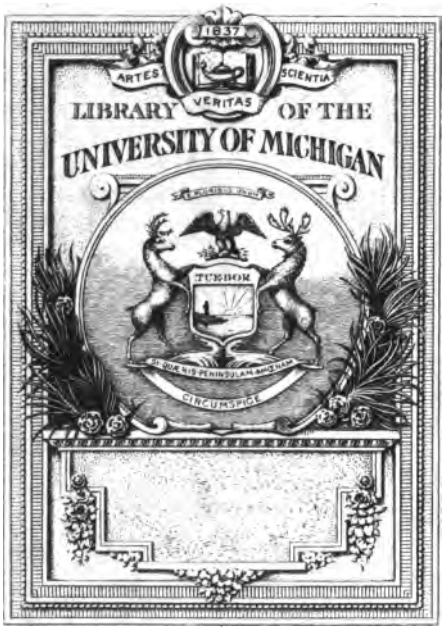
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

848
M844m

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE.

II.

DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

MÉLANGES
DE LITTÉRATURE
ET
DE PHILOSOPHIE
DU 18e. SIÈCLE.

PAR M. L'ABBÉ André MORELLET,
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

TOME SECOND.

A PARIS,
CHEZ Mme. Ve. LEPETIT, LIBRAIRE,
ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE PORTATIVE DES VOYAGES,
Rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 2.

M. DCCC. XVIII.

Rom. hang.
Bonne
5-31-28
17264

MÉLANGES

DE LITTÉRATURE

ET

DE PHILOSOPHIE

DU 18e. SIÈCLE.

AVERTISSEMENT.

L'AUTEUR met la pièce suivante au nombre des *Delicta juventutis;* et, par cette raison même, il l'aurait retranchée de ce recueil, si elle ne faisait pas partie de l'histoire littéraire du dix-huitième siècle, et si elle n'avait pas été conservée avec des pièces de Voltaire du même temps, dans le recueil intitulé les *Facéties parisiennes;* de sorte qu'elle a été trop répandue pour qu'on puisse espérer de la supprimer tout-à-fait. Mais, en la réimprimant, on a dû en retrancher les imputations violentes et les exagérations que les bruits publics et sans doute l'esprit de parti avaient répandues

contre l'auteur de la pièce des *Philosophes*, qui avait certes des torts bien graves envers ceux qu'on appelait de ce nom, mais qu'il ne fallait pas combattre avec les armes que lui-même employait. L'auteur de la *Vision*, lié avec les éditeurs de l'Encyclopédie, à laquelle il fournissait quelques articles, était excusable de vouloir les défendre auprès du gouvernement, de l'espèce de persécution qu'on suscitait contre eux. Mais, en défendant la cause de ses amis et la sienne, il convient qu'il a passé les justes bornes, et demande que cette pièce ne soit imprimée que telle qu'elle est ici.

PRÉFACE

De la comédie des Philosophes, ou LA VISION DE CHARLES PALISSOT.

ET le premier jour du mois de janvier de l'an de grâce 1760, j'étais dans ma chambre, rue Basse-du-Rempart, et je n'avais point d'argent.

Et je disais : Oh! qui me donnera l'éloquence de Chaumeix, la légèreté de Berthier, et la profondeur de Fréron? et je ferai une bonne satire, et je la vendrai quatre cents fr., et je me donnerai un habit neuf à Pâques.

Et je roulais ces pensées dans mon esprit, et j'entendis une voix qui m'appelait par mon nom, et je fus saisi de crainte, car j'ai peur même quand je suis seul, et la voix me rassura, et me dit :

« Je t'ai choisi entre mille pour sanctifier le théâtre de la Comédie Française, pour en faire une école de religion, et pour y combattre la philosophie, comme on y a combattu le ridicule jusqu'à ce jour.

» Et la comédie deviendra un spectacle d'édification, et les capucins y enverront leurs

novices et les supérieurs de séminaires leurs jeunes clercs, et la dévotion sera réconciliée avec le théâtre, comme on l'a déja réconciliée avec l'esprit (*a*).

» Et on reconnaîtra désormais les dévots à leur assiduité à la comédie, et aux applaudissemens qu'ils te prodigueront, et les hommes irréligieux et philosophes au mépris qu'ils feront de ta pièce et de tes admirateurs.

» Et tu peindras de couleurs odieuses la philosophie, et tu accuseras les philosophes de n'avoir ni mœurs, ni probité, d'exciter la sédition et de haïr le gouvernement; et je ferai taire en ta faveur les lois qui proscrivent la calomnie.

» Et tu grossiras les fautes du petit nombre de ceux qui, dans des ouvrages métaphysiques, ont poussé trop loin la liberté de penser, et tu envenimeras même ce qu'ils auront dit de vrai.

» Et tu persuaderas à tes spectateurs que les hommes ressemblent toujours à leurs livres, parce que tu gagnerais encore à n'être pas plus décrié que tes ouvrages.

» Et tu donneras à entendre que tous ceux

(*a*) Allusion à un ouvrage de l'évêque du Puy, frère de M. de Pompignan, sous le titre *de la Dévotion réconciliée avec l'esprit*, dont d'Alembert disait que c'était *la réconciliation normande*.

qu'on appelle philosophes ont les mêmes opinions, afin que les fautes d'un seul rendent tous les autres odieux.

» Et le nom de philosophe sera une injure en français; et, lorsqu'on voudra nuire à quelqu'un, on dira qu'il est philosophe.

» Et, pour nommer aux places des académies, on ne demandera pas quels sont les ouvrages des candidats, mais quel est leur confesseur; et on mettra un tronc et un bénitier à la porte de la salle, et les discours de réception seront des sermons contre *l'incrédulité*.

» Et on fera venir des colonies de moines espagnols et portugais pour ramener la simplicité de la foi et la pureté des mœurs des siècles d'ignorance, et pour extirper la philosophie on établira plusieurs tribunaux de la sainte inquisition.

» Et on n'imprimera rien qui ne soit approuvé par trois docteurs en théologie de Coïmbre ou de Salamanque, et par quatre inquisiteurs.

» Et il y aura chaque année un petit *auto-da-fé*, où on brûlera en effigie, seulement pendant les premières années, un certain nombre de gens de lettres pour le salut et l'édification des autres.

» Et, lorsque la lumière odieuse de cette mau-

dite philosophie sera tout-à-fait éteinte, et que tous les hommes célèbres, qui sont aujourd'hui parmi vous, se seront dispersés en Hollande, en Prusse, en Angleterre, vous vous réjouirez, et vous direz :

Enfin tout philosophe est banni de céans,
Et nous n'y vivrons plus qu'avec d'honnêtes gens.

(Deux vers de la pièce des Philosophes.)

» Et ce sera ta comédie qui aura produit ces grandes choses. »

Et je dis à la voix : « Comment s'accomplira ta parole ? car j'ignore le théâtre ; je n'ai de célébrité que par les philosophes sur lesquels j'ai fait mes *Petites lettres*. Ma tragédie de *Zarès* n'a été qu'au second acte ; on a oublié jusqu'au nom de mes *Tuteurs ;* et, pour avoir fait à Nancy ma pièce des *Originaux* qui est ignorée jusqu'à ce jour, peu s'en est fallu qu'on ne m'ait chassé d'une académie. »

Et la voix reprit : « Ne crains rien, je serai avec toi, et je donnerai un heureux succès à ta pièce ; et maître Aliboron, dit Fréron, de l'académie d'Angers, t'aidera dans ton travail, et l'auteur des *Cacouacs* (Moreau) que j'ai inspiré, et Abraham Chaumeix, et l'auteur de l'apologie de la S.-Barthélemy (Caveyrac) que j'ai

appelé mon fils, et l'auteur du discours qui sera prononcé le 10 mars à l'Académie française (Pompignan).

»Et tu recueilleras les épigrammes des préfets du collége de Clermont, et les déclamations du *Journal de Trévoux*, et les injures de l'*Année littéraire*, et les délicatesses des *Cacouacs*, et les argumens de la *Gazette ecclésiastique*, et les saillies de tes caillettes, et les traits d'éloquence des mandemens.

» Et tu prendras une intrigue commune, et tu mettras quelques scènes, les unes auprès des autres; et ces scènes seront ou des raisonnemens vagues ou des injures grossières, ou des personnalités révoltantes : et tu appelleras cela *les Philosophes*.

» Et tu liras ta pièce à monseigneur l'évêque B... (Dupuy) avant qu'on la joue, et il la trouvera très-édifiante;

» Et on verra une grande dame bien malade (madame de R...) désirer, pour toute consolation avant de mourir, d'assister à ta première représentation, et dire : *C'est maintenant, seigneur, que vous laisserez aller votre servante en paix, car mes yeux ont vu la vengeance* (*a*).

(*a*) Madame de Robecq avait en effet été insultée par Diderot, dans la préface du *Fils naturel*.

» Et cette grande dame fera, dans son testament, un legs pieux pour acheter cent billets de parterre à chaque représentation de ta comédie, et ils seront distribués, pour la plus grande gloire de Dieu et pour la tienne, à des gens qui s'engageront à applaudir; et, pour être encore plus assuré de leurs suffrages, tu feras dire finement, par un de tes acteurs, que *l'ancien goût tient encore au parterre.*

» Et la cour et la ville voudront voir ta comédie, et la foule y sera plus grande qu'aux premières représentations de *Zaïre*, et on y doublera la garde, et il se vendra vingt mille exemplaires de ta pièce imprimée.

» Et, bien que ta pièce soit sans intérêt, qu'elle soit triste et plate, mes serviteurs applaudiront aux méchancetés que tu y auras prodiguées, et nous rendrons les gens instruits ridicules, et les philosophes odieux.

Et je dis à la voix : « Je suis dans ta main, comme l'argile est entre les mains du potier; mais les magistrats ne voudront pas permettre que ma comédie soit représentée, ni que ce genre de spectacle s'établisse dans ma nation; les comédiens ne voudront pas la jouer; et, si elle est représentée, je cours fortune d'être assommé par quelqu'un de ceux que j'aurai insultés. »

Et la voix reprit : « Prends confiance, j'aplanirai, devant toi, toutes les difficultés; des hommes puissans protégeront ta pièce et s'en cacheront; et on s'écartera, pour toi seul, des lois ordinaires de la police; et on ne permettra pas de jouer l'hypocrisie, et le scandale, et la friponnerie, et l'ignorance, et les sottises, etc.; mais seulement la philosophie.

» Et les comédiens aimeront mieux l'argent que l'honneur, et ils n'attendront pas qu'on les force à jouer ta pièce; et, si quelqu'un de leurs camarades (mademoiselle Clairon) leur représente qu'ils vont perdre l'amitié des gens de lettres qui les honoraient, ils trouveront bon que tu insultes, sur leur théâtre même, à ce censeur indiscret; et tu feras dire à tes acteurs que ces fripons de philosophes ont trouvé un parti jusque parmi les actrices.

» Et, pour te rassurer contre la correction que tu dois craindre, parce que là où les lois se taisent, la violence reprend ses droits, j'endurcirai ton dos comme la bosse des chameaux de Madian et d'Épha, et ta peau comme celle des onagres du désert.

» Et, si tu fais ainsi mes volontés, quoique tu ne sois que le moindre des littérateurs, tu deviendras tout d'un coup célèbre, et on te montrera au doigt, et on dira : *Voilà l'auteur*

de la pièce des Philosophes, le voilà : parce que j'ai choisi ton petit esprit pour confondre le génie, et ton ignorance pour décrier le savoir.

» Et les amis des lettres ne voudront pas plus te recevoir dans leurs maisons qu'avant ta comédie; mais ils demanderont qui tu es, et ce que tu faisais avant de faire ta pièce des *Philosophes*.

» Et on leur racontera comment tu es natif de Nancy, et comment tu as fait de bonne heure de petits ouvrages et de grandes sottises.

» Et comment tu as fait une comédie en Lorraine, où tu as mis sur la scène une femme respectable par sa naissance et par ses talens (madame du Châtelet), et un philosophe dont tu n'es pas digne de dénouer les cordons des souliers (J. J. Rousseau); et comment les honnêtes gens de ton pays ont voulu te faire chasser de l'académie de Nancy, et comment le philosophe que tu avais insulté, et que tu insulteras encore, a été ton intercesseur.

» Et, comment, dans une orgie, tu as fait abjurer le christianisme à un de tes camarades (Poinsinet);

» Et comment Fréron, de l'académie d'An-

gers, t'a trouvé propre à seconder ses grands desseins, et t'a pris dans son trou pour aboyer avec lui, et pour insulter aux talens et au génie.

» Et, lorsqu'on aura ainsi recueilli tes faits et gestes, et pris quelque connaissance de tes petits ouvrages, on s'étonnera de te voir devenu l'apôtre des mœurs et le défenseur de la religion; et tu répondras que le zèle couvre la multitude des péchés, et qu'il vaut mieux être délateur qu'incrédule, et calomniateur que philosophe, et on trouvera ta réponse bonne.

» Et si on te demande qui t'a envoyé, et qui t'a ordonné d'écrire ta comédie, tu diras que c'est moi, et je vais me faire connaître à toi, et dessiller tes yeux. »

Et la voix cessa de parler, et je sentis comme un nuage se dissiper de devant mes prunelles, et je vis une petite femme vêtue d'un habit de différentes couleurs, et elle avait une coiffure de la fin du règne de Louis XIV; et elle tenait un stylet dans sa main droite, et dans sa gauche un chapelet, et de son bras pendaient, par des cordons, des croix de différens ordres, des bâtons de commandemens, des mortiers, beaucoup de mitres, des brevets de toute espèce, et une grande quantité de bourses.

Et elle faisait beaucoup de grimaces.

Et elle avait les yeux baissés, regardait en dessous et derrière elle avec inquiétude.

Et je la voyais grandir sensiblement pendant que je la regardais, et je conjecturai que dans peu de temps elle serait forte et puissante.

Et sur son front était écrit : *La dévotion politique*, et sur sa poitrine : *J'attends.*

Et je me prosternai à ses pieds, et elle me donna une de ses bourses, et elle mit sa main sur ma tête, et je me sentis animé de son esprit, et je me mis à écrire ma comédie des *Philosophes* comme il s'ensuit.

LES QUAND (*),

Les Si *et les* Pourquoi.

AVERTISSEMENT.

Le sieur L. F., auteur de la Prière du déiste que l'on trouve ici, et du Voyage de Provence, ayant été enfin admis à l'Académie française, fit attendre six mois sa harangue de remercîment, et la prononça enfin le 10 *mars* 1760. *Mais, au lieu de remercier l'Académie, il fit un Discours dans lequel il dit, que* l'abus des talens, le mépris de la religion, la haine de l'autorité, sont le caractère dominant des productions de ses confrères, que tout porte l'em-

(*) Les *Quand* sont de Voltaire ; on les a insérés ici parce qu'ils furent le signal de cette guerre littéraire, où l'on fit passer M. de Pompignan par les particules, pour avoir insulté dans son discours de réception à l'Académie plusieurs des hommes de lettres dont il avait ambitionné de devenir le confrère. Les *Si* et les *Pourquoi* sont de l'auteur de ce recueil, ainsi que le commentaire sur la Prière universelle ; et c'est Voltaire qui fit imprimer ces trois pièces à Genève, par les frères Cramer.

preinte d'une littérature dépravée, d'une morale corrompue, et d'une philosophie altière, qui sappe également le trône et l'autel; que les gens de lettres déclament tout haut contre les richesses (*quoiqu'on ne déclame point tout bas*), et qu'ils portent envie secrètement aux riches, etc.

Cet étrange discours, si déplacé, si peu mesuré, si injuste, valut au Sieur L. F. les pièces qu'on va lire.

Le sieur L. F., au lieu de se rétracter comme il le devait, composa un mémoire justificatif, qu'il dit avoir présenté au roi, et dans lequel il s'exprime ainsi : Il faut que l'univers sache que le roi s'est occupé de mon mémoire, etc. Un homme de ma naissance, etc. *On a su qu'il voulait encore faire mettre au titre de son ouvrage:* Mémoire de M. L. F. imprimé par ordre du roi; *mais comme sa majesté ne fait point imprimer les ouvrages qu'elle ne peut lire, ce titre fut supprimé.*

LES QUAND.

Quand on a l'honneur d'être reçu dans une compagnie respectable d'hommes de lettres, il ne faut pas que la harangue de réception soit

une satire contre les gens de lettres; c'est insulter la compagnie et le public.

Quand par hasard on est riche, il ne faut pas avoir la basse cruauté de reprocher aux gens de lettres leur pauvreté dans un Discours académique, et dire avec orgueil qu'ils déclament contre les richesses, et qu'ils portent envie en secret aux riches; premièrement, parce que le récipiendaire ne peut savoir ce que ses confrères, moins opulens que lui, pensent en secret; 2°. parce qu'aucun d'eux ne porte envie au récipiendaire.

Quand on ne fait pas honneur à son siècle par ses ouvrages, c'est une étrange témérité de décrier son siècle.

Quand on est à peine homme de lettres, et nullement philosophe, il ne sied pas de dire que notre nation n'a qu'une fausse littérature et une vaine philosophie.

Quand on a traduit et outré même la prière du déiste composée par Pope, quand on a été privé six mois entiers de sa charge en province pour avoir traduit et envenimé cette formule du déisme; quand enfin on a été redevable à des philosophes de la jouissance de cette charge; c'est manquer à la fois à la reconnaissance, à la vérité, à la justice, que d'accuser les philosophes d'impiété, et c'est insulter à toutes les

bienséances de se donner les airs de parler de religion dans un discours public, devant une académie qui a pour maxime et pour loi de n'en jamais parler dans ses assemblées.

Quand on prononce devant une académie un de ces discours, dont on parle un jour ou deux, et que même quelquefois on porte aux pieds du trône, c'est être coupable envers ses concitoyens d'oser dire dans ce discours que la philosophie de nos jours *sappe les fondemens du trône et de l'autel.* C'est jouer le rôle d'un délateur, d'oser avancer *que la haine de l'autorité est le caractère dominant de nos productions;* et c'est être délateur avec une imposture bien odieuse, puisque non-seulement les gens de lettres sont les sujets les plus soumis, mais qu'ils n'ont même aucun privilége, aucune prérogative qui puisse jamais leur donner le moindre prétexte de n'être pas soumis. Rien n'est plus criminel que de vouloir donner aux princes et aux ministres des idées si injustes sur des sujets fidèles, dont les études font honneur à la nation; mais heureusement les princes et les ministres ne lisent point ces discours, et ceux qui les ont lus une fois, ne les lisent plus.

Quand on succède à un homme bizarre, qui a eu le malheur de nier dans un mauvais livre les preuves évidentes de l'existence d'un Dieu,

tirées des desseins, des rapports et des fins de tous les ouvrages de la création, seules preuves admises par les philosophes, et seules preuves consacrées par les pères de l'église; quand cet homme bizarre a fait tout ce qu'il a pu pour infirmer ces témoignages éclatans de la nature entière; quant à ces preuves frappantes qui éclairent tous les yeux, il a substitué ridiculement une équation d'algèbre; il ne faut pas dire à la vérité que ce raisonneur était un athée, parce qu'il ne faut accuser personne d'athéisme, et encore moins l'homme à qui l'on succède: mais aussi ne faut-il pas le proposer comme le modèle des écrivains religieux; il faut se taire, ou du moins parler avec plus d'art et de retenue.

Quand on harangue en France une académie, il ne faut pas s'emporter contre les philosophes qu'a produits l'Angleterre; il faudrait plutôt les étudier.

Quand on est admis dans un corps respectable, il faut dans sa harangue cacher sous le voile de la modestie l'insolent orgueil, qui est le partage des têtes chaudes et des talents médiocres.

LES SI.

Si *on n'est pas homme de lettres, quoiqu'on ait beaucoup lu et beaucoup écrit, quoiqu'on possède les langues et qu'on ait fouillé les ruines de l'antiquité, quoiqu'on soit orateur, poëte, ou historien*, on l'est encore moins lorsqu'on n'a qu'une érudition superficielle, qu'on ignore l'antiquité, qu'on n'est pas historien, et qu'on se réduit à n'être qu'un rhéteur emporté et un poëte médiocre.

Si *on n'est pas philosophe pour avoir fait des traités de morale et de métaphysique, atteint les hauteurs de la géométrie, et révélé les secrets de l'histoire naturelle*, on l'est encore moins lorsqu'on ignore ces choses et qu'on s'avise d'insulter à ceux qui les savent.

Si *pour être homme de lettres et philosophe il faut être chrétien*, Homère et Horace n'étaient pas hommes de lettres, Socrate et Platon n'étaient pas philosophes.

Si *la haine de l'autorité était le caractère dominant des productions de notre littérature*, il faudrait faire connaître et punir les auteurs séditieux qui consacreraient dans leurs ouvrages l'esprit de révolte et le mépris des lois;

mais si les gens de lettres ne sont pas coupables de ces excès, si c'est le fanatisme, et non la philosophie, qui a mis le poignard aux mains d'un parricide (Damien) il faut avoir en horreur celui qui les calomnie.

Si les gens de lettres étaient séditieux, ils le seraient sans prétexte et sans intérêt; mais si ceux qui les accusent de sédition attentaient à l'autorité du souverain, ils auraient des prétextes qu'on a souvent fait valoir, et des intérêts qu'on n'a jamais négligés.

Si un homme qui accuse les philosophes de vouloir sapper les fondements du trône, et de haïr l'autorité, avait peint de couleurs odieuses une recherche des possessions des citoyens, sagement ordonnée par le souverain; s'il avait appelé cette recherche *un genre d'inquisition* (1) *ressemblant à un dénombrement d'esclaves;* si ce même homme avait osé envenimer, par une ironie insolente et injuste, l'attention du souverain à des essais d'agriculture; si, dissimulant ce qu'il y a de louable dans ces soins vraiment dignes d'un monarque, il n'y avait trouvé qu'une occasion de lui dire avec amertume: *Sire, des spéculations* (2), *des ma-*

(1) Dans un Discours imprimé du sieur Le Franc de Pompignan.

(2) *Ibid.*

chines qu'on vous présente, des essais faits sous vos yeux ne rendront pas nos champs moins incultes; le parc de Versailles ne décide point de l'état de nos campagnes; cet homme ne serait-il pas bien imprudent d'accuser des citoyens paisibles et soumis, de haine pour l'autorité?

Si un prince *s'exagère les malheurs de ses peuples*, qui sont assez grands pour n'avoir pas besoin d'être exagérés, il ne faut pas dire, que ce sentiment de bonté du monarque *suffit pour adoucir les malheurs de ses sujets*, parce que la bonté des princes doit être agissante comme celle de la Divinité, et qu'une pareille maxime tendrait à détourner d'agir.

Si un homme dont l'intérêt guide toutes les démarches, veut flatter l'autorité, après l'avoir publiquement insultée, il ne doit pas se permettre de passer sans intervalle au dernier degré de la flatterie, parce que celui qu'il voudrait flatter, n'ayant pas oublié l'insulte, verrait trop clairement que le changement dans le ton, ne prouve autre chose qu'un changement dans les intérêts.

Si les gens de lettres sont divisés entre eux, il faut regarder cette division comme une suite de la faiblesse humaine, et ne pas s'en prévaloir pour décrier la littérature; mais si ceux qui

déchirent les gens de lettres sont animés du même esprit que l'auteur du discours, si ce déclamateur leur donne lui-même l'exemple de cette injustice, de quel front ose-t-il la reprocher à son siècle?

Si quelque homme de lettres s'élève contre ce que la naissance et les dignités ont *de plus éminent* en écrivant une satire personnelle, un gouvernement modéré le punira en proportionnant la peine à l'injure, et en estimant l'injure avec équité; mais si quelques gens de lettres fuient le commerce des grands, s'ils ne sont pas de vils flatteurs, s'ils jugent l'homme au travers de son rang, s'ils écrivent que tous les hommes sont égaux aux yeux de la loi: il faudra estimer ces sentimens en eux, ou ne pas les calomnier, lorsqu'on ne peut y atteindre.

S'il *ne faut pas afficher dans le sanctuaire des lettres l'anathème qui les proscrit*, que doit-on dire d'un discours à l'Académie, qui n'est qu'une satire des lettres et de ceux qui les cultivent?

Si les bibliothéques formées des ouvrages de notre siècle n'étaient qu'un *recueil d'écrits scandaleux, frivoles ou insolens*, on pourrait y trouver encore *la Prière du Déiste, etc., et*

le Discours prononcé le 10 *mars à l'Académie française.*

Si l'auteur de ce discours n'était pas fort touché de l'honneur qu'on lui faisait en le recevant dans une compagnie respectable, il pouvait cependant s'abaisser aux expressions de reconnaissance que les Corneille et les Racine ont employées; il ne devait pas dire à ses confrères, pour tout remercîment, *qu'il a été appelé par leurs suffrages*, ou il devait ajouter qu'il les avait déjà demandés sans les obtenir.

Si la mort de M. de Maupertuis a été fort édifiante, il ne faut pas en prendre occasion de décrier la vie de quelques philosophes qui *pourront* mourir aussi chrétiennement que lui.

Si M. de Maupertuis a désavoué les conséquences qu'on a voulu tirer de ses opinions métaphysiques sur l'essence de la matière; et s'il s'est justifié comme il a pu sur le reproche d'irréligion, on peut croire qu'il n'avait pas prévu ces conséquences, et qu'il était revenu des principes qu'on prétend qu'il avait affichés dans sa jeunesse; mais il ne faut pas donner sa justification comme une formule que doivent suivre tous ceux qui seront accusés de la sorte; il ne faut pas dire que celui qui croit une religion révélée, croit tout, parce que les

Juifs, les luthériens, les calvinistes, les sociniens même, croyent à la *révélation*, *prononcent ce mot* si décisif, et ont encore beaucoup de choses à croire; et surtout il ne faut pas communiquer à l'Académie francaise cette observation théologique, fausse et déplacée, *comme trop importante pour la laisser échapper.*

Si M. de Maupertuis a été accusé faussement de liberté de penser, cet exemple même devait rendre l'auteur du discours plus circonspect dans ses jugemens, et plus retenu à former la même accusation.

Si la religion n'était pas assez respectée par quelques écrivains modernes, il faudrait travailler à les convaincre et à les éclairer; mais il ne faut ni calomnier les gens de lettres qui la respectent sans la prêcher, ni être la dupe de ceux qui la prêchent sans la respecter.

Si l'auteur du discours, prononcé à l'Académie le 10 mars 1760, n'a pas prévu l'opinion qu'il a donnée de lui à beaucoup d'honnêtes gens, il est bien aveugle; mais s'il l'a prévue, *illi robur et æs triplex.*

LES POURQUOI.

POURQUOI M. L. F. a-t-il été reçu à l'Académie? C'est qu'il a fait six mille petits vers, dont personne ne sait un seul, et une tragédie dont on ne parle point hors du théâtre, et que, lorsque les grands talens sont rares, on a de l'indulgence pour les talens médiocres.

POURQUOI M. L. F. a-t-il employé la moitié de son discours à déclamer contre l'incrédulité et à décrier les gens de lettres? C'est que la réputation d'homme zélé peut lui devenir encore plus utile que ne lui a été celle d'homme de lettres.

POURQUOI a-t-il justifié si chaudement, sur l'article de la religion, M. de Maupertuis, qui est mort et qu'on n'accusait plus? Pour rendre odieux ceux qui vivent et qu'on accuse.

POURQUOI avance-t-il qu'on ne peut être philosophe sans être chrétien? Parce que ce n'est qu'en qualité de chrétien qu'il peut prétendre à la philosophie.

POURQUOI a-t-il fait une instruction chrétienne, au lieu d'une harangue académique? Parce qu'il a composé son discours, bien moins pour être récité à l'Académie, que pour être lu *ailleurs* (à Versailles).

POURQUOI l'a-t-il débité avec tant de har-

diesse? Par la raison que lorsqu'on insulte les gens chez eux, il faut les insulter hardiment, de peur d'être jeté par les fenêtres.

POURQUOI dit-il que l'*Académie n'a reçu dans son sein que des esprits sages, pleins de sentimens épurés sur tout ce qui fait l'objet de notre culte et de notre vénération?* Pour faire entendre tout le contraire.

POURQUOI dit-il que les gens de lettres enseignent à mépriser les plus grands modèles? Est-ce que les gens de lettres méprisent Corneille et Bossuet? Pour récuser d'avance sur ses ouvrages le jugement des gens de lettres.

POURQUOI dit-il que les *gens de lettres portent envie en secret aux riches?* Afin de se consoler de la privation de beaucoup de choses que ses richesses lui laissent encore à envier aux gens de lettres.

POURQUOI accuse-t-il les gens de lettres de *s'élever avec une liberté cynique contre la naissance et les dignités?* Pour trouver à sa haine pour les gens de lettres, un appui dans les personnes respectables par leur naissance et leurs dignités.

POURQUOI l'auteur du discours dit-il en 1760, que *le roi s'exagère les malheurs de ses sujets:* que *cela seul suffit pour les adoucir:* que *les Français, chers à leur maître, ne peuvent ja-*

mais être malheureux; après avoir dit, en 1756, au roi lui-même : *Sire, toutes les espèces d'impôts sont accumulées sur vos sujets... ils y succombent... ils sont traités plus impitoyablement que des forçats.... on exerce sur eux des vexations horribles... ayez pitié d'un peuple épuisé... sortez de cette enceinte de palais somptueux, de ce concours de courtisans fastueux.... vous verrez un empire qui sera bientôt un désert... les terres sont semées de larmes et moissonnées dans l'affliction... vos sujets ont la certitude accablante d'être long-temps malheureux.* POURQUOI cet homme est-il ainsi en contradiction avec lui-même? Ce n'est pas que la situation des peuples soit devenue meilleure; mais c'est que la sienne a changé.

POURQUOI prenons-nous la peine d'écrire des réflexions que toutes les personnes raisonnables ont faites sur le discours prononcé le 10 mars? Pour faire bien comprendre à l'auteur de ce Discours, que tout le monde n'est pas dupe du zèle affecté qu'il a fait paraître; pour dénoncer au public en sa personne une secte nouvelle de faux dévots, qui menace également les lettres et la tranquillité publique, et afin qu'on ne confonde pas les vrais dévots modérés et modestes qu'il faut respecter, avec les dévots politiques et persécuteurs qu'il faut détester.

LA PRIÈRE UNIVERSELLE.

Traduite de l'anglais de M. POPE, *par l'auteur du Discours prononcé le* 10 *mars à l'Académie française.*

. . . . *Adeò indulgent sibi latiùs ipsi.*

JUVEN. Sat. 14.

AVERTISSEMENT.

J'AI eu bien de la peine, *dit le Provincial de Pascal*, à trouver un Escobar; je ne sais ce qui est arrivé depuis peu qui fait que tout le monde le cherche. *La traduction de la Prière universelle de Pope, par M. Le Franc, vient d'éprouver un sort semblable à celui de l'ouvrage du théologien jésuite; un homme célèbre a dit un mot, et la Prière du Déiste est sortie de l'obscurité où elle était ensevelie. Elle était devenue rare, quoiqu'on en eût vendu fort peu, parce que l'auteur, par modestie, ou pour quelque autre raison, en avait racheté un grand nombre d'exemplaires, et elle est recherchée aujourd'hui, parce que les ouvrages de M. Le*

Franc ont acquis beaucoup de célébrité depuis son Discours à l'Académie.

Nous avons pensé que le public recevrait avec plaisir une nouvelle édition de cette pièce; les notes et les critiques que nous y avons jointes pouvant servir à prémunir les fidèles contre les principes de la philosophie moderne qu'on retrouve dans cette prière, et que M. Le Franc a si bien combattus dans son Discours : nous espérons que l'auteur même nous saura gré de notre zèle, et que les personnes religieuses trouveront dans nos remarques un grand sujet d'édification.

On nous dira peut-être qu'il serait plus sûr pour le bien de la Religion, de ne point répandre un ouvrage libre, que de l'imprimer même en le critiquant. A cela nous répondrons, que si cette traduction était aussi belle que l'original, si elle était de la main de quelques-uns de nos grands maîtres, il serait à craindre que nos observations, quelque solides qu'elles fussent, ne tinssent pas contre les charmes de la poésie, et que l'antidote ne fût moins puissant que le poison; mais nos lecteurs verront aisément que l'ouvrage que nous leur présentons n'est rien moins que dangereux, et ne leur donnera pas des sensations bien fortes contre la foi. Si pour l'ordinaire des vers ne sont pas des

raisons, de mauvais vers sont encore au-dessous de mauvaises raisons.

Nous ne devons pas oublier d'avertir que cet ouvrage à sa naissance ayant scandalisé beaucoup de personnes, et surtout un illustre magistrat, M. d'Aguesseau, M. Le Franc en donna dans le Journal des savans, en septembre 1741, *une rétractation très-ample et très-chrétienne. Cet auteur a montré la même docilité en d'autres occasions; par exemple, en* 1734, *il avait écrit que Virgile était un mauvais modèle pour les caractères: dans la préface de son édition de* 1753, *il dit que cette expression qu'il avait employée est dure, et ne convenait point à son âge ni à son peu d'expérience; et il ajoute :* Je la rétracte aujourd'hui par respect pour Virgile, en pensant toujours de même par respect pour la vérité.

LA PRIERE UNIVERSELLE.

DEO OPTIMO MAXIMO.

1. O Toi que la raison, que l'instinct même adore!
Souverain maître et créateur
De tout l'univers qui t'implore
Jehovah, Jupiter, Seigneur.

NOTES.

Le titre seul de cette pièce annonce l'irréligion, puisque le mot *universelle* signifie que tout homme peût adresser cette prière à Dieu, quelque religion qu'il professe. Si, dès 1740, M. L. F. eût été lié étroitement, comme il l'est aujourd'hui, avec le pieux auteur de l'*Apologie de la St. - Barthélemy*, il aurait bien compris que, si nous ne pouvons pas prier Dieu avec des chrétiens hétérodoxes dans le même royaume, à plus forte raison ne pouvons-nous pas employer avec les Turcs et les Guèbres la même formule de prière.

Au reste toute cette strophe ne ressemble que par le dernier vers à l'original. Voici la traduction littérale : *Père de tout, adoré de tous les âges, dans tous les climats, par le saint, par le sauvage, par le philosophe, Jehovah, Jupiter, ou Dieu.*

Il n'y a point là d'*instinct qui adore*; on n'y trouve point cette expression si faible et si commune de *l'Univers qui t'implore*. On voit combien cette prétendue traduction est au-dessous de l'original.

PRIERE UNIVERSELLE.

II. Source, cause première, Être inintelligible,
Que je suis borné devant toi!

Ta bonté seule m'est visible,
Le reste est un cahos pour moi.

NOTES.

Ce mot *inintelligible* renferme beaucoup de venin ; on dit d'une chose obscure et respectable, des mystères de la religion par exemple, qu'ils sont *incompréhensibles;* mais un homme religieux ne dira point qu'ils sont *inintelligibles*. On dit avec vérité des systèmes des athées qu'ils sont *inintelligibles*, et on les traiterait trop favorablement en disant qu'ils sont *incompréhensibles:* même dans l'usage ordinaire, ces deux mots ne sont pas synonymes : par exemple, la hardiesse de M. L. F. à insulter les gens de lettres et l'Académie est *incompréhensible*, mais elle n'est pas *inintelligible*. Il est d'autant plus difficile d'excuser l'emploi que le traducteur a fait ici de ce mot, qu'*incompréhensible*, qui était le mot propre, faisait également le vers, et était beaucoup plus conforme à l'original *least understood*, *si peu compris*.

Dans le reste de la strophe, la traduction présente encore des idées plus libres que celles de l'original.

Pope dit : *O Dieu qui as borné toute mon intelligence à savoir que tu es bon, et que je suis aveugle*. Et M. L. F. lui a fait dire :

Ta bonté seule m'est visible,
Le reste est un chaos pour moi.

Ce mot de *reste* est fort indécent. Ce reste renferme beaucoup de choses respectables, que le traducteur traite bien légèrement; c'est toute l'économie de la religion, toutes les vérités qu'elle enseigne aux hommes, qui seraient ce chaos, au dire du traducteur. Car, comme on le voit, Pope ne dit rien de semblable.

PRIERE UNIVERSELLE.

III. Mais le bien et le mal, dans cette nuit obscure,
Dépendent de ma volonté;
Et tu gouvernes la nature,
Sans enchaîner ma liberté

NOTES.

Pour rendre la pensée de Pope, que *Dieu a donné à l'homme de distinguer le bien et le mal moral*, qui jamais s'est avisé de dire que *le bien et le mal dépendent de la volonté de l'homme?* Le sens de cette dernière phrase est bien plutôt qu'il dépend de la volonté de l'homme d'être bien ou mal, c'est-à-dire heureux ou malheureux.

PRIERE UNIVERSELLE.

IV. N'écoutons seulement que notre conscience,
Elle nous rend le bien plus cher
Que le ciel qui le récompense,
Le mal plus affreux que l'enfer.

Dans la traduction de cette strophe, M. de Pompignan est encore plus malheureux que dans celle des précédentes. Il prend soin, dans une note, d'avertir qu'il a rendu exactement la pensée de Pope. Voyons :

Pope, s'adressant toujours à l'Être Suprême, lui dit : Enseigne-moi à faire ce que ma conscience me dicte, bien plus pour obéir à sa voix, que pour obtenir les biens célestes ; et à éviter ce qu'elle me défend, bien moins par la crainte de l'enfer, que pour suivre ses leçons. Pope ne dit pas qu'il ne faut écouter que sa conscience ; il veut seulement que l'homme fasse le bien et fuie le mal, *plus* pour obéir à sa conscience, que pour obtenir le ciel et pour la crainte de l'enfer. La traduction de M. de P. laisse soupçonner Pope de ne croire ni à l'enfer, ni au paradis. Mais rend-on cette pensée en disant qu'il faut que la conscience nous rende le bien plus cher que le ciel ? Est-ce là parler français, et toute critique littéraire n'est-elle pas superflue sur de tels vers ?

PRIÈRE UNIVERSELLE.

V. Empêche que mon cœur, de tes dons efficaces
Ne rejette les heureux fruits ;
Recevoir, c'est payer tes grâces,
Je t'obéis, quand je jouis.

Qu'est-ce que *des dons efficaces ?* et qu'est-ce que *le fruit des dons ?*

NOTES.

Il n'y a aucune espèce de religion qui ait cru que recevoir les grâces de Dieu, c'est les payer. Toutes ont établi un culte extérieur pour être l'expression de la reconnaissance envers l'Etre Suprême. Au reste, en rétractant cette maxime, qui est une des plus libres de la Prière universelle, il paraît que M. L. F. s'était réservé le droit de se conduire envers l'Académie française, comme le déiste de Pope envers Dieu. S'il n'a point fait de remercîment, c'est qu'il a cru sans doute qu'en recevant la grâce que lui faisait l'Académie, il l'avait payée. M. L. F. tient encore un peu aux erreurs de sa jeunesse.

PRIÈRE UNIVERSELLE.

VI. Mais cessons de penser qu'imperceptible atome,
Notre terre borne ta loi ;
N'es-tu souverain que de l'homme ?
Tant d'autres mondes sont à toi !

NOTES.

Mais cessons de penser : ces mots semblent indiquer que l'auteur a dit précédemment quelque chose dont il va se rétracter ; mais ils ne sont là que comme beaucoup d'autres dans cette

pièce, pour tenir lieu d'un certain nombre de syllabes. Quand un poëte médiocre a besoin de ces sortes de chevilles, il devrait du moins tâcher qu'elles ne fussent qu'inutiles, et qu'elles ne fissent pas un sens faux. Je ne parle pas de la rime d'*atome* avec *homme ;* mais le traducteur prête encore ici à son original une pensée libre, que Pope n'a pas eue dans l'esprit.

Pope ne parle point de la *loi*, mais de la *bonté* de Dieu, qu'il dit n'être pas bornée à la terre : littéralement, *que je ne resserre pas ta bonté dans les bornes étroites de ce globe ; que je ne te croie pas le Dieu de l'homme seul, tandis que mille mondes m'environnent :* le traducteur lui fait dire *que la terre ne borne pas la loi de Dieu.* Mais, comme la religion chrétienne n'est certainement faite que pour notre globe, la loi de Dieu est nécessairement bornée à la terre. Il n'y a d'autre moyen d'entendre M. L. F. que de dire qu'il a mis *loi* à la place de *bonté*, parce que *bonté* ne rime pas avec *loi ;* mais c'est là justifier la religion du traducteur aux dépens de ses talens pour la poésie, et quelque réconciliation qui se soit faite entre son esprit et sa dévotion, on peut craindre que l'apologie ne soit pas de son goût.

PRIÈRE UNIVERSELLE.

VII. Faut-il qu'un vil mortel ose venger Dieu même,
Que tes foudres lui soient remis,
Et qu'il prononce l'anathème
Sur ceux qu'il croît tes ennemis !

NOTES.

Nous ne pouvons rien ajouter à la remarque de M. de Silhouette sur cet endroit. Dans les Mélanges de littérature que nous avons de lui, il a fait voir que le traducteur a envenimé la pensée de l'auteur anglais ; que dans l'original c'est de lui-même que le déiste parle, en disant que sa main ne doit pas présumer de lancer la foudre, au lieu que dans la traduction le déiste s'élève en général contre ceux qui prétendent prononcer l'anathème sur d'autres hommes ; ce qui, indiquant manifestement les ministres de la religion, devient hardi et scandaleux. Nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage même que nous citons, pour ne pas répéter inutilement ce qu'on peut trouver ailleurs.

PRIÈRE UNIVERSELLE.

VIII. Si je marche avec toi ; fais-moi la grâce entière,
De te suivre jusqu'à la fin ;
Si je m'égare, ta lumière
Doit me conduire au bon chemin.

IX. Quelques biens qu'à mon cœur ta sagesse dénie,
Ou que m'accorde ta bonté,
Sau e-moi du mnrmure impie
Et de la folle vanité.

NOTES.

Ce ne sont pas là des vers; ce n'est pas là l'élégance, l'harmonie, les images, la sublimité de Pope. C'est un écolier qui se traîne languissamment sur la trace d'un grand homme, et qui bronche à chaque pas, qui lutte sans cesse contre les difficultés et qui ne les surmonte pas, qui croit avoir fait des vers lorsqu'il a compassé laborieusement un certain nombre de syllabes, et placé quelques rimes à leur suite... *Sauve-moi du murmure impie* signifie en français, *ne permets pas que je sois l'objet du murmure :* au lieu que Pope a dit, et son traducteur a voulu dire : *ne permets pas que je murmure.* Au reste ces deux strophes sont très-religieuses. C'est une prière qui sied dans la bouche d'un chrétien. M. L. F. lui-même avait plus de raison qu'un autre, de demander cette grâce à Dieu. *Sauvez-moi*, devait-il dire, *de la folle vanité ;* car c'est un grand péché et un grand ridicule.

PRIÈRE UNIVERSELLE.

X. Fais que de mon prochain je plaigne les souffrances,
Toujours lent à le condamner ;

Et pardonne-moi mes offenses,
Pour mieux m'apprendre à pardonner.

NOTES.

Cette strophe ne renferme, comme les précédentes, que des sentimens pieux et humains, et nous pouvons dire des instructions, que M. L. F. a bien perdues de vue. A entendre les anathèmes qu'il prononce et les accusations qu'il intente dans son discours à beaucoup de personnes, on serait tenté de croire qu'il a regardé comme une des propositions irréligieuses de Pope cette belle maxime, qu'*il faut être lent à condamner;* il devait cependant penser que c'est un précepte de l'Évangile : « Ne jugez point, pour n'être point jugé. » (Luc, ch. 6, v. 33.)

PRIÈRE UNIVERSELLE.

XI. Tout retrace aux mortels le néant de leur être;
Mais ils sont l'œuvre de tes mains :
Sois leur guide autant que leur maître,
Jusqu'au terme de leurs destins.

NOTES.

Tout retrace aux mortels le néant de leur être. Rien n'est si vrai que cette maxime. Au milieu des richesses, de la réputation, de la faveur, ce néant se fait sentir. Un homme qui se croyait heureux peut voir en un instant une

fausse démarche, et le concours de quelques circonstances troubler tout le bonheur de sa vie ; un homme qui jouissait de quelque considération peut la voir s'éclipser en un jour : alors seulement on rentre en soi-même, on reconnaît son néant, et on s'écrie, *vanité des vanités !* Nos lecteurs nous pardonneront cette petite digression morale. Revenons à M. L. F.

PRIÈRE UNIVERSELLE.

XII. Que le pain, que la paix soient ici mon partage,
J'attends que ton auguste choix
Des autres biens fixe l'usage ;
Tes volontés seront mes lois.

NOTES.

Que le pain et la paix, dit Pope, *soient mon partage ; quant à tout autre bien, tu sais s'il vaut mieux me l'accorder ou me le refuser, que ta volonté soit faite* : on n'exprime pas cette pensée en français, en disant à Dieu, *des autres biens fixe l'usage.*

PRIÈRE UNIVERSELLE.

XIII. Ton temple est en tous lieux, tu remplis la nature,
Tout l'univers est ton autel ;
Rien ne vit, n'existe, ne dure,
Qui ne t'offre un culte éternel.

NOTES.

Cette dernière strophe, qui est une des

plus belles de l'original, est une de celles que le traducteur a le plus misérablement défigurées. La traduction littérale suffit pour faire sentir la platitude et l'infidélité de celle de M. L. F. *L'immensité*, dit Pope, *est ton temple; la terre, la mer et les cieux sont ton autel; que tous les êtres forment un chœur de louanges à ta gloire, et que de toutes les parties de la nature l'encens s'élève vers toi.*

Ici l'auteur a encore rendu son original irréligieux sans nécessité. Pope dit que l'*immensité est le temple de Dieu*, idée grande et sublime qui n'a rien d'opposé à la religion, et le traducteur avec l'expression *en tous lieux* rabaisse la pensée des lecteurs à la terre, et leur donne à entendre que les églises consacrées par la religion ne sont pas meilleures pour honorer Dieu que les autres *lieux*. On peut croire même que, depuis sa conversion, il a conservé quelque attachement à cette erreur; car il faut bien qu'il ait cru que le temple de Dieu est partout, et qu'il ait regardé l'Académie comme une église, puisqu'il y a fait un véritable sermon.

Il suit de ce qu'on vient de lire que l'auteur du discours prononcé à l'Académie le 10 mars 1760, avait, en 1740, traduit et envenimé la prière du Déiste, composée par Pope: *ce qu'il fallait démontrer.*

Comme tout le monde n'a pas entre les mains le Journal des Savans où se trouve la rétractation de M. L. F. dont il est fait mention ci-dessus dans l'avertissement, nous croyons que nos lecteurs seront bien aises de trouver ici un petit extrait de cette pièce, que nous accompagnerons de quelques réflexions. Voici en peu de mots l'apologie de M. L. F.

1°. Il avait traduit la prière du Déiste, parce que *certains Anglais, avec lesquels il était dans une assez étroite liaison*, l'en avaient *défié*.

2°. *Emporté par la chaleur du travail, il ne jugea de sang-froid de sa traduction* que longtemps après qu'elle fut faite.

3°. *Il eut l'imprudence de livrer sa traduction* à ces Anglais.

4°. Lorsqu'il reprit le sang-froid que la chaleur de la traduction lui avait ôté, et qu'il jugea que son ouvrage pouvait être *scandaleux*, il voulut retirer la copie.

5°. *Il n'était plus temps; les Anglais*, avec qui il était étroitement lié, *étaient déjà retournés à Londres*, sans qu'il en eût rien su.

6°. Il leur écrivit *pour les conjurer de ne la point divulguer.*

7°. *Ils le lui promirent.*

8°. *Alors il oublia totalement la prière et la*

traduction; mais un imprimeur anglais n'y pensait que trop pour lui.

A toute cette histoire M. L. F. ajoute que *ce serait le lieu de réfuter les propositions condamnables de la Prière universelle; mais que ce qui est visible n'a pas besoin d'être démontré; qu'il les désavoue, quoiqu'elles ne soient pas de lui, et qu'il les rétracterait, s'il avait eu le malheur de les penser un seul instant;* qu'elles sont sans doute échappées par l'enthousiasme à M. Pope, si recommandable par ses talens et qui a le courage de professer la religion catholique au milieu de Londres; que les paradoxes insensés et les systèmes inconséquens d'une malheureuse philosophie déshonorent les talens devant les hommes, et les rendent criminels devant Dieu;... que la poésie ne doit point être le langage de l'irréligion; que, si elle a rempli ses loisirs, il a du moins l'avantage, assez rare, de ne l'avoir jamais avilie par rien de contraire aux bonnes mœurs, etc., et qu'il est avec respect, etc.

Nous nous permettrons ici quelques réflexions.

1°. Il paraît que le défi de ces Anglais était de leur part un piége tendu pour surprendre la religion de M. L. F., et nous nous étonnons moins de la haine que l'auteur du discours té-

moigne contre les philosophes anglais, après en avoir éprouvé une aussi noire trahison. Nous conjecturons qu'on l'aura aussi défié de faire un discours malhonnête à l'Académie, et nous l'exhortons à ne pas accepter désormais de semblables défis.

2°. M. L. F., emporté par la chaleur du travail, n'avait pas senti le venin de la prière de Pope dans une traduction longue et laborieuse; il n'a entendu l'original et sa traduction que quelque temps après l'avoir faite; cet écrivain doit être un volcan lorsqu'il compose de tête, puisqu'il est si chaud lorsqu'il traduit. Ceci peut faire comprendre comment il a mis tant d'emportement dans un discours qu'il a fait attendre pendant plus de six mois à l'Académie. Si jamais il est reçu dans quelque société littéraire, on lui conseille d'achever son discours trois ou quatre ans avant sa réception; dans cet intervalle, il profitera des momens de sang-froid qu'il a quelquefois, pour retrancher de sa harangue les choses qui pourraient être insultantes pour ses confrères, et révoltantes pour le public.

3°. M. L. F. avait là d'étranges amis; ils lui promettent que la traduction ne paraîtra pas, et ils la confient à un imprimeur; c'est sans doute ce qui lui fait dire que les Anglais n'ont

point *la philosophie naturelle du droit des gens*, et il faut convenir que si M. L. F. n'a jamais souffert des violences et des injustices de leurs gens de guerre, il a bien à se plaindre de leurs philosophes, et surtout de la perfidie de leurs imprimeurs.

4°. Il nous paraît que M. L. F. juge Pope bien favorablement, lorsqu'il dit que les propositions condamnables de la Prière universelle lui sont échappées dans l'enthousiasme. Mais pourquoi l'enthousiasme qui excuse Pope et son traducteur, ne pourrait-il pas excuser aussi quelques-uns de ceux que M. L. F. traite si durement dans son discours? Croit-il être le seul en France qui soit emporté par la chaleur du moment, et à qui l'on puisse pardonner les fougues de l'esprit et du génie? Il y a peu d'ouvrages brûlables qui ne soient plus chauds que la traduction de la Prière universelle.

5°. M. L. F. loue Pope du courage qu'il a eu de professer la religion catholique au milieu de Londres; sur quoi nous ferons ce raisonnement : l'auteur de la Prière universelle était aux yeux de M. L. F. un catholique bien convaincu, ou il le regardait comme un homme pensant librement, laissant apercevoir son irréligion dans ses écrits, et remplissant cependant les devoirs extérieurs de la religion.

Dans le premier cas, on est en droit d'exiger de M. L. F. qu'il ne juge pas plus rigoureusement ceux des *philosophes modernes* qui n'ont rien écrit de plus libre que l'Essai sur l'homme et la Prière universelle.

Dans le second cas, on lui représentera qu'en louant Pope incrédule et remplissant quelques devoirs extérieurs de la religion, il fait penser que c'est un zèle joué qui lui fait décrier, avec tant de violence, ceux qu'il accuse en France de la même dissimulation, puisqu'aux yeux d'un homme vraiment religieux cette dissimulation est aussi criminelle en Angleterre qu'en France.

6°. Quoique nous regardions comme suffisante la justification de M. L. F. contre le reproche d'irréligion qui lui a été intenté à l'occasion de la Prière universelle, nous ne pouvons pas oublier de faire remarquer à nos lecteurs qu'on n'y trouve pas les mots décisifs de religion révélée et de révélation que l'auteur du discours donne comme la marque distinctive des justifications non équivoques en cette matière ; mais on traiterait trop sévèrement M. L. F. si on le jugeait d'après ses propres maximes.

Le critique place ici sa traduction, pour être comparée à celle de M. de Pompignan.

LA PRIERE UNIVERSELLE DE POPE.

I.

PÈRE de tout, adoré dans tous les siècles et dans toutes les contrées, par le sauvage, par le saint et par le sage sous les noms de Jehovah, Jupiter ou Seigneur.

II.

Grande et première cause, Être bien peu compris, qui as borné toutes mes connaissances à savoir que tu es bon et que je suis aveugle.

III.

Mais dans cette nuit obscure tu m'as donné de distinguer le bien du mal, et en tenant la nature asservie à une destinée irrésistible, tu as laissé libre la volonté de l'homme.

IV.

Ce que la conscience me dicte de faire, enseigne-moi à m'y porter, plus encore pour obéir à sa voix que pour les biens célestes, et à éviter ce qu'elle me défend, moins par la crainte de l'enfer que par mon respect pour ses leçons.

V.

Que je ne rejette aucun des biens que ta bonté m'accorde; car Dieu est payé de ses bien-

faits quand l'homme les reçoit, et en jouissant l'homme obéit.

VI.

Que je ne borne point ta bienfaisance au globe que nous habitons, et que je ne te croie pas le Dieu de l'homme seul, quand des milliers de mondes nous environnent.

VII.

Que ma faible main, que mon aveugle présomption ne prétendent pas lancer ton tonnerre et répandre la damnation entre les habitans de la terre sur tous ceux que je regarderais comme tes ennemis.

VIII.

Si je marche dans la bonne route, que ta grâce m'y maintienne; si je m'en écarte, qu'elle m'enseigne à y rentrer.

IX.

Sauve-moi du fol orgueil, pour les dons que je tiens de ta bonté, et du mécontentement impie, pour ceux que m'a refusés ta sagesse.

X.

Enseigne-moi à ressentir les maux de mes semblables, et à cacher leurs fautes en usant envers eux de la même indulgence dont ils usent envers moi.

XI.

Vil mortel que je suis, il me reste encore quelque dignité, puisque je suis animé de ton souffle divin; sois mon guide dans toutes mes voies, dans le chemin de cette vie, et dans celui que la mort doit m'ouvrir.

XII.

Qu'aujourd'hui je tienne de toi mon pain et la paix; quant à tous les autres biens, tu sais ce qui est le mieux de me les accorder ou de me les refuser : que ta volonté soit faite.

XIII.

O toi! dont le temple est l'immensité, dont les autels sont la terre, les mers et le firmament, qu'un chœur de tous les êtres fasse entendre tes louanges, et que de toute la nature l'encens s'élève vers toi!

OBSERVATIONS CRITIQUES.

Sur le Roman intitulé : ATALA.

Nuper hæc ventosa isthæc et enormis loquacitas animos juvenum ad magna surgentes, veluti pestilenti quodam sidere, adflavit.

PETRON.

AVERTISSEMENT.

L'AUTEUR s'attend à voir quelques personnes blâmer sans ménagement la liberté qu'il s'est donnée de critiquer avec sévérité les ouvrages d'un écrivain célèbre, membre de l'Académie. On l'accusera peut-être de manquer en cela d'égards pour son confrère ; mais à ces reproches, je répondrai que c'est précisément la célébrité de l'auteur et le succès de ses ouvrages qui doivent faire désirer à tous ceux à qui sont chers les intérêts de la raison et du goût, qu'on relève les fautes d'un écrivain d'un grand talent, dont l'exemple est par là même plus dangereux. J'use de cette sévérité avec d'autant moins de

scrupule, que les fautes que je me propose de relever, ne sont pas de celles

Quos aut incuria fudit,
Aut humana parùm cavit natura ;

Et qu'elles sont le résultat d'une théorie qui s'accrédite et s'étend tous les jours, qu'elles sont autant de leçons du maître pour de nombreux disciples, et par là même une contagion qui se répand, si le goût et la raison ne font leurs efforts pour l'arrêter.

OBSERVATIONS CRITIQUES

Sur le Roman intitulé : ATALA.

APRÈS les mauvais ouvrages, il n'y a point de cause plus active de la propagation du mauvais goût, que les éloges exagérés qu'on donne aux bons, soit qu'on y loue avec excès ce qu'il y a de bien, soit qu'une indulgence trop grande en approuve et en justifie jusqu'aux défauts mêmes.

Il est bien vrai que cette disposition à l'indulgence n'est pas la plus commune parmi nous; le dénigrement est beaucoup plus général, et nous péchons aussi par ce côté : mais il faut éviter l'un et l'autre écueil, et c'est un excès du

premier genre que je me propose de combattre ici.

Ces réflexions se sont présentées à moi, à l'occasion du petit roman nouveau qui a pour titre *Atala*, qu'on dévore et qu'on loue à l'égal de *Clarisse* et de la *Nouvelle Héloïse*, et dans lequel je trouve, parmi plusieurs beautés, beaucoup de défauts; et comme on le vante, à mon avis, beaucoup trop, j'entreprends, pour l'instruction des romanciers à venir, d'en relever ici les fautes. Si j'appuie un peu fortement sur ce côté de la balance, ce ne sera que pour rétablir un juste équilibre.

Quoi! dira-t-on, déployer la sévérité de la critique, contre un roman où se montrent une imagination brillante et féconde, des intentions estimables, une morale douce et bienfaisante, et dans lequel on ne peut méconnaître des beautés de plus d'un genre. Il faut pour cela n'avoir point de sensibilité.

Eh! mesdames, vous vous trompez.

Mon sein n'enferme point un cœur qui soit de pierre.

je pleure comme un autre, mais ce n'est qu'à bon escient et pour de bonnes raisons; et quand je m'attendris, je veux savoir pourquoi.

Je vous dirai ce qui retient ou sèche quelquefois mes larmes, en lisant des ouvrages qui vous causent de si vives émotions.

C'est l'affectation, l'enflure, l'impropriété, l'obscurité des termes et des expressions, l'exagération dans les sentiments, l'invraisemblance dans la conduite et la situation des personnages, les contradictions et l'incohérence entre les diverses parties de l'ouvrage; enfin, et en général, tout ce qui blesse le goût et la raison; ingrédiens nécessaires dans tout ouvrage, depuis la discussion philosophique la plus profonde, jusqu'aux contes de fées inclusivement.

Je ne crois pas qu'en aucun genre d'ouvrages, on puisse se dispenser d'être vrai, de la vérité qui convient au genre; d'éviter l'enflure et l'exagération qui sont une fausseté toujours contraire à l'effet; d'être toujours clair, puisqu'on n'écrit que pour être entendu; d'être d'accord avec soi-même, et de tenir ses personnages d'accord avec leur caractère, parce que, sans cela, il n'y a ni intérêt ni plaisir; et enfin d'être toujours raisonnable, parce que la raison est la règle universelle, à laquelle il faut que toute composition se soumette; et je suis convaincu que tant que la critique ne fait qu'applaudir à l'observation de ces règles, et blâmer ceux qui les violent, elle est utile et nécessaire, et mérite l'approbation et les encouragemens de tous ceux qui aiment les lettres et la vérité.

L'auteur d'*Atala*, lui-même, a trop d'esprit

pour contester ces maximes; mais il a espéré qu'on ne les invoquerait pas contre lui à la rigueur; il a pu croire,

« Qu'en examinant tout ce qu'il a fait entrer dans un si petit cadre; en considérant qu'il n'y a pas une circonstance intéressante des mœurs des sauvages, qu'il n'ait touchée; pas un bel effet de la nature qu'il n'ait décrit, etc.; en faisant attention aux difficultés qu'il a dû trouver à soutenir l'intérêt dramatique entre deux seuls personnages; en remarquant enfin que, dans la catastrophe, il ne s'est soutenu, comme les anciens, que par la force du dialogue, ces considérations mériteraient quelque indulgence du lecteur, pour un écrivain qui s'efforce de rappeler la littérature à ce goût antique trop oublié de nos jours. »

Cette notice de l'ouvrage est assez favorable pour faire beaucoup mieux que d'obtenir l'indulgence du lecteur, puisqu'elle présente un éloge véritable, mérité, si l'on veut, mais assez flatteur. Or, comme elle est de l'auteur lui-même, elle prouve, ce me semble, qu'il a cru échapper à la critique, soit parce qu'on ne pourrait trouver dans son ouvrage que des taches légères, soit parce que les beautés y seraient assez nombreuses et assez frappantes pour en couvrir les défauts.

Mais les espérances de ce genre, que nourrissent quelquefois les jeunes écrivains, sont souvent trompeuses, et je dirais volontiers à ceux qui peuvent craindre des censeurs plus éclairés et plus sévères que moi :

> Mais quoi! l'homme aux cent yeux n'a pas fait sa revue:
> Jusque-là, pauvre cerf, ne te vante de rien.

Je ne suis point l'homme aux cent yeux; mais après avoir entendu louer *Atala* avec un enthousiasme dont l'expérience m'a appris à me défier, je l'ai lu avec attention; et, parmi les beautés que je crois avoir senties comme un autre, j'ai cru voir que l'auteur s'est laissé aller à beaucoup de fautes, et je vais en relever quelques-unes, en suivant le roman.

C'est une description de la *Louisiane* qui commence l'ouvrage. Les descriptions n'en sont pas la partie la moins soignée, ni la moins vantée; on y trouve souvent du vague, des images peu nettes, des expressions forcées, et en général, un grand défaut de naturel.

Dès les premières pages, l'auteur nous dit qu'au sortir de l'hiver, les arbres déracinés, abattus et assemblés vers les sources des fleuves qui se jettent dans le Mississipi, forment des radeaux qui descendent de toutes parts.

« Le vieux fleuve, ajoute-t-il, s'en empare

» et les pousse à son embouchure : par inter-
» valles, il élève sa grande voix en passant sous
» les monts, etc. »

On ne sait pas ce que signifie l'épithète de *vieux fleuve*, donnée au Mississipi, qui n'est pas plus vieux que ceux qui lui fournissent leurs eaux, sans lesquelles lui-même ne coulerait pas.

Je n'entends pas non plus ce que c'est que *la grande voix du fleuve*, ou du moins, je ne vois pas quel mérite il y a à appeler *la grande voix* du Mississipi, le bruit qu'il fait, lorsqu'il est débordé et entraînant tout ce qui se trouve sur son passage.

(P. 4.) Depuis l'embouchure du Mississipi jusqu'à la jonction de l'Ohio, *le tableau le plus extraordinaire suit le cours de ses ondes.*

Cette tournure est laborieuse et fausse. L'auteur veut dire que le fleuve présente, dans son cours, un grand nombre de sites et de points de vue extraordinaires. Mais ces sites, par cela seul qu'ils sont extraordinaires et variés, sont autant de tableaux différens. Il n'y a donc pas là *un tableau extraordinaire* qui suit le cours du fleuve.

(P. 19.) Chactas raconte comment, après avoir passé deux ans à St.-Augustin, dans la maison de l'espagnol Lopès, comblé de ses

bienfaits, il paraît un jour devant lui en habit de Natchès, et lui déclare la résolution qu'il a formée de reprendre la vie sauvage.

A cette déclaration, l'auteur fait répondre par Lopès : *Va, magnanime enfant de la nature, reprends la précieuse indépendance de l'homme que je ne veux point te ravir.*

En mettant ce discours dans la bouche de Lopès, à qui il donne d'ailleurs un beau caractère et beaucoup de raison, il se met en contradiction avec ce qu'on lit en plusieurs endroits de son livre, des avantages de la vie sociale sur la vie sauvage (page 19 de la Préface, et dans le tableau de la civilisation, aux pages 120, 121, etc., du roman) : car, si ces avantages sont réels et grands, *l'indépendance de l'homme sauvage, du magnanime enfant de la nature*, n'est point du tout précieuse, comme on le fait dire à Lopès.

(P. 23.) Chactas, prisonnier, dit aux femmes qui le gardent : « Vous êtes les grâces du jour, » et la nuit vous aime comme la rosée. »

Pourquoi *les grâces du jour?* qu'est-ce que les grâces du jour ? et qu'est-ce que l'amour de la nuit pour la rosée ? La terre altérée par la chaleur, aime la rosée et la fraîcheur des nuits ; mais la nuit n'aime pas plus la rosée que toute autre disposition de l'atmosphère. Enfin, je ne

puis m'empêcher de voir là le style *précieux* dont Molière s'est moqué.

(P. 27.) « Atala, dit Chactas, était dans mon » cœur, comme le souvenir de la couche de » mes pères. »

Qu'est-ce que *le souvenir de la couche de ses pères*, du hamac dans lequel il a dormi, a d'analogue avec l'amour qu'il vient de prendre pour Atala ? Ces idées sont disparates, et ne se tiennent par aucune relation qui puisse en autoriser le rapprochement. Les sauvages, en effet, prodiguent les comparaisons, et l'auteur veut les imiter; mais celle-là n'est point naturelle.

Je dirai aussi, qu'avec quelque plaisir qu'il se souvienne de la couche de ses pères, s'il n'aime Atala que comme il aime son hamac, sa passion ne mérite pas d'être le sujet d'un roman.

(P. 29.) Chactas, se trouvant seul avec Atala, éprouve ce premier embarras, connu de tous ceux qui ont aimé. « Étrange contradiction du » cœur de l'homme ! s'écrie-t-il ; moi qui avais » tant désiré de dire les choses du mystère, à » celle que j'aimais déjà comme le soleil ; main- » tenant, interdit et confus, je crois que j'eusse » préféré d'être jeté aux crocodiles de la fon- » taine, que de me trouver seul avec Atala. »

Je n'ai pas besoin d'observer que la phrase n'est pas française, faute de l'imprimeur sans doute; mais c'en est une de l'auteur bien plus grave, de mettre cette étrange exagération dans la bouche de son jeune sauvage: c'est un parti bien violent qu'on lui fait prendre; se donner en pâture aux crocodiles plutôt que d'éprouver l'embarras de dire, *Je vous aime*, est une hyperbole amoureuse dont on ne trouverait pas le pendant dans tous les romans de La Calprenède et de Scudéry.

(P. 32.) « Atala est plus belle que le premier » songe de l'époux. »

Il est fâcheux qu'on soit toujours obligé de demander une explication. Que veut dire cela? Est-ce qu'Atala est plus belle que l'objet que le nouvel époux embrasse dans son premier songe? Mais, si le premier songe de l'époux n'est pas une infidélité, c'est l'image de son épouse qu'il embrasse, et cette image n'est pas plus belle que l'épouse elle-même: ainsi, Atala est belle comme la nouvelle épouse aux yeux de son jeune époux; ce qui peut se dire, quoique l'éloge ne soit ni neuf, ni piquant, mais ce qu'il ne faut pas dire d'une manière si détournée.

(P. 34.) Atala dit à son amant qu'*il est beau comme le désert*. Or, veut-on se faire une idée

de la beauté de ce désert? on la trouve décrite quelques pages après.

« Accablés, dit Chactas, de soucis et de » craintes; exposés à tomber dans les mains » d'Indiens ennemis, à être engloutis dans les » eaux, piqués des serpens, dévorés des bêtes » sauvages; trouvant difficilement une chétive » nourriture; perdus dans des montagnes in- » habitées, et ne sachant plus où porter nos » pas, les maux d'Atala, et les miens ne pou- » vaient plus s'accroître, etc. » Et c'est dans une pareille situation que l'auteur fait dire à Chactas, par son amante, qu'il est beau comme le désert.

(P. 88.) Chactas, *assis dans l'eau*, contre un tronc d'arbre, tenant Atala sur ses genoux, au bruit d'une horrible tempête, et inondé d'un torrent de pluie, sent tomber *sur son sein* une larme d'Atala (qu'il distingue sans doute de la pluie, parce que la larme est chaude). *Orage du cœur*, s'écrie-t-il, *est-ce une goutte de votre pluie?*

C'est là un exemple parfait de ce que les Italiens appellent *freddura*, et il n'est guère possible, en effet, d'imaginer rien de plus froid et de plus déplacé dans un tel moment qu'une semblable question. Cette apostrophe à l'*orage du cœur*, mise en contraste avec l'*orage*

du ciel, est une pensée bien étrange, et tout le monde sent que la situation de Chactas ne peut pas lui permettre de faire un tel rapprochement.

(P. 93.) Chactas peint Atala prête à céder à ses transports. *Il a bu la magie de l'amour sur ses lèvres* (si l'on peut boire la magie). Il est tout près de triompher de sa faible résistance; et *les déserts et l'éternel* vont être les témoins de leur union.

C'est en se rappelant cette situation, après cinquante-trois ans écoulés, que Chactas s'écrie : « Superbes forêts, qui agitiez vos lianes et vos » dômes comme les rideaux et le ciel de notre » couche! Pins embrasés qui formiez les flam- » beaux de notre hymen! Fleuves débordés, » montagnes mugissantes, pompe nuptiale di- » gne de nos malheurs et de la grandeur de » nos amours sauvages, n'étiez-vous donc » qu'un vain appareil préparé pour nous » tromper? »

Ceci est tout-à-fait déraisonnable, et nous allons le faire comprendre en rassemblant toute les circonstances de la situation où l'auteur place ses deux amans.

Chactas est, comme on l'a vu plus haut, assis dans l'eau, tenant son amante sur ses genoux, et lui *réchauffant les pieds de ses mains amoureuses*, recevant des torrens de pluie dont

il s'efforce de la garantir en lui faisant un rempart de son corps, (tableaux que j'avoue ne pouvoir concilier entre eux, ni me peindre nettement)... « Des insectes sans nombre et » d'énormes chauves-souris les aveuglent; les » serpens à sonnettes bruissent de toutes » parts; les loups, les ours, les carcajoux, les » petits tigres remplissent ces retraites de leurs » rugissemens, etc. »

Maintenant, je le demande, comment une situation si horrible, qu'elle ne peut laisser à l'homme d'autre pensée que celle des dangers qui l'environnent et des moyens de s'en sauver, est-elle une *pompe nuptiale*, un *appareil* préparé aux jouissances de l'amour ? Comment les pins embrasés, les fleuves débordés, le fracas du tonnerre, etc., sont-ils des apprêts de noces qui trompent les deux amans?

Certes, quoiqu'en puisse dire un romancier, donnant à son héros amoureux tout ce qu'il voudra de bravoure, une telle tentation ne peut pas être forte, ni le piège bien dangereux. Tout ce qui peut arriver de plus heureux à Chactas et à Atala, est de se tirer de là sans être mordus des serpens à sonnettes ou dévorés des ours et des tigres. Je dirai même que, loin de croire qu'ils aient été exposés là à une bien pressante tentation, je ne comprends

guère comment ils n'en sont pas sortis tous les deux perclus.

(P. 100 et 101). Chactas fait un portrait du missionnaire fort intéressant, mais où se trouve encore cette malheureuse recherche qui écarte toujours la vérité, ou au moins la clarté. *Son nez aquilin*, dit-il, *sa longue barbe avaient quelque chose de sublime dans leur quiétude, et comme d'aspirant à la tombe par leur direction naturelle vers la terre.* Qu'est-ce que la quiétude d'un nez et la quiétude d'une barbe? Qu'est-ce que le sublime de cette quiétude? Quel mérite est-ce à un nez et à une barbe d'aspirer à la tombe? Mais je me reproche ces observations; car la critique la plus sévère qu'on puisse faire d'un tel passage, est de le rapporter.

(P. 112.) Chactas, décrivant un pont naturel, tel que celui qui se trouve en Virginie, dit au jeune Français qui l'écoute : « Les hommes, mon fils, surtout ceux de ton pays, » imitent souvent la nature, mais leurs copies » sont toujours petites. Il n'en est pas ainsi de » la nature, quand elle se plaît à copier les » ouvrages des hommes; alors elle jette des » ponts du sommet d'une montagne à une autre montagne, répand des fleuves pour ca-

» naux, sculpte des monts pour colonnes, et » pour bassins, creuse des mers. »

Cette réflexion est fausse dans toutes ses parties. Les hommes, en faisant des ponts, n'ont pas pensé à imiter la nature, mais à passer les rivières, les torrens; et, lorsqu'ils ont construit les aqueducs qui amenaient les eaux à l'ancienne Rome, et des ponts sur les fleuves les plus rapides, et le pont du Gard, etc., ils ont fait de grandes choses, des choses plus grandes que le pont naturel de Virginie, si l'on entend par grandeur autre chose que l'étendue de l'espace qu'elles occupent, et qu'on y fasse entrer tant d'autres élemens dont se compose l'idée raisonnable de la grandeur.

Bien moins encore la nature a-t-elle imité les ouvrages des hommes; elle est avant l'homme, et ses ouvrages les plus grands ont devancé tous les travaux de l'industrie humaine. Cette idée de la nature est même contraire à celle que l'auteur veut donner de sa grandeur, puisqu'il lui fait imiter les ouvrages des hommes, qu'il regarde comme petits et mesquins. Il la rapetisse beaucoup en lui faisant répandre un fleuve pour faire un canal, et taillant des montagnes, pour en faire des colonnes, si le canal de Languedoc et les colonnes antiques sont de *petites choses*.

(P. 117.) « Les ondes répétaient la dente-
» lure des bois et des rochers qui s'enchaînaient
» sur leurs rives. »

Voilà du genre descriptif dans lequel l'auteur dit ailleurs qu'il croit pouvoir se dispenser d'être simple ; mais encore faut-il toujours être entendu, et qui peut entendre ce jargon ? N'est-on pas tenté de prier l'auteur de se *démétaphoriser*, comme fait don Japhet pour être entendu du bailli ?

Me voici arrivé à une des parties les plus admirées dans le roman, les discours du missionnaire à Atala mourante, et au jeune sauvage désespéré, dans lesquels il y a, en effet, de belles choses, mais souvent gâtées, à mon avis, par l'inconvenance et l'invraisemblance qui les accompagnent.

Le missionnaire commence par dire à Atala, qu'elle *perd peu de chose en perdant ce monde* (pag. 150) ; et, comme elle perd son amant qui est tout pour elle, elle ne peut ni entendre la morale du missionnaire, ni y croire. Si elle l'entend, son premier sentiment doit être de trouver ce prêtre un homme bien dur.

« Malgré la solitude où vous avez vécu,
» vous avez connu les chagrins, et que pense-
» riez vous donc, si vous eussiez été témoin
» des maux de la société ; si, en abordant aux

» rivages d'Europe, votre oreille eût été frap-
» pée du long cri de douleur qui s'élève de
» cette vieille terre, qui n'est que la cendre
» des morts, pétrie des larmes des vivans? »

Ce sont là des sentimens misanthropiques et faux, qu'on prête mal à propos à un homme en qui on suppose autant de raison que de vertu. Sur cette vieille terre fleurissent les arts utiles et agréables, règnent des lois plus ou moins imparfaites, mais qui assurent la vie des hommes, leur liberté, leur propriété, au moins dans l'état ordinaire des choses. Là se trouvent beaucoup de jouissances douces pour un grand nombre d'hommes, tandis que ceux qui en ont le moins sont encore partagés mieux que les sauvages. Là se trouvent la religion et tous ses bienfaits, que le missionnaire ne peut méconnaître, et qui adoucissent les misères humaines, etc. Le missionnaire, en disant que l'Europe n'est que la cendre des morts, pétrie des larmes des vivans, en donne donc à Atala une très-fausse idée.

La jeune fille ne peut-elle pas lui répondre aussi? Que me fait votre Europe où je ne veux pas aller? Nos déserts et mon amant me suffisent, et vous me donnez là une bien insuffisante consolation.

« Les reines, lui dit-il encore, ont été vues

» pleurant comme de simples femmes, et l'on » s'est étonné de la quantité de larmes que con- » tiennent les yeux des rois. »

La jeune fille sauvage de dix-huit ans, qui n'est jamais sortie de l'enceinte occupée par sa peuplade, ne peut avoir aucune idée *des rois et des reines qu'on a vus pleurant*, et de ce qu'il y a d'étonnant à leur voir verser des larmes ; encore moins peut-elle entendre la figure bizarre qu'emploie l'orateur voulant faire mesurer la douleur des rois sur *la quantité de larmes que contiennent leurs yeux*.

» *Est-ce votre amour que vous regrettez ?* — » Eh ! mon père, sans doute. — *Ma fille, il* » *faudrait autant pleurer un songe.* — Je suis » votre servante : les plaisirs que je regrette » sont réels, et ne sont pas des songes. »

Mais voici qui est pis de la part du mission- naire : « Connaissez-vous le cœur de l'homme, » et pourriez-vous compter les inconstances de » son désir ? Atala, un jour peut-être le dégoût » fût venu avec la satiété, et l'on n'eût plus » aperçu que les inconvéniens d'une union » pauvre et méprisée. »

L'auteur oublie d'abord ici la situation des personnages qu'il met en scène. Ce discours semble adressé à une jeune paysanne que la mort empêche d'épouser le seigneur de son

village; mais il n'y a point ici d'union mal assortie : Chactas est bon pour Atala, et Atala pour Chactas.

Mais ce n'est pas tout : cette morale du missionnaire est ridicule à prêcher à la pauvre fille, dans le moment où elle se trouve. Comment a-t-on le cœur de lui annoncer, sans en rien savoir, que Chactas lui aurait été infidèle? Comment, avec la passion qu'on lui prête, peut-elle le croire ou même le craindre? Et des prédictions auxquelles elle ne peut croire, ne peuvent être pour elle des motifs de consolation.

L'exemple d'Adam et d'Eve, que le missionnaire allègue à Atala pour lui persuader qu'elle n'aurait pas été heureuse avec Chactas, est très-mal choisi, tant parce qu'il ne prouve rien, que parce qu'il n'est pas dit dans la Bible qu'Adam et Eve aient jamais cessé de s'aimer.

Je vous épargne les détails des soucis du ménage, les reproches mutuels, les disputes et les peines secrètes qui veillent sur l'oreiller du lit conjugal, les douleurs de l'enfantement, la perte des enfans, etc. Ce sont là autant de lieux communs, fort insuffisans à calmer une douleur présente et vive, et puis comment la jeune sauvage peut-elle entendre le style emphatique

du P. Aubry, *les peines qui veillent sur l'oreiller du lit conjugal* ?

Le missionnaire termine l'énumération des peines de la vie, en exprimant un sentiment vraiment révoltant. « Si un homme, dit-il, re» venait à la lumière, quelques années après » sa mort, je doute qu'il fût revu avec joie par » ceux-là mêmes qui ont versé le plus de larmes » à son trépas : tant notre vie est peu de chose, » même dans le cœur de nos amis ! »

On voit facilement que cette morale désolante, qui ne croit ni à l'amour constant, ni à l'amitié sincère, doit être étrangère à Atala; qu'elle ne peut y croire, ni par conséquent y trouver des motifs de consolation.

Je dirai, à cette occasion, que les idées que l'auteur prête à son missionnaire, de l'homme, de ses sentimens, de ses passions, de la société civile, et en général de la vie humaine, me semblent teintes d'une sorte de fanatisme; je ne dis pas d'un fanatisme intolérant et persécuteur, mais du même fanatisme qui a rempli les déserts de solitaires arrachés aux travaux et aux devoirs de la vie, et a enseveli dans des retraites séparées du monde tant de créatures qui en auraient fait la force et l'ornement : car si la terre n'est, comme il le dit, qu'une *vallée de larmes*, qu'une *cendre des morts*, *pétrie des*

larmes des vivans ; si l'on ne peut croire ni à l'amour, ni à l'amitié ; s'il est beau à de jeunes filles *de sacrifier leur beauté aux chefs-d'œuvre de la pénitence ;* s'il y a quelque mérite *à mutiler cette chair révoltée, dont les plaisirs ne sont que des douleurs :* ce n'est pas la peine de naître, ce n'est pas la peine de vivre, ce n'est pas la peine pour les hommes de se réunir en société : si ce n'est pas là du fanatisme, je demande à l'auteur de nous en donner sa définition.

Et il ne faut pas croire que ces maximes fausses et exagérées soient échappées à l'auteur dans la chaleur de la composition, en faisant parler son missionnaire. C'est sciemment et avec réflexion qu'il les lui prête, pour ne pas imiter *ceux qui jusqu'à présent ont mis les prêtres en action*, et qui en ont fait *des espèces de philosophes*, toutes les fois qu'ils n'en ont pas fait des *scélérats* (*Voy.* la préface, pages 18 et 19).

Comme on ne peut pas supposer que l'auteur ne connaît ni le *Las Casas des Incas*, ni le *curé de Mélanie* (et j'en pourrais citer quelques autres), il faut qu'il les regarde l'un et l'autre comme entachés de philosophie, et qu'ils ne soient pas assez religieux pour lui. Ce sont pourtant là deux beaux caractères, en qui l'homme le plus religieux, sans fanatisme comme sans impiété, ne désire rien, et à qui

il ne reproche rien. Pour l'intérêt de son plan, et le succès durable de son ouvrage, l'auteur d'Atala eût bien fait de contenir son missionnaire dans les bornes que n'ont pas cru devoir passer les auteurs des *Incas* et de *Mélanie*. Il eût alors observé le précepte de saint Paul, *sapere ad sobrietatem*, fort nécessaire à suivre en traitant de telles matières, au temps où nous sommes.

L'inconvenance et l'invraisemblance ne sont pas moins marquées dans les discours du missionnaire, comme rapportés par Chactas, qui n'a pu ni les comprendre quand ils ont été tenus, ni s'en souvenir si long-temps après.

Chactas n'a que vingt ans lorsqu'il est pris par les Miscogulges et qu'il fuit avec Atala; et pendant les trente mois qu'il a passés chez les Espagnols, à Saint-Augustin, où il lui a fallu d'abord apprendre la langue de ses maîtres, il a constamment refusé d'embrasser la religion chrétienne.

Non-seulement Chactas n'est pas chrétien à l'époque où il rencontre le missionnaire, mais il ne l'est pas encore cinquante-trois ans après, lorsqu'il raconte ses aventures à René, comme il le dit lui-même, *p.* 169; et de plus, dans tout son récit, il parle en idolâtre, comme lorsqu'il dit que les Natchès et les Espagnols furent

vaincus, parce qu'Areskoui, le dieu de la guerre chez les sauvages américains, et *les manitous*, ne leur furent pas favorables, et lorsqu'il invoque les esprits du désert, etc.

Observons enfin cette circonstance importante, qu'à l'époque où il fait son récit, il s'est écoulé cinquante-trois ans depuis la mort d'Atala.

Cela posé, je demande comment Chactas, à l'âge de vingt ans, idolâtre et sauvage, a pu entendre un seul mot des *discours admirables que le missionnaire fait sur Dieu et sur le bonheur des justes*, pag. 160 ;

Comment il a pu comprendre le langage mystique de la religion catholique dans la bouche du prêtre, disant à Atala :

« Que les plaisirs de la chair révoltée ne sont » que des douleurs ; que la couronne des vierges » se prépare pour elle, et que la reine des » anges l'appelle pour la faire asseoir sur un » trône de candeur, parmi les filles qui ont » sacrifié leur beauté aux chefs-d'œuvre de la » pénitence ; qu'elle est une rose mystique, et » qu'elle va trouver dans le cercueil le lit » nuptial où elle se réunira à Jésus-Christ. »

Je demande comment Chactas, idolâtre et demeurant tel, a pu apercevoir « que toute » l'humble grotte était remplie de la grandeur

» d'un trépas chrétien, et comprendre ce que » c'est qu'un trépas chrétien.

» Comment il a pu voir la grotte illuminée, » entendre dans les airs les paroles des anges, » et les frémissemens des harpes célestes, et » voir Dieu lui-même sortir du flanc de la » montagne? »

Enfin, car il faut borner cette énumération, que je pourrais étendre bien davantage, comment il a pu observer, idolâtre et demeurant tel, « la langue d'Atala, qui vient, avec un » profond respect, chercher le Dieu que lui pré- » sentait la main du prêtre? »

Les conteurs doivent avoir bonne mémoire, s'ils veulent mettre d'accord toutes les parties de leur récit, et s'ils ne veulent pas que leurs caractères se démentent, ni qu'un fait soit en contradiction avec un autre fait.

Ici, il paraît que l'auteur, dans le feu de la composition, a complétement oublié l'ignorance et l'idolâtrie de son jeune sauvage, en lui faisant faire, par le missionnaire, tant de beaux discours auxquels il n'a dû rien entendre, et qu'il n'a pu trouver ni beaux ni vrais, s'il les a compris.

Mais il y a une autre invraisemblance non moins choquante, c'est de faire rapporter fidèlement par Chactas des discours qu'il a en-

tendus cinquante-trois ans auparavant, et qu'il n'a pas dû comprendre au moment où il les a entendus; car il est, certes, bien impossible de se souvenir, au bout de cinquante trois ans, d'un discours qu'on n'a pas compris lorsqu'il a été tenu.

On peut tenter d'écarter ces reproches d'invraisemblance, en disant que le sauvage qui raconte à soixante-treize ans ce qui lui est arrivé à vingt, peint les circonstances de la mort d'Atala, et rend les discours du missionnaire, d'après les idées et les connaissances qu'il a acquises depuis, « en conversant avec » tous les grands hommes du siècle de Louis XIV, » et en assistant aux tragédies de Racine et aux » oraisons funèbres de Bossuet. »

Mais d'abord cette excuse ne peut être employée par l'auteur, qui nous donne Chactas, à l'époque où il fait son récit, comme n'étant pas encore chrétien, et qui ne peut, par conséquent, lui faire dire qu'il a *vu* Dieu et *entendu la voix des anges*, etc.

En second lieu, même en supposant Chactas, à l'époque de son récit, très-bon chrétien et familiarisé avec la langue mystique des dévots, il est contre toute convenance, en lui faisant raconter la mort d'Atala, de le faire parler d'après des opinions qui n'étaient pas *alors* les

siennes, et de lui faire employer un langage qu'*alors* il ne pouvait pas entendre. Il ne peut et ne doit peindre ce spectacle qu'avec les couleurs sous lesquelles il l'a vu, lorsqu'il ignorait encore qu'*il y avait pour les vierges une couronne et un trône de candeur*, et qu'*elles seront les épouses de Jésus-Christ*, etc.

Il peut bien dire qu'il vit donner à Atala, par le prêtre, une hostie blanche comme la neige (quoique cette grande blancheur n'ait rien de pathétique); mais il ne peut pas dire « qu'il vit *alors* Dieu sortir des flancs de la » montagne, et la langue d'Atala s'avancer, » avec un profond respect, pour chercher le » Dieu, etc. »

Enfin on voit, par cet endroit, que l'auteur ne s'est pas donné la peine ou le temps de mettre dans son petit ouvrage l'ensemble si nécessaire à toute espèce de composition, et de pratiquer le précepte d'Horace : *Ponere totum.*

(P. 160.) « Le flambeau de la religion à la » main, le missionnaire semblait précéder » Atala dans la tombe, pour en montrer les » secrètes merveilles, et toute l'humble grotte » était remplie de la grandeur d'un trépas » chrétien. »

J'ai déjà remarqué que le sauvage idolâtre

ne peut ni entendre ni dire un mot de tout cela ; mais je demande ici ce que la tombe a de merveilleux : ce que la religion nous enseigne de l'autre vie est admirable sans doute ; mais ces merveilles ne sont pas dans la tombe.

On n'entend pas mieux, et le sauvage doit comprendre encore moins que nous, ce que c'est que *la grandeur d'un trépas chrétien.* On dirait fort bien, en style religieux, *la beauté d'une mort chrétienne*, mais jamais *sa grandeur.* Un chrétien mourant implore la miséricorde de Dieu, se résigne à sa volonté, espère les biens éternels : mais, dans tout cela, il n'y a rien de grand pour celui qui ne veut employer que les mots propres.

(P. 162.) Atala mourante demande pardon à Chactas des maux qu'elle lui a causés : « Je » vous ai, dit-elle, beaucoup tourmenté par » mon orgueil et mes caprices. »

L'auteur oublie là, et le caractère qu'il a donné à la jeune sauvage, et la peinture qu'il a faite de son dévouement à Chactas, et la vie qu'ils ont menée l'un et l'autre, et enfin la courte durée du temps qu'ils ont passé ensemble, et qui n'est que de 30 et quelques jours. Où ? quand ? comment ? à quelle occasion ? par quels moyens a-t-elle pu tourmenter Chactas *de son orgueil et de ses caprices ?* C'est là la

confession d'une coquette très - civilisée ; et quand la pauvre fille eût eu ces belles dispositions, elle n'a eu ni l'occasion, ni le temps de s'y livrer.

(P. 170.) « Pour te peindre aujourd'hui le » désespoir qui saisit mon cœur lorsqu'Atala » eut rendu le dernier soupir, il faudrait que » mes yeux fermés pussent se rouvrir au soleil » pour lui demander compte des pleurs qu'ils » versèrent à sa lumière. »

Ceci ne s'entend point. Comment Chactas pourra-t-il peindre mieux son désespoir, lorsqu'il *aura demandé compte au soleil* des larmes qu'il a versées avant qu'il fût aveugle ? Que ce compte lui soit rendu ou non, son désespoir sera toujours au-dessus de l'expression ; c'est ce qu'il veut dire, et ce qu'il pourrait dire plus simplement ou du moins plus intelligiblement.

(P. 176.) Le missionnaire et Chactas veillent auprès du corps d'Atala. « La lune prête son » pâle flambeau à cette veillée funèbre. Elle se » lève au milieu de la nuit, comme une blan- » che vestale qui vient pleurer sur le cercueil » d'une compagne. Elle répand dans les bois » ce grand secret de mélancolie, qu'elle aime » à raconter aux vieux chênes et aux rivages » antiques des mers. »

Les vestales viennent là fort mal à propos.

Ce n'est pas là le langage de la douleur ; ce ne peut être celui du personnage qu'on met en scène, et qui ne peut pas penser aux vestales, ni même à la lune, en peignant une situation aussi déchirante. C'est là de la prose poétique, qui montre l'auteur à découvert, et non un discours dramatique approprié au personnage.

Je demande aussi ce que c'est que *le grand secret de mélancolie* que la lune raconte aux chênes. Un homme de sens, en lisant cette phrase recherchée et contournée, en reçoit-il quelques idées nettes? Delille, Saint-Lambert, Le Mierre, Malfilâtre, ont fait de la nuit des descriptions pleines de charmes, qui nous font éprouver cette douce mélancolie qu'inspire et nourrit l'aspect de l'astre de la nuit, poursuivant son cours paisible sur un ciel pur; mais aucun n'a dit que cette mélancolie était un secret ; et si la lune raconte, comment est-ce un secret ? et comment le raconte-t-elle aux vieux chênes et aux antiques rivages des mers, plutôt qu'aux vallées profondes, aux montagnes et aux fleuves ?

Ibid. Chactas raconte que le missionnaire, veillant auprès du corps mort d'Atala, « plon-» geait de temps en temps un rameau fleuri » dans une onde consacrée, et puis secouant

» la branche humide, parfumait la nuit des » baumes du ciel. »

Quel langage dans la bouche d'un homme au désespoir ! Quelle recherche pour dire que le prêtre aspergeait d'eau bénite la chambre et le corps gisant ! il ne faut pas tenter d'agrandir, au moins par-delà de certaines mesures, de petits objets. Ces dénominations de *parfums et de baume du ciel* ne peuvent être données à un peu d'eau commune et salée, qui n'a ni baume ni parfum. On voit d'ailleurs combien cette forme est éloignée de *l'extrême simplicité* que l'auteur nous assure qu'il a recherchée dans le style. Enfin, comment Chactas, idolâtre à l'époque où l'événement qu'il raconte s'est passé, et même encore au moment où il le raconte, a-t-il pu ou peut-il voir, dans l'eau bénite, *les parfums du ciel?*

(P. 179.) Le missionnaire et Chactas enterrent Atala. « Je répandis, dit Chactas, la » terre antique sur un front de dix-huit prin- » temps. »

En écrivant de telles choses ou en les admirant, on ne se met pas assurément à la place de celui qu'on fait parler. Quelle froide antithèse que celle de *la terre antique*, avec *le front de dix-huit primtemps !* quelle recherche dans les expressions d'un homme désolé ! Je prie les

lecteurs de se figurer Chactas sanglottant ces paroles : *Je répandis la terre antique sur un front de dix-huit printemps.*

(P. 181.) « Croyez-moi, mon fils, dit le » missionnaire, les douleurs ne sont point éter- » nelles, parce que le cœur de l'homme est fini; » et c'est une de nos plus grandes misères, » que nous ne sommes pas même capables » d'être long-temps malheureux. »

Ce n'est là qu'un paradoxe qui ne soutient pas l'examen. Il est évident, au contraire, que l'être qui ne peut pas être long-temps malheureux, en est, par là même, moins misérable, puisque la durée de la souffrance est, sans doute, un des élémens qui se combinent avec son intensité pour composer le malheur.

Il est vrai, comme l'ont éprouvé tous ceux qui ont ressenti de grandes douleurs, qu'au moment où l'âme en est le plus cruellement navrée, la pensée qu'on lui présente ou qui se présente quelquefois d'elle-même, qu'on se consolera quelque jour de la perte d'une épouse adorée, d'un enfant chéri, d'un tendre ami, est très-douloureuse et contribue un moment à accroître nos regrets. Mais ce n'est là qu'une peine fugitive et une exagération de notre douleur même : la raison ne nous en montre pas moins, comme un bienfait de la nature, l'or-

ganisation de l'homme, qui le rend incapable de nourrir une douleur éternelle. C'est donc s'exprimer sans justesse et sans vérité, que de dire que nous sommes d'autant plus malheureux, que notre malheur ou le sentiment de notre malheur est moins durable : ce qui équivaut à dire que nous sommes d'autant plus malheureux que nous le sommes moins.

Je ne pousserai pas plus loin ces observations de détails, que j'aurais pu aisément grossir du double, et qui sont déjà trop nombreuses. Je finirai par quelques réflexions générales sur le fond du roman et sur le style de l'ouvrage.

Quant au fond, l'auteur en fait valoir l'extrême simplicité. Atala, dit-il, comme le Philoctète (sans doute celui de *Télémaque*), n'a que trois personnages.

J'observerai que le mérite de la simplicité du fond et du petit nombre de personnages, ne saurait être bien grand dans un ouvrage d'une aussi courte étendue qu'Atala. Conserver cette simplicité dans un roman de deux cents pages in-18, dont la moitié est en descriptions et en longs discours, ce n'est pas avoir vaincu une bien grande difficulté ; et la preuve en est dans la multitude d'ouvrages estimés où elle a été vaincue, tels que *Daphnis*, *Le Premier Navigateur* de Gessner, *Abel*, *La Chaumière indienne*,

Paul et *Virginie* de Saint-Pierre, *Zimeo* et l'*Abenakis* de Saint-Lambert, plusieurs des *Contes moraux* de Marmontel, etc., et ne pouvons-nous pas blâmer ici la facilité avec laquelle de nouveaux écrivains semblent oublier les productions les plus estimables de leurs devanciers, dans lesquelles ils ont appris à lire et à penser?

Les caractères appartiennent au fond: disons quelque chose de ceux d'Atala.

« L'auteur se flatte qu'on trouvera, dans » la femme qu'il a cherché à peindre, un » caractère assez nouveau, et que c'est une » chose qu'on n'a pas assez développée, que » les contrariétés du cœur humain, etc. »

Les contrariétés que l'auteur montre dans le cœur d'Atala, résultent de l'obstacle qu'un serment indiscret de virginité oppose à son union avec Chactas, et du combat de son amour avec sa religion. Dans tout le caractère d'Atala, il n'y a pas vestige d'aucune autre contrariété.

Or, ce combat de la religion et de l'amour est *une chose développée* dans un assez grand nombre d'ouvrages, pour qu'il soit étrange d'entendre dire que c'est un caractère *nouveau*. L'auteur peut-il oublier Héloïse et Zaïre, en qui ces combats sont décrits avec tant de vérité et un intérêt si touchant.

Il est aisé de s'apercevoir que le caractère du sauvage est incertain et n'a point d'unité. L'auteur nous dit lui-même qu'il l'a fait moitié sauvage et moitié civilisé, c'est-à-dire qu'il n'est ni l'un ni l'autre; il n'est non plus ni chrétien ni idolâtre : il n'est pas chrétien, puisqu'il croit encore à Areskoui et aux Manitous, et aux esprits du désert; et il n'est pas idolâtre, puisqu'il voit Dieu sortir des flancs de la montagne et qu'il ne doute point que, par la vertu des paroles du prêtre célébrant la messe sur le rocher, « le grand mystère ne soit accompli, et » que Dieu n'ait descendu sur toutes les forêts, » comme il l'a senti descendre dans son cœur. » Son caractère est donc *mêlé*, comme nous verrons tout-à-l'heure que l'est son style, ainsi que le dit l'auteur lui-même.

Enfin le caractère du missionnaire a des beautés; mais il a aussi de grands défauts, dont le principal est de parler sans cesse à ses jeunes sauvages un langage que l'un ne peut pas entendre, et qui est pour l'autre souvent déplacé et sans convenance. J'en donnerai encore deux exemples.

A la page 97, les jeunes sauvages sont abordés par le missionnaire, qui vient à leur secours et leur offre ses soins. Le jeune homme observe que la barbe et les cheveux du vieillard sont à

moitié brûlés par la foudre (accident qui n'a pas pu laisser le pauvre missionnaire en vie), et lui dit : *Quel cœur as-tu donc, toi qui n'as pas craint d'être frappé par la foudre?* Craindre, repart le missionnaire, lorsqu'il y a des hommes en péril et que je puis leur être utile ! je serais donc un bien indigne serviteur de Jésus-Christ? « Mais sais-tu, lui dit le sauvage, que » je ne suis pas chrétien? Jeune homme, lui ré- » pondit l'ermite, vous ai-je demandé votre reli- » gion? Jésus-Christ a-t-il dit : mon sang lavera » celui-ci et non celui-là? » Et là-dessus il fait à ce pauvre sauvage un sermon de la passion, où il lui parle de la croix et de la couronne d'épines; propos fort édifians, mais qui ne peuvent être pour le jeune homme que des mots auxquels il ne peut attacher aucune idée.

J'ai dit aussi que les discours du missionnaire à Atala sont souvent déplacés et sans convenance : c'est ce que nombre de traits rapportés ci-dessus prouvent suffisamment. Et quelle convenance y a-t-il à donner à une pauvre fille sauvage, mourante, et arrachée à l'objet de son amour, les malheurs des rois et des reines et ceux des sociétés civilisées de l'Europe, pour des motifs de consolation? On voit que de tels discours s'adressent, à l'insu de l'auteur, à des

habitans de Paris et du faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice.

Je passe au style : écoutons d'abord la théorie de l'auteur sur cet objet.

« Je ne dissimule point, dit-il, dans sa pré-» face, que j'ai cherché l'extrême simplicité de » style, la partie descriptive exceptée; encore » est-il vrai que, dans la description même, » il est une manière d'être à la fois pompeux et » simple; depuis long-temps, je ne lis plus » qu'*Homère* et la *Bible*. Heureux, si j'ai fondu, » dans les teintes du désert les couleurs de ces » deux grands modèles! »

« Chactas, continue-t-il, l'amant d'Atala, » est un sauvage né avec du génie et plus d'à » moitié civilisé, qui sait non-seulement les » langues vivantes, mais encore les langues » mortes de l'Europe; qui a vu la cour de » Louis XIV; qui a conversé avec tous les » grands hommes de ce siècle fameux; qui a » assisté aux fêtes de Versailles, aux tragédies » de Racine et aux oraisons funèbres de Bos-» suet, etc. Il doit donc s'exprimer dans un » style mêlé, convenable à la ligne sur laquelle » il marche entre la société et la nature. Cela » m'a donné de grands avantages, en le faisant » parler en sauvage dans la peinture des mœurs, » et en Européen dans le drame et la narration;

» sans cela, il eût fallu renoncer à l'ouvrage. » Si je m'étais toujours servi du style indien, » Atala eût été de l'hébreu pour le lecteur ».

Il y a une partie de cette théorie que je n'entends pas. Par exemple, je ne sais point qu'il y ait une manière d'être à la fois pompeux et simple, quoique je sache bien qu'il y a des occasions et des sujets où l'on peut être pompeux et se dispenser d'être simple; je n'entends pas mieux ce que c'est que marcher entre la société et la nature, etc.

Je ne comprends pas non plus ce que c'est que *fondre les couleurs d'*Homère *et de la* Bible *dans les teintes du désert:* c'est sans doute un hébraïsme, et je n'entends pas l'hébreu.

Mais ce que j'entends de cette théorie, il me semble que l'auteur lui-même ne le pratique pas; cette extrême simplicité de style qu'il a cherchée, ne se montre dans aucune partie de son ouvrage. Je puis renvoyer, pour appuyer ce jugement, aux nombreux exemples que j'ai cités, où l'affectation et la recherche apportent une telle obscurité, que la première critique qui s'offre à l'esprit, est le plus souvent cette question : *Qu'est-ce que cela signifie?*

L'auteur nous apprend que c'est pour avoir le droit de faire parler son sauvage en style mêlé, c'est-à-dire en style sauvage, dans la

peinture des mœurs, et en style européen, dans la narration, qu'il l'a fait aller à la cour de Louis XIV, et converser avec les grands hommes de ce siècle fameux.

Ce serait là, sans doute, un résultat bien petit du voyage du sauvage en Europe : car les belles connaissances qu'on lui donne ne sont d'ailleurs mises en œuvre en aucun endroit du roman, et sont ainsi du bien tout-à-fait perdu tant pour lui que pour nous.

Mais l'auteur n'a pas même pu raisonnablement, et sans blesser les lois du goût, tirer, de cette supposition, cet *avantage* prétendu, qu'il appelle grand, de faire parler son sauvage en style mêlé ; et voici pourquoi :

Tous les événemens du roman se passent lorsque Chactas n'a que vingt ans, et avant qu'il soit allé en Europe prendre des leçons de Bossuet et de Fénélon ; et comme il ne peut et ne doit les peindre que comme il les a vus, on ne voit pas à quoi a pu lui servir le voyage.

Quel avantage trouve-t-on d'ailleurs à faire parler un homme d'un style mêlé ? tout homme a son style et n'en a qu'un. Si un écrivain fait parler plusieurs personnages, il donnera à chacun son style ; Clarisse n'écrira pas du même style que miss Howe, ni le colonel Morden

comme Lovelace; mais chacun d'eux aura constamment le même style.

N'y a-t-il pas aussi un contre-sens à donner à un sauvage revenu dans ses forêts, après avoir vu l'Europe, un style mêlé? L'auteur qui, dans le drame, doit toujours demeurer caché, peut-il se démasquer mieux qu'en employant alternativement deux styles différens, si tant est qu'il en puisse venir à bout?

Je dis *si tant est*, car l'auteur n'exécute point le projet qu'il annonce, de faire parler à Chactas le style sauvage dans la peinture des mœurs, et le style européen dans la narration. On voit sans cesse les expressions, les images de la langue sauvage employées non-seulement dans le récit proprement dit, mais dans les descriptions qui appartiennent aussi à la narration, et non à la peinture des mœurs. Aussi pouvons-nous dire à l'auteur qu'il est tombé dans l'inconvénient qu'il avait craint, et que son langage indien et sauvage est souvent de l'hébreu pour ses lecteurs : témoin les exemples nombreux que nous avons cités et auxquels nous ajouterons ceux que nous fournit la page 84 dans la description d'un orage.

« La *lune* de feu, dit Chactas, avait commencé son cours. *Les voix de la solitude s'éteignirent*, les forêts muettes demeurèrent dans

un calme universel, et les roulemens du tonnerre en firent sortir *des bruits sublimes;* le sol humide *murmurait* autour de nous ; des colonnes de fumée *assiégent* les nues, qui *dégorgent* leurs foudres dans le vaste embrasement ; et les *clameurs* des fleuves, les cris des fantômes, les sifflemens des tonnerres, tous ces bruits multipliés par *les échos du ciel* et des montagnes, *assourdissent* le désert.

C'est là sans doute, une narration ou description, ce n'est pas une peinture de mœurs; et je demande, au nom du goût et de la raison, si c'est là du style européen ; et qui jamais, en Europe, parmi nos bons écrivains, a parlé cet inintelligible langage ? Certes, Chactas n'a pu l'apprendre ni de Bossuet ni de Fénélon, et il n'était pas nécessaire de le mettre à leur école, s'il devait en profiter si peu.

Je confirmerai l'observation précédente, en faisant remarquer combien l'auteur a prodigué indistinctement, dans tout le cours de son ouvrage, les expressions que nos novateurs appellent *bibliques*, *homériques*, *ossianiques*, et qui ne sont souvent chez eux, que bizarres et sauvages, quoiqu'ils croient y trouver de grandes sources de beautés.

Chactas appelle le missionnaire :

L'ancien des hommes,

L'homme des anciens jours,
Le vieux génie de la montagne,
L'ermite des rochers,
L'homme du rocher,
Le chef de la prière.

Le jeune sauvage est appelé par sa compagne :

L'enfant des hommes,
L'homme du désert.

Atala,

La fille de l'exil,
La fille du désert,
La fille du pays des Palmiers.
Les sauvages,
Les enfans des cabanes.
L'incendie,
Une chevelure de flammes.

Le bruit que fait le Mississipi dans son cours rapide,

La grande voix du fleuve,
Les clameurs du fleuve.

Un conteur agréable, parmi les sauvages, a mis dans son récit :

La fleur du désert et la grâce de la cabane.

Partout abondent des expressions étranges ; *des cadavres de pins et de chênes ;* des savanes qui *se déroulent* à perte de vue ; le *murmure d'un vêtement*, pour le bruit que fait un vête-

ment en traînant sur l'herbe; les larmes d'Atala qui *font le bruit des grandes eaux en tombant dans la fontaine;* la lumière de la lune *flottant sur la cime indéterminée des forêts;* le désert qui *déroule*, devant les fugitifs, *ses solitudes démesurées;* des cabanes *suspendues au front* de la montagne; la patrie *absente* pour signifier la patrie dont Atala s'est éloignée; des *bruits sublimes* sortant des forêts; *les cicatrices des passions étouffées* par les vertus, etc.

J'avoue que je ne vois pas ce que ces formes ont de si admirable et de si sublime, qu'il faille se féliciter de les avoir imaginées, et s'extasier en les trouvant dans un ouvrage moderne. La plupart de ces expressions accusent la pauvreté des langues qui les ont employées les premières, et qui ont eu recours à la réunion de deux substantifs, faute d'avoir des adjectifs propres à exprimer les qualités du sujet, ou même à le distinguer dans son espèce.

Que signifie la fille du désert? Si elle était seule dans tout le désert, cette dénomination l'indiquerait sans équivoque; mais il y en a des milliers d'autres, dont chacune a autant de droit qu'elle de s'appeler la fille du désert.

Je dis la même chose de *la fille de l'exil*, et de *la fille du pays des palmiers*, et des *enfans des cabanes*, et de *l'homme du désert*. Non-

seulement ces formes ne me paraissent pas belles ; mais elles sont pour moi à peu près inintelligibles. Si d'autres lecteurs en sont ravis, je les félicite d'avoir du plaisir et de l'admiration plus facilement que moi, et je leur pardonne de s'écrier en me plaignant :

Les délicats sont malheureux,
Rien ne saurait les satisfaire.

Mais qu'on aime ce genre plus ou moins, il ne faut pas dire qu'il est simple, puisque toutes ces expressions sont fort recherchées. La prétention de l'auteur est pourtant *une extrême* simplicité dans le style, aussi bien que dans le fond.

On nous dit : ah ! c'est un homme qui sent vivement et profondément, et qui ne peut pas compasser tous les traits de son tableau ; qui est emporté par sa sensibilité au-delà des limites des expressions communes, et que les âmes sensibles devinent et entendent sans le froid intermédiaire d'un style pur et précis.

Tout cela, charlatanerie pure, mauvaise excuse du style emphatique, recherché et obscur. L'auteur sent vivement : tant mieux pour lui ; mais il s'agit de moi, et il s'est chargé de me faire sentir ce qu'il sent lui-même ; c'est son affaire. Je ne suis pas obligé de faire sa

besogne et de me battre les flancs, et de trouver dans mon imagination et la mobilité de mon âme, les sentimens qu'il n'exprime pas clairement : son style, ses expressions doivent me les transmettre ; et, s'il n'en vient pas à bout, quand même j'arriverais au but tout seul, il aura manqué le sien.

Dans la vérité, c'est un mauvais modèle à prendre que ces harangues de sauvage, où étincellent quelquefois des beautés neuves et naturelles, mais dont le fond n'est, le plus souvent, qu'un galimatias vide de sens, et qu'on ne peut regarder que comme le bégaiement de l'enfance. Les jeunes gens sont sujets à prendre cela pour de l'éloquence et du sublime. C'est une erreur qui a des suites fâcheuses, parce qu'elle leur cache les difficultés de l'art d'écrire. Quel est le mot qui rend l'idée avec le plus de vérité? et, si on veut peindre l'objet, quel est celui qui en présente l'image la plus distincte et la plus vive? quel est le pouvoir d'un mot mis à sa place? Voilà ce qu'il faut étudier toute sa vie, et ce qu'on n'apprend point, et surtout ce qu'on n'exécute point avec du style et des formes bibliques, ossianiques, sauvages, etc.

Il me reste à m'excuser auprès des admirateurs d'*Atala* et de l'auteur lui-même, de la

sévérité avec laquelle je l'ai critiqué ; car je conviens que ma critique est sévère. Mais il se plaint lui-même de la décadence du goût; il dit que tout est perverti en littérature. (Préf. pag. xiij.) Eh bien, c'est pour retarder les progrès du mal, que j'ai pris la plume; je proteste n'avoir aucun autre motif.

Je souscris volontiers aux éloges que donne à *Atala* M. de Fontanes qui y trouve l'empreinte d'un talent original, la profondeur et le charme des sentimens, la naïveté des mœurs, l'élévation des pensées et la beauté de la morale. (*Mercure*, n°. xx.)

Mais je n'en crois que plus nécessaire de relever les défauts d'un ouvrage que les éloges qu'on en fait présentent comme un modèle à sadmiration de nos jeunes écrivains, qui peuvent être tentés d'en imiter les défauts mêmes; car, si cette foule d'auteurs qui n'auront ni l'originalité, ni la profondeur, ni la naïveté, ni l'élévation qu'on trouve dans *Atala*, peut s'abandonner impunément aux excès du style figuré, négliger la justesse, la clarté, la vérité, le naturel, l'ensemble des parties, etc.; je demande ce que deviendront le goût et la langue, et la littérature française? Et l'on voit bien que, pour opposer une digue à ce débordement, il faut s'en prendre à un ouvrage qui ait

quelque mérite; car, qui aurait le courage de critiquer tant de chétives productions qui naissent et meurent ignorées, et dont la critique partagerait le sort?

Je prévois cependant que les amis de l'auteur d'Atala et lui-même diront peut-être que je suis un de ces philosophes qui ne gardent point de mesures envers lui, *parce qu'ils se figurent que, dans son grand ouvrage, le Génie du christianisme ou les Beautés poétiques et morales du christianisme, il dira beaucoup de mal de la révolution et des philosophes.* (Voyez la Préface.)

Je ne prends point fait et cause pour les philosophes qui pourront entrer en guerre avec l'auteur du *Génie du christianisme*. Quand son ouvrage aura paru, le public jugera si la révolution et les philosophes y sont traités avec justice.

Mais je ne vois pas trop, au moins sur le titre de l'ouvrage, pourquoi les philosophes, en entendant ce mot au sens défavorable auquel il paraît l'employer, l'attaqueront, et ne garderont pas de mesures avec lui.

Il a pour objet de développer les beautés poétiques et morales du christianisme. Quant aux beautés poétiques, il me semble qu'il ne doit pas trouver ces philosophes en son che-

min. Ce n'est pas de beauté poétique, mais de vérité qu'il s'agit entre ces philosophes et les hommes religieux (puisqu'il est convenu que ces deux classes d'hommes sont en opposition). Diderot s'extasiait à la vue d'un capucin, et s'écriait : la belle chose que cette barbe et ce vêtement, et croyait aux beautés poétiques du christianisme, en le regardant comme une belle fiction.

Quant à moi, je crois, comme l'auteur, aux beautés poétiques de la religion chrétienne, sans penser qu'à cet égard elle ait autant d'avantages que la religion païenne. Mais ce que je crois, et ce qui est beaucoup plus important, c'est que ses beautés morales l'emportent incontestablemeut sur celles de toutes les autres religions.

Que l'auteur d'*Atala* traite ce sujet avec le talent dont il est doué, et plus de sagesse et de simplicité dans le style qu'il n'en a mis dans son roman ; qu'il peigne avec éloquence le mal qu'ont fait à la nation, et par là même au genre humain, les tyrans insensés qui ont détruit, dans l'esprit du peuple, tous les sentimens religieux, base antique de sa morale ; qu'il poursuive de son indignation l'insolence de quelques misérables qui, magistrats du peuple, ont osé dire à ne nation de trente mil-

lions d'hommes : Vous avez des opinions religieuses et un culte, vous abandonnerez ce culte et cette religion ; nous profanerons vos autels, nous renverserons vos temples, nous égorgerons vos prêtres ; et qui ont mis, presque sans osbtacle, à exécution ces horribles projets ; qu'il exécute ce plan, et j'applaudirai à ses efforts avec autant d'intérêt et de chaleur qu'en pourra montrer aucun admirateur d'*Atala*.

Telle est ma profession de foi, qui doit, je pense, détourner l'auteur de me compter au nombre des philosophes qui écriront contre lui par esprit de parti, et qui ne garderont avec lui aucune mesure. Je ne crois pas avoir passé celles qu'une critique honnête permet. C'est pour les intérêts du goût que j'ai relevé les fautes que j'ai cru apercevoir dans son ouvrage, et pour en garantir, s'il est possible, et lui-même à l'avenir, et ceux qui seraient tentés de l'imiter dans ses défauts, sans avoir le talent qui les fait pardonner.

OBSERVATIONS

Sur un article du Mercure, extrait de l'ouvrage de M. de Châteaubriant, intitulé: GÉNIE DU CHRISTIANISME.

L'AUTEUR du *Génie du christianisme* a publié, dans le Mercure du 16 messidor an IX, des observations sur l'Angleterre et les Anglais, parmi lesquelles il en est un grand nombre qui nous semblent manquer d'exactitude, et n'être pas écrites avec assez de correction. Comme ces observations sont cependant louées dans les journaux et dans les sociétés, en relevant les fautes de l'auteur, nous ne ferons que veiller aux intérêts de la vérité et à ceux du bon goût. Nous ne ferons porter nos remarques que sur un petit nombre de passages parmi ceux que nous pourrions critiquer.

Nous diviserons nos réflexions en deux parties. La première portera sur ce que l'auteur de l'article dit de l'Angleterre et des mœurs anglaises en général. La seconde aura pour objet les paradoxes qu'il débite sur leur littérature et en particulier sur les jugemens qu'il prétend qu'ils portent de leurs principaux écrivains.

« En Angleterre, dit-il, on hait un homme » pour un vice, pour une offense. En France, » un pareil motif n'est pas nécessaire.... Un » succès suffit. Cette haine, qui se forme de » mille détails honteux, n'est pas moins impla- » cable que celle qui naît d'une plus noble cause; » elle est d'une basse origine, elle sent cette » bassesse, et cela la rend furieuse, etc. »

Je vois là deux injustices de l'auteur de l'article; l'une envers la nation française, l'autre envers la nation des critiques: et comme je fais partie de l'une et de l'autre, je les défendrai toutes deux.

La nation anglaise est une grande nation; mais je trouve que le jugement que l'auteur porte de la nôtre, par comparaison avec celle qu'il loue, est injuste et faux.

En France, comme en Angleterre, on hait les hommes pour leurs vices et les injures qu'on en reçoit; et en Angleterre, comme en France, on critique les fautes de style, et l'emphase, et la mauvaise logique, sans haine pour l'écrivain affecté et le mauvais raisonneur. En cela, les nations arrivées au même degré de civilisation en Europe, se ressemblent trop pour fournir matière à l'opposition et aux contrastes que veut voir l'auteur entre nous et les Anglais.

Cette satire du caractère français semble

avoir été dictée par le chagrin que peut avoir éprouvé l'auteur d'*Atala*, de quelques critiques qu'il a essuyées à l'occasion de ce petit roman; et si cette conjecture, assez vraisemblable, était fondée, il faudrait plaindre l'auteur de l'extrême sensibilité qu'il montre à la critique exercée envers lui, qui nous a paru généralement indulgente et accompagnée d'assez d'éloges, pour la faire pardonner.

Mais ne pouvons-nous pas représenter à l'auteur que, même depuis le succès d'*Atala*, on a loué dans différens journaux plusieurs de ses productions, comme dans le Mercure du 1^er^. prairial, les observations sur les mœurs des oiseaux, fragment du grand ouvrage annoncé sous le titre de *Beautés poétiques et morales du christianisme*, et données comme tirées d'un ouvrage d'histoire naturelle?

Ses observations sur l'Angleterre ayant paru dans le Mercure du 16 messidor, dès le lendemain on a lu dans le Publiciste de grands éloges de ce petit article. Il faut convenir qu'un homme de lettres accueilli ainsi peut se louer des dispositions favorables du public pour lui, dès l'entrée de la carrière, et que ce n'est pas à lui qu'il convient de dire qu'on *hait en France pour un succès*, et en Angleterre, seulement pour de bonnes raisons.

J'en viens à ces pauvres critiques, que l'auteur d'*Atala* traite si rudement.

On n'entend pas du premier coup ce que c'est *qu'une haine formée de détails honteux.* On entrevoit cependant que cela signifie que les critiques d'*Atala* ont été poussés à censurer ce petit ouvrage par des motifs honteux, ce qui serait en effet, si le succès d'*Atala* avait été le motif de leur critique.

Mais personne d'équitable ne s'en rapportera à un auteur critiqué pour juger du motif qui a conduit ses censeurs.

Lorsqu'une critique est juste, les motifs qui l'ont dictée sont communément l'amour des lettres et celui de la vérité ; et personne alors n'est en droit d'en supposer d'autres.

Voir dans une critique grammaticale, logique, littéraire, la *bassesse* et la *fureur*, c'est un égarement de l'amour-propre.

Mais quelle est donc la triste situation de notre littérature, si on ne peut pas remarquer, dans le coup d'essai d'un jeune homme, des défauts de style, des termes hasardés, de l'enflure et de l'emphase, de l'incohérence et de mauvais raisonnemens (en rendant d'ailleurs justice au talent naissant quoiqu'encore imparfait), sans être taxé de haine, de motifs honteux, de bassesse, de fureur!

Ne pourra-t-on pas dire au moins que celui qui caractérise ainsi des observations critiques, qui ne sont mêlées d'aucune injure, a encore besoin d'apprendre à proportionner les mots aux choses, ce qui est aussi nécessaire que de faire accorder l'adjectif avec le substantif?

Ce n'est pas seulement de la part des auteurs que les critiques ont à se plaindre de cette injustice. Il y a une classe de lecteurs qui épousent la cause des auteurs critiqués, avec une chaleur très-nuisible aux intérêts du goût; et l'auteur d'*Atala* paraît s'être attaché un grand nombre de défenseurs de ce genre.

J'ai vu la colère et l'indignation de quelques femmes spirituelles et sensibles, contre les téméraires qui n'ont pas fléchi le genou, comme elles, devant leur écrivain favori.

J'oserai leur dire qu'en cela elles font trop d'usage de leur sensibilité, en même temps qu'elles ne se servent pas assez de leur esprit. Mais ce qui me frappe davantage, c'est qu'elles ne consultent point du tout leur intérêt.

Si quelques pages attachantes et quelques descriptions agréables dans un petit roman, doivent faire passer par-dessus des fautes graves de style et faire pardonner le défaut de netteté dans les images, de vraisemblance dans les situations,

d'ensemble dans le plan, etc., nous verrons bientôt se multiplier et s'accroître tous ces défauts.

C'est de la négligence qu'on peut dire bien justement avec La Fontaine :

« Laissez-lui prendre un pied chez vous,
» Elle en aura bientôt pris quatre. »

Elle est si commode aux auteurs que, si on peut obtenir le suffrage des lecteurs avec des productions négligées, on ne leur donnera bientôt, pour amuser leurs loisirs, que des romans bien touchans et bien mal conduits, de petits vers faciles dépourvus d'idées, des tragédies bien boursouflées et bien vides, enfin *des ouvrages vantés qui n'auront ni pieds ni tête.*

La critique, et une critique sevère peut seule nous sauver de ce danger.

« M. de Voltaire, continue M. de Châteaubriant, qui avait besoin d'un parfait philosophe, le plaça parmi les quakers sur les bords de la Tamise. Les tavernes de la Grande-Bretagne devinrent le séjour des esprits forts, de la vraie liberté, quoiqu'il soit bien connu que le pays du monde où l'on parle le moins de religion, où on la respecte le plus, où l'on agite le moins de ces questions oiseuses qui troublent les empires, soit (il fallait dire *est*) l'Angleterre. »

L'auteur donne là à entendre que les esprits forts, c'est-à-dire, les incrédules et les politiques occupés *des questions qui troublent les empires*, sont des créations de l'imagination de Voltaire, plaçant ces deux genres de phénomènes sur les bords de la Tamise contre la vérité des faits. Cependant Voltaire en cela n'a rien dit que de vrai. C'est la vérité qu'au commencement du siècle qui vient de finir, il s'est élevé en Angleterre un grand nombre d'écrivains qui ont attaqué la religion chrétienne sans ménagement. Les *Lettres philosophiques* de Voltaire auxquelles l'auteur fait allusion ici, sont de 1735, et depuis long-temps on avait les écrits de Wolston, de Findal, de Collins, de Toland. Hume, Gibbon, Pierre Anet et beaucoup d'autres, ont écrit avec la même liberté. Quoiqu'on ne parlè plus aujourd'hui de religion en Angleterre, ou quoiqu'on en parlât beaucoup moins même à cette époque, qu'on n'en a parlé depuis parmi nous, cela n'empêche pas qu'il n'y eût dès lors des esprits forts sur les bords de la Tamise.

Quant aux questions de politique intérieure, il n'est pas vrai qu'on ne les agite pas en Angleterre encore aujourd'hui; témoin l'opposition et les ouvrages nombreux relatifs à la réforme parlementaire et une foule d'écrits poli-

tiques; mais, quand ces discussions seraient tout-à-fait passées de mode en Angleterre ainsi que celles qui ont pour objet la religion, il ne s'en suivrait point du tout que M. de Voltaire se soit trompé en plaçant à Londres, au commencement du siècle, ses quakers et ses esprits forts et des politiques se disant promoteurs de la liberté, puisqu'il y en avait à cette époque. Le raisonnement que renferme ou suppose la phrase de l'auteur, n'est donc qu'un paralogisme.

« Il semble qu'on doit chercher le secret » des mœurs des Anglais dans l'origine de ce » peuple qui, mélange du sang français et du » sang allemand, forme la nuance entre ces » deux nations. »

Il est fort à craindre qu'on ne découvre pas ce secret en le chèrchant par le procédé de l'auteur. Les mœurs d'une nation au dix-neuvième siècle peuvent bien tenir par quelque côté à son ancienne origine et aux caractères des peuples auxquels elle s'est mêlée; mais la teinte qu'elles en peuvent recevoir est bien faible en comparaison de beaucoup d'autres causes bien plus puissantes. La religion, la forme du gouvernement, le climat, les progrès des sciences et des arts, et en particulier ceux de la navigation, les relations plus ou moins

faciles avec les nations étrangères ; les guerres étrangères et civiles, plus ou moins longues, plus ou moins cruelles ; les conquêtes, les révolutions, etc., sont autant d'élémens des mœurs nationales dont l'énumération seule prouve combien est futile et peu philosophique le projet de trouver le secret des mœurs anglaises *dans le mélange du sang français et du sang allemand* ; explication qui, pour le dire en passant, est d'un matérialiste, et par là en contradiction avec les sentimens religieux que professe l'auteur.

« C'est une chose remarquable que ce peuple, » qui paraît si pesant, a dans ses meubles, ses » vêtemens, ses manufactures, une élégance » qui nous manque. On dirait que l'anglais » met dans le travail des mains la délicatesse » que nous mettons dans celui de l'esprit. »

J'observerai ici, et tout le reste de cet article en sera la preuve, combien cette fantaisie de comparer les nations égare facilement. On veut avoir des oppositions, des contrastes, et on en met entre les choses les moins opposées ; on en imagine là où il n'y en a point.

Il y a en France beaucoup de genres de travaux des arts où brille autant d'élégance et de délicatesse que dans les ouvrages anglais les plus soignés ; c'est ce qu'on peut dire avec

vérité de nos belles étoffes et de nos beaux draps, de nos ouvrages d'or et d'argent, de notre bijouterie, de nos broderies, de nos meubles de toute sorte, de nos édifices publics et particuliers, de nos spectacles et tout ce qui y tient, des parures des nos femmes, etc.

D'un autre côté, l'auteur voudrait-il bien nous dire quel genre d'élégance et de délicatesse manque aux écrits ingénieux de Swift, d'Addisson, de Richardson, de Fielding, de Blair, et à ceux de Milton, de Pope, de Gray, de Thompson, de Prior, etc.?

Les Anglais mettent donc, dans leurs ouvrages d'esprit, l'élégance et la délicatesse, comme dans le travail des mains, et nous-mêmes nous donnons ce mérite à nos ouvrages des mains comme à nos productions de l'esprit. Le contraste que veut établir l'auteur entre les deux peuples, et à cet égard, est donc une chimère.

J'avoue aussi que je ne conçois pas comment l'auteur a pu se laisser aller à écrire de cette nation si ingénieuse et si active, *ce peuple qui paroît si pesant.*

Comment ce peuple a-t-il pu paraître pesant à celui qui a eu sous les yeux la Tamise couverte de vaisseaux dans un espace de deux lieues, l'activité prodigieuse d'un commerce

qui embrasse les quatre parties du monde, tous les genrés d'industrie en mouvement, l'esprit d'invention enfantant tous les jours de nouvelles merveilles, une agriculture portée à une plus grande perfection que dans la plupart des contrées les plus riches, un pays sillonné de chemins et de canaux qui rendent facile la communication entre toutes ses parties, des routes couvertes de chevaux et de voitures, et d'une multitude immense en mouvement pour ses affaires ou ses plaisirs, ses vaisseaux parcourant les mers par milliers, l'Europe et l'Asie et l'Amérique inondées des produits de ses manufactures, etc.

Celui à qui un tel peuple paraît pesant devrait bien nous dire ce qu'il entend par une nation active, et nous en indiquer une qui l'emporte à cet égard sur la nation anglaise, puisqu'après tout, une si grande activité est véritablement incompatible avec la pesanteur même apparente.

Je dis *même apparente*, pour prévenir une apologie de l'auteur, qui consisterait à dire que le peuple anglais paraît lourd sans l'être ; mais cette excuse ne vaut rien, parce que l'activité prodigieuse du peuple anglais frappe les yeux dans la capitale et dans toutes les villes de com-

merce, de manière à écarter bien loin tout ce que l'auteur a pu appeler l'air lourd.

Je passe au tableau loué par le rédacteur du Publiciste, *des petites Anglaises* allant à l'école dès leur plus tendre jeunesse, que l'auteur oppose à nos petites Françaises « coiffées à l'huile » antique, regardant avec effronterie, fredon- » nant des airs d'amour, et prenant des leçons » de déclamation. »

Dans une des critiques d'*Atala*, on a reproché à l'auteur des incohérences et des vices de raisonnement. Ce défaut se trouve ici bien marqué.

En opposant de jeunes Anglaises aux jeunes Françaises, pour donner l'avantage à celles-là sur celles-ci, il fallait prendre les unes et les autres à la même époque de leur âge et de leur éducation. Or, les petites Anglaises allant à l'école avec une corbeille passée au bras, des fruits et un livre, ne sont pas du même âge que les Françaises coiffées à l'huile antique, fredonnant des airs d'amour, répétant des leçons de déclamation, et regardant avec effronterie. Si les premières ont conservé leur pudeur et leur innocence, termes très-mal choisis pour un âge à qui ces sentimens sont encore étrangers et où elles ne peuvent connaître que la timidité et la modestie, ce n'est pas en elles un grand

mérite. Si on suppose les Françaises au même âge, on trouvera aussi qu'elles ne fredonnent pas encore des airs d'amour, et qu'elles ne regardent pas avec effronterie.

Enfin, si l'on prend des Anglaises et des Françaises à l'âge où l'innocence et la pudeur sont vraiment le parfum de la fleur, je crois en effet que généralement parlant, les premières montrent plus de modestie et de réserve, et ont un air de pudeur et d'innocence qui relève leurs charmes, et qu'à cet égard elles l'emportent sur les Françaises ; mais je ne conviens pas pour cela que parmi nous les jeunes personnes appartenant à d'honnêtes familles, même dans ce qu'on appelait la bourgeoisie, et qui sont de cette même classe de la société que l'auteur a observée, fredonnent des airs d'amour et regardent avec effronterie, et manquent d'innocence et de pudeur ; et, si elles se coiffent à l'huile antique et relèvent la queue de leur robe, il n'y a pas là de quoi exciter l'indignation des Catons de nos jours, écrivant des sermons et des romans, et des sermons dans leurs romans.

J'entends d'ici des lecteurs qui croiront repousser ma critique en me disant : Quoi ! vous ne trouvez pas charmant le mot qui termine cette jolie description : *J'ai regretté la gaucherie et la pudeur des petites Anglaises. Un*

enfant sans innocence est une fleur sans parfum.

Oui, le rapprochement est ingénieux, l'image agréable, et l'expression heureuse; mais tout cela est employé hors de propos, parce que les enfans, au sens propre de ce mot, ne peuvent pas n'avoir pas leur innocence, et n'ont point de mérite à l'avoir, parce qu'il est ridicule de louer l'innocence d'un enfant, et parce qu'il fallait, pour exprimer avec justesse la pensée de l'auteur, dire: *Une jeune fille sans innocence est une fleur sans parfum.*

Je passe aux jugemens littéraires que M. Châteaubriant prête aux Anglais, et qui l'ont, dit-il, fort étonné, parce qu'ils sont en contradiction directe avec nos opinions reçues.

On va voir qu'en effet les opinions qu'il attribue aux Anglais sur leurs meilleurs écrivains, ont de quoi étonner ceux qui connaissent cette nation.

« Richardson, dit-il, est peu lu. On lui re» proche d'insupportables longueurs et de la » bassesse de style. »

J'observerai qu'on ne lit pas habituellement, constamment, ni même deux fois un roman, au moins à parler généralement; et s'il est vrai qu'il y a peu d'Anglais qui n'aient lu Paméla, Clarisse et Grandisson, fait qui ne sera pas douteux pour tout homme qui a passé trois mois

en Angleterre, il faut convenir que Richardson est lu autant que peut l'être un roman, et qu'on ne peut pas dire avec quelque propriété d'expression, qu'il est peu lu.

Il est encore plus étrange d'entendre dire que les Anglais reprochent à Richardson *de la bassesse de style*. Dans les comparaisons que j'ai souvent entendu faire de Fielding et de Richardson, j'ai bien vu des Anglais donnant la préférence au premier, non-seulement quant à l'originalité et l'*humeur* du fond, et pour la connaissance de l'homme, mais encore pour le style, en quoi cependant leur opinion était contestée ; mais je n'ai jamais ouï ce reproche de bassesse, fait à l'auteur de Clarisse. La bassesse est d'ailleurs un défaut assez choquant pour être saisi, même par des étrangers médiocrement versés dans la langue anglaise ; et j'avoue que je n'ai jamais rien vu de semblable dans les écrits de Richardson, et que je ne crois pas qu'on pût y en trouver un seul exemple. L'auteur des observations, en attribuant cette manière de penser aux Anglais en général, n'a certainement pas réfléchi sur ce qu'il avançait.

Il continue. Selon lui, l'opinion des Anglais « est que Hume et Gibbon ont perdu le génie » de la langue anglaise en remplissant leurs

» écrits d'une foule de gallicismes, et on accuse » le premier d'être lourd et immoral. »

Il est vrai que ces écrivains, ainsi que les Écossais, ont adopté beaucoup de choses de la marche de notre langue, et il est difficile de croire qu'en cela ils aient vraiment nui à la langue anglaise, ces innovations tendant communément à mettre dans les idées et dans le style plus d'ordre et de clarté. Mais j'ai connu beaucoup d'Anglais très-éclairés et très-instruits, qui n'en regardaient pas moins Hume, non-seulement comme un excellent historien, mais comme un très-bon écrivain.

Personne d'un esprit droit et d'un jugement sain ne peut regarder Hume comme un écrivain lourd, Hume qui resserre les faits autant qu'il est possible lorsqu'on ne veut pas les dénaturer; Hume qui anime l'histoire par des réflexions philosophiques si profondes et si justes; qui trace d'une main si habile les caractères de chaque prince, de chaque siècle et les causes de tous les grands événemens; Hume, dis-je, ne peut pas être regardé comme un écrivain lourd par aucun homme qui l'aura lu et aura entendu ce qu'il disait. D'où je conclus qu'il est impossible qu'on le juge en Angleterre, comme l'auteur des observations prétend qu'il est jugé.

Quant à Gibbon, comme il est en effet long et diffus, se livrant à des détails quelquefois fatigans, l'auteur n'a pas dû s'étonner de le voir juger ainsi, puisque nous en avons à peu près la même opinion.

Pour l'immoralité reprochée à ces deux auteurs, des hommes religieux ont pu juger ainsi des écrivains qui ont montré peu de respect pour le christianisme, et jeté dans leurs écrits beaucoup d'opinions libres, sur lesquelles on ne prétend pas les justifier; mais, en cela même, ils ont été injustes envers les deux historiens; car l'opinion de ces critiques n'est fondée que sur ce qu'ils confondent l'irréligion et l'immoralité.

« Pope ne passe que pour un versificateur » exact et élégant; Johnson prétend que son » *Essai sur l'homme*, n'est qu'un recueil de » lieux communs, mis en beaux vers. »

Cette façon de parler, *Pope ne passe*..... présente l'opinion de Johnson sur Pope, comme générale en Angleterre, et l'on peut dire que cette assertion est d'une fausseté choquante pour tout homme qui a mis le pied en Angleterre, et qui a conversé avec des Anglais même les plus médiocrement instruits.

Que Johnson ait jugé ainsi Pope, ce n'est pas une raison suffisante pour dire que les An-

glais le voient de la même manière. C'est comme si l'on donnait, comme une opinion reçue en France, l'extravagance de Mercier, écrivant que *Racine n'est qu'un versificateur, et Newton un charlatan*, à la différence près qu'il faut faire entre Johnson, homme d'un très-grand savoir, et un écrivailleur à qui les sciences et le bon goût sont également étrangers.

Mais quelle autorité d'ailleurs que celle de Johnson, pour l'opposer à celle de Swift, d'Addisson, de Prior, de Bolingbroke, de Chesterfield, de Buckingham, de Parnell, de Littelton, etc., ces admirateurs passionnés de Pope, qui l'appellent *Great Bard*, *immortel Bard*; et comment croire qu'une nation dont les plus célèbres écrivains ont professé cette estime pour Pope, en est aujourd'hui à le regarder comme n'ayant d'autre mérite que celui d'avoir mis en vers des lieux communs !

Voici quelque chose de plus inattendu : « le » *Spectateur*, nous dit l'auteur, est presque » oublié en Angleterre. »

On peut demander en quel endroit de l'Angleterre a vécu l'homme qui a observé ainsi. Les éditions du *Spectateur* sont plus nombreuses en Angleterre que celles du *Télémaque* et de La Bruyère chez nous, parce qu'il n'y a

point de bibliothéque où cet ouvrage ne se trouve; et il y a en Angleterre infiniment plus de bibliothéques et de livres qu'il n'y en a en France. On en voit dans toutes les villes, dans les provinces les plus éloignées de la capitale, dans toutes les maisons de campagne et jusque dans les auberges, parce qu'en général la nation anglaise, dans les classes inférieures, est bien plus instruite que la nôtre.

Nous ne croirons donc point, sur la parole du voyageur français, que le *Spectateur* soit oublié en Angleterre.

L'auteur, poursuivant ses découvertes, nous apprend qu'en Angleterre, « on entend rare- » ment parler de Locke, qui est regardé comme » un assez faible idéologue. »

C'est, il faut le dire, une chose assez bizarre d'énoncer l'opinion des Anglais sur Locke, par un mot français de nouvelle création, fort peu entendu même chez nous, et que les Anglais ne connaissent point. L'auteur aurait dû nous dire quelle est l'expression anglaise par laquelle on lui a fait entendre que Locke *est un faible idéologue*.

Il entend sans doute par là que les Anglais ne regardent pas l'ouvrage de Locke *sur l'entendement*, comme un bon ouvrage ; mais qu'il nous dise donc quels sont les habiles gens

qui en jugent ainsi ; et qu'il nous prouve aussi que c'est le plus grand nombre des *idéologues* anglais qui croyent que *Locke est un faible idéologue.*

Je sais que Locke a eu des contradicteurs, même dans ces derniers temps. J'ai sous les yeux un ouvrage assez récent d'Horne Tooke, dans lequel il est critiqué assez amèrement ; mais les critiques d'Horne Tooke ne forment ni ne changent l'opinion de la nation sur Locke, et l'on sait assez que ce peuple jaloux et fier est plus porté à exagérer qu'à déprimer le mérite de ses écrivains.

Qu'on entende parler rarement de Locke, comme métaphysicien, comme *idéologue*, cela peut être, parce que bien peu de gens s'occupent de ce genre de métaphysique ; mais il est bien faux qu'on ne parle pas de lui sous d'autres rapports plus intéressans et plus familiers. Son Traité de l'éducation des enfans est un ouvrage qu'on ne peut pas oublier, et qui renferme presque toutes les maximes pratiques d'une bonne éducation : de sorte qu'il est vraiment impossible de traiter ce sujet avec quelque étendue, sans rappeler ce qu'a écrit cet habile homme.

Et comment ne parlerait-on pas aussi de l'auteur du petit et excellent Traité du gouverne-

ment civil, le catéchisme des philosophes et des législateurs sur cette matière! S'il était vrai que la nation anglaise eût tout-à-fait oublié cet utile traité, en annonçant ce fait, l'auteur des observations eût dû y ajouter quelque improbation d'un tel oubli, ce qu'il n'a pas fait.

Enfin, je demanderai de quelle classe de la société parle l'auteur, quand il dit qu'on y entend rarement parler de Locke. Je crois bien que parmi les marchands de la Cité, et les *country-gentlemen*, et chez les jeunes femmes, et chez les militaires et les marins, Locke revient rarement ou point du tout dans la conversation; mais cela ne mérite pas d'être observé en Angleterre, parce que cela est partout, parce qu'il n'y a qu'un petit nombre de classes dans la société, et même de personnes dans chacune de ces classes, qui portent leur attention et leurs études sur des objets de ce genre; réflexion qui explique aussi comment en Angleterre, *il n'y a que les savans de profession qui lisent Bacon* : ce qui est vrai aussi dans toutes les nations de l'Europe, et parfaitement inutile à observer en Angleterre.

Après nous avoir appris que la nation anglaise fait peu de cas de ses philosophes, l'auteur nous expose l'opinion qu'il a de ses poëtes, et d'abord du plus célèbre d'entre eux.

« Quelques situations tragiques, quelques » mots sortis des entrailles de l'homme, je ne » sais quoi de fantastique et de vague dans les » scènes, des bois, des bruyères, des vents, des » spectres, des tempêtes, expliquent la célébrité » de Shakespear, dont le critique dit, ainsi que » d'Young, que la renommée n'est due ni à la » grandeur de leur génie, ni à la perfection du » goût et de l'art. »

L'auteur nous assure que Shakespear seul conserve son empire et nous en donne *la raison qu'on sentira, dit-il, aisément par le trait suivant* :

« J'étais au théâtre de Cowent-Garden, qui » tire son nom d'un ancien couvent où (il fal- » lait dire sur le terrain duquel) il est bâti. Un » homme fort bien mis était assis auprès de » moi; il me demande quelle est la salle où il » se trouve. Je le regarde avec étonnement et » je lui réponds : Mais vous êtes à Cowent- » Garden. *Pretty garden indeed! joli jardin en* » *vérité!* s'écrie-t-il en éclatant de rire, et me » présentant une bouteille de rhum. C'était un » matelot de la Cité qui, passant par hasard » dans la rue à l'heure du spectacle, et voyant » la foule se presser à la porte, était entré là » pour son argent, sans savoir de quoi il s'a- » gissait. » Cette intéressante anecdote racontée, l'auteur en conclut hardiment : « Comment les

» Anglais auraient-ils un théâtre supportable,
» quand leurs parterres sont composés de juges
» arrivant du Bengale ou de la côte de Guinée,
» qui ne savent pas seulement où ils sont?
» Shakespear doit régner éternellement chez un
» pareil peuple. »

Ce récit et le raisonnement qui l'accompagne sont vraiment curieux à analyser. Les erreurs de fait et les paralogismes y sont accumulés.

Tout homme qui a séjourné quelque temps à Londres, sera sans doute étonné d'entendre dire que le parterre de Drury-Lane ou de Covent-Garden est composé de matelots arrivant du Bengale ou de la côte de Guinée, ce qui doit signifier, pour la justesse du raisonnement de l'auteur, que ce parterre est en grande partie composé ainsi : assertion manifestement fausse.

Les matelots anglais quittent rarement, ou plutôt ne quittent jamais leur costume, c'est-à-dire, leur grande culotte et leur vêtement court; et puisque l'auteur a vu dans son interlocuteur un homme bien mis, comment a-t-il reconnu le matelot?

Comment un homme bien mis a-t-il une bouteille de rhum dans sa poche, pour en présenter à celui qui lui apprendra *où il est, et de quoi il s'agit*?

Qu'est-ce qu'un *matelot de la Cité?* Et s'il est de la Cité, comment ignore-t-il que Cowent-Garden, qui est à l'entrée de la Cité, et le théâtre le plus fréquenté par le peuple, où l'on donne habituellement des spectacles populaires, tels que des pantomimes, est une salle de spectacle?

Comment cet homme éclate-t-il de rire sur ce qu'on lui dit que le lieu où il est s'appelle Cowent-Garden? Il n'y a pas là de quoi faire rire un matelot, surtout aux éclats.

Sa réflexion ironique, que c'est là un *joli jardin*, parce qu'il n'y a point de jardin, ne prouve point du tout qu'il ne savait pas de quoi il s'agissait, et qu'il ignorait qu'il était à une salle de spectacle, et qu'il allait voir une pièce de théâtre.

En tirant des conséquences si importantes du mot du matelot, *pretty garden*, l'observateur a ignoré que ce contraste entre un théâtre établi sur le terrain d'un couvent et *un jardin*, est la matière d'une plaisanterie commune du peuple, qui regarde les *filles* dont ce théâtre est peuplé, plus qu'aucun autre, comme les fleurs de ce prétendu jardin; on peut croire que c'est cette allusion qui a fait rire l'interlocuteur de M. de Châteaubriant.

Il y a sans doute plus d'un matelot à Londres

qui, au lieu d'aller s'enivrer à la taverne, va au théâtre, et l'observateur peut en avoir eu un ou plusieurs à ses côtés; mais conclure de cette rencontre que la plus grande partie des spectateurs étaient des matelots, c'est raisonner fort mal.

On dira peut-être que si le parterre n'est pas entièrement composé de matelots, il l'est de gens qui n'ont ni plus d'instruction, ni plus de goût.

J'avoue que je n'ai pas assez de données pour pouvoir estimer la différence qu'il y a à cet égard entre un parterre anglais, assistant au *Roi Léar* ou à *Macbeth* à Londres, et un parterre français, voyant jouer Iphigénie ou Mérope à Paris.

Je sais seulement qu'à Londres, la classe des spectateurs qui répond à celle qui remplit chez nous le parterre, est placée au fond de la salle et dans la partie la plus élevée et la plus éloignée du théâtre, et que, par cette situation même, cet ordre de spectateurs ne peut pas influer bien fortement sur le sort des pièces.

Les véritables juges sont ceux qui remplissent en effet ce que nous appellons chez nous le parterre, où les places sont beaucoup plus chères, et par conséquent l'ignorance et la

grossièreté beaucoup moindres que l'observateur ne suppose qu'il faut qu'elles soient pour applaudir les pièces de Shakespear d'après l'idée qu'il en a.

Il suit évidemment de tout le détail dans lequel j'ai pris la peine d'entrer, que la rencontre qu'a faite l'auteur au théâtre, et le mot du matelot, *pretty garden*, et la composition du parterre chez les Anglais, ne fournissent point la raison *pour laquelle Shakespear est le seul écrivain en Angleterre qui conserve son empire, et pour laquelle les Anglais ne pourront jamais avoir un théâtre supportable.*

REMARQUES

D'un théologien, sur un article du MERCURE *du Ier. vendémiaire an X.*

Non tali auxilio, nec defensoribus istis
Tempus eget. VIRG.

JE viens de lire dans le Mercure de France du premier vendémiaire de l'an 10, un article intitulé : *Extrait du Génie du Christianisme, partie de l'histoire naturelle ; par M. de Châteaubriand.*

Je n'ai pas bien entendu comment un extrait du *Génie du christianisme* peut faire partie d'une histoire naturelle ; mais l'auteur a exposé fort nettement, dans sa première phrase, le but de son petit écrit.

« Laissons, dit-il, aux imaginations vulgaires et corrompues à plaisanter jusqu'à la fadeur sur la séduction du serpent. Pour nous qui, dès notre enfance, nous sommes livrés à l'étude de la nature et qui avons supporté la vie sauvage des déserts pour rechercher les œuvres du Très-Haut, le serpent est souvent tombé sous nos yeux, et nous n'avons pu méconnaître

la malédiction dont il fut atteint après son crime. »

On voit, par ce simple énoncé, que l'objet de l'auteur est de justifier, aux yeux des incrédules, la vérité du dogme théologique du péché originel; et il faut convenir qu'en exécutant bien ce projet, il peut servir utilement la religion, puisque, parmi les dogmes du christianisme, un de ceux avec lesquels il est le plus difficile de réconcilier notre orgueilleuse raison, que les incrédules combattent avec le plus de hauteur et de dédain, et sur lequel, comme l'observe M. de Châteaubriant, ils plaisantent jusqu'à la fadeur, est le péché originel.

Mais je ne plaisante point, moi; j'aime qu'on m'éclaircisse toutes les questions, et je sais gré à tout homme qui me prouve quelque chose : seulement, je suis difficile en preuves, et je ne me rends qu'à celles qui sont solides. Or, je n'ai pas trouvé ce caractère aux argumens que M. de Châteaubriand nous a apportés d'Amérique, *où en recherchant les œuvres du Très-Haut dans l'étude de la nature*, qui annonce clairement son auteur, il prétend *avoir reconnu dans le serpent, la malédiction dont il a été atteint après son crime;* ce qui est plus difficile à prouver.

Je vais parcourir sommairement les preuves sur lesquelles le théologien du *Mercure* s'efforce d'établir la doctrine du péché originel.

Il demande d'abord si le serpent n'a pas tenté nos premiers parens, *d'où viendrait la secrète horreur dont tous les hommes sont frappés à sa vue.*

Ne peut-on pas opposer à ce raisonnement, que l'homme a horreur, et une horreur plus grande encore, du tigre, du crocodile, du requin, qui n'ont jamais tenté personne; et les crapauds et les araignées ne nous inspirent-ils pas aussi beaucoup d'horreur?

On a horreur du serpent, parce que c'est un animal dangereux, parce que sa morsure est souvent mortelle, parce que le danger dont il menace l'homme est le plus souvent caché, subit et imprévu. Cette horreur a donc des causes naturelles et suffisantes, indépendamment du péché originel, que je ne conteste pas, mais que l'horreur de l'homme pour le serpent ne me prouve point.

« Tout est, dit-il, mystérieux, caché, étonnant dans cet incompréhensible reptile. Ses mouvemens diffèrent de ceux de tous les autres animaux; car il n'a ni nageoires, ni pieds, ni ailes; et cependant il fuit, il s'évanouit magiquement sous les yeux, etc. »

On ne conçoit guère comment un homme, qui nous dit qu'il s'est livré, dès son enfance, à l'étude de la nature, trouve un mystère caché, *incompréhensible* dans la marche du serpent, que tous les naturalistes ont expliquée de manière à la faire parfaitement comprendre.

Je ne citerai que l'introduction à l'ophiologie qui se trouve dans l'Encyclopédie, par ordre de matières. « A la vérité, dit l'abbé Bonnaterre, on ne voit point dans les serpens la même organisation extérieure qu'on trouve dans la plupart des animaux pour le mouvement progressif; la nature ne leur a point donné des pattes comme aux quadrupèdes, ni des ailes comme aux oiseaux, ni des nageoires comme aux poissons; mais, à la place de ces membres, ils ont sur la surface inférieure du corps une rangée de lames mobiles au gré de l'animal, dont chacune, s'élevant et s'abaissant, devient une sorte de pied et de point d'appui sur le terrain que le serpent veut parcourir. C'est, continue le naturaliste, par le moyen de ce mécanisme, et par le jeu de ces écailles, que la couleuvre s'éloigne avec tant de promptitude.... A ce moyen de se mouvoir s'en joint encore, dans les serpens, un autre bien puissant: ils relèvent encore le milieu de leur tronc, rapprochent l'une de l'autre les extrémités qui

portent sur la terre, et, s'appuyant sur l'une, ils la compriment comme un ressort, et s'élancent par ce moyen avec la rapidité d'un trait, etc. »

Cette description explique, comme on voit, fort simplement tout ce que M. de C. B. voit d'*incompréhensible* dans les mouvemens du serpent. Je dis d'*incompréhensible*, car je ne conteste pas le merveilleux de ce mécanisme lui-même, qui se retrouve partout dans l'organisation des animaux sous d'autres formes, et qui, sous celle-là même, n'est pas particulier aux serpens.

Je ne dois pas, en effet, omettre d'observer, avec le naturaliste que je viens de citer, que cette espèce de mouvement du serpent lui est commun avec les chenilles arpenteuses et plusieurs espèces de vers de terre qui, dépourvus de pieds comme lui, ont reçu de la nature le même moyen de se mouvoir. Dès là M. de C. B. ne peut plus argumenter des mouvemens du serpent, comme particuliers à ce reptile, et comme l'effet de l'antique malédiction, puisque le serpent partage cette faculté avec les chenilles et les vers de terre que personne n'accuse d'avoir tenté nos premiers parens.

Il semble que M. de C. B., si bien instruit en histoire naturelle, n'aurait pas omis cette ob-

servation qui se trouve dans tous les naturalistes, si elle n'avait pas contrarié sa théorie; et si, comme l'abbé Bonnaterre, en traitant d'un objet d'histoire naturelle, il s'en fût tenu à son objet.

L'auteur, continuant de célébrer les merveilles qu'il a vues dans le serpent, nous dit: « Il paraît et disparaît, semblable à une petite » fumée d'azur, ou aux éclairs d'un glaive dans » les ténèbres; tantôt il se forme en cercle, » tantôt debout sur l'extrémité de sa queue, il » marche comme par enchantement; il se jette » en orbe, s'élève en spirale, roule ses an- » neaux comme une onde; circule sur les bran- » ches des arbres, glisse sous l'herbe ou sur la » surface des eaux: la danse d'Ariadne avait » moins d'erreurs, le labyrinthe moins de si- » nuosités que les méandres tracés par ce rep- » tile, etc. »

Je remarquerai d'abord l'affectation, la recherche, le mauvais goût qui règnent dans toute cette description; genre malheureusement accrédité de nos jours et vicieux, non-seulement en lui-même, mais encore par l'emploi qu'on en fait ici.

Qu'entend l'auteur par *une petite fumée d'azur?* Quel rapport, quelle ressemblance y a-t-il entre les mouvemens, l'apparition et

la disparition d'un serpent fuyant sous l'herbe, et *les éclairs d'un glaive ?* Et comment ce qui ressemble à une petite fumée ressemble-t-il à un glaive? Qu'est-ce que les *erreurs d'une danse*, *les méandres d'un reptile*, etc. ? N'est-ce pas un rapprochement forcé que celui qu'on fait de la danse d'Ariadne, des sinuosités du labyrinthe, fictions agréables et douces, avec les mouvemens du serpent, que l'auteur lui-même appelle un objet d'horreur? Sans compter que, de ce que les mouvemens sinueux du serpent ressembleraient à la danse d'Ariadne, et au labyrinthe de Crète, ressemblances bien étrangement imaginées, il ne s'ensuivrait point du tout que la tentation d'Ève par le serpent et le péché originel demeurassent prouvés par là.

Dans ce que j'ai rapporté jusqu'à présent, ainsi que dans tout ce qui va suivre, l'auteur s'écarte étrangement des lois de la plus commune logique.

Avec le but qu'il annonce au commencement, de faire reconnaître la malédiction dont *le serpent a été atteint après son crime*, il devait naturellement nous le montrer comme le plus mal partagé, entre tous les animaux, des dons du créateur. C'est ainsi que nous aurions reconnu les effets de la malédiction qui l'a frappé. Mais le théologien du *Mercure* fait tout

le contraire, puisque la plupart des facultés qu'il observe dans le serpent, sont des qualités utiles, de véritables dons de la nature, avantageux à l'être qui les possède.

Je lui demanderai, par exemple, ce qu'il y a de fâcheux dans cette agilité merveilleuse du serpent, et dans sa marche et ses mouvemens, qui accuse à nos yeux la malédiction dont il a été frappé. Cette faculté de paraître et de disparaître, comme par enchantement, le rend capable d'échapper facilement à ses ennemis, et de les attaquer à l'improviste. Si ces mouvemens rappellent la danse d'Ariadne, et les agréables détours du Méandre, ce n'est pas là une malédiction.

L'animal nommé paresseux, qui, selon M. de Buffon, par le vice d'une conformation bizarre et négligée, ne peut parcourir qu'une toise en une heure, grimpe à grand'peine, se traîne avec douleur, ne peut ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même vivre d'herbe, consume un long temps à se traîner au pied d'un arbre et à grimper jusqu'aux branches, d'où il ne peut descendre, après l'avoir dépouillé, qu'en se laissant tomber lourdement comme un bloc, etc.; ce pauvre animal, dis-je, me paraît, parmi les êtres de la création, bien plus maudit que le serpent, quoique ni la *Bible*

ni la *Fable* ne nous disent qu'il ait tenté personne.

Je ferai la même observation sur beaucoup d'autres qualités que remarque l'auteur de l'article dans le serpent.

« Il est en beaucoup de lieux l'objet de l'adoration des hommes qui tombent devant son génie ; il favorise l'art d'Hippocrate ; les filles du plaisir en font des bracelets et des colliers ; il orne les plus beaux vases sur la table des rois ; il goûte à l'ambroisie des Muses ; il est le symbole de la prudence, de l'éloquence, de l'éternité. . . . »

Mais je demande, encore une fois, ce qu'il y a en tout cela qui indique la malédiction prononcée contre le serpent ; et si, au contraire, il ne doit pas être fort content de son sort. Pour moi, je trouve que, d'après l'énumération de M. de Châteaubriand, il y a peu d'animaux aussi bien partagés que lui.

A la vérité, l'auteur oppose quelques ombres à ces brillantes couleurs. *Le serpent sommeille*, dit-il, *des mois entiers*. Eh ! qu'y a-t-il de malheureux à cela ? *Il fréquente les tombeaux, et habite des lieux inconnus*. C'est qu'il y trouve sa sûreté. *Il compose des poisons*. C'est un mal pour l'homme, mais non pas pour le serpent. *Son souffle exhale la peste ;* mais cette peste

ne l'atteint pas. *Il est un objet d'horreur.* Eh ! que lui importe, pourvu qu'il puisse éviter ses ennemis et les combattre avec avantage ? *Il sert aux maléfices des Canidies.* C'est malgré lui. *Le mensonge l'appelle, l'envie le porte dans son cœur, il arme le fouet des furies, etc.* Mais tous ces emplois que la mythologie et la métaphore ont faits du serpent poétique, ne rendent pas pire la condition du serpent réel.

La distinction que je viens de faire du serpent réel, d'avec le serpent en bracelets, en ornement de vases et de caducée, en symbole de l'éternité, etc., nous conduit à faire observer l'inconvenance et la déraison qu'il y a à employer tous ces moyens poétiques pour nous prouver le péché originel.

De ce qu'on trouve chez les orfèvres du Palais-Royal des colliers en serpent qui se mordent la queue, et au Muséum des vases autour desquels s'entortillent des serpens, que peut-on en conclure qui appuie le récit de Moïse, au troisième chapitre de la Genèse ?

Quelle confusion étrange, que celles de ces serpens d'or et de marbre, avec le serpent qui tenta Eve, et le serpent allégorique avec le serpent des jardins d'Éden !

Mais voici, selon le théologien, la vraie malédiction qui a frappé le serpent : « En punition

» du langage perfide qu'il fit entendre à notre » mère, il se laisse lui-même charmer par de » doux sons; et pour le dompter, le berger » n'a besoin que de sa flûte. » Et, à l'appui de cet argument en faveur du péché originel, il raconte comment il a vu un Canadien charmer et attirer à sa suite un serpent à sonnettes.

J'avoue que je voudrais qu'on attaquât les incrédules par des argumens meilleurs que celui-là. Cette disposition du serpent qui le rend susceptible de se laisser attirer par le charme d'un instrument de musique, est en lui un don, une qualité qui peut lui être quelquefois funeste, lorsque les hommes s'en servent pour sa destruction, mais qui n'en est pas moins un avantage de sa nature, et non une malédiction; et l'auteur d'*Atala* ne me contestera pas cette explication, lorsque je lui ferai observer que c'est dans le serpent de la *sensibilité*, et c'est tout dire.

Mais je n'ai pas besoin de cette raison contre l'auteur; je n'ai qu'à l'opposer lui-même à lui-même, il finit son conte du serpent charmé, par ces paroles: « A cette merveille de la mélodie, il n'y eut qu'une seule voix dans l'assemblée pour qu'on laissât le merveilleux serpent s'échapper. »

Eh bien! ne voilà-t-il pas la *sensibilité* du

serpent aux accens de la flûte, qui, après lui avoir procuré une sensation agréable et douce, le sauve encore de la mort; et comment serait-elle une malédiction?

Je conclus qu'il faut, pour l'édification publique, que le théologien du *Mercure* retravaille sa dissertation sur le péché originel; qu'il en lie un peu mieux toutes les parties, et qu'il cherche de nouvelles preuves de ce dogme important, celles que nous venons de discuter ne paraissant pas propres à opérer une entière conviction.

Enfin, en ma qualité de théologien, je pense que sa dissertation en preuve du péché originel est fort déplacée dans les circonstances actuelles, où il s'agit de rétablir parmi le peuple les opinions religieuses; car, dans cette vue, il faut sans doute s'attacher d'abord aux racines et au tronc de l'arbre qu'on veut replanter, et négliger les branches, si même on n'est pas obligé de l'étêter. Il y a tant de vérités plus importantes à rappeler et à faire recevoir! M. de Châteaubriand veut nous donner des manchettes, et nous n'avons pas de chemises. Je lui dirai donc franchement, et toujours très-théologiquement :

Non tali auxilio, nec defensoribus istis
Tempus eget. VIRG.

On ajoutera ici quelques traits de M. de Châteaubriand, qui ne sont qu'une bien faible partie de ceux que nous pourrions recueillir, et d'après lesquels nous nous flattons qu'on ne trouvera pas trop sévère la critique qu'on vient de lire.

L'Éternel a placé la naissance et la mort sous la forme de deux fantômes voilés, aux deux bouts de notre carrière; et du haut de son trône, il a jeté notre vie comme une petite colonne brisée, roulant sans base et sans sommet dans le vague du temps. (Pag. 16.)

Parmi les pensées, les formes, les sons, les couleurs, tout ce qui est beau est chaste. (Pag. 66.)

Dieu est en lui-même le grand solitaire de l'univers, l'éternel célibataire des mondes. (Pag. 70.)

La lune promenant sa mystérieuse continence à travers les frais espaces de la nuit. (Pag. 65.)

Dieu laisse également tomber de sa vaste main, le grain de sénevé qui nourrit l'insecte, et le soleil qui l'éclaire.

Dieu ayant accompli sa vengeance, dit aux mers de rentrer dans l'abîme; la terre bâilla de toutes parts, et engloutit les vastes ondes. (Pag. 157.)

Nous aimons à nous figurer la terre comme une belle nymphe, qui pour chevelure a des forêts, pour mamelles des montagnes, pour yeux l'astre du jour et celui de la nuit, pour voix les vents et les eaux, pour manteau les mers et leurs perles. (Pag. 161.)

Hommes présomptueux! avez-vous pénétré dans les trésors de la grêle, et connoissez-vous les réservoirs de ces abîmes où le Seigneur puise la mort au jour terrible de ses vengeances? (Pag. 156.)

Le rossignol, cet Homère des oiseaux, gagne sa vie à chanter, et compose ses plus beaux airs après avoir perdu la vue. (Pag. 182.)

L'oiseau semble le véritable emblème du chrétien ici-bas; il préfère comme lui la solitude au monde, le ciel à la terre, et tout son être semble se réduire au cœur pour aimer Dieu, et à la voix pour chanter ses miracles. (Pag. 182.)

N'est-ce pas une chose aussi miraculeuse que touchante, que de voir le crocodile bâtir un nid et pondre un œuf comme une poule, et un petit monstre sortir d'une coquille comme un poussin? Ah! que ce contraste renferme des vérités attendrissantes! combien il fait aimer la bonté de Dieu! (Pag. 213.)

On se console par la douleur. (Pag. 242.)

Le peuple boit ses sueurs, pour apaiser sa soif de félicité. (Pag. 247.)

Il me semble que le goût ne peut pardonner cette recherche, cette bouffissure, ces figures appelées de si loin, et dont l'emploi rappelle cette sage leçon qu'on peut donner à l'auteur, sans être misanthrope :

« Ce style figuré, dont on fait vanité,
« Sort du bon caractère et de la vérité.

EXAMEN CRITIQUE

De l'ouvrage qui a pour titre : LE GÉNIE DU CHRISTIANISME.

CET ouvrage ayant concouru, sans projet de l'auteur, aux prix proposés en l'an 10 par le gouvernement, on peut l'examiner et le juger d'après les conditions exprimées dans le programme publié par le gouvernement, qui déclare que le prix sera décerné *à l'auteur du meilleur ouvrage de littérature, qui réunira au plus haut degré la nouveauté des idées, le talent de la composition et l'élégance du style.*

Par *les idées* dans lesquelles le décret exige la nouveauté, nous entendons le fond de la doctrine que l'auteur établit ; le but principal auquel tend son ouvrage ; et, comme la nouveauté ne peut être un mérite que lorsqu'elle est jointe à la justesse et à la vérité, nous supposons que le décret demande que ces idées neuves soient en même temps vraies et justes.

En second lieu, par *la composition* où le décret veut que brille le talent, nous entendons le plan, la disposition des parties et l'ensemble de l'exécution.

Enfin par l'élégance du style, nous n'entendons pas seulement les agrémens, les ornemens un peu recherchés que ce mot d'élégance réveille, et nous supposons que le décret demande de l'écrivain non seulement l'élégance, mais la force, la justesse, la clarté, etc.

Du but de l'auteur et de la doctrine qui fait le fond de son ouvrage.

Pour nous faire sur ce point une idée juste du *Génie du christianisme*, nous ne pouvons mieux faire que de puiser dans l'ouvrage même. Voici comment l'auteur s'en explique :

« Que la religion chrétienne est la plus poé-
» tique, la plus humaine, la plus favorable à la
» liberté, aux arts, et aux lettres, de toutes les
» religions qui ont jamais existé; qu'elle favo-
» rise le génie; qu'elle donne de la vigueur à
» la pensée; que le monde moderne lui doit
» tout, depuis l'agriculture jusqu'aux sciences
» abstraites; que rien n'est plus divin que sa
» morale, rien de plus aimable que ses dogmes,
» sa doctrine et son culte. Voilà tout notre
» ouvrage. »

Après cet exposé, l'auteur distingue dans son ouvrage deux parties différentes : l'une où il

s'efforce de prouver que la religion chrétienne est non-seulement très-poétique, mais la plus poétique de toutes celles qui ont jamais existé; l'autre, dans laquelle il s'occupe de défendre la religion chrétienne contre les incrédules, dans ce que lui-même appelle ses dogmes et son culte.

De ces deux parties, il est aisé de voir que la première seule peut être regardée comme littéraire, tandis que la seconde est vraiment théologique; et, selon la maxime du grand Frédéric, qui fit effacer de dessus ses drapeaux l'inscription *pro Deo et patriâ*, disant qu'il ne fallait pas mêler le nom de Dieu dans les querelles des hommes, nous avons cru devoir borner notre travail à l'examen de cette question : *La religion chrétienne* est-elle, comme le prétend l'auteur du *Génie du christianisme*, *non-seulement très-poétique, mais la plus poétique de toutes celles qui ont jamais existé*?

Pour nous mettre en état de juger cette question en connaissance de cause, nous avons lu avec attention le second et le troisième volume où l'auteur l'a traitée, et nous avons discuté tous les argumens déduits dans les douze livres qui les composent; de sorte que notre opinion s'est formée, non pas seulement d'après une vue générale de la question, et les principes que peut fournir quelque connaissance en litté-

rature, mais encore sur la conviction acquise de la faiblesse des preuves dont M. de Ch. B. a cru pouvoir appuyer son paradoxe.

Mais comme une discussion qui embrasserait tous ces détails, serait inutile et insoutenable, nous nous bornerons ici à exposer les raisons générales qui nous ont conduit à regarder comme fausse cette théorie.

Si M. de Ch. B. s'était contenté de dire qu'on peut faire de belle poésie sur des sujets chrétiens, en y employant quelques parties de la théologie chrétienne ; cette idée, qui n'est pas neuve, ne lui serait pas contestée.

En blâmant l'emploi fait par quelques auteurs dans l'épopée, des êtres spirituels que reconnait le christianisme, personne n'a nié que la religion chrétienne ne pût fournir à la poésie de grandes beautés, ce qui demeure d'ailleurs prouvé par les poëmes de Milton et du Tasse, et par Polyeucte, et ce qu'aucun incrédule n'a nié.

Mais l'auteur ne s'en tient pas là, et il avance que la théologie chrétienne fournit aux poëtes plus de moyens, et une source de beautés plus abondante que celle où ont puisé Homère et Virgile. Nous avouerons que cette idée est vraiment neuve ; mais nous sommes convenus qu'à la nouveauté devaient être jointes la justesse et la

vérité, et ces qualités nous paraissent manquer absolument ici.

A cette doctrine nous commencerons par opposer l'autorité de nos maîtres. Celle de Boileau en ces matières est si bien établie, ses décisions si connues, ses vers si bien gravés dans notre mémoire dès nos plus jeunes ans, qu'en les rapportant de nouveau on aurait l'air d'insulter à ses lecteurs.

Nous nous contentons donc de les rappeler à leur souvenir comme une réfutation complète de l'hérésie avancée par M. de Ch. B., et d'observer s'il est difficile d'expliquer comment un homme d'autant d'esprit qu'en montre l'auteur du *Génie du christianisme*, formé d'ailleurs à l'étude des bons modèles, plein de respect pour nos maîtres en l'art de penser et d'écrire, a osé combattre et violer de si sages préceptes; comment il a pu dédaigner ainsi une si grande autorité.

Un grand vice de cette doctrine de M. de Ch. B. est son entière inutilité; en quoi demanderai-je, peut-elle servir la littérature ou la religion? Fera-t-elle faire un beau poëme? Convertira-t-elle un incrédule?

Quant à la littérature, pour croire qu'elle en peut tirer quelque parti, il faut supposer que la mythologie (je prends ce mot dans son

acception la plus étendue) est la source la plus abondante de beautés poétiques, et lui attribuer une part du mérite des poëmes, beaucoup plus grande que celle qui lui appartient en effet ; mais cette supposition est tout-à-fait fausse.

Une belle mythologie, des fictions agréables, d'ingénieuses allégories peuvent amener quelques beautés poétiques ; mais la plus abondante, la plus riche source à laquelle ont dû puiser les poëtes païens et chrétiens, est la nature. La peinture des passions, le développement des caractères, la vérité des descriptions, la chaleur du style, un bon plan, voilà les beautés véritables que la mythologie d'aucune religion ne peut fournir.

Ce qui nous charme dans Didon ce n'est pas la fiction de l'Amour caché sous les traits du jeune Asçagne, et embrasant la reine de Carthage de ses feux ; c'est la peinture si vraie et si énergique d'un amour si tendre et si malheureux.

Dans l'épisode d'Olinde et de Sophronie, le Tasse a pu emprunter quelques beautés de la circonstance que l'image de la mère de Dieu a été enlevée de la mosquée par une main invisible et miraculeuse ; mais ce qu'il y a de beau, c'est le dévouement généreux de Sophronie,

pour sauver ses concitoyens; c'est l'amour d'Olinde pour Sophronie, si timide, si réservé, si pur; c'est la peinture des deux amans attachés au même poteau, et allant périr dans le même bûcher; c'est l'humanité de Clorinde, et ce n'est point la religion chrétienne qui fournit au Tasse toutes ces beautés.

Un grand fait combat l'opinion de M. de Ch. B., c'est que depuis l'ère chrétienne jusqu'au Dante, pendant près de 15 siècles, la religion chrétienne n'a pas fait faire un bon poëme, ni peut-être dix bons vers; car certes les hymnes de Prudence, et le *Te Deum* de saint Ambroise, et le *Pange, lingua* de St.-Thomas d'Aquin ne peuvent être cités comme tels; et si la religion chrétienne est si éminemment poétique, pourquoi, durant ce long période, pendant lequel elle a conservé plus de vigueur et de pureté que dans notre *lie des siècles*, pourquoi, dis-je, n'a-t-elle rien produit qui approche du *Carmen sœculare*.

Quant au service que cette doctrine peut rendre au christianisme, une religion qui prêche le renoncement à soi-même, la pauvreté, le célibat, le monachisme, les mortifications corporelles, etc., qui arrache l'homme à ses plus chères affections, aux plaisirs pour lesquels ses sens sont faits, qui l'effraie de la

crainte des supplices éternels, etc.; une religion semblable ne peut que dédaigner et repousser loin d'elle les idées profanes, les fictions agréables, les illusions douces, les jeux de l'imagination, toutes choses dont la poésie vit.

Un obstacle puissant traverse les tentatives de M. de Ch. B., pour nous faire rejeter la mythologie païenne, et adopter celle du christianisme, obstacle qui me semble n'avoir pas été assez remarqué et qui ne tient pas à la nature de l'une et de l'autre, mais à une circonstance extérieure, et pour ainsi dire étrangère à toutes deux.

Cette circonstance est que la mythologie païenne, consacrée par de beaux ouvrages, objets et instrumens des études de notre jeunesse, source où nous avons puisé nos premières idées, et l'expression de nos premiers sentimens, est depuis une longue suite de siècles en possession de la place que le christianisme de M. de Ch. B. vient lui disputer aujourd'hui.

Nous avons une Vénus, et des Amours, et des Grâces, et on veut nous donner à leur place un démon de la volupté, de petits diables, et des saintes vêtues de bure.

J'ai un Neptune soulevant et calmant les flots, et vous me proposez d'y substituer un ange des mers avec des ailes et une écharpe

bleues : un Pluton régnant aux enfers, et vous me demandez de donner son trône à Satan : un Jupiter olympien ébranlant l'univers d'un mouvement de son sourcil, et vous voulez que je mette à sa place un Père éternel.

Vous ignorez donc la force de l'habitude et celle d'une première occupation. Nous avons été bercés avec les agréables fictions d'Homère, de Virgile et d'Ovide ; nous avons vécu au milieu de ces Divinités qui peuplent les cieux, la terre, les mers et les enfers mêmes ; et on nous propose de les chasser pour prendre à leur place des anges et des démons, des apôtres et des martyrs, des hermites et des vierges. C'est à quoi nous ne pouvons nous résoudre.

Mais, nous dira M. de Ch. B., c'est la vérité que je vous propose de substituer à des fables.

On peut lui répondre que ce n'est pas une recommandation pour elle d'être ou de se dire la vérité, si nous en croyons un grand moraliste, qui nous dit :

> L'homme est de glace aux vérités,
> Il est de feu pour le mensonge.

Renoncez donc au projet de nous faire recevoir des vérités que vous convenez être sévères, si même elles ne sont pas tristes, et n'espérez pas que nous rejetions les agréables

mensonges qui nous ont donné de si grands plaisirs.

Ceci suffit pour défendre le 18e. siècle de l'imputation virulente que lui intente M. de Châteaubriand, qui prétend que c'est la haine contre l'*Evangile* qui a reporté le 18e. siècle *vers la mythologie de Rome et de la Grèce, et qu'on n'a pas été honteux de regretter ce culte infâme qui ne faisait du genre humain qu'un troupeau d'insensés, d'impudiques, ou de bêtes féroces.*

Combien cette déclamation est déraisonnable ! Il est trop clair que ceux qui défendent aujourd'hui la cause de la mythologie païenne, et qui ne font en cela que suivre les préceptes de Boileau, et les exemples de Racine et de Fénélon, *ne regrettent pas le culte infâme de ces divinités*, auxquelles ils ne croient point, et que les qualifications injurieuses sont tout-à-fait hors de propos appliquées à une opinion littéraire adoptée par des hommes qui ne veulent point *faire du genre humain un troupeau d'insensés ou de bêtes feroces*, et qui ne font que se laisser aller à la douce habitude de parler cet agréable langage.

Au livre V de son second volume, M. de Châteaubriand donne une extension nouvelle à sa théorie, en avançant que *c'est à la religion*

chrétienne que nous devons la poésie descriptive ; que *les anciens ne l'ont pas connue ;* qu'*on l'a vue naître en même temps que les apôtres ont commencé à prêcher l'Évangile au monde ;* que *les anachorètes écrivirent de la douceur du rocher et des délices de la contemplation*, et que *voilà le premier pas de la poésie descriptive.*

Dans toute cette partie de son travail, l'auteur confond la *poésie descriptive* avec le *poëme descriptif.* Il n'y a point de poésie sans description ; mais un poëme descriptif est celui dans lequel la description des objets que fournissent la nature ou l'art est le but du poëte ; le poëme descriptif est en même temps didactique, parce qu'il enseigne en décrivant. L'ouvrage de Lucrèce et les *Géorgiques* de Virgile sont des poëmes didactico-descriptifs, quoique M. de Châteaubriand n'en convienne pas ; et pour achever de déterminer le sens de ce mot, il ne faut que citer les exemples des *Saisons* de Saint-Lambert, de l'*Homme des champs* et des *Trois Règnes de la nature* de M. Delille.

Cette distinction faite, on peut entendre M. de Châteaubriand avançant que les anciens n'ont pas connu le poëme descriptif, si lui-même refuse ce nom au poëme de Lucrèce et aux *Géorgiques* ; mais lorsqu'il veut nous per-

suader qu'avant les apôtres il n'y a point eu de poésie descriptive, on ne l'entend plus.

Et comment croire que la poésie descriptive au second de ces sens a été ignorée des anciens, lorsque nous avons sous les yeux la grotte du Cyclope dans Homère et Théocrite, les jardins d'Alcinoüs, l'île de Calypso et des tableaux de ce genre sans nombre, de Virgile, d'Horace, de Tibulle, de Properce, d'Ovide, de Lucain?

Si les anciens ne nous avaient point laissé de poëme descriptif, ou s'ils ont moins cultivé ce genre que les autres, on pourrait en donner des raisons tout-à-fait étrangères à la religion chrétienne. Ils pourraient avoir pensé comme beaucoup de littérateurs de notre temps que le genre de poëme purement descriptif n'était pas bon; qu'il était trop difficile de lui donner un plan, de l'ensemble, un progrès et de l'unité. Peut-être aussi l'idée de faire des poëmes descriptifs ne se serait-elle présentée aux hommes, que lorsque les autres genres auraient déjà été employés et pour ainsi dire épuisés, ou lorsqu'une connaissance plus étendue des objets de la nature, des phénomènes qu'offre le monde physique mieux connu, leur aurait donné plus de moyens de les décrire. On n'a pu faire un poëme des *Amours*

des plantes, qu'après avoir reconnu qu'elles ont les deux sexes; il a fallu connaître et rassembler les végétaux des deux mondes avant qu'on pût faire un poëme des *Jardins*.

Quant au mérite qu'on fait aux apôtres et à l'*Evangile*, d'avoir créé la poésie descriptive, c'est une idée vraiment bizarre. On peut dire *qu'on ne s'attend guère* à voir les apôtres *en cette affaire*, non plus que les anachorètes de la Thébaïde écrivant *de la douceur du rocher*, sujet bien sec, et *des délices de la contemplation*, l'ennemie de toute observation de la nature, sans laquelle il ne peut y avoir de poésie descriptive.

Il n'y a pas dans toute l'antiquité chrétienne une phrase de poésie descriptive qu'on puisse attribuer à un apôtre. Il n'y a pas un mot de poésie descriptive ni dans les *Conférences de Cassien*, ni dans les *Vies des Pères du désert* de Théodoret et de Palladius, ni dans celles qu'a laissées saint Jérôme des solitaires les plus illustres de la Thébaïde, saint Antoine, saint Paul hermite, saint Hilarion, saint Siméon Stylite. Il nous a peint la vie dénaturée que menaient ces pauvres gens, leurs jeûnes excessifs, leurs tentations, les illusions dont l'esprit malin les tourmentait. C'est chez lui qu'on trouve le conte du corbeau, qui depuis qua-

rante ans apportait la moitié d'un pain à l'hermite Paul, et qui lui en apporte un entier le jour où Antoine est venu le visiter; et celui des deux lions qui creusent la fosse dans laquelle Antoine doit le placer; et j'avoue que je ne vois point de poésie descriptive dans tout son récit.

Ces contes d'enfans en étaient cependant susceptibles, et M. de Châteaubriand l'a bien senti, car il en a tiré parti au liv. xi de ses *Martyrs*; mais il en a sagement ôté un des deux lions, un seul lui ayant paru suffisant, et la difficulté de l'apprivoiser et de le nourrir moins grande. Mais ni saint Jérôme, ni aucun des historiens des pères du désert n'a laissé de poésie descriptive. Et quelle description pourraient en effet fournir ces horribles lieux, régions de sable, brûlées du soleil, où la nature morte n'offre à l'homme que des tombeaux.

Pour nous prouver que les anciens n'ont pas eu de poésie descriptive, M. de Châteaubriand croit pouvoir s'appuyer de l'explication suivante :

« La mythologie païenne, dit-il, peuplant » l'univers d'élégans fantômes ôtait à la créa- » tion sa gravité, sa grandeur, sa solitude, sa » mélancolie, aux grottes leur silence, et aux » bois leur réverie, aux déserts un caractèr

» plus triste, plus vague, plus sublime qu'ils ont » repris sous notre culte, etc. »

Dans cette manière d'argumenter, l'auteur nous paraît mettre une grande confiance dans la puissance des mots auxquels on n'attache pas un sens bien précis.

Nous demandons qu'on nous explique ce que c'est que le *vague du désert*, et comment la religion chrétienne met du vague dans le désert, et comment elle y apporte la mélancolie et la tristesse, et en quoi elle peut servir par là la poésie descriptive.

L'auteur croira avoir repondu à ces questions en disant, que les dieux de la fable peuplant l'univers, *l'aurore aux doigts de rose* ouvrant les portes du jour, *les heures* attelant et dételant les *chevaux du soleil*, empêchaient d'admirer chaque matin *les merveilles de la création, et le rayon du soleil prêt à s'éteindre, formant une tangente d'or sur l'arc roulant des mers, et ne laissaient voir partout aux anciens qu'une machine d'opéra.*

Si la fiction poétique du char et des chevaux du soleil, n'eût laissé voir aux anciens qu'une machine d'opéra, ils n'auraient eu ni physiciens ni astronomes; cependant, tout en lisant *Homère*, Thalès, Anaximandre, Anaxagore,

Pythagore, Démocrite, etc., étudiaient la nature, et recherchaient les causes de ses grands phénomènes.

Quant aux poëtes, l'intervention des dieux de la fable ne pouvait pas les empêcher de faire des descriptions et des poëmes, s'ils en eussent eu la fantaisie, puisqu'il leur était bien possible de faire abstraction, comme ils l'ont fait en une infinité d'endroits, de ces fables, auxquelles ils ne croyaient point et qui n'étaient pour eux-mêmes que des allégories ingénieuses.

M. de Châteaubriand nous fournit même ici un argument pour le combattre; car il nous dit que *c'est un avantage du poëte chrétien, que, si sa religion lui donne une nature solitaire, il peut avoir à volonté une nature habituée, et qu'après avoir placé des anges à la garde des forêts et aux cataractes de l'abîme, etc., il peut les faire disparaître à son gré.* Or il est évident que rien n'empêchait les anciens d'en faire autant et qu'ils l'ont fait. C'est ainsi que Lucrèce et Virgile décrivant la peste et une épizootie, n'ont point mis en scène, comme Homère, Apollon lançant ses traits mortels sur les hommes et les animaux, et que Lucain décrivant la forêt sacrée que les soldats de César vont violer,

en bannit d'abord Pan et les Nymphes et les Sylvains.

Je terminerai ici l'examen de ce que j'ai appellé la doctrine principale et le but de l'auteur, et qui fait le fond de son ouvrage, et je conclus cette partie de mon résumé, en disant que cette doctrine, restreinte à dire que la religion chrétienne peut fournir des beautés à la poésie, ne peut servir ni la littérature, ni la religion; et qu'exagérée comme elle l'est dans le *Génie du christianisme*, jusqu'à prétendre que la religion chrétienne est *la plus poétique de toutes celles qui ont jamais existé*, elle est évidemment fausse et vicie l'ouvrage où l'on a eu pour objet de l'établir; et enfin que le Génie du christianisme est bien éloigné d'atteindre *au plus haut degré de la nouveauté des idées, réunie à la justesse et à la vérité.*

Du plan et de la composition.

Nous dirons maintenant notre opinion sur le plan et la composition de l'ouvrage, choses dans lesquels il faut aussi que le talent se montre.

Nous avons vu l'auteur distribuer son ouvrage en deux parties, l'une formée du premier et du quatrième volume, dans laquelle il traite du dogme et du culte, l'autre contenue au deuxième

et au troisième volume, comprenant ce qu'il appelle la poétique du christianisme.

Cette distribution bizarre, la séparation du même sujet en des volumes qui ne se suivent pas, est un vice dans le plan. Ces deux parties sont aussi disparates et de genres trop différens pour entrer dans le même ouvrage ; prouver que la religion chrétienne peut fournir à la poésie des moyens et des ressources de plus d'un genre, ce peut être le sujet d'une discussion littéraire assez peu intéressante, et à mon sens fort bornée, si l'on ne veut toucher que ce qui appartient au sujet bien conçu et sagement circonscrit ; mais entreprendre de prouver que rien n'est *si divin que la morale* du christianisme, *rien de si aimable que ses dogmes et son culte*, c'est un ouvrage à part et qui n'a aucune liaison, aucun rapport avec le premier.

Un autre exposé du plan de l'auteur, tracé par lui-même en rendra le vice sensible.

« Selon M. de Châteaubriand, la religion » chrétienne n'ayant été attaquée dans ces der- » niers temps que par des sophismes et par » des épigrammes, on ne doit pas répondre » sérieusement aux sophistes qu'il est impossible » de convaincre, parce qu'ils ont toujours tort, » qu'ils ne cherchent jamais la vérité, etc. Il » faut seulement défendre le christianisme des

» réproches de grossièreté, de petitesse, de » niaiserie ; prouver qu'il n'est point barbare » et ridicule dans ses cérémonies, ennemi des » arts, des lettres et de la beauté. »

On voit par là que M. de Châteaubriand entreprenant de prouver que la religion chrétienne est très-poétique et la plus poétique, suppose que par cela seul, s'il réussit dans son projet, il aura défendu la religion. Cependant on ne la défend pas en prouvant que la procession des rogations dans un gros village peuplé de cultivateurs aisés, est une fête religieuse fort agréable ; qu'une antique abbaye et ses cloîtres obscurs et ses vitreaux et ses tours embellissent beaucoup un paysage ; que les ruines des monumens gothiques et chrétiens *sont d'un effet aussi pittoresque que les débris de l'architecture grecque*, et que la communion *s'embellit de mille charmes, lorsque de jeunes filles vêtues de lin, et de jeunes garçons parés de feuillages, voient le Christ descendre sur l'autel pour leurs âmes délicates.*

A Dieu ne plaise que je trouve ces objets désagréables et ces pratiques ridicules ; mais qu'est-ce que cela prouve ? comment, de sa description de la première communion, M. de Châteaubriand conclut-il ? « Nous ne savons pas » ce qu'on peut objecter contre un sacrement

» qui commence avec des fleurs, de jeunes an-» nées et des grâces, et qui finit par faire des-» cendre Dieu sur la terre pour le donner en » pâture spirituelle à l'homme. » Car que font à la vérité dont il s'agit toujours et en toutes choses, *les fleurs*, *les grâces et les jeunes années ?* Et comment ces fleurs et ces grâces prouvent-elles la religion ?

M. de Châteaubriand se trompe, en avançant que, dans ces derniers temps et dans tout le dix-huitième siècle, on n'a attaqué la religion chrétienne que par des plaisanteries ; car c'est dans un grand nombre d'ouvrages sérieux, qu'on a combattu ses dogmes, ses mystères, et surtout les pratiques et l'autorité de la religion romaine. A des discussions de ce genre, on ne répond pas en prouvant que la religion chrétienne est très-poétique et même la plus poétique de toutes ; le plan de l'auteur se trouve par là absolument vicieux.

Dire que les ennemis de la religion sont des sophistes, pour se dispenser de leur répondre, c'est supposer ce qui est en question, ce qui est le plus grossier des sophismes. Il faut répondre aux sophistes, en leur faisant voir que leurs raisonnemens sont mauvais, ce qui n'est jamais impossible ni même difficile à celui qui défend la cause de la raison et de la vérité.

Quant aux ouvrages où, comme dans ceux de M. de Voltaire, on a employé la plaisanterie, il faut considérer que la plaisanterie elle-même est toujours fondée sur un raisonnement bon ou mauvais. Lorsqu'elle ne montre en ridicule que ce qui mérite d'être appellé ainsi, cette manière de combattre est aussi légitime que toute autre. Les jésuites attaqués par Pascal, disaient aussi qu'on ne les combattait que par des plaisanteries; et personne n'a trouvé leur défense bonne.

Si au contraire la plaisanterie n'est pas appuyée par la raison; on y répond en montrant qu'elle manque de cet appui, et dans ce genre de défense, on ne peut tirer encore aucun parti pour la religion de la théorie poétique de M. de Châteaubriand.

Je dirai encore un autre vice du plan.

L'auteur en composant son ouvrage de deux parties, l'une littéraire et l'autre théologique, s'est donné à combattre diverses sortes d'ennemis.

Dans ce qu'il dit de la poétique du christianisme, il a pour adversaires Boileau et les hommes de lettres qui respectent son autorité, et qui croient que le goût et la raison consacrent les principes de ce maître de l'art. Ce n'est là qu'une question de littérature, et ceux

qui la jugent contre l'opinion de M. de Châteaubriand, ne sont en cela ni des ennemis de la religion chrétienne, catholique ou réformée, ni socinens ni athées.

Il en est autrement de la partie théologique de son ouvrage, dans laquelle il a d'autres ennemis à combattre, dont on peut faire deux classes. La première de ceux qui n'attaquent que les doctrines qu'ils croient contraires à la raison et qui reconnaissent un être suprême qui a produit et ordonné le monde, et la distinction du bien et du mal moral ; et la deuxième de ceux qui, franchissant encore cette barrière, méconnaissent la Divinité, soit en reconnaissant une distinction du juste et de l'injuste, fondée sur la nature de l'homme et ses rapports avec ses semblables, soit, s'il y en a de tels, en n'admettant aucune sorte de moralité.

Il paraît juste et nécessaire de distinguer ces diverses sortes d'incrédules qui peuvent être jugés avec différens degrés de sévérité et combattus avec des armes différentes.

Il nous semble que celui qui refuse de croire au péché originel, à la trinité, à la présence réelle, en même temps qu'il professe le théisme, ne doit pas être traité avec la même dureté que celui qui s'est affranchi de toute croyance religieuse, et à plus forte raison que celui qui est

assez malheureux pour méconnaître toute espèce de moralité.

Cependant M. de Châteaubriand dans tout son livre les attaque tous avec la même véhémence : les protestans, les théistes, tous les philosophes du dix-huitième siècle, les encyclopédistes, dont il ne fait qu'une masse de réprouvés et qu'il suppose tous avoir été dans les mêmes opinions, tous ces gens sont confondus avec les athées et traités par M. de Châteaubriand comme tels.

De cette confusion des différentes classes d'ennemis de la religion, il arrive que l'auteur perd le plus souvent son temps et manque son objet, puisqu'en une grande partie de son ouvrage il combat des ennemis de la religion, qui admettent les doctrines mêmes qu'il entreprend de leur prouver, et qu'il ne leur prouve point celles sur lesquelles ils sont d'opinion opposée à la sienne.

Lorsque M. de Châteaubriand a prouvé l'existence de Dieu par les merveilles de la nature, comme l'ont fait des milliers d'écrivains avant lui, que peut-on en conclure pour justifier le vol des Égyptiens et les cruautés du peuple de Dieu envers les habitans du pays de Chanaan?

C'est encore un vice notable dans le plan et

la composition de l'ouvrage, que M. de Châteaubriand y soit constamment occupé de faire prendre pour guide l'imagination au lieu de la raison, projet funeste, qui, grâce à l'imprimerie et aux lumières acquises, ne peut plus s'exécuter complétement, mais dont on peut craindre, et dont il ne tient pas à M. de Châteaubriand que quelque partie ne s'exécute dans l'esprit de ses lecteurs. Ce projet d'écarter la raison se montre partout. *Le cœur, l'âme, le sentiment, voilà*, dit-il, *les oracles que nous devons consulter.*

Qui ne voit qu'un faquir mahométan, un disciple de Brahma, un Talapoin, un Chinois dévot à Foë, un Japonois de la religion des Sintoos, enfin un illuminé de ceux qu'on trouve dans toutes les religions, peuvent dire aussi à leurs cathécumènes : *le cœur, l'âme, le sentiment, voilà les oracles que vous devez consulter.*

En racontant les causes de sa conversion, *j'ai pleuré*, dit-il, *et j'ai cru ;* comme si c'était là une raison de croire.

Si l'on arrive, dit-il, *dans les royaumes de la solitude, en ne croyant rien, on en sort en croyant à tout.*

Et comment la solitude peut-elle conduire à la croyance, qu'on suppose être une croyance

raisonnable ? C'est bien plutôt à l'erreur, à la superstition, à l'imbécillité.

La raison, d'ordinaire,
N'habite pas long-temps chez les gens séquestrés.

L'auteur rappelant au chap. IV de son premier livre, tome Ier., et peignant les égaremens monstrueux des révolutionnaires déchaînés contre le christianisme, observe que ces mêmes temples élevés au Dieu qui est connu de l'univers, et ces images de vierges qui consolaient tant d'infortunés, étaient dédiés *à la vérité que personne ne connaît, à la raison qui n'a jamais séché une larme.* C'est fort bien fait de venger Dieu et les vierges; mais il ne faut pas que ce soit en insultant à la vérité et à la raison. Si personne ne connaît la vérité, que prétend donc nous enseigner M. de Châteaubriand, qui sans doute ne s'exceptera pas seul de cette sentence? et si l'on a pu élever au temps une statue avec cette inscription : *à celui qui console*, n'est-ce pas la raison qui, à l'aide du temps, adoucit et amortit les plus cruelles douleurs, puisque le temps n'est qu'un personnage allégorique qui n'a point d'action?

Pour réconcilier le monde à la religion, il faut, dit-il encore, « chercher à prouver qu'elle

» est la plus poétique de toutes, il faut appeler » tous les enchantemens de l'imagination et » tous les intérêts du cœur à son secours. » N'est-ce pas là la maxime du Père Canaye : *Point de raison, monseigneur*, et comment se retrouve-t-elle en principe dans les écrits d'un homme qui en a ri comme nous, en la trouvant dans la conversation du jésuite avec le maréchal d'Hocquincour ? C'est donc encore un grand vice dans sa composition, que le soin que l'auteur a pris d'en écarter la raison.

Du Style.

Il nous reste à parler du style dans lequel l'ouvrage est écrit, et sur ce point nous n'hésiterons pas à reconnaître qu'en beaucoup de parties, l'auteur est inspiré par une brillante imagination ; qu'il peint, qu'il colore, qu'il anime tout ; qu'il a le sentiment du pouvoir d'un mot mis à sa place et de l'harmonie de la phrase et du balancement de ses parties ; que ses petits romans de *René* et d'*Atala*, quoique gâtés çà et là par quelques taches, ont mérité leur succès ; que son chapitre des missions, au tom. IV, peut être proposé pour modèle aux jeunes écrivains et à l'auteur lui-même, pour le retenir dans cette manière simple et vraie où se montre le talent de décrire, porté à un

très-haut degré; qu'on peut dire la même chose de tout le livre sixième, du quatrième tome, où l'auteur fait l'énumération des services rendus à la société par le christianisme, et d'une infinité de morceaux dont on ferait des volumes en les recueillant. Voilà le bien que nous proclamons avec satisfaction; mais nous ne pouvons dissimuler les défauts que le succès même de l'ouvrage et la réputation de l'auteur peuvent rendre contagieux.

Comment en effet n'être pas alarmé pour les intérêts du goût, de voir sept éditions d'un ouvrage où l'on trouve trop souvent des expressions exagérées, des acceptions forcées données aux mots, des figures outrées, des métaphores incohérentes, des phrases obscures, et surtout une recherche qui exclut le naturel et la simplicité, une emphase qui dénature les objets pour les agrandir, enfin, comme l'a dit un de nos confrères de l'Institut, M. Ginguené, dans une critique judicieuse et spirituelle de l'ouvrage que nous examinons, *un style trop souvent défiguré par de fréquentes exagérations, des bizarreries, des expressions de mauvais goût et même des fautes de langue.*

Je me dispense de citer des exemples de ces fautes.

Je dirai seulement qu'à raison de ces défauts

qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans le *Génie du christianisme*, on ne peut y voir la troisième des qualités que le décret exige, l'élégance du style au plus haut degré, puisqu'il ne suffit pas qu'elle se trouve en effet dans plusieurs endroits de l'ouvrage seulement.

De la discussion qu'on vient de lire, nous semblent résulter ces conséquences :

1°. Que des idées principales qui font le fond de l'ouvrage, celles qu'on peut admettre ne sont pas neuves, ou celles qui sont neuves ne sont pas justes.

2°. Que le plan et la composition sont défectueux par beaucoup de côtés.

3°. Que le style, quoique riche de beaucoup de beautés du premier ordre, est taché de grands défauts dont les jeunes écrivains ont à se garder.

OBSERVATIONS CRITIQUES

Sur le roman qui a pour titre : LES MARTYRS.

En annonçant une critique d'un ouvrage dont le public s'occupe avec quelque intérêt, on s'expose communément à deux reproches opposés. Les détracteurs de l'ouvrage disent : pourquoi se donner cette peine ? ses admirateurs : pourquoi relever quelques défauts qui peuvent se trouver dans un bon livre ? et l'un et l'autre de ces jugemens tendent à amener la dépravation du goût.

Mais voici un autre danger moins commun à la vérité, et qui n'en est que plus redoutable. Que l'auteur soit un homme d'un caractère estimable, ayant des amis, et digne d'en avoir, d'une imagination riche et brillante, d'un talent distingué, qui ait mis un peu de romanesque dans sa vie comme dans ses ouvrages, et qui se soit concilié par là un vif intérêt de cette classe de lecteurs chez lesquels l'opinion qu'ils ont de la personne, détermine plus d'à moitié celle qu'ils prennent de l'ouvrage, et qu'enfin son livre favorise quelqu'un de ces sentimens qui partagent les grandes sociétés en matière de gouvernement ou de religion, ou

même de simple littérature, vous verrez s'élever contre le critique imprudent, des plaintes, des cris, des invectives, et jusqu'à de véritables inimitiés.

Telle est la situation où je me vois, en me disposant à rassembler quelques observations sur l'ouvrage qui a pour titre *les Martyrs;* car toutes les circonstances que je viens d'exposer se trouvent réunies pour me détourner d'une si périlleuse entreprise.

Mais l'habitude l'emporte chez moi. J'ai toute ma vie aimé la critique, qui est encore pour un vieillard une douce occupation, et qui, contenue dans de justes bornes, et ne touchant point à la personne, est utile à la conservation du goût et même à celle des principes les plus importans du bonheur social.

Je ne sais pas d'ailleurs pourquoi les auteurs s'effrayent si fort de la critique, ni pourquoi leurs amis s'en affligent et s'en irritent. Je suppose qu'ils croient l'ouvrage bon, et je soutiens que jamais critique n'a empêché un bon ouvrage de prendre et de conserver sa place dans l'opinion publique. La critique en effet sera mauvaise ou bonne (car on peut faire une bonne critique d'un très-bon ouvrage). Si elle est mauvaise, elle tombe, et l'ouvrage reste debout. Si elle est bonne, elle n'aura relevé que les défauts;

elle n'a pu ni détruire, ni faire oublier les beautés. La lecture fait son impression, les beaux endroits seront toujours sentis par celui-là même à qui la critique aura fait apercevoir des fautes qui étaient échappées. L'auteur lui-même en profitera.

On a critiqué le *Génie du christianisme*. *Atala* et *René* en ont-ils été lus avec moins d'empressement, et réimprimés moins souvent; et le critique d'*Atala* lui-même ne peut-il pas se flatter qu'il a contribué à ce nombre d'éditions qui attestent le succès?

Ces réflexions me persuadent que je puis, sans scrupule, critiquer les *Martyrs*, comme j'ai critiqué *Atala*, c'est-à-dire avec la même bonne foi, la même disposition à rendre justice aux beautés de l'ouvrage, et le même désir que ma critique serve à conserver les principes du goût.

Pour exécuter mon projet, je ne prétends pas suivre le texte pied à pied. Le commentaire serait nécessairement trop étendu; il me semble plus praticable et plus utile de rassembler sous quelques chefs les réflexions que la lecture des *Martyrs* m'a suggérées, et qui auront pour objet *le but de l'auteur*, *le plan de l'ouvrage*, *les caractères des personnages*, et enfin *le style de l'écrivain*.

Je crois pouvoir faire entrer dans ce cadre quelques vues utiles en littérature, et que ne désapprouveront pas le bon goût et la saine raison.

Je commencerai par le but de l'ouvrage, que l'auteur expose en ces termes :

« J'ai avancé que le merveilleux de la reli-» gion chrétienne pouvait lutter dans l'épopée » contre le merveilleux emprunté de la mytho-» logie. C'est cette opinion que je cherche à » appuyer par un exemple. »

Je ne crois pas que l'auteur du *Génie du christianisme* soit venu à bout de faire mettre en question le paradoxe qu'il énonce ici. Je veux bien cependant supposer que c'est là un grand procès littéraire qu'il s'agit de vider, et, comme l'avocat Patelin, *je plaide pour la nymphe Calypso.*

Pour prouver que le merveilleux de la religion chrétienne peut fournir à l'épopée autant de moyens que la mythologie païenne, il fallait que, dans l'ouvrage qu'on veut nous donner comme exemple, la religion chrétienne fût bornée à ses seules ressources ; que ce qu'on y trouverait de poétique appartînt à la religion elle-même. A plus forte raison ne fallait-il pas que la fiction chrétienne fût calquée sur les fables des païens.

Dans ce combat, il ne faut pas que l'un des combattans dérobe à l'autre ses armes, puisque ce sont les armes mêmes dont on veut éprouver la trempe. Enfin, je ramène l'auteur à ces paroles de son Introduction : *Je cherche à prouver que la religion chrétienne est la plus poétique de toutes les religions qui ont jamais existé ;* et je lui dis : pour cela ne vous servez donc que d'elle, et n'employez que ses moyens.

Or ces lois, l'auteur ne les a pas observées.

Lorsque M. de C. . . fait parler le prêtre d'Homère, il peut sans doute employer le langage de la mythologie. Il est censé rapporter les discours de Démodocus.

Mais lorsque, parlant en son nom et comme historien, il raconte les faits, il ne doit plus se servir de ces formes, ni faire entrer d'idées mythologiques dans sa narration, puisque son ouvrage a pour but, selon lui-même, de nous prouver que l'épopée n'a pas besoin du merveilleux de la fable, et que celui de la religion lui suffit.

Voici quelques exemples de cet emploi de la mythologie, auquel l'auteur se laisse aller.

Démodocus, dit-il, avait été uni, dès sa jeunesse, à Epicharis, la plus belle des vierges qui dansaient sur les gazons fleuris, au pied du mont Talée, chéri de Mercure. Il avait suivi

son épouse à Gortynes, au bord du Lethé, non loin du platane qui couvrit les amours d'Europe et de Jupiter. Démodocus ayant perdu son épouse, quittant Gortynes pour se rendre à l'invitation des habitans de Messénie, fait un sacrifice aux fleuves nés de Jupiter, aux nymphes hospitalières de l'Ida, etc. Ier. liv.

Plus loin on trouve *l'arbuste aimé de Junon, la chaste sœur d'Apollon, le vent de la mer apportant à Cymodocée la voix lointaine de Neptune, l'Alphée qui semble suivre encore les pas d'Aréthuse, Zéphire soupirant dans les roseaux de Syrinx, et Philomèle chantant dans les lauriers de Daphné, etc.*

Au liv. xv, l'auteur peignant Cymodocée, nous dit : *Qu'à son vêtement sans tache, à son front virginal, à ses yeux d'azur, à la modestie de son maintien, on l'eût prise pour Minerve sortant de son temple, et prête à rentrer dans l'Olympe après avoir reçu l'encens des mortels.*

Non-seulement l'auteur, parlant en son nom, emploie ainsi la langue et les fictions de cette mythologie, dont il assure que l'épopée n'a aucun besoin lorsqu'elle veut mettre en œuvre le merveilleux de la religion chrétienne ; mais il pare lui-même ce merveilleux chrétien de couleurs païennes : il compose une mythologie mixte des fictions de l'une et de l'autre. Il calque

son paradis, son enfer, son purgatoire, sur les descriptions que les poëtes ont faites des Champs-Élysées et du Tartare.

Au liv. III., son paradis est copié du palais du soleil, construit par Ovide, *où brillent l'or, l'escarboucle et les rubis.*

Il y met, comme le poëte, *des portes d'argent à deux battans, où la beauté du travail l'emporte sur la richesse de la matière.*

Il y fait couler *des fleuves de sapience et d'amour, au bord desquels les âmes satisfaites se reposent*, comme les habitans du tranquille Elysée boivent avec les eaux du Léthé l'oubli des maux de cette vie. Il y met des flûtes et des lyres comme Virgile en donne à Orphée; il fait même (chose merveilleuse) entendre aux bienheureux *les concerts inconnus des deux constellations du cygne et de la lyre céleste.* Il fait faire à Jehovah, comme Homère au maître des dieux et des hommes, *un signe de son sourcil redoutable*, et fait lancer par le fils de Dieu la foudre de Jupiter. Son enfer et son purgatoire sont aussi copiés des fictions des poëtes, et presque entièrement mythologiques.

N'est-ce pas apporter la mythologie dans la croyance chrétienne, que d'attribuer toutes les fonctions des Dieux païens aux anges, aux archanges, aux chérubins, aux séraphins? Ce-

lui-là *a tout pouvoir sur le feu*, c'est le Vulcain des poëtes ; *un autre sur l'air*, c'est Junon ; *sur la terre* c'est Cybèle; *sur la mer* c'est Neptune ; *sur les moissons* c'est Cérès ; *sur les saisons* ce sont Vertumne et Flore et Pomone ; *sur les forêts* Pan et les Dryades ; *sur les fleuves* les nymphes.

Il a aussi *un ange des mers et des tempêtes*, qui retient et déchaîne les vents, appaise et soulève les flots, copié de Neptune et d'Éole, et un *ange des saintes amours, armé d'un flambeau, et des flèches d'or tirées du carquois du Seigneur* ; un démon de la guerre qui remplace Mars ; un démon de la volupté copié de Vénus ; un démon de la jalousie, etc.

Au liv. XXIII. Satan veut *arracher Eudore à la puissance de l'ange des saintes amours, et lui souffler un amour purement humain.*

Pour attaquer la vertu du héros chrétien, *le démon de la volupté se revêt de tous ses charmes. Il prend à la main une torche odorante et traverse les bois de l'Arcadie. Les zéphirs agitent doucement la lumière du flambeau : tels au milieu des bocages d'Amathonte, ils se jouent dans la chevelure parfumée de la mère des Grâces. Les esprits séducteurs qui enchantent les forêts de l'Alphée entr'ouvrent les chênes amolis, et montrent çà et là leurs têtes*

de nymphes. On entend des voix mystérieuses dans la cime des arbres, tandis que les divinités champêtres dansent avec des chaînes de fleurs autour du démon de la volupté.

Qui ne voit là, ainsi qu'en cent autres endroits, cette même mythologie dont l'auteur a voulu nous prouver que son épopée n'avait aucun besoin ?

En voici un autre emploi moins heureux. Au livre XXIV, Satan va être précipité dans les enfers par la vertu du martyre d'Eudore et de Cymodocée.

L'archange Michel le lie avec une chaîne « forgée au feu des éclairs par cent archanges, » sous la direction d'un ardent chérubin, et » façonnée sous leurs marteaux pesans. Cette » chaîne est faite d'airain, d'argent et d'or, mêlés » avec trois rayons de la vengeance éternelle, » *le désespoir*, *la terreur* et *la malédiction*, » un carreau de la foudre et quelque chose de » cette matière vivante qui compose le char » d'Ézéchiel. »

Qui ne voit là les antres de Lemnos, les Cyclopes dans les cent archanges, Vulcain dans l'*ardent chérubin* qui dirige leurs travaux? et la chaîne faite de *la terreur* du *désespoir*, de *la malédiction*, n'est-elle pas, dans les procédés de sa fabrication, la ceinture de Vénus,

dont le tissu est ainsi fait de trois élémens ; *le désir, l'amour et le doux parler qui séduit les plus sages* ?

Mais comment un homme de goût a-t-il pu se permettre une pareille imitation, qui non-seulement n'a point de mérite, précisément parce qu'elle n'est qu'une imitation, mais qui est une profanation véritable d'une des plus agréables fictions de la poésie ancienne ?

On conçoit que le poëte qui, après avoir mis les Troyens en danger, fait concevoir à Junon le projet de détourner Jupiter de les secourir, en lui inspirant des sentimens tendres, on conçoit, dis-je, qu'après une description voluptueuse des soins que prend Junon de se parer, il nous la fasse voir s'adressant à la déesse de la beauté pour obtenir d'elle ce reste merveilleux avec lequel elle sera sûre d'attirer son époux dans ses bras. La fiction préparée ainsi ne nous paraît pas forcée ; nous nous prêtons à l'allégorie, quoiqu'elle ait quelque chose de bizarre, et nous ne demandons pas que, dans la chaleur de la composition, le pinceau du poëte termine par des lignes plus précises les objets qu'enfante et grouppe sa féconde et puissante imagination.

Mais que près de trois mille ans après l'heu-

reux emploi de cette charmante allégorie, on en emprunte les formes pour nous peindre des objets hideux, qu'on fabrique pour Satan une chaîne faite comme la ceinture de Vénus, c'est ce qui choque le goût le moins exercé et le moins difficile.

Il faut être de bon compte, l'auteur aura beau vouloir donner son ouvrage comme un poëme en prose, il ne peut pas s'excuser sur *l'œstrum poeticum*. Il est nécessairement trop de sang-froid pour ne pas s'apercevoir que ce qu'il dit n'a pas de sens, qu'on ne fait pas une chaîne avec de la terreur, du désespoir et de la malédiction, mêlés avec l'airain, l'argent et l'or; qu'il n'y a point de marteaux capables de faire une pareille composition; que la figure cesse d'être poétique à force d'être extravagante, et que la mythologie d'Ézéchiel ne vaut pas celle d'Homère.

Voici cependant un endroit où l'auteur a suivi un meilleur procédé pour établir son opinion. C'est au liv. XIV, lorsque, décrivant les fiançailles d'Eudore et de Cymodocée, il nous donne à comparer ensemble le langage de la Bible et celui de l'ancienne mythologie, en traduisant en partie l'épithalame de Manlius et de Junia par Catulle, et en opposant à cette pièce ce qu'il appelle *le cantique de l'épouse*

chanté par les vierges de la nouvelle Sion, et traduit du *Cantique des Cantiques*.

Je me permettrai d'abord d'examiner l'épithalame tiré du *Cantique des cantiques*, comme un ouvrage de littérature.

Tel est le lis entre les épines, telle est ma bien aimée entre les vierges. Ces filles de Sion sont trop modestes aussi, si, en comparant leur compagne à un lis, elles s'abaissent jusqu'à n'être que des épines.

Que vous êtes belle, ô mon amie! Le compliment n'est pas difficile à trouver, et il faut avouer qu'il est du genre niais.

Vos yeux sont purs comme les eaux des piscines d'Hesebon. Nous ne savons point du tout ce que c'est que les piscines d'Hesebon ; et par conséquent cet éloge ne peut avoir aucun charme pour nous. Il ne semble pas non plus que ce puisse être une beauté pour des yeux, que de ressembler à de l'eau claire, et encore moins de ressembler aux eaux d'une piscine où l'on nourrit des poissons ou qui sert de bain, et dont l'eau, employée à de tels usages et renfermée dans un espace borné, ne peut jamais être ni bien claire ni bien pure.

Votre bouche est une grenade entr'ouverte. Les grenades de la Messenie, où se passe la scène, sont différentes de celles que je con-

nais ; mais je proteste que je n'ai jamais trouvé aucune ressemblance entre ces deux choses, et je ne crois pas qu'aucune jolie femme puisse être flattée de la comparaison.

Vos cheveux ressemblent aux rameaux du palmier. Les rameaux du palmier sont plus souples et plus flexibles que ceux de plusieurs autres arbres ; mais ils sont bien roides encore et bien pauvres de feuillage, comparés à la chevelure flottante d'une jeune fille.

Les tentes de Cedar et les pavillons de Salomon ont moins d'éclat que ma bien-aimée. Quel rapport, quelle analogie peut-on imaginer entre une belle femme et une tente ou un pavillon? Qu'est-ce que l'éclat d'une tente de Cedar ou des pavillons de Salomon ?

L'épouse s'élève du désert comme la fumée de l'encens. Quelle image peut-on se faire de l'épouse qui s'élève du désert comme une fumée ! Ce mouvement ne l'amène point à l'époux. C'est la présenter plutôt comme s'évanouissant dans les airs, ainsi que la fumée de l'encens. L'imagination ne peut se prendre à rien dans cette comparaison.

Filles de Jérusalem, je vous conjure, par les chevreuils de la montagne, de me soutenir avec des fruits et des fleurs. Car mon âme s'est fondue à la voix de mon amie.

Qu'est-ce que les chevreuils de la montagne ont de touchant pour les filles de Jérusalem ? Quel pouvoir cette abjuration peut-elle avoir sur leur âme? Comment soutient-on l'époux avec des fruits et des fleurs ? Je ne pousse pas plus loin mes questions.

Ma bien-aimée, vous avez blessé mon âme. C'est une des mille manières dont on se sert chez tous les peuples et de tout temps, pour exprimer les sentimens de l'amour. A la bonne heure.

Ouvrez-moi vos portes de cèdre. Je ne sais pas ce que c'est que les portes de cèdre de la bien-aimée ; à moins qu'on n'entende tout simplement par là les portes de sa maison, ce qui n'est pas bien touchant.

Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur, car l'amour est plus fort que la mort. On n'entend rien à toute cette galanterie ; qu'est-ce que mettre son amant sur son cœur comme un sceau ? Que signifie ce *car*, par lequel on prétend lier des idées qui n'ont aucune liaison.

J'observe maintenant que *le Cantique des Cantiques* d'où cet épithalame est tiré, mis par l'église au nombre des livres canoniques, est écrit en hébreu, d'où il a été traduit par saint Jérôme, pour entrer dans la *Vulgate*. L'opinion de ce père, ainsi que celle de tous les autres,

est que c'est un ouvrage tout mystique qui signifie l'union de l'église avec J. C. Fort bien. Saint Jérôme qui savait l'hébreu, l'a entendu ainsi, et je m'en rapporte à lui. Mais pour être une figure, il faut que ce petit poëme ait été fait sur quelques réalités. Le poëte a eu dans l'esprit un amant et une amante, désirant de s'unir, et exprimant leurs désirs mutuels. Peut-être chez les Hébreux et dans ces anciens temps, les manières de dire *je vous aime* étaient différentes des nôtres. Elles peuvent avoir été fort belles pour les Juifs. Aujourd'hui nous ne les entendons plus, puisque nous ne comprenons plus ce qu'elles ont d'agréable et de tendre en français.

Mais en ne parlant que de la traduction de M. de Châteaubriand, je me permets de dire que les complimens de l'époux et de l'épouse ne sont ni intelligibles ni galans, et qu'ils ne valent pas l'épithalame de *Manlius* et de *Junia* par Catulle, ce que je vais prouver en mettant sous les yeux de mes lecteurs la traduction de cette pièce. J'aurais pu me contenter, pour combattre l'opinion de M. de Châteaubriand sur les deux genres, de rapporter sa traduction; mais comme il n'a emprunté de Catulle qu'un petit nombre de strophes, je me hasarderai à

la traduire avec quelque liberté et presque en entier.

« Descends de l'Hélicon, fils d'Uranie, Hymen, toi qui enlèves la jeune fille à sa mère, pour la porter dans les bras de son époux.

» Couronne sa tête de fleurs odorantes, couvre-la du voile nuptial, et, dans ce jour de fête, fais entendre tes chants gracieux, secoue ton mystérieux flambeau, et donne le signal de la danse légère.

» Sous tes auspices, Junia s'avance vers Manlius, comme autrefois Vénus vers le berger phrygien, juge de la beauté.

» Semblable au myrte en fleur, délices des hamadryades qui l'ont nourri de la rosée du matin, conduis la vierge amoureuse à la demeure de son nouvel époux; unis-les l'un à l'autre par les chaînes de l'amour, comme le lierre est uni par cent contours à l'arbre qu'il tient embrassé. Et vous, vierges encore pures et chastes, qu'attend un sort tout aussi doux, invoquez l'Hymen qui vous le prépare.

» Ce dieu bienfaisant en sera plus disposé à remplir pour vous son doux ministère; il vous rendra favorable et Vénus et l'Amour.

» Quel dieu mérite mieux que lui le culte des amans ? auquel porteront-ils plutôt leurs offrandes et leurs vœux?

» O Hymen! le père tendre et timide t'invoque pour ses enfans. Toi seul obtiens pour son fils de la vierge innocente, qu'elle dénoue la ceinture qui serre son sein, et c'est de toi que sa fille attend avec crainte que tu lui montres son époux.

» C'est toi qui, dérobant la jeune fille du sein de sa mère, la mets dans les bras de l'ardent jeune homme.

» Sans toi, Vénus même ne peut donner aucun plaisir avoué de l'honneur et de la vertu. Quel dieu peut se comparer à toi ?

» Sans toi, la plus illustre famille ne peut se perpétuer ; elle n'a pas de descendans qui conservent son nom. Quel dieu peut-on te comparer?

» La nation qui ne connaît pas ton culte sacré, ne peut donner des maîtres à la terre ; c'est de toi seul qu'elle peut les tenir. Quel dieu peut-on te comparer ?

» Que les portes s'ouvrent, voici venir la vierge. Voyez comme brillent les flambeaux qui l'accompagnent : que tardez-vous ? Approchez, nouvelle épouse, le jour fuit.

» Écartez cette pudeur ingénue qui vous fait verser des larmes inutiles, puisqu'elles ne font que retarder des momens que presse l'impérieuse nécessité. Que tardez-vous ? Approchez ; nouvelle épouse, le jour fuit.

Cessez vos pleurs, vous n'avez point à craindre qu'une femme plus belle que vous, voie se lever demain le beau jour que le ciel vous prépare.

» L'époux qu'on vous destine ne s'écartera jamais de votre sein pour aller chercher des embrassemens étrangers. Approchez, nouvelle épouse : que tardez-vous? le jour fuit.

» Il demeurera serré par vos embrassemens, comme l'ormeau par la vigne qui l'entoure. Que tardez-vous, nouvelle épouse? le jour fuit.

»O nuit heureuse et jamais sombre! ô couche favorable! que de bonheur, que de plaisirs vous verserez aux cœurs des deux époux!

» Enfans, écartez les flambeaux. J'aperçois le voile nuptial; et vous, épouse, franchissez sous des auspices favorables le seuil de la maison de votre époux.

» Voyez son ardeur impatiente. Il brûle de la même flamme, mais plus profondément que vous.

» Femmes, conduisez la jeune fille au lit d'hyménée; jeune homme, approchez : votre épouse vous attend, sa bouche de rose et son sein de lis vous invitent.

» Oui, jeune époux. Vous êtes beau vous-même, et Vénus n'a pas négligé de répandre sur vous ses charmes, ne tardez pas, le jour fuit.

» Vous ne vous faites pas attendre ; que Vénus vous soit favorable. Vous voilà possesseur du bien que vous désiriez, et vous ne cachez ni votre amour, ni votre bonheur.

» Qui pourra compter vos plaisirs? on compterait aussitôt les étoiles qui brillent au ciel, et les grains de sable de la mer.

» Jouissez, tendres époux, et donnez bientôt le jour à des enfans dignes de vous. Votre nom illustre doit se perpétuer et conserver votre race.

» Je veux voir un enfant dans les bras de sa mère, étendant vers elle ses faibles mains, et lui adressant un doux sourire qui joue sur ses lèvres entr'ouvertes.

» Je veux qu'il ressemble à son père Manlius, et qu'au premier coup d'œil cette ressemblance atteste la vertu de la mère, à tous ceux qui jetteront un regard sur le fils.

» Jeunes filles, retirez-vous ; c'est assez de chants, et de jeux : et vous, heureux époux, jouissez de la vie, et ne laissez pas écouler les jours de votre jeunesse, sans faire usage des dons que vous avez reçus des dieux. »

Il me semble que ce rapprochement des deux épithalames est tout-à-fait à l'avantage de la mythologie, et que ce procès entre la *Bible* et la fable, ne devant pas être porté par-devant un

synode, mais au tribunal du goût, ne peut être jugé qu'en faveur de celle-ci.

Je ne m'écarterai pas de mon sujet, en ajoutant ici quelques considérations sur les cérémonies du mariage chrétien que nous décrit l'auteur, et qui me paraissent bien peu poétiques, nonobstant la préférence qu'il veut leur donner.

M. de Ch. B. nous représente le fiancé revêtu d'un cilice, la tête couverte de cendres, prosterné sur le pavé du vestibule, et se confessant publiquement pour accomplir sa pénitence. Il ne communique avec sa future et avec le prêtre qui doit recevoir le serment des deux époux, que par le ministère d'un diacre, qui reporte de l'un à l'autre du vestibule à l'autel, et de l'autel au vestibule, leurs promesses mutuelles. L'auteur croit nous émouvoir beaucoup en nous disant qu'on croyait *voir l'union de l'innocence et du repentir*, ce qui n'est ni bien clair, ni bien touchant; mais cette manière de faire correspondre les deux époux dans un semblable moment, est la plus étrange du monde. Et quoi de plus triste et de plus hors de propos que l'accoutrement qu'on donne au nouvel époux!

L'imagination est révoltée en se représentant une jeune et belle fille accordée aux embrassemens d'un pénitent couvert d'un cilice

et sali de cendre. Certes ce cérémonial n'est pas poétique ; mais je ne puis même me persuader qu'il soit chrétien, car il est diamétralement contraire au but de l'institution du sacrement, qui est, *croissez et multipliez*, *crescite et multiplicamini*.

Je crois avoir prouvé suffisamment, par tout ce qu'on vient de lire, que l'auteur n'a pas atteint le but qu'il a dit être celui de son ouvrage ; c'est-à-dire qu'il n'a pas prouvé que la religion chrétienne *était la plus poétique de toutes*.

Mais, en réfléchissant davantage sur la faiblesse de la preuve qu'il a voulu nous donner de ce paradoxe, j'ai conçu quelque doute sur l'intention même de l'auteur, qui a trop d'esprit et de talent pour ne pas s'approcher davantage d'un but qu'il se serait proposé. Je me suis demandé, est-ce bien pour établir cette doctrine, qui ne sera crue de personne, qui ne mène à aucune conséquence utile, que l'auteur a fait un si gros livre ? et en y regardant de plus près, je me suis convaincu qu'il a eu un autre objet.

Je me confirme dans ce soupçon, en venant au titre même de l'ouvrage, *les Martyrs*, ou *le Triomphe de la religion* ; car le triomphe de la religion ne peut pas consister pour elle à

être aussi poétique que la religion païenne, ou même la plus poétique de toutes ; elle n'a rien à gagner à cela, si même elle n'a pas à y perdre, puisque les incrédules ne manqueront pas de dire :

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

Ces réflexions m'ont conduit à penser que l'auteur a eu dans son ouvrage un autre but, une autre intention ; celle d'attaquer la philosophie. La preuve en est dans le portrait qu'il trace *des sophistes que Rome nourrit dans son sein*, et dans celui du sophiste Hiéroclès, leur chef et leur guide.

« Parmi les sophistes à la tête desquels mar-
» che Hiéroclès, les uns, dit l'auteur, rêvent profondément les secrets de la nature ; ceux-là
» voient tout dans la pensée, tandis que ceux-
» ci cherchent tout dans la matière ; quelques-
» uns prêchent la république dans le sein de la
» monarchie, et veulent renverser la société,
» afin de la construire sur un plan nouveau ;
» d'autres prétendent, à l'imitation des chré-
» tiens, enseigner la morale au peuple, et
» vendre sur des tréteaux une vertu que ne sou-
» tiennent point les mœurs, se croyant des
» génies sublimes, au-dessus des doctrines vul-

» gaires, enfantant chaque jour d'insignes fo-
» lies, des systèmes monstrueux. »

Voici maintenant le portrait d'Hiéroclès, *digne*, selon l'auteur, *de conduire un tel bataillon* :

« Il a sans cesse à la bouche les mots de li-
» berté, de vertu, de progrès des lumières, de
» bonheur du genre humain. Il est auteur d'un
» ouvrage intitulé l'*Ami de la vérité*; on le
» soupçonne d'avoir été chrétien; mais l'or-
» gueil des lettres humaines ayant corrompu
» son esprit, il s'est jeté dans les sectes philo-
» sophiques. Hypocrite, bas courtisan, dévoré
» de passions honteuses, apôtre de la tolérance,
» et le plus intolérant des mortels; adorateur
» de l'humanité, et sanglant persécuteur; con-
» seillant à l'empereur d'extirper le christia-
» nisme par le fer et par le feu, dont les igno-
» bles mains porteraient mal l'épée du soldat,
» mais tiendraient aisément la plume de l'athée
» ou le fer du bourreau. »

Je ne sais pas si ce portrait ressemble aux philosophes du 3e. siècle; mais ce n'est pas à ceux-ci qu'en a voulu M. de Ch. B.; car il veut que ses ouvrages soient utiles. Et à quoi servirait de faire connaître les vices des philosophes qui ont vécu sous Dioclétien, et les funestes effets de leurs doctrines, si, en parlant de

ceux-là il n'avait pas voulu nous prémunir contre ceux qui sont nos contemporains? Je ne dirai pas cependant que l'auteur ait des philosophes de notre temps une opinion aussi horrible que celle qu'il donne de son Hiéroclès. Il a trop de raison et de justice pour adopter de si absurdes préventions; il ne saurait penser que ceux que de nos jours on appelle philosophes, sont dévorés de passions honteuses, sanglans persécuteurs, etc.

Mais comme, en retranchant du portrait d'Hiéroclès les traits les plus horribles, il en reste assez de communs au chef et à ses sectateurs, pour les rendre odieux, il est toujours vrai que le but de son ouvrage est de conduire l'ignorance et d'autoriser la méchanceté et le fanatisme, au mépris et à la haine de la philosophie et des philosophes, c'est-à-dire, de la raison et du trop petit nombre d'hommes qui la cherchent, l'aiment et l'enseignent, et en qui nous voyons toutes les qualités et les vertus morales et sociales dont se piquent ceux qui en disent le plus de mal.

Mais, dit M. de Ch. B., s'efforçant dans sa préface de prévenir les reproches que nous lui faisons ici, *Je respecte et honore la vraie philosophie. Je n'ai jamais pris le mot de philosophie et de philosophe en mauvaise part. Je n'en veux*

qu'aux sophistes qui sont dignes de mépris, et enfin je ne calomnie point Hiéroclès.

Je ne mets aucun intérêt à la personne d'un philosophe de la fin du 3e. siècle, qui a pu ressembler au hideux portrait qu'en fait l'auteur des *Martyrs*. En supposant qu'il eût besoin pour son roman d'un personnage aussi odieux, et en faisant jouer ce rôle à un homme de l'histoire, il n'était pas obligé de se conformer rigoureusement à la vérité historique de son caractère, il pouvait le faire aussi absolument de son invention ; mais il devait prévoir qu'on ne manquerait pas de dire *ab uno disce omnes*, et de voir dans Hiéroclès et ses disciples les philosophes du 18e. siècle ; et je ne puis m'empêcher de dire, comme le disaient quelques théologiens dans les disputes sur les cinq propositions de Jansénius, *que c'est l'intention de l'ouvrage, si ce n'est pas l'intention de l'auteur.*

Quant à la distinction que fait M. de Ch. B. entre les sophistes et les philosophes, je doute qu'elle soit bien nette dans son esprit, et je fonde mon doute sur ses propres expressions, en voyant que, dans le portrait d'Hiéroclès qu'on vient de lire, pour caractériser le sophiste, il dit *qu'il s'est jeté dans les sectes philosophiques*, ce qui montre clairement que pour lui *sophiste*

et *philosophe* sont des mots parfaitement synonymes.

Quoi qu'il en soit, philosophes et sophistes peuvent se tenir pour avertis, c'est à eux à se défendre; les voilà vivement attaqués. Les *Martyrs* sont *la gran torre* de Godefroi. Si les assiégés ont parmi eux quelque Argant et quelque Clorinde, ils doivent tenter de la brûler, et chercher, comme le Soliman du *Tasso*, quelque magicien comme Ismen, qui leur dira :

Attender piaccia,
Sin che di varie tempre un misto i'faccia,
Ch'alla machina hostil s'appigli e l'arda.

Le second objet de mes observations sera, comme je l'ai annoncé, le plan de l'ouvrage. Je vais l'exposer en raccourci.

Eudore, descendant de Philopœmen, habitant de la Messénie, fils de Lasthènes et chrétien, est envoyé à Rome comme otage de la fidélité de cette partie de la Grèce. Il se lie avec Jérôme et Augustin, jeunes gens à peu près de son âge, et avec le prince, depuis l'empereur Constantin. Après trois ans de séjour à Rome, âgé seulement de 19 ans, il est envoyé dans les Gaules, à l'armée du césar Constance. Il combat contre les Francs, il obtient la couronne civique, et le commandement des Grecs.

Dans un nouveau combat il est fait prisonnier par les Francs, secouru par un chrétien appelé Zacharie qui fait son histoire. Emmené au fond de la Germanie, il revient à la cour et à l'armée de Constance, chargé de négocier la paix entre les Francs et les Romains. Il porte ensuite la guerre dans la Grande-Bretagne, devient premier tribun de la légion britannique, général de l'armée qui triomphe des Pictes et des Carrausins, revient en Gaule, étouffe une conspiration des Armoricains, se laisse aller aux caresses de la druidesse Velleda, quitte l'armée, revient à Rome, se soumet à la pénitence publique, obtient sa retraite de Dioclétien, revient dans sa patrie où il continue sa pénitence. Il est rencontré dans les bois par une jeune personne appelée Cymodocée, fille de Démodocus, prêtre d'Homère, qui s'est égarée, et la remet dans son chemin ; le père, reconnaissant de ce léger service, va rendre une visite à Lasthènes, et porte un présent à Eudore.

Ici l'auteur quitte la terre pour nous apprendre ce qui se passe dans le ciel.

A la fin du deuxième livre, un vieil évêque de Lacédémone, confesseur de la foi, qui est venu chez Lasthènes, a un songe dans lequel il voit une jeune femme et un jeune homme

montant au ciel une palme à la main, et lui faisant signe de le suivre, et dans ce songe mystérieux, il croit reconnaître quelque avertissement du ciel, et s'offre à Dieu pour victime et pour racheter les chrétiens.

Cette prière de Cyrille monte au trône de l'Éternel, et met tout le ciel en émoi. L'auteur décrit *la Jérusalem céleste*, c'est-à-dire, le paradis, *le tabernacle de Marie*, *le sanctuaire du Sauveur des hommes*, *les abîmes de vie où habite le Père, la Trinité.* Il met de grands discours dans la bouche du Père et du Fils ; et le résultat du conseil, est qu'Eudore et Cymodocée seront les victimes qui apaiseront la colère de Dieu, lorsque les fidèles auront été purifiés par de nouvelles épreuves, que Satan, déchaîné pour cela, va leur faire subir.

Dans le séjour que Démodocus et sa fille font chez Lasthènes, où ils ont entendu le récit des aventures d'Eudore, Cymodocée et le jeune homme se prennent d'un amour mutuel. Satan veut profiter de cet amour pour traverser les desseins de Dieu. Là l'auteur place une description de l'enfer ; il convoque une assemblée des démons, il fait parler Satan, puis le démon de l'homicide, celui de la fausse sagesse, et enfin le démon de la volupté, et les conseils de tous les trois sont adoptés et suivis.

Mais le principal instrument de Satan est le philosophe Hiéroclès dont nous avons vu le portrait. Proconsul d'Achaïe, il est devenu amoureux de la jeune prêtresse des Muses; et nonobstant les refus de Cymodocée et de Démodocus, il emploie tout son pouvoir et les moyens les plus violens pour satisfaire sa passion.

Cependant les sentimens mutuels qu'ont conçus Eudore et Cymodocée se nourrissent et se développent, et dans une entrevue nocturne ils se donnent une foi mutuelle, Cymodocée, de se faire instruire dans la religion chrétienne et de devenir l'épouse d'Eudore, et Eudore, d'être l'époux de Cymodocée.

A la suite de cet engagement, Cymodocée, devenue chrétienne, est fiancée avec Eudore à Lacédemone. Au sortir de la cérémonie, le proconsul tente de la faire enlever : Eudore la défend et la sauve. Il reçoit du proconsul l'ordre de se rendre à Rome. Cymodocée est conduite à Jérusalem par un ami d'Eudore, et s'y met sous la protection d'Hélène, mère de Constantin. Eudore, arrivé à Rome, plaide devant le sénat et l'empereur la cause des Chrétiens, contre lesquels Hiéroclès et Galérius veulent susciter une persécution. Les Chrétiens perdent leur cause. La

persécution se déclare. Eudore est jeté dans les cachots. Cymodocée, poursuivie à Jérusalem par les satellites d'Hiéroclès, lui échappe encore et arrive à Tarente. Là, elle est saisie par les soldats d'Hiéroclès et remise entre ses mains. Elle en est tirée par un mouvement populaire, mais jetée en prison comme Chrétienne. Eudore, de son côté, refusant de sacrifier aux Dieux, est tourmenté. Il demande à Dieu que l'âme de sa mère Séphora soit tirée du purgatoire. Ici l'auteur établit une conversation de la vierge Marie avec J. C., priant son fils d'épargner à Eudore le dernier supplice. J. C. répond qu'il faut que les décrets de son père s'accomplissent, mais qu'elle peut aller tirer Séphora du purgatoire et l'emmener avec elle au séjour de l'éternelle félicité. C'est ce que fait la Vierge en descendant au purgatoire, dont l'auteur fait une description.

Bientôt après, Cymodocée s'échappe de la prison, retrouve un moment son père, et prend le temps du sommeil de Démodocus pour courir à l'amphithéâtre, où Eudore va être livré aux bêtes. Elle se réunit à lui, et tous deux périssent ensemble ; et c'est ainsi que s'achève le triomphe de la religion.

Voilà ce qu'on peut appeler la marche du roman, dont je crois pouvoir faire l'objet de quelques justes critiques.

La première portera sur tout ce merveilleux chrétien, cette mythologie catholique, dont on embarrasse la religion, et sur ce tissu de fictions qui tient une si grande place dans le roman. C'est surtout dans ses descriptions du paradis, de l'enfer, du purgatoire, qu'il me semble s'être écarté des règles d'une raison saine et d'un goût éclairé, et même, en quelques points, des principes de la théologie catholique pour laquelle il combat.

Pour des hommes *raisonnables*, qu'est-ce qu'*une immense cité dont l'Éternel a posé les douze fondemens*, et *qui flotte en l'air, environnée d'une muraille de jaspe*, qui flotte sans doute aussi, *dans laquelle la richesse de la matière dispute le prix à la perfection des formes*, et dans laquelle cependant *rien n'est matière; où règnent suspendues des galeries de saphirs et de diamans*, sans qu'on sache à quoi elles tiennent; *où s'enchaînent des portiques de soleils*, qui conduisent on ne sait où, *prolongés dans les espaces du firmament comme les colonnes de Palmyre dans les sables du désert;* image qui rappetisse étrangement les soleils : *qu'arrosent quatre fleuves roulant dans leurs flots l'amour pur et la sapience de Dieu, un arbre de science qui porte cachées sous son feuillage d'or les réalités morales et intellec-*

tuelles, une lumière qui se compose des roses du matin, de la flamme du midi et de la pourpre du soir, etc.?

Veut-on d'autres détails non moins étranges? En parcourant la cité flottante, on trouve d'abord *un tabernacle très-pur*, où la vierge Marie est assise *sur un trône de candeur, aux pieds duquel s'empressent les enfans morts en entrant à la vie, qui balancent des encensoirs d'or, d'où s'échappent des parfums d'innocence.*

Vient ensuite le *sanctuaire du Sauveur des hommes*, où *l'on monte de la demeure de Marie par cent degrés de rubis, d'escarboucles et d'émeraudes*, et où on le trouve *assis à une table mystique*, ayant près de lui *son char vivant, dont les roues lancent des foudres, et d'où il daigne quelquefois se manifester aux élus, qui tombent alors comme morts devant sa face* (ce qui ne semble pas pouvoir être mis au nombre des joies du paradis.)

Mais voici d'autres merveilles : « Par de là » le sanctuaire du Verbe, le Père habite au » fond des abîmes de vie, dans des espaces de » feu et de lumière qui s'étendent sans fin. C'est » là que s'accomplit le mystère de la Trinité. » L'esprit monte et descend du Fils au Père et » du Père au Fils. Un triangle paraît à l'entrée

» du Saint des Saints, les globes s'arrêtent de » crainte et de respect, *et où allaient-ils ?* Les » milices immortelles ne savent quels seront » les décrets de l'unité vivante, si le trois fois » Saint ne va pas changer les formes matérielles » et divines, ou si, rappelant à lui les princi- » pes des êtres, il ne forcera point les mondes » à rentrer dans le sein de son éternité, c'est- » à-dire, dans le néant : triste pensée sans doute » à donner aux milices immortelles. »

Elles se rassurent, nous dit l'auteur ; « mais » quand les essences primitives se séparent, » alors le triangle de feu disparaît, et l'on ap- » perçoit les trois Puissances, le Père un compas » à la main, un cercle sous ses pieds ; à sa » droite le Fils armé de la foudre, à sa gauche » l'Esprit comme une colonne de lumière. Alors » à un signe du sourcil de Jehova, les temps » rassurés reprennent leur cours, les frontières » du chaos se retirent, les astres poursuivent » leurs chemins harmonieux, et le Tout-Puis- » sant déclare quelques-uns de ses décrets sur » l'univers. »

Il faut le dire avec franchise, pour nous, Français du dix-huitième siècle, qui avons contracté l'habitude d'attacher quelque sens aux mots et aux phrases, ce n'est là qu'un tissu d'absurdités, les rêves d'un fébricitant, des

contes qui ne peuvent être faits qu'à des enfans, mais qu'il faut bien se garder de leur faire.

On nous dira : mais prenez garde, une partie de ces descriptions est tirée de l'Apocalypse.

Je répondrai d'abord que dans cette observation on convient, et c'est la vérité, qu'une grande partie de ces rêveries est de l'invention de l'auteur, et en effet, saint Jean n'a parlé ni des *réalités morales et intellectuelles*, ni du trône de candeur, ni de l'*escalier d'émeraudes et de rubis*, ni de *l'esprit qui monte et descend*, ni du *triangle de feu*, ni du *respect des globes*, ni *des essences primitives, etc.* Et je ne me crois pas plus obligé de respecter ces créations d'une imagination déréglée que les contes des *Mille et une Nuits*, qui se comprennent mieux, et qui m'amusent davantage, sans avoir la prétention de me convertir à la croyance des Péris et des génies.

Quant à ce que l'auteur emprunte de l'Apocalypse, je lui dirai que cette allégorie ou prophétie étant inintelligible pour nous, il ne convient pas à un homme raisonnable d'en faire usage, parce qu'on ne doit écrire que pour être entendu et qu'il ne faut pas accoutumer les hommes à écouter des discours dépourvus de raison et des paroles vides de sens.

Voici maintenant l'enfer de M. de Ch. . . .

« Il est par de là tout l'espace qui doit s'anéan-

» tir un jour, par de-là les restes mugissans du » chaos, régions impérissables comme la ven- » geance qui les forma. Le démon du désespoir, » lié par cent nœuds de diamans sur un trône » de bronze, y domine l'empire des chagrins. » La demeure de Satan est un noir château au » centre de l'abîme, au milieu d'un océan » de sang et de larmes, ouvrage du désespoir » et de la mort. Trois démons que les païens » appellent les Parques, gardent la barrière; » les trois autres démons, adorés sous le nom » de Furies, ouvrent un guichet ardent. Là, » on trouve des portiques brûlans, des voûtes » embrasées, l'éternité couchée sur un lit de » fer, etc. »

Là s'assemble le conseil de Satan, et, pendant qu'il se tient, *les âmes qui ne sont plus gardées dans leurs bûchers, s'échappent dès flammes et accourent traînant avec elles quelques parties de leurs supplices, l'une son suaire embrasé, l'autre sa chape de plomb, celle-ci les glaçons qui pendent à ses yeux remplis de larmes, celle-là les serpens dont elle est dévorée, et toutes prennent leur rang dans les tribunes brûlantes, etc.*

J'ai dit que ces fictions sont indignes d'être présentées à des esprits raisonnables, et il n'en faut d'autres preuves que l'impression qu'elles

font sur tous ceux à qui je les rappelle, impression qui prouve aussi combien elles sont contraires à tout sentiment éclairé des principes du goût.

Je sais que quelques-unes de ces images, comme le suaire embrasé, la chape de plomb, les larmes qui se glacent dans les yeux pour ne laisser aucune issue à la douleur, sont copiées du Dante; mais ces traits cessent d'avoir aucune beauté quand ils ne sont que copiés. Il faut respecter son siècle et les progrès de l'esprit humain, assez pour ne pas lui répéter gravement et dans un ouvrage sérieux, des fictions ridicules. M. de Ch.... ne devait pas oublier que son but est le triomphe de la religion, et il ne peut se dissimuler que ce n'est pas en lui associant des fables puériles qu'on parviendra à la faire respecter.

Le Dante, qui a devancé son siècle et écrit à la fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième, vivait en un temps d'ignorance et de la plus stupide superstition, de l'inquisition dans toute sa barbarie, d'une attente générale de la fin prochaine du monde et du jugement dernier. Son paradis, son enfer, son purgatoire sont construits d'après un plan extravagant et inintelligible; la description et le nombre des supplices de l'enfer est le plus souvent horrible

et dégoûtant. Il accumule les comparaisons, les allusions, les métaphores hardies. Les termes de l'école, la vigueur, la force, la sublimité des expressions, la vérité de quelques images, ne rachètent pas la monotonie des descriptions ni l'absurdité de l'ensemble.

Ce qu'on peut pardonner au poëme du Dante, plein d'ailleurs de grandes beautés, eu égard au siècle où il a vécu, devient choquant dans un ouvrage produit de nos jours, où l'on se propose de présenter à des esprits éclairés la religion sous un aspect favorable. Les lecteurs modernes ne peuvent plus s'amuser de ces créations d'une imagination en délire, et malheur à nos neveux, si jamais des compositions de ce genre reprennent quelque vogue et quelque crédit!

La situation du purgatoire n'est pas plus aisée à entendre dans M. de Ch..., que dans le Dante. « Ce lieu d'expiation, dit-il, est entre » le ciel et l'enfer. Sa base touche aux régions » des douleurs infinies, et son sommet à l'em- » pire des joies intarissables;» mais comme nous ignorons où sont les régions des douleurs et l'empire des joies, nous n'en sommes pas plus avancés pour savoir où est le purgatoire. Quant à ce qui s'y passe, l'auteur nous apprend que dans la partie du purgatoire là

plus voisine de l'enfer, sont « des malheureux » haletans, et couverts de sueur, qui s'agitent » au milieu d'une nuit obscure. Ces âmes en- » tendent le bruit des tourmens, le retentisse- » ment des fouets et le fracas des chaînes ; à » mesure qu'on s'élève, les lieux s'embellissent » et les peines deviennent plus douces et moins » durables ; on y trouve de limpides ruisseaux, » des bocages enchantés. On y entend d'agréa- » bles concerts de mille oiseaux. On y est » éclairé de la lumière d'une aurore perpé- » tuelle, etc. »

Rabelais s'est moqué de ces ridicules descriptions dictées par une terreur superstitieuse, en plaçant dans la bibliothéque de St.-Victor, visitée par Pantagruel, un ouvrage intitulé *Jabolenus de cosmographiâ Purgatorii.*

Il est vraisemblable que ce livre n'a jamais existé que dans ce catalogue imaginaire ; cependant on peut croire aussi qu'il a pu tomber en pensée à quelque théologien du 16e. siècle, ainsi qu'à M. de Ch. . ., de donner cet ouvrage édifiant au monde chrétien, et on devrait d'autant moins s'en étonner, qu'il a existé un livre réel, dont le titre se trouve dans la *Bibliotheca classica* de Draudius, *De inferno seu cacodæmonum damnatorumque domicilio, Tractatus, in quo inferni locus, forma, pœnæ earumque va-*

rietates et quinam sint futuri in inferno demonstratur, 1594, in-8°. ; c'est-à-dire, *Traité de l'enfer, ou la demeure des démons et des damnés, dans lequel on fait connaître clairement le lieu où il est situé, sa construction, les différentes sortes de peines dont les damnés sont tourmentés, et à qui elles sont réservées*, 1594, in-8°.

Ce livre doit être rare. Il ne m'est jamais tombé sous la main. J'invite les bibliographes à le déterrer ; peut-être reconnaîtrait-on que M. de Ch. en a emprunté quelques traits, sans doute en les embellissant.

J'ai dit que ces descriptions de M. de Ch. blessent aussi les principes de la théologie chrétienne. Cette opposition se voit d'abord dans la manière toute matérielle dont il présente les croyances religieuses. C'est l'anthropomorphisme le plus caractérisé. On disait à Fontenelle que Dieu avait fait l'homme à son image. Les hommes, dit-il, le lui ont bien rendu. M. de Ch. . . est un de ceux qui auront le plus généreusement contribué à acquitter cette dette prétendue envers la Divinité.

On a vu que son paradis a des murs de jaspe, des escaliers de diamans et de rubis ; que son Dieu le Père a un compas à la main, un cercle sous ses pieds ; que l'Esprit est sous la forme

d'une colonne, etc. J'ajoute que la Vierge a une maison montée, des dames pour l'accompagner et une dame d'honneur. Les archanges ont *de lourds marteaux*, pour fabriquer la chaîne dont Satan doit être lié, et *qu'ils forgent au feu des éclairs*. L'ange de la mer a *une écharpe d'azur*. L'ange Gabriel a *des aîles blanches, bordées d'or, qu'il détache de ses épaules; lorsqu'il se plonge du ciel dans les flots*. Les martyrs sont vêtus de robes éclatantes, les vierges couronnées de roses; les veuves ont la tête ornée de longs voiles, etc.

La religion chrétienne est essentiellement spirituelle, détachée de toute matière : c'est par là qu'elle a triomphé du paganisme : c'est parce qu'elle a annoncé aux hommes une intelligence suprême, auteur unique du monde, en opposition à cette foule de dieux, faits à l'image de l'homme vicieux, méchant, corrupteur, qu'elle a fait de si rapides progrès ; non pas que d'autres causes n'aient concouru à cet effet, mais celle-là paraît avoir été l'une des plus puissantes.

Quelque susceptibles que soient les hommes d'opinions insensées, la raison aidée du temps exerce pourtant sur eux un grand empire, et dans la lutte des deux doctrines, l'unité de Dieu, d'une seule cause intelligente et spiri-

tuelle de l'univers, déjà connue et admise par des sectes entières de philosophes, a dû l'emporter sur le polythéisme, quand ce ne serait qu'à raison de sa plus grande simplicité.

L'usage que fait l'auteur de tout cet appareil est d'autant moins excusable, que pour intéresser ses lecteurs il n'en avait pas besoin.

Son but est le triomphe de la religion. Ce triomphe doit s'opérer par la vertu du sacrifice d'Eudore et de Cymodocée. Il tient uniquement à ces deux personnages. L'auteur pouvait ourdir sa fable parfaitement des seules aventures de l'un et de l'autre. Eudore pouvait être un descendant de Philopœmen et de Polybe, et aimer Cymodocée, fille de Démodocus, prêtre d'Homère. Il pouvait être Chrétien, et Cymodocée païenne; il pouvait faire son séjour à Rome, son voyage et la guerre dans les Gaules et dans la Grande-Bretagne, retourner en Grèce pour y faire pénitence, devenir amoureux de Cymodocée, la convertir, mourir avec elle, martyrs de leur foi, et faire ainsi triompher la religion, sans prétendre nous peindre la Trinité, et sans nous faire du paradis, de l'enfer et du purgatoire, des descriptions puériles qui ne peuvent que nuire au respect qu'on veut concilier à la religion.

On peut même dire que l'auteur aurait dû

être conduit dans cette route par le succès des deux épisodes d'*Atala* et de *René*, qui sont ce qu'il y a de meilleur dans le *Génie du christianisme*, et qu'on lit avec plaisir, nonobstant beaucoup de défauts tant de style que de composition. Il n'avait aussi qu'à faire un roman intitulé : *Eudore et Cymodocée*; il eût laissé bien moins de pâture à la critique, et eût mieux rempli son projet en faveur de la religion.

Ce n'est pas même là le seul tort qu'il ait auprès des théologiens dans le plan de son ouvrage.

Voici d'autres sentimens peu orthodoxes dans sa description du purgatoire.

Il y met les sages qui ont pratiqué toutes les vertus morales, c'est-à-dire, Socrate, les Antonins, Paul Emile, Scipion, etc. Quoi donc! M. de Ch.... est-il devenu philosophe comme l'auteur de *Bélisaire*, qui a été l'objet de tant d'anathèmes pour avoir douté de la damnation éternelle de ces païens? A-t-il oublié cette maxime fondamentale du christianisme ou au moins du catholicisme : Hors de l'église point de salut? Certes ce n'est pas moi qui lui chercherai querelle sur ce point; mais je doute qu'il se fasse pardonner cette opinion par les dévots instruits de leur religion et par de véritables théologiens.

Mais l'auteur ne s'en tient pas là, et il met aussi dans son purgatoire des gens qu'on a jusqu'à présent damnés sans miséricorde, les duellistes coupables d'homicide, le juge qui a condamné l'innocence, etc. Et il faut convenir que l'indulgence passe ici les bornes ordinaires et connues, et que l'auteur, ne mettant qu'en purgatoire les duellistes et les juges iniques, est très-mauvais théologien.

Je vois encore une objection très-forte contre l'auteur, dans le reproche que lui feront les hommes religieux d'avoir fait de son ouvrage l'histoire d'une nouvelle rédemption du genre humain, après celle qu'a opérée J. C.

Il ne s'agit de rien moins à l'époque où M. de Ch.... met ses personnages en action, que de désarmer *le courroux du Tout-Puissant* (contre les chrétiens,) *et de replonger Lucifer dans l'abîme*, liv. 3, pag. 89, et pour produire ce grand effet, M. de Ch...fait choisir par le Père Éternel *un homme inconnu dans les annales du monde, afin de confondre la sagesse des peuples, qui se trompent sans cesse sur les causes des révolutions des empires; et une vierge païenne, afin d'expier l'impureté des mœurs païennes.*

Ce seront là les victimes expiatoires des chrétiens et des gentils.

Mais voilà ce qui paraît fort peu d'accord avec la doctrine chrétienne.

Comment, dans nos idées religieuses, la mort de deux martyrs sera t-elle une victime expiatoire des chrétiens et des gentils? Dans la doctrine chrétienne, J. C., Dieu égal à son père, se fait homme, et, mourant pour les racheter, offre une victime digne de celui à qui elle est offerte et propre à apaiser son courroux.

Mais un jeune homme et une jeune fille que le tyran condamne aux bêtes, comment peuvent-ils amener de si grands effets? Des milliers d'autres chrétiens étaient morts avant eux pour leur religion dans les trois premiers siècles. On leur fait injure en élevant si haut le sacrifice d'Eudore et de Cymodocée, et l'auteur doit au moins des excuses aux anciens, de la préférence qu'il donne à ces nouveaux venus.

Je terminerai mes observations sur le plan, en faisant remarquer les anachronismes dont l'ouvrage fourmille : car ce défaut affecte le plan lui-même, puisque les auteurs n'y tombent que faute d'avoir bien conçu l'ensemble de leur ouvrage, et que l'ordre des temps est aussi une partie du plan.

C'est une obligation imposée même au romancier, de faire cadrer ensemble les diverses parties de son récit dans le cours du temps que

sa composition embrasse, et s'il introduit dans sa fiction des personnages historiques, de les placer à peu près dans le temps où ils ont vécu. Ces deux lois, l'auteur des *Martyrs* les a violées.

Le premier de ces anachronismes que je remarquerai, touche Démodocus l'un des principaux personnages du roman. Ses parens l'ont uni *dans sa jeunesse à Épicharis*, et on ne peut pas lui donner alors plus de vingt ans. *Après que la lune eut éclairé neuf fois les antres sauvages des Dactyles, Epicharis met au jour*, après neuf mois, *la tendre Cymodocée.* Voilà Démodocus père à vingt et un ans. En ce temps-là même, les habitans de la Messénie l'appellent chez eux et le font prêtre d'Homère, sans doute par dispense d'âge, à raison de ce qu'il est de la famille de ce demi-dieu.

Quinze ans s'écoulent pendant lesquels Cymodocée croît sous les yeux de son père *comme un jeune olivier, l'amour de la terre et du ciel.* Démodocus ne peut avoir alors qu'environ trente-six ans. Or cet homme de trente-six ans, M. de Ch. B. nous le donne, dès l'abord, comme *consommé dans la sagesse.*

A la page 33, il est *un vieillard.*

A la page 67, il dit : *nous autres vieillards*

accablés du poids de Saturne, nous sommes privés des sentimens délicats, etc.

A la page 332, un consolateur de Démodocus lui dit : *Réservez vos cheveux blancs pour votre fille.*

Enfin, dans tout l'ouvrage, ce père de Cymodocée est peint comme un vieillard décrépit, quoiqu'en donnant à l'action toute la durée qu'on peut lui prêter, et si l'on veut, jusqu'à une année entière, Démodocus ne puisse pas avoir plus de trente-six à trente-sept ans. Je laisse mes lecteurs juger si un tel anachronisme est pardonnable.

Voici d'autres fautes de même genre.

Quelques critiques ont déjà observé que s'il a existé un Pharamond, roi des Francs, c'est vers 420 qu'on le place, et qu'il est tout-à-fait inconvenant de le faire contemporain de Dioclétien au commencement du quatrième siècle. Troisième anachronisme. Au liv. IV, Jérôme et Augustin se trouvent à Rome avec Eudore, environ six ou sept ans avant la persécution de Dioclétien, commencée en 303, et par conséquent vers 296. Or, Jérôme était né en 340, c'est-à-dire, 44 ans plus tard, et Augustin en 354, 60 ans plus tard.

Mais, comme pour faire de ces deux personnages les compagnons de plaisirs d'Eudore, il

faut les supposer de même âge que lui, l'anachronisme est pour chacun de 16 ans de plus, c'est-à-dire, de 60 ans pour saint Jérôme et de 76 ans pour saint Augustin. Cela n'est pas supportable. L'auteur a beau dire que ses lecteurs ne seront pas fâchés de rencontrer à Rome saint Jérôme et saint Augustin; on serait fort aise aussi d'y rencontrer Horace et Tacite; mais des personnages historiques, importans et connus, ne peuvent être déplacés ainsi de l'époque où ils ont vécu.

Un quatrième anachronisme est d'avoir montré Hélène, mère de Constantin, *déposant son diadème dans les lieux où le Rédempteur avait porté une couronne d'épines*, dix ou douze ans avant que son fils Constantin fût arrivé à l'empire et l'eût faite auguste, et par conséquent lorsqu'elle n'avait aucun droit de porter un diadème.

Cinquième anachronisme. L'auteur met à Rome, à la fin du troisième siècle vers 294, un rhéteur, Eumènes, qui avait, dit-il, étudié sous le plus célèbre disciple de Quintilien.

Quintilien, né l'an 42 de J. C., n'a pas pu enseigner la rhétorique plus tard que jusqu'à la fin du premier siècle. Donnons-lui un disciple qui aura tenu école jusqu'en l'an 140, et que cet Eumènes aura entendu dans sa jeunesse, et faisons

cet Eumènes professeur à Rome pendant quarante ans ; d'après ce calcul, il aura donné ses dernières leçons vers l'an 180. Et cela posé, comment aura-t-il pu avoir pour disciples Eudore et ses camarades, venus au monde à peu près 100 après, c'est-à-dire, vers la fin du troisième siècle.

Enfin la sixième faute de ce genre que je relèverai, est d'avoir amené sur la scène au neuvième livre saint Ambroise, environ vers l'an 300. A cette époque l'auteur met le saint à la cour de Constance. Or, saint Ambroise est né en 340, et comme on le donne là pour un modèle de science et de fermeté, il ne pouvait guère être âgé de moins de trente ans, ce qui donne un anachronisme de plus de soixante. On ne voit aucun avantage à s'écarter ainsi de la vérité historique. Il n'en résulte aucune beauté, et quand on pourrait tirer de cette erreur volontaire, consacrée dans un ouvrage, quelque jolie phrase, ce ne serait pas une excuse suffisante pour l'historien trompeur à son escient.

Caractères.

C'est un devoir à tout auteur de compositions poétiques ou romanesques, de donner à chacun de ses principaux personnages un caractère

d'accord avec lui-même et avec l'action à laquelle il doit concourir, et capable des actes qu'on lui prête. Or les caractères des personnages principaux, Eudore, Cymodocée, Démodocus et Hièroclès, me paraissent manquer de ces qualités.

Je commencerai par examiner celui que l'auteur a donné à Eudore. Eudore entre sur la scène à seize ans.

Il est envoyé à Rome comme un des otages demandés par les Romains de la soumission de la Messénie. Il se lie avec Jérôme, Augustin, et le prince Constantin, dont on trace ici les portraits qui ont quelque physionomie; mais celui d'Eudore n'a qu'une couleur faible et des traits effacés. On le voit vivant en société de plaisirs avec ces personnages; mais il ne joue qu'un rôle subalterne et ses compagnons semblent ne pas faire grand compte de lui. Il n'est point aimable et tendre comme Augustin, ni ardent et passionné comme Jérôme. On ne voit en lui qu'un courtisan, un protégé du prince Constantin et un *petit ami* de la *grande Dame* romaine Aglaé, *dont les grâces et les talens égalaient la beauté.*

A la vérité, Eudore nous apprend que le prince Constantin, et ses compagnons Augustin et Jérôme, et lui-même *attendaient ou cherchaient la beauté coupable, voguaient avec*

elle sur la mer, et la suivaient dans des bois de myrte, où elle leur donnait des repas longs et délicats. Ces plaisirs sont bien innocens, et même, d'après sa confession et d'autres circonstances, je croirai volontiers qu'Eudore se vante encore en s'accusant; mais après tout, il n'y a pas là de quoi le faire excommunier par le pape Marcellin, et le soumettre à une pénitence publique; et si quelques aventures galantes d'un jeune homme sortant du collége, suffisent pour mettre en mouvement ces machines religieuses, elles ne suffisent pas pour donner au héros d'un poëme, un caractère assez marqué et digne de l'épopée.

Suivons maintenant Eudore dans les Gaules, où l'auteur le fait passer à dix-neuf ans. Là, on nous le donne tout à coup pour un foudre de guerre; de sorte qu'en deux ou trois ans, il mérite tous les honneurs militaires, on lui décerne des couronnes civiques, il devient tribun de légion, triomphe des Carrausiens et des Bretons, contient les Gaulois, etc.; enfin il obtient des statues à Rome : mais il est aisé de voir que cette partie de la vie du héros manque absolument de vraisemblance, n'est point d'accord avec son âge, et les autres circonstances du récit, et j'ajoute qu'en cela même et en lui prêtant de si merveilleuses prouesses,

on ne lui donne encore aucune physionomie.

En suivant le récit, on arrive à son aventure avec Velleda.

Cette vestale gauloise a poursuivi Eudore avec une ardeur à laquelle le héros n'a point répondu du tout. Il s'est défendu avec une dureté vraiment chrétienne : après une longue résistance, il ne s'est rendu que pour empêcher la pauvre fille de se noyer de désespoir ; et lorsque, vaincu par ses prières ses menaces et son égarement, il la calme en lui faisant cette étrange promesse (qu'il accomplit sans déplacer), *tu seras aimée ;* lorsqu'il nous dit lui-même *que son bonheur ressemblait au désespoir*, et *qu'un témoin de sa félicité l'eût pris pour un criminel à qui on venait de prononcer son arrêt*, il faut convenir qu'il paraît aussi peu coupable qu'il est possible, et que c'est Velleda qui lui a fait violence.

Après cette faute, le pauvre jeune homme, que tant de circonstances excusent, est déchiré de remords ; il se voit en enfer. Il prend dès lors la résolution de se soumettre à la pénitence publique. Il renonce aux emplois militaires dont il est revêtu, et ce qui est de fort mauvais exemple, il refuse la place de préfet, pour devenir un pénitent obscur, inutile à la société; il se revêt d'un cilice, il se tient dans un trou

de rocher; enfin, nous ne savons pas s'il ne se donne pas la discipline.

Qu'après une vie passée dans de grands désordres, un chrétien fasse pénitence, à la bonne heure; mais nous donner ce pénitent comme un personnage intéressant, comme le héros d'une composition épique ou romanesque, c'est une tentative qui ne peut avoir de succès.

Suivons maintenant ce grand capitaine, ce général, ce triomphateur pénitent, de retour dans la maison paternelle. Nous reconnaîtrons que ses campagnes ne l'ont pas formé.

Il rencontre dans les bois Cymodocée, égarée au milieu de la nuit. Elle le prend pour Endymion; elle cherche à lui inspirer quelque intérêt en lui disant : *Je suis fille d'Homère, aux chants immortels.* Il lui répond sèchement : *Je connais un plus beau livre que le sien.*

La jeune fille, selon l'auteur, déconcertée par cette réponse, dit en elle-même, *ce jeune homme est de Sparte.*

La réponse que l'auteur prête à Eudore est bien dure, et je pourrais dire brutale. Ce n'est pas tout d'être chrétien, il faut être poli, surtout envers les jeunes filles. Cymodocée ne dit pas que le livre d'Homère soit le plus beau de tous les livres, mais *que ses chants sont immortels*, ce qui n'est une injure ni pour le Vieux,

ni pour le Nouveau Testament; ainsi, la sécheresse et la dureté de la réponse d'Eudore sont entièrement gratuites et sans provocation.

Quant à la réflexion que l'auteur attribue à Cymodocée, elle manque de justesse, et elle est en contradiction avec beaucoup d'autres endroits de l'ouvrage.

L'auteur, qui montre une grande érudition sur tout ce qui concerne la Grèce ancienne, a oublié sans doute ce trait de la vie de Lycurgue, conservé par Plutarque, que c'est ce législateur *qui retira les poésies d'Homère des mains des héritiers de Cléophylus, et qui, trouvant en icelles le fruit de l'instruction politique non moindre que le plaisir de la fiction poétique, les copia diligemment pour les porter en Grèce.*

Et où l'auteur a-t-il lu qu'on n'eût pas chez les Spartiates, pour les poésies d'Homère, autant d'admiration que dans les autres contrées de la Grèce? Plutarque rapporte des vers de Terpandre et de Pindare, dans lesquels on célèbre leur goût pour la poésie et la musique. Ménélas était roi de Sparte : la guerre de Troie était pour les Spartiates une histoire nationale. Enfin, M. de Ch. B. lui-même, racontant les cérémonies des fiançailles d'Eudore et de Cymodocée, célébrées à Lacédémone, fait chanter aux jeunes filles de Sparte un hymne où se

retrouvent beaucoup de traits de cette mythologie charmante, qu'on regarde comme créée par Homère.

Je dirai encore que le caractère d'Eudore, comme amant et époux futur de Cymodocée, n'est pas supportable. Pour le prouver, il me suffirait de citer la déclaration que fait le héros à Cymodocée, et qui est vraiment curieuse. Il lui dit d'abord que s'il est jamais son époux, il aimera en elle *moins une femme accomplie, que le Dieu qui la fit à son image.* Il lui enseigne ensuite que *le créateur a fait la femme d'une côte du premier homme ;* et qu'Adam *ayant été formé pour la puissance*, Ève l'a été *pour la soumission.* Il lui offre de la rendre son épouse *par une alliance de justice, de compassion et de miséricorde*, et en lui annonçant qu'*il règnera sur elle, parce que l'homme est fait pour l'empire.* Il promet de l'aimer *comme une grappe de raisin qu'on trouve dans un désert brûlant*, et comme le fils d'Abraham aima et *prit dans sa tente la fille de Bathuel, ce qui lui donna tant de joie, qu'il en oublia la mort de sa mère.*

Voilà certes un discours bien étrange, et on est bien étonné d'entendre l'auteur faisant dire à la pauvre fille, après cette déclaration entendue, qu'elle voit bien *que les chrétiens sa-*

vent parler le langage du cœur, puisqu'on peut bien assurer que jamais jeune homme amoureux et chrétien, et dévot tant qu'on voudra, ne s'est avisé d'exprimer ainsi ses tendres sentimens.

En lui disant que ce qu'il aimera le mieux en elle sera *le Dieu qui l'a faite à son image*, il copie un peu la déclaration de Tartufe.

Et je n'ai pu vous voir, parfaite créature,
Sans admirer en vous l'auteur de la nature;
Et d'un amour ardent sentir mon cœur atteint,
Au plus beau des portraits, où lui-même il s'est peint.

Mais Tartufe ne dit pas qu'il aime *moins* en Elmire *ses beautés* que l'auteur de la nature qui les lui a prodiguées. Il laisse la chose dans le vague, au lieu qu'Eudore, ayant peur que Cymodocée ne s'y trompe, l'avertit soigneusement qu'il ne compte pas l'aimer pour elle-même, ou du moins pour elle seule, ce qui n'est ni tendre, ni galant.

C'est encore de la part d'Eudore un compliment bien étrange que d'avertir Cymodocée *qu'elle est formée pour la soumission*; cela est vrai, mais quand toute vérité serait bonne à dire, ce n'est pas *en tout temps*, et il faut convenir que le moment est bien mal choisi pour enseigner comme Arnolphe à cette Agnès que :

Du côté de la barbe est la toute-puissance,

et pour dire à l'épouse à laquelle il va s'unir, qu'il sera son époux par *une alliance de justice, de compassion et de miséricorde.* Je ne crois pas qu'il se fît beaucoup de mariages, si une pareille clause était énoncée dans les contrats, car quoiqu'on n'entende pas bien ce que c'est qu'une *alliance de compassion et de miséricorde*, ces expressions entraînent pour celle à qui elles sont adressées des idées de dépendance et d'avilissement qui ne sont pas supportables.

Je passe au caractère que l'auteur a donné à Cymodocée, et je trouve qu'il est invraisemblable, peu d'accord avec le rôle qu'elle doit jouer, et défectueux par beaucoup de côtés. Je vais expliquer ces divers reproches.

Je ferai remarquer l'invraisemblance du grand savoir qu'on prête à Cymodocée, toute prêtresse des muses qu'elle est.

A la page 57. La jeune fille, âgée de seize ans, prend une lyre, et chante tout d'une haleine, *la naissance des dieux, Jupiter, Saturne, Hébé, Junon, Vénus, Prométhée, Pandore, Deucalion et Pyrrha, les Héliades, Daphné, Bacchus, Clytie, Philomèle, Atalante, Céphale, Ariadne, le Pénée, l'Ismène, l'Erymante, le Méandre, le Scamandre, le Sperchius, l'Eurotas, Achille, Ulysse, Ajax,*

Andromaque, *Priam*, *Pénélope*, *Laërte*, *Homère*, *Hésiode*, etc.; enfin toute la théogonie.

C'est un savoir effrayant, une érudition immense, que l'auteur met dans la tête d'une jeune fille, oubliant sans doute une belle maxime que lui-même énonce à la page 12 de son Ier. volume : *Craignons l'exagération qui détruit le bon sens.*

C'est sans doute pour ne pas laisser son héros au-dessous de la jeune fille, que, se laissant aller à la même exagération, et pour établir une sorte de combat entre les deux mythologies, Eudore, prenant dans ses mains *un cinnor hébreu*, chante *le chaos*, *la lumière*, *la terre*, *la création de l'homme*, *Caïn*, *Abel*; et passant à Abraham, dit *le palmier*, *le puits*, *le chameau*, *l'onagre du désert*, *les troupeaux de Galaad*, *les vallées du Liban*, *les sommets d'Hermon*, *d'Oreb et de Sinaï*; *les rosiers de Jéricho*, *les cyprès de Cadès*, *les palmes de l'Idumée*, *Éphraïm*, *Sichem*, *Sion et Solyme*; *les juges assemblés aux portes des villes*, *Gédéon*, *Tobie*, *Agar*, *Joseph*, *Benjamin*, etc.

On voit combien cette surabondance de chants et de savoir dans ses personnages, est contraire à la vraisemblance et au bon gout, puisqu'on ne peut s'empêcher de croire que

les auditeurs ont dû être fatigués de parcourir tant de chemin sans prendre haleine, et de voir passer sous leurs yeux un si grand nombre d'objets, sans compter que les rosiers de Jéricho et les palmes de l'Idumée, Éphraïm, Sichem, et les portes des villes, etc., n'ont rien de bien attachant.

On peut, ce me semble, offrir ici à M. de Ch. B. un exemple imposant qui doit l'instruire en le condamnant. Au VIIIe. liv. de *Télémaque*, Mentor prend une lyre, il chante les louanges de Jupiter, père des Dieux et des hommes ; Minerve, la sagesse de ce dieu qui sort de lui pour instruire les hommes ; le malheur du jeune Narcisse amoureux de sa propre beauté ; la funeste mort du bel Adonis et la douleur de Vénus. Le sage Mentor est, comme on voit, bien plus réservé et étale moins de savoir que la jeune fille ; rapprochement qui fait voir la nécessité de se borner, que l'auteur n'a pas sentie.

Je trouve aussi que Cymodocée, qui aime Eudore, on ne sait pourquoi, se convertit sans raison.

Il est nécessaire, pour le roman, que Cymodocée soit convertie, et il ne doit pas suffire pour cela qu'on nous dise qu'elle l'est. Il faut bien qu'on nous la montre catéchisée et

instruite. Une si habile personne ne peut pas quitter en un moment des opinions religieuses, dans lesquelles elle a été élevée et qu'elle possède si bien. Il faut mettre en jeu quelques moyens qui opèrent cette conversion. Or, l'auteur se dispense d'en indiquer aucun, ou n'en met en œuvre que de bien insuffisans.

Dans son entretien nocturne avec Cymodocée, Eudore laisse tomber à terre *un crucifix, dont la vue fait pousser à la jeune Messénienne un cri de frayeur.*

Ce mouvement, cette frayeur sont naturels; mais ce qui ne l'est pas, c'est le discours d'Eudore, qui dit simplement à Cymodocée que cette figure d'un homme mort et crucifié *est l'image de son Dieu, le fils du Tout-Puissant, descendu au tombeau et resusscité avec gloire, miracle de modestie et de douleur; attaché à une croix pour nous ouvrir le ciel, et mettre en honneur sur la terre l'infortune, la simplicité et l'innocence; un Dieu de charité et de miséricorde, et pourtant un Dieu persécuté*, et voilà Cymodocée convertie.

Je le demande au nom de la raison, est-il possible qu'une jeune fille, à qui on présente pour la première fois des idées si éloignées de tout ce qu'elle a vu et connu, entende un mot de tout ce que lui dit là Eudore?

L'auteur lui-même paraît avoir soupçonné l'insuffisance de ce moyen, lorsqu'il observe qu'*aux bords du Ladon, sous les ombrages de l'Arcadie, au milieu d'une nuit enchantée, dans ce pays où l'imagination des poëtes a placé l'amour et le bonheur, il était difficile à Eudore d'arrêter l'esprit d'une prêtresse des Muses sur un objet aussi grave.*

Mais la difficulté pour Cymodocée n'était pas d'arrêter son esprit sur une doctrine si étrange et si nouvelle; c'était de ne pas la trouver absurde. Enfin, je ne crains pas de l'avouer, cette scène me paraît si fort contre nature, que je suis tenté de croire que l'auteur l'a faite ainsi à la suite d'un défi qu'on lui aura porté de faire faire une déclaration d'amour sur un crucifix, et c'est vraiment un tour de force; mais je ne crains pas de dire qu'il est manqué.

Autre défaut capital dans le caractère de Cymodocée; c'est sans raison et en se livrant à un aveugle fanatisme qu'elle court volontairement au martyre, et qu'en étouffant tous les sentimens de la nature, elle délaisse son vieux père en une terre étrangere où il va rester sans consolation et sans appui. Cette dureté est incompatible avec les autres qualités aimables que l'auteur donne à Cymodocée.

Et si l'auteur prétend justifier cette dureté,

cette immoralité par le zèle de Cymodocée pour la religion dans laquelle elle vient d'être instruite, il donne une très-mauvaise idée de cette religion à toute personne d'un esprit droit, en qui le fanatisme n'aura pas détruit les idées et les sentimens dictés par la morale naturelle, par celle de tous les peuples, et supérieure sans doute à leurs opinions religieuses, dans lesquelles on voit tant d'incertitudes et d'erreurs.

Or, dans cette morale, c'est un crime et un crime impossible à une jeune fille bien née et bien élevée, d'abandonner son vieux père pour aller périr dans l'arène sous la griffe d'un tigre, à côté de son époux, qui ne l'est que de la veille. Elle devait rester auprès de Démodocus, quand ce ne serait que pour le convertir. Le christianisme le plus exalté ne lui prescrivait point ce dévouement.

L'auteur a cru pouvoir prévenir cette objection en faisant dire à Cymodocée par Eudore, dans l'arène même où l'un et l'autre vont périr: « Votre » père n'a plus besoin de vos secours, Dieu s'est » chargé du soin de ce vieillard. Il va con- » naître la vraie lumière, et bientôt il rejoindra » ses enfans dans ces demeures, où rien ne » pourra les lui ravir. » Mais il lui dit tout cela sans en avoir aucune assurance. On ne justifie point l'abandon d'un père dans l'horrible situa-

tion où elle le laisse, en disant que Dieu y pourvoira.

Je passe à Démodocus, en qui on a critiqué le défaut absolu de caractère. Il n'a point de volonté. Sa qualité de père de Cymodocée ne se montre en rien; il est simple spectateur de tous les événemens, sans y concourir en aucune manière. C'est un vrai Cassandre de parade. Après avoir recouvré sa fille échappée aux plus horribles dangers, il ne prend pas la peine de la garder, et la laisse courir après son amant condamné aux bêtes féroces, et périr avec lui; on ne sait pas ce qu'il devient lui-même après la catastrophe, puisqu'on n'a d'autre renseignement sur ce point, que ce que nous venons d'entendre qu'en dit Eudore à Cymodocée sans en rien savoir.

D'après ce caractère si faible et si dépourvu de physionomie, on a lieu de s'étonner de voir le pauvre Démodocus comparé à un aigle.

Cette comparaison se trouve au liv. XIII. Démodocus, délibérant s'il donnera sa fille à Eudore, demande conseil aux dieux sur la montagne. « Tel autrefois, dit M. de Ch. B., l'aigle » des Alpes s'envolait au milieu des nuées pen» dant un orage, et, noble augure des destinées » romaines, allait apprendre, au sein de la fou» dre, les desseins cachés du ciel. »

Ce rapprochement est assurément le plus étrange du monde, puisqu'il est impossible de trouver aucun rapport entre le bon homme Démodocus et l'aigle planant au haut des airs, sans compter l'inconvenance dans l'auteur chrétien ; car c'est lui qui parle ici de consacrer par son récit la superstition des Romains, croyant que l'oiseau de Jupiter était un augure de leurs destinées.

P. 54. L'évêque de Lacédemone arrête le prêtre païen, qui veut faire une libation aux dieux pénates, en lui disant *avec bénignité : Notre religion nous défend ces signes d'idolâtrie, vous ne voudriez pas nous affliger ;* mais je demande pourquoi s'en affliger ?

L'auteur a prêté de meilleurs sentimens au prêtre d'Homère, Démodocus, lorsqu'il fait dire, trois ou quatre pages auparavant, par Lasthènes à Démodocus : *Nous allons faire la prière du soir ; nous permettrez-vous de vous quitter un moment, ou préférez-vous de nous suivre? Me préservent les dieux*, dit le prêtre païen, *de mépriser les prières, ces filles boiteuses de Jupiter!* On voit que Démodocus est plus tolérant que l'évêque Cyrille ; et que l'auteur, qui les fait parler l'un et l'autre, n'est pas bien d'accord avec lui-même.

J'ai déjà critiqué plus haut le caractère que

l'auteur donne à Hiéroclès. J'en dirai quelque chose ici.

On ne peut refuser des éloges à la manière dont l'auteur au liv. xx peint Cymodocée enlevée par les satellites d'Hiéroclès, amenée dans son palais ; mais c'est bien gratuitement qu'on prête à Hiéroclès une violence brutale ; c'est bien inutilement et bien maladroitement qu'on en fait le plus exécrable des hommes. C'est la philosophie que l'auteur veut rendre odieuse dans la personne d'Hiéroclès ; mais qu'a de commun avec la philosophie la passion effrénée d'un proconsul ? Y a-t-il quelque philosophe qui ait enseigné le viol ? Il ne fallait pas faire d'Hiéroclès un homme si corrompu, si méchant, si cruel, parce qu'on ne pouvait plus en faire un philosophe. Il n'y a pas dans l'antiquité toute entière un philosophe ainsi fait ; et parmi ceux à qui, dans nos siècles modernes, on a donné ce nom, on peut défier M. de Ch. B. d'en trouver aucun qui approche de cet abominable modèle.

On me dira peut-être que dans les compositions poétiques, il faut fortifier les contrastes, et que celui d'un scélérat tel qu'Hiéroclès avec un général d'armée pénitent et martyr, est ce qu'on a pu imaginer de plus frappant.

Mais, pour l'amour des contrastes, il ne faut

pas être injuste. Il ne faut pas, pour attaquer des opinions qu'on désapprouve, les représenter comme entraînant à tous les crimes les hommes qui les adoptent. Il ne faut pas, en un mot, pour rendre la philosophie odieuse, prendre un homme de sac et de corde et en faire un philosophe.

Le personnage qu'il fallait faire contraster avec Eudore était Symmaque, plaidant la cause des dieux de l'empire contre les chrétiens, qui veulent abattre les autels et les temples de Jupiter et de Vesta. Il ne demande pas qu'on persécute les sectateurs de cette nouvelle religion, mais qu'on les empêche de troubler la tranquillité publique et le culte national par des actes violens; car c'est là ce que veut Symmaque en homme d'état et en homme juste, la tolérance envers les chrétiens; mais il est aisé de voir que sa harangue est bien supérieure à celle d'Eudore, qui, dans tout son discours, ne répond point au reproche d'intolérance que Symmaque fait à la religion chrétienne, et professe la vraie philosophie, la tolérance des cultes et des opinions.

J'aurais pu me dispenser des détails qu'on vient de lire sur les caractères des quatre principaux personnages du roman, si j'eusse eu connaissance d'un article du *Publiciste* où l'on

a mieux dit en moins de paroles, et que par cette raison je vais transcrire ici.

« Est-ce une physionomie bien distincte que celle d'Eudore, le héros de ce poëme? Lui qui est chargé de cette narration qui forme l'élégant avant-scène des épopées, fournit-il quelques notions sur son caractère? Je le vois repentant, mais je n'ai nulle idée des fautes qu'il a commises. L'auteur a voulu le représenter faible, afin de le montrer avec plus d'avantage dans l'excès de force qu'il tire du christianisme; mais un caractère faible, en quoi intéresse-t-il et peut-il se distinguer de la foule? Eudore s'est dérangé dans sa première jeunesse avec saint Augustin; quelles étaient leurs passions à l'un et à l'autre? je ne le sais: il faut donc, pour que je l'apprenne, lire les confessions de ce père de l'église. Eudore devient plus positif lorsqu'il raconte comment, ému par une inconcevable pitié, il a cédé à l'amour d'une druidesse; mais celle-ci n'intéresse ni pour elle-même, ni pour son amant, attendu que, malgré les charmes de sa personne, elle a deux torts, l'un de s'exprimer toujours dans des énigmes extravagantes, et l'autre celui de présider à d'épouvantables sacrifices. Eudore est né Grec, mais c'est pour nous fournir des descriptions de la Grèce; il est voyageur, vous

sentez comme les descriptions vont pleuvoir ; il est militaire, nous aurons des descriptions de combats ; il est de ces chrétiens qui trouvent la religion très-poétique, ah ! que de descriptions ! Il a tout décrit et n'a oublié que de se peindre.

»La jeune compagne d'Eudore, Cymodocée, devait prêter beaucoup au pinceau suave de M. de Ch. B., et pourtant on ne l'aime, ni ne la plaint autant qu'on devrait l'aimer et la plaindre. La passion qu'elle ressent pour Eudore est trop évidemment un effet de la grâce divine. Ce jeune homme charme la fille d'Homère en lui chantant des versets de psaume dans une promenade nocturne, et il achève sa conquête en lui disant qu'il se propose de lui *enseigner la pudeur*. Ce sont là des moyens de plaire trop surnaturels pour intéresser ; d'ailleurs la fille d'Homère est sujette à des visions, et se presse un peu trop de voir des Endymion et des Adonis dans ceux qu'elle rencontre. Son père Démodocus est lui-même un peu visionnaire ; c'est un béat du paganisme. Il croit tout, admet tout, et fait commercer les dieux de sa patrie avec le dieu des chrétiens dans la meilleure intelligence. Tant qu'il est heureux, il est un peu plus bavard que Nestor ; mais il est pathétique comme Priam dans ses alarmes

et dans son deuil paternel. Ce tableau est vraiment achevé : on oublie deux martyrs que le ciel soutient dans toutes leurs épreuves, pour s'occuper d'un vieillard qui n'est soutenu de personne.

» Je pourrais montrer comment les autres personnages des *Martyrs* se perdent dans les détails que l'auteur accumule ; mais j'aurais à parler de l'abominable Hiéroclès, et je n'en ai pas le courage. Il est aisé, en peignant un sophiste lâche et atroce, de calomnier la philosophie. »

Style de l'écrivain.

Il me reste à parler du style de l'ouvrage, et ici du moins, en y relevant des défauts assez grands, j'ai la satisfaction de pouvoir y louer de grandes beautés. Je garderai cette seconde partie de ma tâche pour la dernière, afin de laisser entière et pure à mes lecteurs, l'opinion avantageuse que j'ai du talent de l'auteur, quoique je ne croie pas qu'il ait fait un bon ouvrage.

Je dirai d'abord que les défauts de la composition de M. de Ch. B. sont presque toujours, comme dans les jeunes gens, ceux qui tiennent à de bonnes qualités, dont ils sont pour ainsi dire l'excès.

Ces défauts sont presque tous autant d'écarts d'une imagination brillante, mais déréglée; féconde, mais bizarre; d'un esprit abondant, mais négligent dans son choix.

On ferait un volume de citations en défauts de ce genre, dont l'ouvrage est rempli.

Je n'en relèverai que quelques expressions recherchées, maniérées, mal à propos poétiques, et des comparaisons forcées jusqu'à la bizarrerie, et multipliées sans mesure.

Au liv. 1, Euryméduse, nourrice de Cymodocée, ayant perdu sa pupille dans la campagne, pendant la nuit, et la retrouvant avec un jeune homme qui la reconduit, s'élance d'un bois voisin et s'écrie: «O ma fille, quelle » douleur tu m'as donnée! hélas! j'étais encore » dans ma première jeunesse, lorsque, me » jouant sur le rivage de Naxos, je fus enlevée » par des hommes qui parcoururent l'empire » de Thétys à main armée; ils me vendirent » à un port de Crète, éloigné de Gortynes, de » tout l'espace qu'un homme, marchant avec » vitesse, peut parcourir entre la troisième » veille, et le milieu de jour. Ton père était venu » à Lébène pour échanger des blés de Théodosie, contre des tapis de Milet; il m'a» cheta au prix de deux taureaux qui n'avaient » point encore tracé les sillons de Cérès, etc. »

Assurément, dans la bouche d'une nourrice, et dans une circonstance semblable, un discours de ce genre est absolument déplacé. Je n'ai pas besoin de détailler les raisons qui me le font trouver tel.

Autres Observations.

L'auteur ne s'est pas fait à lui-même une bonne topographie du pays où il place la scène, au commencement de son ouvrage, dans le récit qu'il fait du voyage de son héroïne, Cymodocée, aux fêtes de Diane, sur les confins de la Messénie et de la Laconie, et du voyage qu'elle fait ensuite avec son père Démodocus, pour aller remercier Eudore, fils de Lasthènes, du service qu'il a rendu à Cymodocée égarée, en la reconduisant jusqu'auprès de la maison de son père.

Démodocus envoie sa fille à la fête, avec sa nourrice Eurymédouse à pied, et elle en revient le soir même de la fête. C'est le récit; elle perd le sentier de la montagne et sa nourrice, et se trouve seule dans la nuit. Elle rencontre un jeune chasseur, Eudore, qui lui sert de guide; la nourrice se retrouve, et Eudore les reconduit l'une et l'autre jusques auprès de l'habitation de Démodocus.

Le lendemain Démodocus, qui veut aller re-

mercier Eudore et lui porter un présent, monte dès l'aube du jour *sur un char conduit par deux fortes mules qui l'emportent d'une course ardente, tant que le soleil monte dans les cieux*. Vers midi, il s'arrête à Phygalée sur les confins de la Messénie. Le lendemain, dès l'aurore, il reprend son char et sa route, et arrive chez Lasthènes un peu avant le coucher du soleil. Sur cet exposé, je demande comment Cymodocée, revenant du lieu où s'est célébrée la fête de Diane chez son père, a-t-elle pu faire à pied, après la fête et dans la nuit, le même chemin qu'on fait faire au père et à la fille pendant près de deux jours, *dans un char emporté d'une course ardente, par deux fortes mules*. Qui ne voit là une étrange inattention de l'auteur et une incohérence manifeste entre les parties de son recit ?

L'auteur décrivant les cérémonies chrétiennes de la semaine sainte au Calvaire, imagine de dire que les merveilles que l'Évangile rapporte avoir accompagné la mort du Fils de Dieu, se renouvelèrent sans doute pour l'instruction de Cymodocée, que le soleil se couvrit de ténèbres, que la terre trembla, que le voile du temple se déchira de nouveau, et qu'on vit descendre du ciel la Vierge et Madeleine, et Pierre et Jean, etc.

Cette fiction est bien maladroitement placée ; elle ne peut manquer de faire renouveler l'objection qu'on tire de l'incrédulité des Juifs contre les récits des Évangiles. On a dit en effet : comment les Juifs, témoins des miracles opérés par le Fils de Dieu, de la guérison des sourds et muets et des paralytiques, de la résurrection du Lazare et de la fille de Naïm, de la pêche miraculeuse et de la multiplication des pains, de l'éclipse de soleil dans la pleine lune, et du tremblement de terre, etc., ne se sont-ils pas convertis ? et ne dira-t-on pas à plus forte raison, si ces prodiges se renouvelaient encore au commencement du quatrième siècle : comment la religion a-t-elle besoin de tant de temps pour s'établir ? comment Galérius et Dioclétien ont-ils persécuté les chrétiens ?

Au liv. II. Le père de Cymodocée, ayant à lui dire de se tenir prête le lendemain matin, pour aller remercier le jeune homme qui l'a remise dans son chemin, lui dit : *Demain aussitôt que Dicé, Irène et Éunomie, aimables heures, auront ouvert les portes du jour, nous monterons sur un char, etc.*

Au liv. VIII. *Satan arrive à la frontière des régions impérissables, par-delà les restes mugissans du chaos.*

Je prends au hasard.

Marie s'avance par un chemin semé de soleils et de fleurs. Conçoit-on l'alliance de ces deux choses ? *Elle marche dans la lumière incréée, dont elle efface l'éclat.*

Ailleurs Euryméduse, allant d'Athènes au port de Joppé, dit : « Nous franchissons les » plaines azurées d'Amphitrite, où les Néréides » font entendre leurs concerts ; ce n'est pas le » désir des richesses qui nous fait braver les » fureurs de Neptune, c'est le dieu qui fit » mourir Ariane loin des foyers de Minos, » le dieu qui força Médée à visiter les tours » d'Iolchos et à suivre un héros volage. » (T. II, pag. 140.) Voilà une érudition étalée, bien placée dans la bouche d'une nourrice.

Au rapport d'un messager rapide, Hiéroclès a juré par le lit de fer des Euménides (auquel il ne croit pas puisqu'il est athée) que la fille de Démodocus passera dans sa couche, dût le noir chagrin, compagnon des Parques, s'asseoir sur le seuil de la demeure du père, pendant le reste de ses jours.

Je suis fâché de le dire, mais ce langage ressemble à celui de dom Japhet d'Arménie, dont *assez rarement le discours s'humanise*, et qui ne peut être entendu que *lorsqu'il se déméta-phorise.*

On a vu ci-dessus des exemples nombreux

de l'usage immodéré que fait l'auteur des noms des lieux, croyant y attacher quelque intérêt, et en tirer quelques beautés. Les tentes de Cédar, les pavillons de Salomon, la piscine d'Hésebon, les troupeaux de Galaad, etc. C'est une grande erreur de croire trouver là une source de beautés poétiques. Que peuvent donc avoir de poétique les cyprès de Gadès et les rosiers de Jéricho, et les sommets d'Hermon ?

Quel charme puis-je trouver à apprendre que les pasteurs de Chanaan étaient visités par le dieu de Nachor au milieu des troupeaux qui paissaient à l'occident de Béthel ?

N'est-ce pas là plutôt un indice de la pénurie d'idées, de la pauvreté d'une langue et de l'enfance de la poésie ?

Je conçois que des noms de lieux peuvent avoir été entendus avec quelque plaisir de ceux à qui ils rappelaient les souvenirs de leur enfance, ou d'une patrie chérie. Ainsi l'Israélite captif sur les bords du fleuve de Babylone, pouvait pleurer de tendresse au souvenir de la montagne de Sion ; mais quelle impression agréable peuvent produire pour nous modernes, ces noms d'Hésebon et de Galaad, de Nachor et de Béthel ?

Voltaire s'est moqué plaisamment, et avec raison, de l'usage qu'a fait M. Le Franc de Pom-

pignan de cette ressource prétendue poétique. Il lui a suffi d'en faire la parodie dans une strophe que les malins de ce temps-là n'ont pas oubliée.

Quand les fiers Israélites
Des rochers de Belphégor,
Dans les plaines moabites,
S'avancèrent vers Achor,
Galgala, saisi de crainte,
Abandonne son enceinte,
Fuyant vers Samaraïm,
Et dans leurs murs se cachèrent
Les peuples qui trébuchèrent
De Béthel à Séboïm.

Mais c'est surtout dans ses comparaisons que l'auteur manque de mesure et de goût.

P. 55. L'auteur, voulant peindre le site où va se faire le récit des aventures de son héros, Eudore, s'exprime en ces termes : *Ainsi qu'un simple pasteur que le sort destine à la gloire, l'Alphée roulait au bas de ce verger, sous une ombre champêtre, des flots que les palmes de Pise allaient bientôt couronner.*

Ce passage s'entend difficilement. L'auteur veut dire qu'en cet endroit l'Alphée est encore près de sa source, et que ce n'est qu'en poursuivant son cours, qu'il ira arroser les champs de l'Élide, où se célèbrent les jeux olympiques; mais en comparant le fleuve qui va traverser

les plaines de l'Élide *à un simple pasteur que le sort destine à la gloire*, il nous donne une véritable énigme à deviner.

Au liv. XII. Cymodocée, au milieu de la nuit, s'étant rapprochée de la grotte qu'habite Eudore au lieu de vivre dans la maison de son père, et où il fait pénitence *tous deux demeurent immobiles et muets à l'entrée de la grotte, comme deux peupliers s'élèvent silencieux au bord d'une source, pendant le calme d'une nuit d'été.* Quelle bizarrerie dans ce rapprochement! Comment Eudore et Cymodocée sont-ils deux peupliers?

Cymodocée devenue chrétienne, et faisant son adieu aux Muses, *regrette les belles fictions du chantre de Pénélope, domptée par le génie du père des fables.* « Ainsi, dit l'auteur, lors» qu'un serpent d'or et d'azur roule au sein » d'un pré ses écailles changeantes, lève une » crête superbe au milieu des fleurs, darde » une triple langue de feu et lance des re» gards étincelans; la colombe qui l'aperçoit » du haut des airs, fascinée par le brillant rep» tile, abaisse peu à peu son vol, s'abat sur » un arbre voisin, et, descendant de branche » en branche, se livre au pouvoir magique » qui la fait tomber des voûtes du ciel. » Que Cymodocée soit une colombe, à la bonne heure;

mais faire d'Homère un serpent monstrueux, fût-il d'or ou d'azur, dévorant une innocente colombe; il n'y a qu'une poétique bien étrange qui puisse suggérer une semblable comparaison.

Au liv. XIII. « Hiéroclès, à l'aspect d'Eudore, » amené à son tribunal avec sa famille, reste » interdit et recule effrayé comme un chasseur » des Alpes, qui poursuit avec de grands cris » une troupe de chamois bondissans parmi les » rochers et les cascades, si tout à coup un » sanglier vient à s'élever au milieu des faons » fugitifs, reste les yeux fixés sur le terrible » animal qui hérisse son poil et découvre ses » défenses meurtrières. »

Comment l'auteur s'avise-t-il de comparer un beau jeune homme de vingt à vingt-huit ans à un sanglier qui hérisse son poil et découvre ses défenses meurtrières ? et pourquoi le magistrat tout-puissant et audacieux dans le crime recule-t-il effrayé à l'aspect d'un jeune homme faible et désarmé?

Au liv. XIV. Cymodocée est emportée par Eudore la dérobant aux poursuites des soldats d'Hiéroclès. Sur quoi l'auteur, dit : « La » vigne s'attache avec moins de grâce au peu- » plier qui la soutient ; la flamme embrasse » avec moins de vivacité le tronc du pin

» qu'elle dévore ; la voile est repliée moins » étroitement autour du mât pendant la tem- » pête, etc. »

On n'a jamais accumulé tant de comparaisons à la fois. Elles s'affaiblissent l'une l'autre, en portant l'attention sur un grand nombre d'objets ; et, excepté la première qui est commune et usée, les deux autres sont bizarres et forcées. Elles ont même toutes un défaut marqué de convenance et de décence. On voit bien qu'une jeune fille que son amant sauve de ses ravisseurs, ne peut pas s'attacher à lui comme la vigne à l'ormeau. Cette image a toujours été celle des étreintes amoureuses, qu'on ne peut prêter à une pauvre fille qui doit être demi-morte de peur.

Au liv. xvi. Après le discours d'Hiéroclès contre les chrétiens.

« Satan excite dans le sénat et dans l'audi- » toire un mouvement qui a quelque chose » de prodigieux, et les esprits sont agités, » comme le sabot circule sous le fouet de l'en- » fant, comme le fuseau descend et remonte » entre les doigts de la matrone, comme l'i- » voire roule sous le ciseau du tourneur. »

Je demande, au nom du goût, ce que ces comparaisons peuvent avoir de beau, de piquant et d'intéressant. Quelle ressemblance,

quelle analogie entre les deux objets peut autoriser ou excuser de semblables rapprochemens? et, en supposant qu'il y ait quelque rapport de ce genre, quelle beauté, quel charme, une telle similitude peut apporter dans le discours?

Au liv. XXI. Après une description d'autres tourmens horribles qu'on fait souffrir à Eudore, l'auteur le fait asseoir sur une chaise ou chaire de fer, rougie au feu. La rage des comparaisons les lui fait accumuler ici. *Le docteur des chrétiens*, dit-il, *assis dans le fauteuil embrasé, prêche plus éloquemment l'Évangile.* Voilà le fauteuil brûlant comparé à une chaire de prédicateur, et *il paraît dans les flammes, comme un pain délicieux, préparé pour les tables éternelles.* Voilà le martyr qui est un pain dans le four. Enfin, tandis qu'il est sur la chaise ardente, *des séraphins répandent sur lui une rosée céleste.* Mais ce n'est plus là du pain, et je n'ose dire ce que c'est; mais, outre que ces images sont révoltantes, elles sont toutes incohérentes entre elles, et leur nombre seul en dégoûterait.

QUELQUES OBSERVATIONS CRITIQUES

Sur le paradoxe avancé par M. de Châteaubriant que la religion chrétienne est la plus poétique de toutes.

Le paradoxe que je viens d'énoncer a été déjà l'objet de beaucoup de critiques.

On a cru pouvoir le combattre encore par quelques observations.

Cette assertion semble uniquement littéraire ; cependant elle est accompagnée d'explications qui en étendent la portée et le sens ; car l'auteur se donne comme un fidèle *Israélite*, *rassemblant des matériaux pour rétablir le temple de Jehovah*, et s'efforçant *de rallier les esprits* à la cause religieuse.

M. de Ch. B. voulant faire aimer la religion, en la montrant sous l'aspect le plus agréable, se trompât-il sur le moyen, on ne peut que louer ses intentions ; mais, en trouvant dans la religion chrétienne une mythologie capable de la faire aimer, et d'y attacher les esprits, il ne devait pas accuser les philosophes du 18e. siècle de *s'être reportés vers la mythologie de Rome et de la Grèce, et d'avoir regretté ce culte in-*

âme qui ne faisait du genre humain qu'un troupeau d'insensés, d'impudiques, ou de bêtes féroces, par haine contre l'Évangile, accusation qu'on peut faire apprécier, en disant seulement qu'elle envelopperait Boileau, Racine et Fénélon.

Comme j'écrivais ceci, un de ces philosophes, resté du 18e. siècle, m'a apporté un ouvrage de M. de Ch. B., imprimé à Londres en 1797, et m'a fait lire la profession de foi qui suit :

« O toi, que je ne connais point ! toi, dont j'ignore le nom et la demeure, invisible architecte de cet univers, qui m'as donné un instinct pour te sentir, et refusé une raison pour te comprendre, ne serais-tu qu'un être imaginaire, que le songe doré de la fortune ? Mon âme se dissoudra-t-elle avec le reste de ma poussière ? Le tombeau est-il un abîme sans issue, ou le portique d'un autre monde ? N'est-ce que par une cruelle pitié que la nature a placé dans le cœur de l'homme l'espérance d'une meilleure vie, à côté des misères humaines ? Pardonne à ma faiblesse, Père des miséricordes. Non, je ne doute point de ton existence ; et soit que tu m'aies destiné une carrière immortelle, soit que je doive seulement passer et mourir, j'adore tes décrets en

silence, et ton insecte confesse ta divinité. » Et en un autre endroit :

« Les religions naissent de nos craintes et de nos faiblesses, s'agrandissent dans le fanatisme, et meurent dans l'indifférence. »

J'ai été frappé, je l'avoue, de la hardiesse de ce symbole, et je me suis écrié : Comment donc ! M. de Ch. B. a donc été philosophe et des plus hardis ? car je n'en ai point connu qui ait été plus loin. Eh bien ! qu'il pardonne à ceux qui sont encore dans l'erreur dont il est revenu, et qui peut-être en reviendront comme lui.

C'est sans doute à la suite de ses nouveaux sentimens, qu'il appelle l'Encyclopédie *cette Babel des sciences et de la raison.*

C'est une grande légèreté dans un jeune homme entrant à peine dans la carrière des lettres, de prononcer si magistralement sur une entreprise conçue et exécutée par le concours de presque tous les hommes cultivant en France les sciences, les lettres et les arts vers le milieu du 18e. siècle, avec quelque succès et quelque éclat : naturalistes, mathématiciens, astronomes, physiciens, chimistes, médecins, chirurgiens, architectes, peintres, sculpteurs, antiquaires, magistrats, négocians, cultivateurs, manufacturiers, mécaniciens, littéra-

teurs, publicistes, théologiens, etc., traitant chacun de l'objet particulier de ses études, en qui, généralement parlant, on ne peut méconnaître l'amour de la vérité, et le noble projet d'élever un monument à la raison, dans un vaste dépôt des connaissances humaines.

De quelle autorité se croit donc revêtu M. de Ch. B.? Quelles études a-t-il donc faites pour juger et mépriser les travaux d'un si grand nombre de savans? Je crois que lui-même conviendra qu'il n'a point de réponse raisonnable à cette interpellation.

Mais entrons dans la question.

J'ai appelé paradoxe l'opinion que je combats ici, et puis-je qualifier d'une manière plus douce, une doctrine qu'il nous donne comme la plus poétique de toutes; une religion qui prêche le renoncement à soi-même, la pauvreté, le célibat, le monachisme, les mortifications corporelles, et qui arrache l'homme à ses plus chères affections, et aux plaisirs des sens, en le menaçant de supplices éternels? Il nous a semblé qu'il n'y avait rien de moins poétique que tout cela, ou même de plus antipathique à toute poésie.

Nous opposons à la théorie de M. de Ch. B. l'autorité d'un grand maître, Boileau, dans les vers que tout le monde sait par cœur, et qui

sont la condamnation formelle de toute la doctrine du *Génie du christianisme*; et nous trouvons difficile d'expliquer comment un homme d'autant d'esprit qu'en montre l'auteur du *Génie du christianisme*, formé à l'étude des bons modèles, plein de respect pour nos maîtres en l'art de penser et d'écrire, a osé combattre et violer de si sages préceptes; comment il a pu dédaigner ainsi une si grande autorité.

Un obstacle trop puissant traverse les tentatives de M. de Ch. B. pour nous faire rejeter la mythologie païenne, et adopter celle qu'il croit pouvoir trouver dans le christianisme.

Cet obstacle est, que la mythologie païenne, consacrée par de beaux ouvrages, objets et instrumens des études de notre jeunesse, source où nous avons puisé nos premières idées et l'expression de nos premiers sentimens, est depuis une longue suite de siècles en possession de la place que le christianisme de M. de Ch. B. vient lui disputer aujourd'hui.

Nous avons une Vénus, et des Amours, et des Grâces; et on veut nous donner à leur place un démon de la volupté, de petits diables et des saintes vêtues de bure.

J'ai un Neptune soulevant et calmant les

flots ; et vous me proposez d'y substituer un ange des mers avec des ailes et une écharpe bleues : un Pluton régnant aux enfers ; et vous me demandez de donner son trône à Satan : un Jupiter Olympien ébranlant l'univers d'un mouvement de son sourcil ; et vous voulez que je mette à sa place un père éternel, que je ne puis concevoir que sous la forme d'un vieillard ! Vous venez trop tard, les places sont prises.

M. de Ch. B. prétend que c'est un avantage du poëte chrétien, *que sa religion lui donne une nature solitaire ; et en même-temps qu'il peut avoir aussi à volonté une nature habitée.* Eh! pourquoi, lui dirai-je, le poëte païen n'aurait-il pas aussi à volonté une nature habitée, et une nature solitaire ? Selon l'auteur, le chrétien, après avoir *placé des anges à la garde des forêts, aux cataractes de l'abîme, et leur avoir confié les soleils et les mondes*, peut les faire disparaître à son gré, lorsqu'il veut faire une description ; mais rien n'empêchait les anciens d'en faire autant, d'oublier les divinités champêtres, lorsqu'ils voulaient décrire les travaux rustiques et les charmes de la campagne ; et de ne point mettre en scène Apollon lançant ses traits mortels sur les hommes et les animaux, lorsqu'ils ont voulu décrire la peste

ou une épizootie, ce qu'ont fait Lucrèce et Virgile avec tant d'art et de vérité ; et ce qu'a fait Lucain qui, ayant à décrire cette forêt antique et sacrée, que les soldats de César vont violer, et sur laquelle César porte lui-même le premier coup de hache, en bannit d'abord Pan, et les Nymphes, et les Sylvains.

Hunc non ruricolæ Panes, nemorumque potentes Sylvani, Nymphæque tenent. Phars, lib. 3.

On ne voit donc pas pourquoi leur mythologie les aurait empêchés de faire des poëmes descriptifs et de la poésie descriptive. L'intervention d'Éole, et de Neptune, et des Tritons dans les tempêtes de Virgile, n'empêche pas que ses descriptions ne soient admirables de cette vérité qui rend les objets présens à nos yeux ; l'antre des Cyclopes ; et leurs travaux dans Homère et dans Virgile, offrent de fort belles descriptions, quoique ces Cyclopes et Vulcain qui les conduit soient des êtres fabuleux ; les travaux champêtres, la culture des terres, celle des arbres utiles et de la vigne, et les mœurs des abeilles, n'en sont pas décrits avec moins de charmes et de fidélité, quoique le poëte amène sur la scène et Cérès et Sylvain, Bacchus et Cyrène, et les Néréïdes et Prothée, etc.

Outre que ces fables n'étaient crues d'aucun

homme d'un esprit tant soit peu cultivé, qu'elles n'étaient regardées que comme des allégories ingénieuses : encore était-il bien possible aux poëtes d'en faire abstraction dans les descriptions qu'ils auraient voulu faire à la manière des poëtes modernes, comme ils l'ont fait en une infinité d'endroits, dont les *citations* pourraient faire des volumes.

On ne voit aucune raison de croire que *les dieux de la fable détruisaient les charmes de la nature.* Pour avoir imaginé le palais du soleil, dont Ovide nous fait la description, il n'en paraît pas avoir été frappé moins fortement que le chrétien le plus religieux, du spectacle du soleil levant, apportant à la terre un beau jour. Le poëte chrétien lui-même n'emprunte-t-il pas comme le païen le secours de l'allégorie? N'est-ce pas sur des allégories que porte en grande partie la belle ode de J.-B. R.

Les cieux instruisent la terre, etc.?

N'est-ce pas une allégorie qui nous présente le soleil comme un époux glorieux,

Qui dès l'aube matinale
De sa couche nuptiale
Sort brillant et radieux,
Qui prend sa course et s'élance
Comme un superbe géant?

Et David lui-même n'a-t-il pas dit :

Exultavit ut gigas ad currendam viam?

Ne peut-on pas dire que les différences sont peu considérables entre les moyens poétiques que peuvent fournir les diverses religions modernes? Toutes reconnaissent un Dieu suprême, créateur ou ordonnateur du monde, *cuncta supercilio movens*. Toutes ont des divinités subalternes ; toutes ont des anges et des démons ; toutes un lieu de délices pour les gens de bien après la mort, et un lieu de supplice pour les méchans ; toutes des cérémonies religieuses, des expiations, des mortifications, des miracles, des prophéties. Les Orientaux ont leurs génies et leurs *péris*, qui répondent à nos anges et à nos démons ; les Indiens leurs martyrs, qui se jetent sous les roues du char qui porte leur idole, et leurs veuves qui se brûlent sur le bûcher de leurs maris pour aller jouir avec lui d'une éternelle félicité ; enfin toutes les religions n'ont-elles pas ce que l'auteur du *Génie du christianisme* appelle *des machines poétiques*? Et si des deux côtés vous supposez des hommes d'un talent égal, une langue faite et un égal degré de lumière et de civilisation ; dans les deux époques ou dans les deux nations, ne pourrait-on pas avoir des poëmes également beaux des deux côtés? Ne

pourrait-il pas y avoir en arabe et en persan une épopée construite avec la mythologie des *Mille et une Nuits*, ou avec celle des *Mille et un Jours*, aussi belle que la *Jérusalem délivrée* ou la *Henriade*?

Je crois que *sous tous les cultes*, et dans tous les temps, le poëte décrivant l'horrible situation d'un homme perdu dans les sables brûlans de la Libye ou dans une immense forêt, n'y a vu ni nymphes versant les eaux d'une claire fontaine, ni dryades et hamadryades dansant à la douce clarté de la lune; et que le désert et la forêt sont pour lui aussi solitaires, aussi tristes, aussi mélancoliques, que pour le meilleur chrétien du monde.

Voici encore une observation qui nous paraît détruire la théorie de M. de Ch. B.

Ce n'est pas la mythologie, de quelque peuple et de quelque religion qu'elle soit, qui est la vraie source des beautés poétiques; cette source est la nature, la peinture des passions, le développement des caractères. La beauté poétique consiste dans la vérité des descriptions, dans la chaleur et le mouvement du style, etc. Et ces moyens, la mythologie d'aucune religion ne les fournit.

Les différences entre les mythologies des diverses religions et des différens peuples, sont

fort peu considérables; toutes ont à peu près les mêmes moyens, un Dieu suprême, des divinités inférieures, des anges, des démons, des miracles, des prophéties, des mystères, un enfer, un paradis, etc. C'est au génie à tirer parti de ces données, et il peut en venir à bout sans qu'on puisse dire que c'est à sa mythologie qu'est dû son succès, si d'ailleurs cette mythologie n'a pas des caractères qui la rendent moins propre à servir le poëte.

Pourquoi un poëte indou, en qui on supposerait le génie d'un Corneille, d'un Racine, ne pourrait-il pas faire une belle tragédie, avec le sujet d'une veuve du Malabar allant se brûler sur le corps de son mari, et se dérobant aux embrassemens d'un amant passionné? Aurait-il besoin pour cela d'être chrétien? Est-ce qu'une religion qui peut déterminer une jeune femme à se brûler vive, n'est pas assez poétique, au gré de l'auteur, pour faire faire une belle pièce et de beaux vers, les mêmes circonstances étant données, les mêmes progrès des nations étant supposés? Et, si ces données sont différentes, pourquoi ne s'en prendrait-on pas à cette différence de ce que les Indous n'ont pas une *Phèdre, Junie, Oreste, Iphigenie?*

A ce sujet, je dirai encore que M. de Ch. B.,

en composant *les Martyrs*, est tombé avec lui-même en une forte contradiction.

En effet, il nous donne cet ouvrage comme un exemple de l'emploi qu'on peut faire de la croyance chrétienne en poésie ou dans des compositions qu'il a prétendu assimiler à l'épopée. Après avoir entendu M. de Ch. B. nous donner comme ennemis de la poésie descriptive *les élégans' fantômes* dont Homère et Virgile peuplent la terre et la mer et les cieux, et après avoir professé une si grande passion pour la solitude et le silence et la mélancolie, que les divinités païennes troublaient, au grand dommage de la poésie, on est bien étonné de voir que l'auteur *des Martyrs* repeuple le monde d'anges et de démons, qui certes ne sont pas plus agréables en poésie que les dieux de l'Olympe, et les faunes, et les dryades, et les nymphes, et les divinités du Tartare, mais qui ont le même inconvenient, si c'en est un d'ôter au monde *sa solitude, son silence, sa mélancolie*. Il ne veut point de Neptune, et il met en scène *un ange des mers* avec des ailes bleues. Éole lui déplaît, et il nous fait un ange des tempêtes. Il proscrit Vénus et les Amours, et il fait promener dans les bois de l'Arcadie le démon

de la volupté, et danser autour de lui les divinités champêtres, et nous peint l'ange des saintes amours défendant Eudore des traits d'Astarté.

Il répand dans les espaces des myriades d'anges gardiens, de sorte qu'il n'est plus possible à l'homme d'être en aucun lieu, en aucun instant seul. Peut-on se contredire et se démentir plus fortement? Il dédaigne Apollon conduisant le char du soleil, et lançant des traits enflammés; et il attache un ange à chaque corps céleste.

Que devient donc cette solitude, ce silence, cette mélancolie si nécessaires aux poëtes? Qui ne voit qu'après avoir prétendu prouver que, sans ces conditions, il n'y a point de poésie descriptive, l'auteur lui-même n'a pas entrepris de s'en passer?

Il y a bien plus. En supposant que les anciens ne voyaient dans le spectacle du monde qu'une machine d'Opéra, parce qu'ils ne croyaient pas au Dieu que la religion nous donne comme l'auteur et l'ordonnateur de l'univers, M. de Ch. B. abandonne les intérêts de la cause qu'il défend, en un point capital aux yeux de tout homme religieux.

Tous les hommes instruits dans l'histoire de

la philosophie, savent que, chez les peuples anciens civilisés que nous appelons idolâtres et païens, tous ceux qui avaient donné quelque culture à leur esprit, à l'exception de quelques sectes, et les moins nombreuses, des philosophes, ont reconnu l'existence d'un Dieu suprême, auteur de cet univers, tout bon, tout-puissant, distribuant les biens et les maux. C'est ce qu'a prouvé jusqu'à l'évidence le savant Cudworth au chap. IV de son grand ouvrage, *Systema intellectuale*.

Les poëtes, ajoute Cudworth, ont corrompu cette théologie par leurs fables, et cependant il n'en est aucun qui ait été assez déraisonnable pour croire à une multitude de dieux existans par eux-mêmes, et tous ont reconnu un Dieu suprême, par qui la tourbe de ces dieux inférieurs avait été engendrée et produite. C'est la doctrine d'Homère, d'Hésiode, de Pindare, de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane, qu'enseignent aussi les poëtes latins Ennius, Plaute, Ovide, Virgile, Horace, Manilius.

Je m'abstiens de rapporter toutes les autorités sur lesquelles le savant anglais appuie son assertion; mais j'observe que ce grand fait, une fois établi, renverse toute la théorie de M. de Ch. B. prétendant que les anciens n'ont pas eu

de poésie descriptive, parce que la *mythologie faisait perdre aux déserts leur mélancolie*, parce que, *sous son règne, Dieu n'était pas rentré dans ses œuvres et ne donnait pas son immensité à la nature, et parce qu'elle ne faisait voir le monde que comme une machine d'Opéra.*

AVERTISSEMENT.

On a cru pouvoir joindre la pièce suivante aux critiques qui précèdent,

1°. Parce qu'elle est un échantillon assez piquant d'un genre familier à nos voisins, et dont le docteur Swift a donné d'excellens modèles;

2°. Parce que la *théorie du paradoxe* non-seulement est une défense des principes du goût contre la même corruption qui se répand encore de nos jours, mais encore est une réfutation des fausses doctrines enseignées par Linguet, sur les bases d'un bon gouvernement et sur les maximes de son administration; reproches que nous sommes loin de faire à M. de Ch. B.; mais que méritent, comme Linguet, les ennemis de la liberté du commerce et les fauteurs de beaucoup de maximes orientales en matière de gouvernement.

THÉORIE DU PARADOXE.

L'HOMME se lasse facilement et promptement des mêmes objets. Tous ceux qui lui deviennent familiers cessent de l'intéresser. Il cherche avec avidité le nouveau, et ensuite l'extraordinaire. De là la nécessité de donner continuellement aux productions de tous les arts, des formes nouvelles et même bizarres. Les ouvrages de l'esprit ne sont pas exemptés de cette loi commune. Ceux qui ne présentent que des vérités connues, n'attirent plus l'attention, et encore moins l'admiration des lecteurs. De là aussi la nécessité de rechercher le paradoxe, et la grande utilité que les écrivains peuvent tirer de l'art de s'en servir.

C'est une partie de la rhétorique qui nous paraît manquer à tous les traités connus où l'on a voulu réduire en préceptes l'art de captiver les hommes par la parole, ou de charmer les lecteurs par les écrits. Aristote, Cicéron, Longin, Denys d'Halicarnasse, Démétrius de Phalère, Quintilien, Hermogène, ne nous ont rien laissé de détaillé sur ce sujet important.

Nous croyons pouvoir indiquer la véritable cause de cette omission. On sait que la théorie

de tous les arts ne se forme que d'après les productions des arts eux-mêmes. On fait la guerre pendant des siècles, avant que l'observation des moyens employés par les grands capitaines pour discipliner et manœuvrer des armées, fournisse les matériaux d'un traité de tactique. Apelles et Phidias ont produit des chefs-d'œuvre, avant qu'on écrivît sur la peinture et la sculpture. Démosthène est antérieur à Aristote, et Cicéron à Quintilien.

Or, il paraît que le genre dont nous allons donner des lois n'a pas été pratiqué des anciens. Les orateurs et les écrivains grecs et romains ne nous paraissent pas avoir employé le paradoxe, soit que leurs contemporains se refusassent à ce qu'on se servît auprès d'eux de ce moyen, soit que, traitant des sujets neufs qui se trouvent aujourd'hui épuisés, cette ressource leur ait été moins nécessaire qu'à nous. C'est à cette omission que nous nous proposons de suppléer.

Les modernes ayant découvert cette mine féconde, et en ayant tiré des richesses inestimables, nous fournissent des modèles nombreux et parfaits, d'après lesquels la théorie de l'art du paradoxe devient facile à former; de sorte que nous n'avons presque qu'à recueillir les exemples dans leurs écrits, pour en dé-

duire les préceptes. Aussi prévenons-nous nos lecteurs, que nous n'attachons aucun mérite au travail que nous leur offrons, si ce n'est celui qu'on peut, ce semble, accorder à un compilateur exact, et à un observateur attentif.

Mais, parmi tant d'excellens maîtres, nous avons dû distinguer un auteur qui a porté le genre aussi loin qu'il peut aller. Sur ce seul énoncé, on voit bien que nous entendons parler du célèbre M. Linguet; et, en effet, cet écrivain fécond nous a fourni seul les exemples dont nous avons appuyé nos leçons. Les raisons de la préférence que nous lui avons donnée sont sensibles.

La première est le rare talent de cet auteur à produire et à défendre le paradoxe. Nul ne s'est fait une plus grande réputation dans cette carrière. Ceux de nos lecteurs qui connaissent ses ouvrages, ne regarderont sûrement pas cet éloge comme exagéré, et les autres lui rendront la même justice, après avoir lu ce petit traité.

Le second motif qui nous a fait puiser presque uniquement dans cette source, est une raison d'économie pour nos lecteurs. Les jeunes gens que nous nous proposons d'instruire, n'ont pas communément assez d'aisance pour se procurer abondamment les secours dont ils ont

besoin pour faire de bonnes études, et surtout des livres. Quintilien, dans ses *Institutions oratoires*, emprunte ses exemples de plus de cent auteurs. En imitant le rhéteur latin, nous aurions jeté nos élèves dans une dépense excessive, s'ils eussent voulu vérifier nos citations et puiser dans toutes les sources. Le petit nombre de volumes qui forment la collection des œuvres de M. L***, leur tiendra lieu de toute une bibliothéque.

Je dois pourtant les prévenir que je ne prétends pas leur imposer l'obligation, ni leur donner l'espérance de s'élever à la hauteur de leur modèle. Il faut pour cela des moyens que la nature seule peut donner, et que des circonstances heureuses, un courage soutenu, une application constante, un exercice journalier ont pu seuls développer et perfectionner dans le grand maître que je cite. Mais je leur propose un but plus élevé que celui auquel ils peuvent atteindre, pour exciter davantage leur ardeur. Je serai satisfait s'ils en approchent; *est quodam prodire tenùs.*

Quelques lecteurs penseront peut-être que nous aurions dû offrir aussi à l'imitation de nos élèves, un autre écrivain à paradoxes, l'éloquent citoyen de Genève. Mais nous observerons qu'il y a entre ces deux auteurs des différences trop

considérables, pour que nous nous permettions de les rapprocher. Par exemple, J.-J. R. a mêlé trop de vérités communes, quoique utiles et grandes, aux opinions extraordinaires qu'il a défendues. D'ailleurs il les soutient avec un sérieux si imposant, avec une éloquence si persuasive, qu'on a toutes les peines du monde à y reconnaître le paradoxe. L'art, s'il y en a, est trop caché. On ne peut pas bien enseigner l'anatomie sur un sujet qui a de l'embonpoint : au lieu que, chez M. L***, les muscles sont plus détachés, les formes moins arrondies, toutes les parties mieux prononcées. On distingue mieux chez lui, et l'on saisit plus aisément tous les contours du paradoxe. Enfin nous rappellerons à nos lecteurs ce mot d'un ambassadeur de Hollande, à qui Charles II, roi d'Angleterre, se plaignait de ce que la république n'avait pas pour lui les mêmes égards que pour Cromwell : *Ah! sire, ce Cromwell était tout autre chose.*

Avant d'entrer en matière, nous devons écarter un soupçon qui peut se présenter à l'esprit de nos lecteurs. On pensera peut-être qu'en entreprenant de donner la théorie du paradoxe, nous nous livrons, en cela même, à l'esprit du paradoxe ; mais on se tromperait. Nous sommes comme les sceptiques qui, en pro-

nonçant qu'*il faut douter de tout*, en exceptent, comme de raison, cette proposition-là même, dont ils ne veulent pas qu'on doute. Notre siècle voit se multiplier les ouvrages où le paradoxe se montre dans tout son éclat, et l'on peut bien donner sérieusement la théorie d'un art, lorsque l'art lui-même est continuellement pratiqué, et généralement répandu.

Nous partagerons ce que nous avons à dire sur cet important sujet, en trois sections :

La première, de l'invention du paradoxe ;

La seconde, de l'art de présenter et de défendre le paradoxe ;

La troisième, des avantages du paradoxe.

DE L'INVENTION DU PARADOXE.

Nous prenons ici le mot *invention* dans le même sens que les rhéteurs lui donnent, lorsqu'ils enseignent l'art de tirer les mouvemens du discours et les beautés de l'éloquence des sources qui peuvent les fournir : nous allons donc traiter ici l'art de trouver le paradoxe.

Commençons par définir le paradoxe : c'est une opinion contraire à l'opinion commune et générale. De là, deux genres de paradoxes, celui qui est opposé à l'opinion commune fausse, et celui qui est opposé à l'opinion commune vraie.

Le paradoxe opposé à une opinion fausse a bien ses avantages, et l'usage en est connu. Nous avons vu des paradoxes de cette espèce, soutenus avec beaucoup d'esprit et de chaleur. Tel est celui de l'auteur éloquent (M. Beccaria) qui a prouvé que, pour diminuer le nombre des crimes, il fallait affaiblir la sévérité des peines ; mais il faut avouer que les paradoxes opposés aux opinions vraies, sont infiniment plus piquans, et ce sont ceux dont nous prétendons surtout traiter ici.

Ce petit nombre de notions suffit pour fixer la signification du mot *paradoxe*, qui s'é-

claircira encore par les exemples nombreux que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Nous distinguerons trois sortes de paradoxes. La première a pour objet *les choses* elle consiste à soutenir sur leur nature, leurs propriétés, leurs rapports, à soutenir, dis-je, les opinions contraires aux opinions généralement reçues, et regardées comme les seules vraies.

La seconde porte sur les *personnes*, et c'est celle qui donne des personnages tant anciens que modernes, des idées différentes de celles que les historiens nous en ont transmises, ou que notre siècle s'en forme ; qui décrie ceux que la renommée ou la voix publique vantent ; qui justifie ceux qu'elles accusent. Quant à la troisième espèce, on en trouvera plus bas la définition.

Ces trois sources sont bien abondantes. Donnons d'abord quelques instructions générales sur l'art d'en tirer le paradoxe.

La première sera d'observer quelles sont les opinions les plus reçues, les plus généralement établies sur les matières les plus intéressantes, telles que les droits de l'homme et du citoyen, la liberté civile, les formes des gouvernemens, les mœurs et les coutumes ;

les lois civiles, et même la manière de vivre physique des nations, et d'établir sur tous ces points les opinions opposées aux opinions les plus générales, et à celle des auteurs les plus estimés.

Il faudra faire la même recherche sur les personnages dont l'histoire a fixé la réputation, et sur ceux sur lesquels notre siècle a les yeux, et combattre encore l'opinion générale qu'on a d'eux.

Pour trouver le paradoxe avec facilité, tant sur les choses que sur les personnes, il ne faut que se persuader d'une grande et importante vérité; c'est qu'il n'y a point d'objet qui ne puisse être vu de plusieurs manières. L'assertion la plus vraie a un côté faible, et la proposition la plus fausse un côté vrai. L'homme le plus estimable et le meilleur a toujours quelque défaut, et les hommes les plus méchans ne le sont pas toujours: il ne s'agit donc que de prendre le côté faible d'une assertion vraie et le côté vrai d'une assertion fausse; de relever quelque bonne qualité d'un méchant homme, ou quelque défaut d'un homme de bien, quelque erreur d'un homme de génie, et quelque vérité dite par un sot, et la carrière du paradoxe se trouvera ouverte devant vous.

Ceux qui penseraient que ce précepte est

difficile à observer, se tromperaient beaucoup: il n'y a dans ce genre que le premier pas qui coûte. On n'a qu'à chercher, avec un peu d'application, quelque raison plausible en faveur de l'opinion extraordinaire qu'on est résolu de défendre; il s'en présentera, et, lorsque vous en aurez imaginé une seule, d'autres viendront s'offrir en foule, pourvu seulement que vous vous imposiez la loi de ne jamais revenir sur vos pas, et de défendre un premier paradoxe par un second, et celui-ci par un autre, sans jamais croire que vous vous soyez avancé trop loin, ou du moins sans en convenir jamais.

Mais un autre précepte aussi important, et que je regarde presque comme le *secret de l'art*, est de s'armer de cette force d'esprit qui ne s'effraie point de soutenir une opinion révoltante, et que j'appellerais volontiers le *courage de la honte*, si l'usage connu qu'on a déjà fait de cette expression n'y avait pas attaché des idées défavorables qui, comme on voit, ne peuvent trouver de place ici.

On prétend en Italie que, lorsque les capucins reçoivent un novice, ils le mènent au haut de leur clocher, et, lui montrant de là tout le pays qui va désormais être le champ de ses pieuses courses et de ses conquêtes pour le couvent, ils lui disent *sfacciatezza, e tutto è*

tuo : *de l'effronterie, et tout cela est à vous.* Nous ne prétendons pas assurément comparer un capucin à un homme que nous instruisons dans l'art de gouverner le monde par l'éloquence, et nous n'appellerons pas *effronterie* l'assurance d'un écrivain courageux, qui sait braver l'opinion générale. Mais Salomon renvoie les paresseux à la fourmi, et l'on peut apprendre la sagesse des êtres les plus humbles de la création. Nous répéterons donc à l'auteur et à l'écrivain qui veulent courir cette carrière et se rendre célèbres par le paradoxe, *sfacciatezza, e tutto è tuo.*

Après ces instructions générales, nous entrerons dans quelques détails, et surtout nous nous appuierons d'exemples, sans lesquels les préceptes sont morts et sans effets.

Les matières les plus fécondes en paradoxes, sont précisément celles qui intéressent le plus vivement les hommes, et qui importent le plus à leur bonheur. Telles sont toutes les questions relatives à la liberté civile et politique, aux principes et aux effets de la civilisation, à la forme des gouvernemens, à la législation. C'est donc dans ces sources qu'il faut d'abord puiser.

I. Tout le monde parle de liberté : c'est l'objet des vœux de tous les hommes. On croit

qu'elle est, sinon le seul, au moins un des principaux élémens du bonheur. Sans pouvoir se définir exactement la liberté, chaque homme en a le sentiment. On la fait consister communément à pouvoir user de ses facultés naturelles à son gré, dans tout ce qui ne nuit pas à un tiers. On ne la croit pas incompatible avec de bonnes lois et un gouvernement régulier. On croit même qu'elle est plus grande dans l'homme policé que dans l'homme sauvage, parce que la liberté de l'homme consiste également à exercer son action utilement et agréablement pour lui-même, et à repousser l'action des autres qui lui serait nuisible ou désagréable ; s'il y a quelques actions nuisibles à autrui que l'état de civilisation lui interdit, il y en a un infiniment plus grand nombre de nuisibles pour lui dont cette même civilisation le défend.

Gardez-vous bien d'admettre ces notions qui sont communes ou qui tendent tous les jours à le devenir.

Si l'on demande, *qu'est-ce que la liberté?* Répondez *en deux mots : On distingue deux sortes de liberté, l'une naturelle, l'autre civile. La première est celle d'un taureau sauvage, le genre humain n'en a jamais joui. La seconde* (que vous ne définirez pas, mais qui

ne peut être autre chose que la liberté de l'homme sociable et raisonnable par opposition à celle d'un taureau sauvage) *est une chimère. Des êtres libres ne peuvent pas être gouvernés, et tout être qui gouverne n'a point affaire à des êtres libres.* (Let. sur la Th. des lois, p. 104 et 105.) *Gouvernement et liberté* (civile) *sont incompatibles comme vie et mort. . . . il n'y a point et il ne peut y avoir dans le monde de liberté civile.* (*Ibid.* p. 104 et suiv.)

A quoi vous ajouterez que *l'innocence et la liberté* (sans doute celles d'un taureau sauvage) *se cachent dans la solitude de l'état sauvage, mais qu'il est impossible à l'homme policé d'aller les y chercher, parce que l'avarice et la violence* (c'est-à-dire la propriété et les lois) *ont usurpé la terre, et qu'il n'y reste pas le moindre recoin pour servir d'asile à quiconque ne saurait produire des patentes de ces deux tyrans.* (Th. des lois, tom. I, p. 185, 187 et 188.)

On voit combien ce premier paradoxe est piquant : car il en résulte que dans toutes les tentatives raisonnables que peuvent faire des hommes civilisés pour se donner ou se conserver la liberté civile, ils doivent toujours se proposer de revenir à la vie sauvage ; tendre à s'isoler les uns des autres, les peuples agricul-

teurs à devenir chasseurs, les Européens à prendre les mœurs des Iroquois, etc.

II. Après avoir ainsi combattu les notions communes qu'on a de la liberté, vous entreprendrez avec plus de confiance de réconcilier les hommes avec l'esclavage personnel, et même de le leur faire regretter.

Pour prouver combien vous êtes au-dessus de votre sujet, et quelle confiance vous avez en la force de votre éloquence, vous ferez d'abord une peinture énergique des calamités de l'esclavage, de l'avilissement où il réduit l'homme, des horreurs auxquelles il l'expose, des crimes qu'il entraîne, etc.

Vous direz, avec raison sans doute, que *l'esclavage emporte la destruction de tous les droits de l'humanité ; qu'excepté que l'esclave ne marche que sur deux pieds, et qu'il ne mugit ni ne hennit, il n'y a aucune différence entre lui et un bœuf ou un cheval, et qu'il serait mille fois plus malheureux que les animaux auxquels on l'associe, si, à force de partager leur humiliation, il n'en perdait le sentiment, et si l'habitude en le familiarisant avec leur abaissement ne lui en cachait la profondeur.* (Th. des lois, tom. II, p. 232.)

Mais, après avoir développé cette idée commune et ce sentiment universel, vous vous

hâterez d'obscurcir l'une et d'étouffer l'autre.

Vous établirez que *l'esclavage n'est pas plus contre nature que la richesse et l'indigence. Les lois, les fusils, les maisons, les souliers sont contre la nature*; que *tout cela est également nécessaire*; que *tout entre indispensablement dans la composition de la société, ou dans les besoins de ceux qui la composent.* (*Ibid.* 255.)

Que *l'esclavage est de la même date que la réunion des hommes*; qu'*aucune confédération solide n'aurait eu lieu sans lui*; qu'*il était aussi impossible d'établir entre les hommes une alliance durable, si l'on n'eût eu des serfs prêts à travailler pour autrui,, qu'il l'est de former sans chevaux un corps de cavalerie* (*Ibid.* 257) :

Qu'*on ne sait pas pourquoi ces grands hommes* (les écrivains de Droit public) *ont jeté tant de cris sur cet article des institutions fondamentales de la société*; qu'*il est dur sans contredit, mais* qu'*on ne sait plus où l'on en serait, si dans l'état civil on voulait réclamer contre tous les établissemens qui révoltent la nature*; qu'*il faut que le législateur, ou ceux qui écrivent sur la législation, soient sans pitié* (Th. des lois, tom. II, p. 263) :

Que *la grandeur des maux que souffre l'esclave, n'est pas plus une raison pour l'y soustraire, que la fatigue d'un mauvais chemin*

n'en est une pour obliger un voyageur de quitter son cheval et d'aller à pied (Th. des lois, tom. II, p. 285) :

Qu'*il faut des rangs, des distinctions dans le monde ; que* l'hérédité *des propriétés étant convenue, celle* des privations *doit l'être aussi;* que, *si la propriété n'est pas un crime, l'esclavage héréditaire est équitable comme elle;* que *le proverbe, il n'y a qu'heur et malheur, est plus lumineux, relativement à ce sujet, que toutes les déclamations de la philosophie ; . . . .* que *celui qui est né d'un captif d'Alger, et qui n'est qu'un misérable forçat, n'a pas à se plaindre de l'abus de sa naissance qui l'arrête dans cet état, puisque c'est le même abus qui* l'aurait *fixé dans l'état de grand seigneur, s'il avait reçu la vie d'un maréchal de France.* (Th. des lois, tom. II, pag. 264 et 265.)

Vous avancerez ensuite que le *genre humain n'a rien gagné à la suppression de l'esclavage* (*Ibid.* p. 449) :

Que *cette funeste et détestable manœuvre* (la suppression de l'esclavage personnel) *a tout perdu dans l'ordre social* (Rép. aux doct. mod. III^e^. partie, p. 240) :

Que *la servitude personnelle était le vrai secret de la prospérité des anciens empires* (Rép. aux doct. mod. III^e^. partie, p. 113) :

Que *le dépérissement sensible de l'espèce en Europe vient de la suppression de l'esclavage.* (Th. des lois, tom. II, p. 480.)

Enfin, vous alléguerez comme une preuve démonstrative du mal qu'a fait au genre humain la suppression de l'esclavage, l'état malheureux des journaliers et des manœuvres dans les pays où l'esclavage a été aboli, quoique ce malheur ne tienne pas à leur liberté; quoiqu'il n'y ait pas un de ces hommes sur mille, qui voulût changer son sort contre celui d'un esclave, et pas un esclave qui ne voulût changer d'état avec cet homme pauvre et libre; quoique la subsistance de l'esclave, dans presque tous les pays où l'esclavage est établi, soit plus misérable que celle de notre journalier, et quoique, sa subsistance mise à part, son corps, sa vie et ses plaisirs, et ses douleurs, et sa femme et ses enfans, et tout ce qui peut lui donner des sensations et des sentimens, soient dépendans de la volonté arbitraire d'un homme sur lui, et que de ces sources découlent continuellement des maux qu'il ne peut écarter.

III. Pour contrarier les idées généralement reçues sur la nature des sociétés, vous ne pouvez vous dispenser encore de traiter des effets de la civilisation. Sans parler de ceux qu'elle a pu produire au moral, il y en a de physiques,

sur lesquels le paradoxe peut avoir d'autant plus d'éclat, qu'ils sont plus universellement reconnus. Telle serait, par exemple, l'opinion que la civilisation est contraire à la multiplication de l'espèce. On pense en effet communément que si les hommes fussent restés dispersés, et sans réunir leurs forces contre les animaux qui leur disputaient la terre, et contre la nature qui résistait, pour ainsi dire, à voir troubler par leur activité son silence et son repos, ils seraient demeurés éternellement en petit nombre; que ces grands empires, qui sur une petite étendue contiennent des millions d'hommes, n'auraient pas existé; que l'Europe, qui est estimée nourrir environ 150 millions d'habitans, serait inhabitée, comme l'Amérique sauvage, ou comme les déserts du nord de l'Asie : en un mot, l'opinion générale est que la population suit exactement les progrès de la civilisation.

A la vérité on a dit, avec raison, qu'il y avait dans les sociétés policées des causes qui emportaient beaucoup d'hommes; mais personne n'a dit que l'état de société fût *contraire à la population*. On vous a laissé ce champ à défricher, et ce paradoxe à soutenir.

Dites donc que *la société en général est* CONTRAIRE A LA POPULATION; que *les lois aident*

la population, comme les liqueurs fortes aident l'estomac, en altérant les organes de la digestion.

1°. *Parce que les lois font pendre les voleurs, et qu'il n'y aurait pas de voleurs, s'il n'y avait pas de société;* quoique les sauvages les moins sociables soient les plus grands voleurs du monde, selon tous les voyageurs, et que les pays où l'on pend les voleurs, soient les pays les plus peuplés de la terre; quoique, etc.

2°. Parce que *les guerres enlèvent une partie des habitans du monde, et que ce sont les lois qui produisent les guerres;* quoique les sauvages destitués de lois, se fassent des guerres cruelles; quoique, etc.

3°. Parce que les lois *pressent les hommes sur un petit espace, et qu'elles les entassent dans les villes et dans les maisons*, ce qui fait que les *épidémies s'y répandent avec plus de promptitude;* quoique pour rendre ces épidémies si meurtrières, il faille que la société et les lois multiplient d'abord les hommes, avant de fournir des victimes aux épidémies.

4°. Parce que *les lois entraînent la famine*, c'est-à-dire, *l'habitude de l'abondance qui rend la disette insupportable, et l'usage de l'agriculture qui nous tue bien plus que la stérilité;* quoique l'abondance et l'agriculture sup-

posent une grande population. (*Th. des lois, tom* I, *p.* 210, *tit. du chap. et p.* 211, 212, 213 *et* 214.)

IV. Ces notions générales une fois établies, vous vous en servirez pour apprécier les différens gouvernemens, et parmi ceux que nous présentent les divers états de l'Europe, vous jetterez d'abord les yeux sur la constitution anglaise. La distinction des trois pouvoirs, des communes, de la chambre des pairs et du monarque, et la nécessité du concours de tous les trois pour l'établissement de toute loi ; les prérogatives de ces trois ordres, qui se balancent et se modèrent réciproquement; la liberté civile du citoyen le plus obscur assurée par l'acte *d'habeas corpus;* le jugement par les jurés ; la sagesse et la douceur de la jurisprudence criminelle, etc. : ce système de gouvernement et de législation est regardé, sinon comme exempt de tout défaut, au moins comme un de ceux où l'on a le mieux concilié la liberté de l'individu et l'état de société.

Ces idées sont trop communes. Ce sont celles de Sidney, de Locke, de Montesquieu, de Hume et de tous les publicistes modernes, ect. Ne les adoptez point : vous ne diriez que ce qu'ils ont dit, et peut-être avec moins d'éloquence et de profondeur. Combat-

tez-les, au contraire, et déployez tous vos talens à décrier la constitution anglaise.

Dites que *le gouvernement anglais est le plus absurde des gouvernemens*, et que *c'est un enthousiasme épidémique pour les Anglais, né de l'esprit des lois, qui nous a donné cette admiration folle pour les individus qui ont l'imprudence orgueilleuse de s'en applaudir* (de leur gouvernement) (Lett. sur la Th. des lois, p. 75):

Que M. de Montesquieu n'a choisi le gouvernement anglais, que *pour autoriser ses déclamations et son fanatisme anti-oriental;* que c'est *une idole pour laquelle il a mendié notre culte, et dont il a consigné dans ses livres la monstrueuse liturgie*, et que *cette erreur cruelle et funeste entraînera tôt ou tard la* DÉSOLATION *des malheureuses contrées où elle a été commise... qu'un pareil gouvernement serait assurément pour nous* LE PLUS HONTEUX DES OPPROBRES ET LA PLUS AFFREUSE DES CALAMITÉS (Lett. sur la Th., p. 94 et 95):

Qu'*en Angleterre il n'y a pas de grand qui ne puisse vexer, dépouiller impunément un petit;* que *le ravisseur n'y est exposé à aucun danger, et tout au plus à celui de rendre sa proie;* que *dans tous les cas il a le plus grand intérêt à commencer à s'en emparer avec vio-*

lence, et qu'il y a cinquante probabilités contre une, qu'il ne sera pas obligé de s'en dessaisir (Lettres sur la Th. des lois, p. 108 et 109) :

Qu'une *des plus fortes preuves de la servitude qui flétrit en Angleterre les corps et les esprits*, est ce qui est arrivé à myl. H. ministre et secrétaire d'état, *condamné à* 4000 *guinées d'amende* (96 mille livres) *dans l'affaire du célèbre Wilkes ; car il résulte de cet exemple, que quiconque est assez riche pour sacrifier cette somme à ses* PLAISIRS, *doit choisir l'Angleterre* PAR PRÉFÉRENCE, *pour y fixer sa demeure. Car, s'il a* 100 *mille guinées à dépenser par an, il pourra commettre, sans inquiétude, au moins* 25 *injustices* (c'est-à-dire, selon M. L***, se donner 25 plaisirs) ; *et s'il avait autant de* 100 *mille guinées qu'il y a d'êtres dans sa nation, il pourrait faire mettre une moitié de la nation en prison par l'autre* (ce qui ferait 1,640 millions de plaisirs, à supposer en Angleterre 8 millions d'habitans ; et chaque plaisir lui coûtant 4 mille guinées, comme à myl. H.) : que *cette idée peut aller loin, puisque tous les Anglais n'estimant pas leur liberté personnelle* 4000 *guinées, ceux dont elle ne serait appréciée que* 20 *schellings, courraient tous les jours de leur vie le risque d'être emprisonnés pour deux bouteilles de vin*

de champagne (ici les plaisirs ne peuvent plus se calculer) : et qu'*il n'y a point de réflexion plus accablante et plus affreuse.* (Ibid. p. 111, 112 et 113.)

Concluez enfin, en disant que *vous auriez bien d'autres choses à dire sur ce sujet, si vous vouliez approfondir la constitution anglaise, et décomposer une bonne fois les principes meurtriers qui en sont la base ;* qu'*on frémirait d'horreur si vous pouviez communiquer* TOUTES LES CONNAISSANCES *que vous avez acquises sur ce triste et fatal objet des adorations de tant d'esprits crédules, qui nous infectent de l'encens dont ils l'honorent.* (Ibid. p. 115.)

Voilà le vrai paradoxe, et les vrais mouvemens de l'éloquence employés à les soutenir.

V. Après avoir apprécié de cette manière le gouvernement anglais, vous passerez bien naturellement à vanter les gouvernemens orientaux.

On sait que le despotisme de l'Asie est en horreur à tous les hommes qui ont quelques idées de politique et de législation, et quelque sentiment de la liberté. Tous les publicistes, tous les moralistes, ne parlent qu'avec effroi d'un gouvernement, où ils prétendent qu'un seul homme enchaîne tout par sa volonté, et règle tout par son caprice.

Il est bien clair qu'en adoptant cette opinion, vous entreriez dans une route commune, rebattue, et si vous ne pouviez pas y montrer beaucoup de talent, vous ne produiriez aucun effet ; vous ne feriez aucune sensation ; prenez donc, sans balancer, l'opinion contraire.

Si M. de Montesquieu argumente de l'histoire d'Esther et d'Assuérus, et de l'ordre donné d'égorger, en un même jour, tous les Juifs, *pour prouver l'excès et l'horreur du pouvoir arbitraire en Perse*, argument qui paraît assez plausible;

Si Bernier nous dit que ces trois états, la Turquie, la Perse et l'Indostan, *comme ils ont tous ôté le tien et le mien à l'égard de la propriété des possessions, qui est le fondement de tout ce qu'il y a de beau et de bon dans le monde, tombent dans les mêmes inconvéniens, qui en sont des suites nécessaires, c'est-à-dire, dans la tyrannie, dans la ruine et dans la désolation* (Bernier, tom. I, p. 310.);

Si Chardin confirme ce témoignage par le sien, en nous disant que la *propriété des terres et autres biens, en Perse, n'est ni sûre ni sacrée, comme elle l'était sous les anciens Perses;* que *le gouvernement y est despotique, et absolument arbitraire* (Tom. IV, p. 25.);

Que le *pouvoir des princes orientaux n'a*

d'autre guide, ni d'autres bornes qu'un caprice emporté (Tom. X, p. 183.) :

Ne vous laissez pas subjuguer par ces autorités et par ces raisons. Dites que les *nations de l'Europe joignent à tous leurs malheurs, celui de s'enorgueillir de leur esclavage, et de mépriser*, DANS LEUR DÉLIRE, *des hommes* (les Orientaux) *chez qui la vraie liberté trouve encore un asile* (Lett. sur la Th., p. 75) :

Que ce *sont les gens de lettres qui ont proscrit le gouvernement asiatique, qui lui ont donné le nom odieux de despotisme, et qui en ont fait une institution affreuse, parce qu'ils sont dévoués à un ordre qui fixe et qui nourrit l'illustration du leur* (c'est-à-dire aux grands), *et qu'ils n'ont été frappés que de son avilissement* (de l'ordre des grands) *sous une administration qui l'opprime* (Let. sur la Th., p. 34) :

Mais que c'est là *une idée gothique, qui est la honte de la littérature et de la philosophie.* (Th. des lois, tom. II, p. 207.)

Dites que M. de Montesquieu *se laisse aveugler par la prévention contre le gouvernement oriental, et qu'il tire des inductions contre le prétendu despotisme d'Asie, de ce qui en* DÉMONTRE *la sagesse et la justice...* puisque *l'édit qui contient la proscription d'Aman et des Amalécites, porte un aveu naïf de la sur-*

prise faite au Roi, ainsi qu'une révocation des ordres qui en avaient été le fruit (quoique la naïveté de l'aveu n'empêche pas l'atrocité du premier ordre, et que le second, c'est-à-dire celui d'égorger les Amalécites au lieu des Juifs, prouve le despotisme et ses excès, précisément de la même manière que la proscription de Mardochée et des Juifs). A quoi vous ajouterez, qu'*on trouverait difficilement un exemple des méprises du préjugé, et de la hardiesse avec laquelle on défend un système une fois adopté, plus singulier* que cet aveuglement avec lequel on veut voir, dans l'ordre d'égorger plusieurs milliers d'hommes amalécites ou juifs, *le prétendu despotisme d'Asie.* (Siècle d'Alex., p. 230 et 231.)

Concluez enfin qu'il n'*y a qu'un* DÉLIRE BIEN PEU RÉFLÉCHI *qui puisse nous engager à préférer notre administration à celle des Orientaux; nous malheureux descendans des Cauques, des Sicambres, des Usipètes et des Bructères, tout couverts des haillons avec lesquels nos ancêtres cachaient à peine leur nudité, dans leurs forêts sauvages, dont* LES LOIS NATIONALES *ne sont autre chose que* LA BOUE GROSSIÈRE *dont ils s'étaient souillés dans leurs marais.* (Th. des lois, Disc. prélim., p. 119.)

Si l'Histoire ancienne et moderne nous montre l'Asie comme un théâtre de continuelles et sanglantes révolutions ;

Si la Chine a été plusieurs fois conquise, et si à chaque conquête des millions d'hommes ont été exterminés par les conquérans ;

Si l'Inde a toujours été, depuis Alexandre, la proie de tous les brigands armés qui ont voulu la soumettre ; si Tamerlan, Thamas-Koulikan, Sevagi, les Patanes, les Marattes, les Persans, et des marchands européens l'ont ravagée dans tous les sens, et l'ont inondée du sang des peuples ;

Si la Perse, en particulier, a été en proie à des révolutions successives depuis plus de trois siècles ; et si, depuis 1722 seulement, plusieurs usurpateurs de race différente, tels que Myrr-Mahmoud, Azraff, Thamas-Koulikan s'en sont emparés en répandant des torrens de sang :

Dissimulez ces faits connus. Soutenez que *les nations asiatiques ont trouvé le moyen d'éterniser la jeunesse des empires*, et que les révolutions et dévastations de ces grands pays *n'ont pas plus de rapport avec leurs coutumes légales* (expressions, que vous substituerez adroitement à celle de *législation*, *constitution du gouvernement* dont il est question entre vous et vos adversaires) *que les ravages de la*

ligue et de la fronde n'en ont avec l'ordonnance de Moulin et le Code de Michaut. (Lett. sur la Th., p. 135.)

Après ces assertions générales, qui ne manqueront pas de produire, dans l'esprit de vos lecteurs, l'étonnement que vous voulez exciter, vous développerez ce paradoxe dans tous ses détails, en parcourant les diverses parties du gouvernement, de la législation et des mœurs des Orientaux, sur chacune desquelles vous nous montrerez l'Indostan, la Turquie, et surtout la Perse, comme le modèle de tout ce qu'il y a de bon, de beau, de juste et de grand sur la terre, en contrariant ce que nous apprennent les voyageurs les plus estimés.

Vous traiterez d'abord de la justice civile et criminelle des Orientaux.

Ainsi, si Chardin nous dit que *la chicane des Persans est aussi embarrassée que la nôtre*, (*Tom.* III, *p.* 283); *que, quoiqu'on obtienne une sentence à la première ou seconde comparition, il arrive souvent que cette brièvé justice n'est qu'une prompte injustice* (Tom. VI, p. 284);

S'il assure qu'*on ne va jamais devant le juge criminel, pour quoi que ce soit, quand même ce ne serait que pour être témoin, qu'il n'en coûte quelque chose; que les valets des magistrats ne remuent point un homme assigné qu'a*

près en avoir reçu quelque argent (Tom. VI, p. 298 et 299) :

Que la procédure criminelle *commence presque toujours, en entrant chez le magistrat, par de grands coups de bâton, agresseurs ou agressés, pêle-mêle, sans connaissance de cause ;* que *d'ordinaire celui qui a battu, et celui qui l'a été, payent tous deux l'amende, et sont tous deux mis sous le bâton* (Tom. VI, pag. 290, 291) (*) :

(*) La procédure commence au criminel comme au civil. On fait sa plainte, et le magistrat donne un de ses gens pour aller chercher l'accusé : il l'amène dès qu'il l'a trouvé ; et quand le fait va tant soit peu au criminel, le prisonnier reçoit, en entrant, un nombre de coups de bâton sur la plante des pieds, plus ou moins selon la nature de l'accusation ; et puis il est conduit devant le magistrat, qui, après l'avoir interrogé, le remet à ses gens jusqu'à une autre fois. Lorsqu'il est pris en querelle ou batterie, ou en faisant quelque insulte, les gens du gouverneur accourent, et se jettent sur la foule du peuple, injuriant fortement, et donnant de grands coups comme des aveugles. Malheur à ceux qui se trouvent sous leurs mains, car ils frappent sans distinction. Ceux qui sont pris, tout autant qu'on en attrappe, sont menés au magistrat, où en entrant on les traite comme je viens de le dire, à grands coups de bâton, agresseurs et agressés, pêle-mêle, sans connaissance de cause, le tout sous la direction du gouverneur, ou d'un autre de ses officiers, le premier qui se trouve ; après quoi tous ces malheureux

Que la prison y est horrible ; que les prisonniers y sont mis les uns sur les autres dans des chambres puantes et sales, pour leur faire acheter plus cher la liberté (*).

---

sont menés devant le gouverneur ou devant son lieutenant, qui demande, d'un grand sang-froid, à ces gens rués de coups, et pâmés à force de crier : *Qui êtes-vous ? qu'avez-vous fait ?* Chacun crie d'ordinaire : *Au meurtre, à la violence ; seigneur, vous me faites tuer, moi qui n'ai commis aucun mal.* Les valets qui les ont pris sont là avec des témoins ; on discute le fait, et on le punit selon l'exigence ; d'ordinaire celui qui a battu, et celui qui l'a été, sont également traités : l'un et l'autre payent l'amende ; tous deux sont mis de plus sous le bâton. (*Voyage de Chardin en Perse*, tom. V, c. 18, p. 290 et 291.)

(*) Il n'y a point de prison publique en Perse ; il n'y a point non plus de corps d'archers : chaque magistrat, revêtu d'une charge de judicature criminelle se sert de ses valets pour archers, et plus il en prend, plus de profit il lui en revient ; car, bien loin de donner des gages à ses valets, ils lui payent une rente par an, pour leur charge, à cause du profit qu'ils en retirent. Il assigne à ces gens-là un appartement de trois ou quatre chambres sur le devant de son logis ; c'est où ils gardent les criminels qui ne sauraient donner caution suffisante, et le portier du logis en est le geôlier. Les portes de ces chambres, comme les autres du pays, sont d'ordinaire si faibles, qu'on les enfoncerait d'un coup de pied. Cependant on ne peut non plus s'enfuir de là que des plus grosses tours, et on y souffre plus que dans un cachot ; car les criminels y sont mis les uns sur les autres, et

Ne vous contentez pas d'excuser cette étrange législation ; cherchez des formules de rhéteur pour en vanter la justice et l'utilité.

Dites que l'*instruction des procès par un seul juge, et leur décision par une seule sentence, est* UN PRODIGE DE RAISON *dont nous n'osons pas seulement imaginer la possibilité; qu'il faut s'étonner de voir qu'on se livre à des déclamations indécentes contre cette manière de gouverner* SI SIMPLE ET SI ADMIRABLE, *qui assure le bonheur de tous ceux qui la reconnaissent* (Lett. sur la Th., p. 57, 32 et 53) :

Que *c'est vraiment là qu'il faut étudier, même aujourd'hui, le véritable esprit de la législation, les vraies notions du droit civil, et des fondemens de la confédération sociale* ; que *c'est là que toute l'administration porte sur un* PRINCIPE *unique*, DONT AUCUN ENGRENAGE COM-

---

ce portier tient ces chambres sales et puantes exprès, afin que les prisonniers achètent plus cher et plus vite la liberté de prendre l'air et d'être mis ailleurs. On n'entend jamais dire qu'un homme se sauve de là, les valets et le portier étant autant d'argus qui le gardent à vue. Si quelqu'un est surpris voulant s'évader, on le charge sur-le-champ d'un si grand nombre de coups de bâton (ce qui se fait par l'ordre du geôlier seul), qu'il n'a pas envie de songer davantage à la fuite. (*Voyage de Chardin*, tom. VI, c. 17, p. 228 et 289.)

PLIQUÉ NE RETARDE LA MARCHE. (Th. des lois, tom. IV, p. 219.)

Quant à la propriété, la liberté, la sûreté qu'on prétend manquer en Asie aux citoyens d'un ordre inférieur, et surtout aux habitans des provinces et des campagnes :

Si Bernier nous dit que *dans l'Indostan il n'y a presque personne qui soit à l'abri des violences des timariots, gouverneurs et fermiers;.. que cette tyrannie passe souvent jusqu'à ôter le nécessaire et la vie au paysan, à l'artisan qui meurt de faim et de misère;...* que, *si quelqu'un vient chercher justice à la ville capitale, le gouverneur le fait souvent assassiner par le chemin, ou s'en venge tôt ou tard* (Bernier, Voyage. au Mog. p. 308 et suiv.) :

Si Chardin nous apprend que *les paysans sont accablés de corvées par leurs seigneurs* (Tom. VI, p. 130) (*) ;

(*) Si les paysans trompent leur seigneur, il s'en dédommage par les corvées dont il les accable ; il les emploie à des ouvrages qu'il fait faire sur les lieux, édifices, jardins et autres ; ou bien il faut que le village lui donne par jour tant de gens sans aucun salaire ; il se fait donner des voitures pour rien par ses paysans ; il se fait nourrir par eux tant de jours quand il est sur les lieux, et quelquefois il convertit la nourriture en argent. Ses receveurs, ou les inten-

Que *ceux qui tiennent les terres du roi, sont sujets à beaucoup de vexations et de charges extraordinaires... et commettent beaucoup de fripponneries, comme étant le seul recours contre l'oppression* (Tom. VI, p. 127) (*);

Que *les intendans accablent les provinces d'exactions insupportables. Qu'il n'y a point de vexations du peuple qu'on ne se hasarde de faire, et personne sur qui on ne l'étende* (Tom. VI, p. 50, 51) (**);

---

dans qu'il envoie sont traités de même, et il met encore d'autres taxes semblables. (*Voyage de Chardin en Perse*, tom. VI, c. 6, p. 130.)

(*) Pour les terres du roi, les paysans qui les tiennent étant sujets à beaucoup de vexations et à des charges extraordinaires, tâchent de s'en dédommager par la soustraction des fruits, et en fraudant le seigneur le plus qu'il leur est possible. J'ai observé ceci dans tout l'Orient, et particulièrement dans les lieux où la tyrannie est la plus rude : que la violence et la ruse y sont toujours aux prises l'une avec l'autre, et que là où l'on traite les sujets avec plus de violence, c'est où il se commet plus de friponneries et plus de faussetés, comme étant le seul recours contre l'oppression. (*Voyage de Chardin en Perse*, tom. VI, c. 6, p. 127.)

(**) Le gouvernement des intendans est tenu en Perse pour très-dommageable au royaume, comme je l'ai déjà observé, et capable de le ruiner avec le temps, par les exactions insupportables dont ils accablent les provinces, se comportant partout en gens que rien ne peut assouvir. Ils ob-

Vous combattrez toutes ces assertions avec courage ; vous avancerez qu'en Asie, *depuis le prince jusqu'au dernier des manœuvres, tous sentent qu'ils sont hommes* ; que *tous font valoir les droits attachés à ce nom, et le* RESPECTENT *dans les autres* (Lett. sur la Th. p. 76.) :

Que la liberté du citoyen obscur *est* MIEUX ASSURÉE *en Asie qu'en Angleterre, parce qu'en Angleterre elle n'a d'autre sauvegarde que les formes ; au lieu qu'en Asie, un firman rendu sur une requête, qui ne coûte que le prix du pa-*

---

tiennent leurs emplois à force de présens aux ministres d'état, aux eunuques, aux favorites, et particulièrement à la mère du roi entre les autres, et s'engagent à faire la recette de la province plus forte qu'auparavant. C'est par ces engagemens qu'ils y entrent, et, quand ils y sont parvenus, il faut tenir parole, entretenir ses patrons à la cour, et travailler pour soi. On a fait des avances qui sont la plupart du temps d'emprunt et à gros intérêts, desquelles on veut s'acquitter ; et puis il faut s'enrichir, et amasser pour soutenir l'orage de la disgrâce, dont on court toujours le risque ; mais comme c'est au peuple de la province à fournir à tout cela, on se met à le piller de telle manière, qu'il n'y a point de vexation qu'on ne se hasarde de faire, et personne sur qui on ne l'étende. Cependant les plaintes en sont bientôt portées à la cour ; mais le roi est long-temps sans les entendre : tous les accès sont bouchés indirectement aux plaignans, par l'artifice des ministres qui ont part au butin. (*Voyage de Chardin en Perse*, tom. VI, c. 3, p. 50, 51.)

pier sur lequel on l'écrit et la peine de la présenter, PEUVENT *faire* (il semble que l'auteur aurait dû dire, FONT TOUJOURS SUREMENT) *étrangler le grand oppresseur, à la première injustice* (Lett. sur la Th., p. 108 et 119) :

Qu'*il n'y a point de nation sur la terre où les lois soient plus égales, plus respectées, et le nom d'homme moins déshonoré* (Lett. sur la Th.) :

Que *les grands* SEULS *sont malheureux dans l'administration asiatique; mais* qu'*une multitude d'hommes contens et satisfaits respire l'air le plus pur, vit dans la condition la plus douce, et ne connaît ses prétendus malheurs que par les récits ridicules des étrangers* (Lett. sur la Th., p. 33 et 35.) :

Que *préférer la constitution anglaise aux gouvernemens asiatiques, c'est vouloir trembler toute sa vie à l'embouchure du Vésuve, dans la crainte d'être englouti dans ses abîmes ou consumé par ses flammes, au lieu de vivre dans les belles plaines du Palatinat;* que *l'Angleterre est le volcan, et* que *les plaines sont le gouvernement de l'Asie* (Lett. sur la Th. p. 99.) :

Enfin que nous ne sommes, nous autres Européens, en comparaison des Orientaux, *que de malheureux galériens renfermés dans*

le plus infect de tous les bagnes, qui insultent à la raison et au genre humain, en appréciant des hommes (les Orientaux) *qui sont, à tous égards, la perfection de l'espèce humaine, et auxquels nous serions trop heureux de ressembler,* et que *si nous ne gémissons pas de n'être pas nés Turcs ou Persans, nous devons convenir que les Turcs et les Persans nous tracent le vrai chemin vers la véritable félicité publique.* (Lett. sur la Th., p. 125.)

Vous passerez ensuite aux mœurs des monarques, et à la manière dont ils usent de leur pouvoir : circonstances qui partout influent si fortement sur la nature des gouvernemens et le bonheur des peuples.

Si Chardin, voyageur philosophe, nous peint le roi de Perse qui régnait de son temps, et à qui il vendait ses bijoux, comme un tigre altéré de sang, qui le répandait sans cesse autour de lui, et dont les barbaries rendent croyables celles de Néron et de Caligula; s'il nous raconte que ce prince, soupant avec un de ses généraux, et recevant de lui une représentation aussi humble que juste, lui fait couper la tête sur-le-champ (*);

(*) Le roi ayant donné 200 mille écus en terres, en maisons, et en revenus à un vitrier qu'il avait vu travailler à refaire des châssis à l'appartement de la reine mère, pour

S'il nous dit qu'à un autre souper, un joueur de luth ne jouant pas assez bien à son gré, le roi ordonne qu'on lui coupe les mains; que le courtisan qui recevait l'ordre, se jetant à ses genoux pour en obtenir la révocation, il ordonne à un troisième de couper les pieds et les mains aux deux premiers; et qu'enfin ce n'est qu'aux instances de son ministre et de tous ses convives à la fois, qu'il déploie sa clémence sur tous (*);

---

le récompenser de son adresse et de son activité: Cosroucan, vice-roi d'Hircanie, et général de ses armées, soupant avec lui, lui dit: « Sire, que votre majesté permette à son esclave de lui dire deux mots. Vos troupes campent au grand froid, et elles sont toutes en assez pauvre état: ne vaudrait-il pas mieux leur avoir distribué 200 mille écus qu'à un artisan, dont cent pistoles feraient la fortune? » Le roi s'indigne de la remontrance et le menace; lui qui sent sa faute se jette aux pieds du roi. « Sire, quand vous aurez pris ma tête, ce sera un chien de mort, et puis c'est tout. » Le roi se renverse sur des carreaux et s'endort. Cosroucan se retire doucement. Le roi s'éveille, et dit qu'on verse à boire à Cosroucan. On lui répond qu'il est retiré. Le roi, indigné de cette liberté, ordonne à un autre de ses généraux d'aller lui couper la tête; ce qui fut exécuté sur-le-champ. (*Voyage de Chardin*, tome., IX, p. 196.)

(*) Le jour précédent, le roi s'étant enivré, comme il avait coutume de le faire presque tous les jours, depuis quelques années, il se mit en fureur contre un joueur de

Si le même voyageur nous raconte qu'en revenant de souper, le monarque fit couper le poing à son porte-flambeau, qui marchait un peu trop loin devant lui, de peur que la fumée n'incommodât sa majesté ;

Enfin, s'il ajoute que, *quand le roi est en colère ou dans le vin, personne autour de lui n'est sûr de ses biens ni de sa vie ;* qu'*il disgracie ministres et favoris d'un moment à l'autre ;* qu'*il*

---

luth, qui, à son gré, n'en jouait pas bien, et commanda à Nesralibec, son favori, fils du gouverneur d'Érivan, de lui couper les mains. Le prince, en prononçant cette sentence, se jeta sur une pile de carreaux pour dormir. Le favori, qui n'était pas si ivre, ne reconnaissant nul crime dans le condamné, crut que ce cruel ordre était une pure fougue d'ivresse ; ainsi il se contenta de réprimander sévèrement le joueur de luth, de ce qu'il ne s'étudiait pas mieux à plaire à son maître. Le roi s'éveilla au bout d'une heure, et voyant ce musicien toucher du luth comme auparavant, il se souvint de l'ordre donné à son favori contre lui, et s'étant fort emporté contre ce jeune seigneur, il commanda au grand maître de leur couper à tous deux les pieds et les mains. Le grand maître se jeta aux pieds du roi pour avoir la grâce du favori. Le roi, extrêmement indigné, et toujours furieux, cria aux eunuques et aux gardes d'exécuter sa sentence sur tous les trois. *Cheic-ali-can*, grand visir hors de charge, se trouva là pour le bonheur de ces malheureux. Il se jeta aux pieds du Roi, en les embrassant, et le supplia de leur faire grâce : le roi s'apaisa là-dessus, et fit grâce à tous les condamnés. (*Voyage de Chardin*, tom. III, p. 101.)

fait couper les mains et les pieds, le nez et les oreilles; qu'*il fait mourir, tout cela au moindre caprice, et que tel est la victime de sa fureur à la fin de sa débauche, qui, au commencement, en était le plus cher compagnon* (Chardin. Tom. VI, p. 19 et 20.);

Si, dis-je, le voyageur nous fait ce tableau des petits soupers du roi de Perse, ne craignez point de le démentir :

Dites qu'*en Perse le monarque honore d'un joyeux accueil,* A SON SOUPER, *de simples particuliers qui lui ont plu;* qu'*il les appelle ses hôtes;* que *lui seul, entre les princes, connaît ce doux et inestimable plaisir de manger avec ses amis, de satisfaire à la fois, par le plus délicieux des mélanges, son appétit et son cœur;* qu'*il partage la satisfaction de ses convives;* qu'*il leur verse à boire de sa main,* qu'*il se réjouit de leur gaieté,* qu'*il l'encourage;* qu'*il ne se croit roi qu'autant qu'on est heureux auprès de lui.* (Lett. sur la Th., p. 78.)

Si le même Chardin, nous peignant la vie domestique de ce monstre couronné, nous dit que ce prince ayant exigé de son premier ministre de se faire faire la barbe à la nouvelle mode, et le malheureux barbier, chargé d'exécuter l'ordre, n'ayant pas rasé le vieillard d'assez près, parce que celui-ci l'en avait prié tout bas,

le roi fait couper le poing à son barbier, sans déplacer et en présence du ministre (*);

S'il nous raconte que ce prince ayant fait couper le poing à un de ses favoris, une de ses maîtresses, sœur de ce malheureux, s'em-

(*) Le 28, étant à la cour, j'appris que le grand visir y avait reçu du roi, le soir précédent, un affront encore plus rude que tous les autres; c'était dans le vin comme à l'ordinaire: on a observé que ce ministre est tout blanc et fort vénérable: il porte la moustache courte, et le poil des joues et du menton assez long, parce qu'il fait profession d'une étroite observance de la religion mahométane, qui enseigne que la bienséance est d'en user ainsi. Mais les Persans originaires de Géorgie, surtout les gens de cour, et les gens d'épée, portent au contraire le poil des joues et du menton fort court, et la moustache si longue, qu'ils pourraient, pour la plupart la retrousser sur l'oreille: le roi ne voyant que son premier ministre suivre une autre mode, les fumées du vin lui troublant l'esprit, il commanda de lui faire la barbe à la mode de la cour: le valet de chambre qui rase le roi se mit en devoir d'exécuter ce bizarre commandement; le grand visir lui dit tout bas de ne point couper le poil si proche de la peau qu'on ne pût le voir. Le barbier fut assez malheureux et assez mal avisé pour lui obéir: il lui en coûta le poing: le roi le lui fit couper sur-le-champ, parce qu'il n'avait pas exécuté son commandement avec assez d'exactitude; il lui en pensa même coûter la vie: le premier ministre fut percé jusqu'au fond du cœur d'un affront si sanglant. (*Voyage de Chardin*, tom. III, p. 18.)

portant contre lui à ce sujet, il la fait brûler vive dans sa cheminée (*) ;

Si ce même voyageur nous raconte que le roi, apprenant qu'un de ses favoris disgracié a fait venir chez lui une danseuse, ordonne que toutes ses femmes soient prostituées, et fait écorcher vif un vieil eunuque qui veut intercéder pour le favori (**) ;

Si, après avoir marié une de ses femmes à un homme de la lie du peuple, dans un dépit

---

(*) Le roi ayant fait couper la main à son favori Nesralibec, la sœur du malheureux qui était dans le harem du roi, apprenant cette nouvelle, devint furieuse, se déchira le visage, courut au roi lui dire mille injures, et essaya, à deux ou trois reprises, de se jeter sur lui. Le prince commanda de la brûler vive. On attacha sur-le-champ cette belle personne dans une cheminée qu'on remplit de bois, et on y mit le feu. (*Voyage de Chardin*, tom. X, p. 13 et 14.)

(**) Une danseuse faisant au roi des louanges de Nesralibec, et le suppliant de le rétablir en ses bonnes grâces, cela produisit un effet tout contraire. Le roi prit ces louanges pour un secret reproche du traitement qu'il avait fait à son favori et à sa famille. Il s'emporta, et, devenu furieux : « Comment! s'écria-t-il, ce chien-là me brave dans sa disgrâce : il a l'insolence d'enlever mes danseuses pour s'en divertir : je m'en vengerai sur ses femmes. » Et là-dessus, il commanda que tout ce qu'il y en avait dans son sérail, fussent exposées à la prostitution. Cette barbare sentence fut exécutée en partie dès le lendemain matin. On mit sur

amoureux, il devient jaloux du mari, et le fait mourir dans un supplice que l'imagination refuse de se peindre, et dont elle repousse l'idée avec douleur (*);

---

des ânes, assises à l'envers, ces belles personnes, et si innocentes; mais sans voiles ni coiffures, pour les mener à quelqu'un de ces caravansérails de femmes publiques, dont j'ai déjà fait mention dans la description d'Ispahan. Il arriva par bonheur pour elles, que le roi s'étant éveillé fort matin, on lui représenta que les femmes de Nesralibec étaient de qualité, et qu'il y avait parmi ses esclaves des beautés les plus accomplies. Cet exposé fit changer la sentence, et le roi ordonna qu'on les amenât toutes au sérail. Les parentes que ce malheureux favori y avoit, voulant profiter de ce bon moment où le roi semblait être, prièrent le grand écuyer, un des principaux eunuques, d'intercéder avec elles pour leur parent. Il les mena se jeter aux pieds du Roi.; mais ce prince, tout autrement qu'on ne s'attendait, s'enflamma de colère à un objet qui le devoit attendrir. *Chien que tu es*, dit-il à l'eunuque, *que ne me donnes-tu le loisir de digérer mon courroux : qu'on l'écorche tout présentement.* Ayant fulminé de cette horrible sorte, il se leva, et fit écorcher vif ce malheureux intercesseur. Cet eunuque était âgé, il expira bientôt dans ce supplice. (*Voyage de Chardin*, tom. X. p. 91.)

(*) C'est la coutume en Perse que lorsque le roi est mécontent de quelqu'une de ses femmes, il la marie à un homme de la lie du peuple. Dans un dépit amoureux contre une de ses favorites d'une illustre naissance de Circassie, il la maria au fils d'un blanchisseur. La dame, avec le temps, s'en accommoda : le Roi l'ayant su, fit venir l'époux, et lui dit :

Si, dis-je, un voyageur éclairé, témoin presque oculaire, nous atteste ces barbaries qui le disputent à celles des sauvages de l'Amérique et des nations anthropophages, ne vous laissez point arrêter par son autorité, que vous citez souvent vous-même en preuve de vos assertions, sur les gouvernemens orientaux : élevez-vous contre *de malheureux déclamateurs européens qui osent outrager*, dans la personne des princes d'Orient, *les plus doux des hommes, les plus humains des rois, les plus équitables des princes.*

Assurez que si ces princes *sont doux et humains* dans leurs festins (comme on l'a vu plus haut), s'ils savent y porter *une* BONHOMIE *si magnanime, et substituer la franchise du vin aux impostures de la politique, ils sont encore plus admirables et plus aimables dans leur vie*

Lorsque tu épousas par mon ordre cette incomparable personne, quelle fête fis-tu en réjouissance ? Sire, répondit-il, *je suis un pauvre homme, je n'eus pas le moyen de faire de chiragan* (ce mot signifie illumination). *Quoi !* dit le roi, *ce chien ne fit point d'illumination à une si grande fortune ? qu'on fasse illumination de son corps.* On attacha le patient sur une planche ; on perça dans son corps des trous sans nombre avec une pointe de poignard, à mettre le petit doigt, qu'on remplit d'huile avec une mêche au milieu, et on les alluma toutes à la fois. (*Voyage de Chardin*, tom. X, p. 182.)

privée ; et, vous livrant à un mouvement qui ne manquera pas de se communiquer à vos lecteurs, écriez-vous : *Dans leur économie, dans l'intérieur de leur maison, j'ai presque dit de leur* MÉNAGE, *quelle noblesse, quelle aménité, quelle bienfaisance !*

Montrez-nous enfin

Ce que c'est qu'à propos toucher la passion,

par cette exclamation pathétique : *Eh qui ne s'écrierait, dans les transports d'une ivresse de respect, d'amour et de reconnaissance : vive le grand homme, le grand prince, et le fortuné climat où il déploie tant de vertus !* (Lett. sur la Th., p. 78.)

Il nous semble que ces paradoxes sont assez bien choisis, et que voilà des modèles auxquels il est difficile d'atteindre. Il ne faut donc pas s'étonner d'entendre M. L*** s'applaudir lui-même de ses découvertes, et s'écrier : *Je ne finirais pas, mon cher ami ; le plaisir de publier des vérités aussi douces que nouvelles m'emporte. Je voulais vous écrire une lettre, et je fais un livre. Il faut bien que je m'arrête.* (Lett. sur la Th., p. 136.)

Nous nous arrêterons aussi sur ce sujet, mais pour montrer M. L*** aussi fécond et aussi neuf dans d'autres matières intéressantes,

et plus populaires encore que celles dont nous venons de traiter.

VI. Il y a des opinions si profondément enracinées et si universellement reçues, que, sans un courage à toute épreuve, on n'entreprend pas de les combattre; et, sans le talent du paradoxe au plus haut degré, on ne parvient pas à les renverser. Telles sont, en particulier, celles qui tiennent à des pratiques journalières, comme la persuasion que le pain est bon : prévention qui est manifestement l'effet de l'habitude d'en manger tous les jours.

On sait que l'invention du pain remonte à la plus haute antiquité. Le savant auteur de l'Origine des lois nous apprend que *ce fut Osiris qui abolit l'usage où étaient les hommes de se manger les uns les autres*. Il observe aussi, avec beaucoup de sagacité, *que tous les anciens sont d'accord qu'on a commencé à manger les grains sans préparation*, avant que de les moudre; « mais que l'homme, observant que » ses dents étaient un moulin, sa bouche une » huche où le grain broyé se détrempait par la » salive, et son estomac un four, inventa les » moulins, les huches et les fours, *comme le* » *dit Possidonius, philosophe fort ancien et* » *fort estimé.* » Les époques de ces inventions

utiles ne sont pas bien connues. On trouve des fours dès le temps d'Abraham (*Gen. c.* 15, *v.* 17.), mais c'étaient seulement des fours portatifs. David, à la vérité, eut des fours à brique, dans lesquels, outre l'usage que leur nom indique, il faisait jeter les Ammonites, lorsqu'il ne les faisait pas scier en deux; mais on n'a pas de preuves certaines qu'on s'en servît aussi à cuire le pain.

Quoi qu'il en soit, l'usage du pain une fois trouvé, se répandit bien vite. Avec la culture du grain s'étendirent les sociétés et tous les arts paisibles. Une subsistance plus assurée, des travaux plus suivis et plus féconds rapprochèrent les habitations, et donnèrent naissance aux villages, aux bourgs, et enfin aux villes, lorsque, d'après les progrès de la culture, le propriétaire put être distingué du cultivateur, et un produit net suffisant à l'entretien de celui-là, séparé du produit total qu'obtenait celui-ci. Cérès, à qui l'on attribua l'invention de la culture des grains, fut appelée, par cette raison, *législatrice*, et Triptolème, qui porta la charrue aux habitans de la Grande-Grèce, fut mis par eux au rang des divinités. Toute l'antiquité partagea cet enthousiasme pour les premiers cultivateurs des grains, qu'elle regarda comme les vrais fondateurs de la société.

D'après ce seul exposé, on voit où nous en

voulons venir, et l'on conçoit combien il sera piquant et neuf de combattre un goût aussi général que celui du pain : l'entreprise paraît difficile; vous en viendrez pourtant à bout, en suivant toujours le modèle que je propose à votre imitation.

D'abord, comme Chardin nous dit, que *le pain de froment est en usage presque par toute l'Asie... qu'il a traversé la Turquie trois fois par différens endroits*, et que *partout il a vu manger du pain*; et qu'*il y en a partout aussi dans les Indes, quoiqu'on en mange beaucoup moins qu'en Perse* (Voyage de Chardin, tom. IV, p. 175);

Vous soutiendrez que *le blé est une production septentrionale... réservée à nous autres Occidentaux*, et que *le pain est le besoin des êtres qui s'enorgueillissent de porter des chapeaux* (Rép. aux Doct. mod., tom. I, p. 168);

Que *c'est un des bienfaits les plus signalés de la nature, pour l'Asie, ainsi qu'un des plus sages traits de la politique, de n'y avoir jamais laissé connaître le blé*. (Lett. sur la Th., p. 90.)

Ce premier fait éclairci, vous direz que *le blé est une malheureuse petite production qui appelle la faim au lieu de la chasser, qui paraît, à ses funestes propriétés, un présent fait par la nature dans sa colère, et dont l'épi contient plus de malheurs encore que de grains.*

(Rép. aux Doct. mod., tom. I, p. 168); que *le pain est une drogue meurtrière, dont la corruption est le premier élément;* que *nous sommes obligés de l'altérer par un poison* (le levain), *pour la rendre moins malsaine . . . pareille à ces poisons dont l'habitude nous mène au tombeau, et dont la privation causerait également la mort* (Lett. sur la Th. des lois, p. 91); que *c'est l'habitude de manger du pain qui a amené à sa suite l'esclavage, l'accablement d'esprit, la bassesse en tout genre dans les petits, la fureur effrénée des jouissances destructives et le mépris des hommes dans les grands.* (Rép. aux Doct. mod., tom. I, p. 178); que *les excès déshonorans, la mollesse criminelle qui énerve les particuliers et les empires, la profusion des ressources, le luxe, etc., n'ont jamais été que dans les pays où il y a du froment, des moulins, et des boulangers.* (Ibid. p. 182, 183).

Enfin, pour confirmer par des observations physiques et médicinales votre aversion pour le pain, vous remarquerez savamment que *de toutes les matières que l'estomac de l'homme peut digérer sans se détruire, il n'y en a pas qui soit plus dangereuse que le pain. Qu'au physique, il fait un sang épais;* que *l'indigestion en est mortelle,* et que, *si l'excès en est*

nuisible à ce point, il est difficile que l'usage en soit bien salubre (Ibid. p. 177 et 178):

Que *nous nous sommes accoutumés à en manger comme Mithridate était parvenu à digérer les poisons;* que *c'est avec la force de l'habitude que nous avons dénaturé cette production pour nous en nourrir; mais* que *nos corps se détruiront à la longue par cet aliment, qui est contre nature, même en y résistant* (Ib. p. 17.)

Vous pourrez même (qu'on nous pardonne de proposer humblement nos idées sur ce sujet intéressant, sans prétendre les mettre à côté de celles de M. L***), vous pourrez, dis-je, prouver combien la découverte du pain a été funeste aux hommes, en remarquant que, puisque la culture du blé et la fabrication de cette drogue meurtrière appelée *pain* n'est pas des premiers âges du monde, et qu'il est constant que les patriarches vivaient de 8 à 900 ans, il est plus que probable que la diminution de la durée de la vie des hommes, dont les savans ont tant recherché la cause, est tout simplement l'effet de l'invention du labourage, de l'art de moudre le blé, de pétrir et de cuire le pain: explication plus naturelle que toutes celles qu'on a données jusqu'à présent de ce grand fait.

Enfin, pour engager les Européens à renon-

cer au pain, vous leur proposerez de vivre de poisson comme les Samoïèdes, les Groënlandais et les Kamschadales; idées bien neuves assurément, et dont quelques réflexions vont faire sentir tout le mérite.

On pense communément qu'un des plus grands bienfaits de la nature, est ce genre de productions qui peuvent être conservées d'une année à l'autre et même plusieurs années. Si l'homme n'avait eu que des nourritures qui ne peuvent se garder jusqu'au retour de la saison qui les a vues naître, telles que les herbes et les fruits, les sociétés n'auraient jamais pu se former, ou du moins n'auraient pu prendre d'accroissement, parce que la subsistance de l'homme eût été toujours incertaine et précaire comme les récoltes elles-mêmes : tout se consommant dans l'année médiocre et moyenne, tout l'excédant de la consommation se détruisant dans l'année abondante, dans l'année mauvaise le besoin se fait nécessairement sentir. Tel est en effet l'état des peuples qui mènent encore la vie sauvage, comme les habitans de la Terre-de-Feu, de la nouvelle Zélande, etc. Ces petites peuplades ne peuvent ni se multiplier ni se civiliser. Il est malheureusement constaté qu'elles se mangent les unes et les autres, faute d'avoir des productions qui se

conservent. Aussi voyons-nous que l'industrie de l'homme civilisé est encore en grande partie occupée de cette conservation qui maintient la société après lui avoir donné l'existence. Voilà des idées communes, simples, et dont l'esprit s'accommode facilement. Il semble qu'en les combattant on peut mériter justement le reproche que Plutarque fait en un autre sujet. *Pourquoi pêchez-vous irréligieusement, à l'encontre de Cérès, inventrice des saintes lois?* (Plutarque. *S'il est loisible de manger chair.*)

Mais que ce reproche ne vous arrête pas : décriez le blé, précisément par cette qualité de pouvoir se conserver. Dites *que cette production, vue du côté de la politique, n'est pas moins pernicieuse qu'au moral et au physique.* (Rép. aux Doct. mod., p. 190.)

Dites que *l'art de faire venir du blé pour en tirer du pain, porte avec lui la stérilité, et qu'il tue les hommes en multipliant les subsistances* (Ib. p. 180) :

Qu'*on ne peut rien imaginer de plus absurde que l'usage exclusif d'une denrée qui livre au besoin et à la mort une partie du peuple, au moment où elle vient à manquer* (quoiqu'on puisse, ce semble, manquer plus facilement d'une denrée qui ne se conserve point que de

celle qui se conserve) ; que *la pêche est bien au-dessus de l'agriculture et devrait lui être préférée ;* que *le poisson est une nourriture plus légère, et cependant plus solide que le pain... qu'on n'a que la peine de la recueillir, et jamais celle de semer...* que, *si la pêche était estimée et encouragée comme elle mériterait de l'être, dans les temps de famine, on vivrait de poisson sans dégoût et sans dépense... que le blé qui se conserve se renferme dans les prisons de l'opulence, pour n'en sortir qu'avec un passeport de l'avarice ; mais* que, *si l'on distribue du poisson au lieu de blé, cet inconvénient disparaît, parce que la conservation en est difficile, limitée et désagréable.....* que *le riche fuyant l'odeur huileuse attachée aux fruits de cet acte de bienfaisance, le pauvre, moins délicat, s'applaudira de rester seul à tendre la main pour le recevoir.* (Rép. aux Doct. mod., p. 182 et suivantes.)

Et qu'on nous permette d'ajouter (en soumettant au jugement de M. L*** cette vue qui nous paraît parfaitement analogue aux siennes) qu'il serait même utile d'empêcher de saler les harengs et la morue, qui peuvent devenir des objets de monopole dès qu'on parvient à les conserver, puisqu'alors on peut les *renfermer*, comme les farines et les grains,

dans *les prisons de l'opulence* (les barils et les magasins), pour n'en *sortir qu'avec un passeport de l'avarice*. Mais avec cette sage défense, on voit de quel avantage il sera de substituer aux grains qui se conservent, et dont la masse peut s'accumuler pour la subsistance de plusieurs années par les manœuvres criminelles des monopoleurs, une nourriture qui se gâte, il est vrai, en deux jours, mais avec laquelle on a la certitude consolante que, si la famine a lieu, elle ne sera pas au moins l'ouvrage du monopole. Quel service ne rend pas au genre humain celui qui le premier publie cette grande vérité ? Oui ; nous ne craindrons pas de le dire, M. L*** se montre ici, non pas seulement comme un homme d'un génie puissant et original, mais encore comme un de ces êtres bienfaisans qui, selon Lucrèce,

Inventas vitam excoluere per artes.

Semblable à ces grands hommes, créateurs des arts utiles, que l'antiquité mit au rang des dieux, ou comme ces héros qui purgeaient la terre de monstres, il nous enseigne une nouvelle manière de pourvoir au plus pressant des besoins, et de dérober notre vie aux fureurs du monopole ; et je ne sais pourquoi M. L*** n'obtiendrait pas, chez les nations de l'Europe, les honneurs qu'ont reçus jadis les

inventeurs de la charrue et de la culture du grain ; et pourquoi, plus bienfaisant que Triptolème, on ne le peindrait pas un filet à la main, enseignant aux Européens à se nourrir de poisson, quand l'inclémence des cieux refuse à la terre *la drogue meurtrière qu'ils ont donnée dans leur colère aux* malheureux Occidentaux.

Qui ne voit que de semblables paradoxes, présentés avec tout l'art de M. L***, doivent exciter l'admiration universelle, et attirer toute l'attention du public sur l'homme de génie qui sait s'ouvrir des routes si nouvelles, et y marcher avec une si noble hardiesse ?

Mais le mérite de M. L*** ne se montre pas seulement dans l'usage qu'il sait faire du paradoxe de *choses :* il éclate encore dans la manière dont il emploie le paradoxe qui a les *personnes* pour objet.

Cette carrière n'est ni moins étendue ni moins brillante que celle que nous venons de lui voir parcourir. Il est bon, sans doute, d'établir que *la liberté est une chimère ;* que le gouvernement anglais est *le plus absurde des gouvernemens ;* que les souverains asiatiques sont *les plus doux des hommes et les plus équitables des princes.* Que le pain est une *drogue meurtrière*, rendue *moins malsaine par un*

poison. Ces assertions sont bien choisies; elles vous donnent des lecteurs; vous devenez célèbre: mais, si vous voulez marcher encore plus vite dans le chemin de la gloire littéraire, mêlez les personnes aux choses; accusez celui qu'on loue, louez celui qu'on accuse; renversez les statues de Marc-Aurèle, de Trajan, de Titus, et justifiez Tibère, Néron et Caligula; imitez cet ancien qui éleva un autel à la fièvre, avec cette inscription: FEBRI DIVÆ, FEBRI SANCTÆ POSUIT S. N. H. L.

I. Pour justifier les tyrans par ordre d'ancienneté, vous commencerez par Denys: vous direz que *son histoire est une preuve de l'injustice des écrivains, et du peu de discernement avec lequel ils compilent les faits.* Vous vous étonnerez de la *hardiesse* des historiens contemporains ou presque contemporains, qui ont *osé* le dépeindre comme *cruel, soupçonneux*, comme un *homme que ses amis mêmes n'approchaient qu'en tremblant*, etc.; tandis qu'on le trouve toujours *occupé des arts d'agrément; qu'il donne à ses amis* DES REPAS *dont il fait les honneurs avec aisance; qu'il leur lit des vers; qu'après avoir exercé contre Philoxène une rigueur pardonnable* (en l'envoyant aux carrières pour n'avoir pas trouvé ses vers bons), *il répare ce trait de rigueur par la plus grande indul-*

gence (en ne l'y renvoyant pas, malgré l'obstination du poëte, à trouver toujours les vers du prince mauvais) ; que, *s'il ne suivit pas les avis de Platon, il ne lui fit pas un crime de les avoir donnés.* Car quoiqu'il l'ait fait vendre comme esclave aux Éginètes, en cela (ainsi que ce grand prince le remarquait) il ne lui faisait point de mal, puisqu'un philosophe, un homme juste, selon Platon lui-même, devait être aussi heureux serf qu'autrement (Plutarque, vie de Dion) : enfin que, *si ce prétendu tyran ne pratiquait pas la vertu, il l'aimait et la respectait dans les autres, etc.* (Siècl. d'Alex., p. 137 et suiv.)

II. La réputation de Tibère serait aussi fort intéressante à rétablir. L'historien de l'antiquité qui nous étonne le plus par la profondeur de ses vues, par la vigueur de son pinceau, par la chaleur de son âme, Tacite, homme d'état, ami des deux Plines, assez voisin du règne de Tibère pour que la mémoire et les preuves même des faits fussent récentes, et pour ainsi dire sous sa main, et assez éloigné de ces temps malheureux pour que l'esprit de parti ne guidât pas sa plume, Tacite nous a fait de Tibère un portrait qui nous inspire l'horreur. Suétone et Dion confirment ce témoignage. S'il y a une vérité historique bien établie, c'est que Tibère est un des plus méchans princes qui

aient régné. Cette unanimité d'opinions est précisément ce qui donnera plus de relief à l'opinion contraire, et plus d'avantage à soutenir que Tibère était un prince comme les autres, et même un prince *bienfaisant.*

Dites donc que Tibère, *après une vie sinon vertueuse, au moins assez réglée pour un prince retiré à Caprée,* (d'où partaient des proscriptions continuelles des plus illustres citoyens romains, et où les historiens contemporains nous apprennent qu'il s'adonnait à des débauches infâmes) *s'y livra à une vie douce et solitaire;* que, *jaloux de son repos et d'une gaieté que les embarras du trône ne laissent guère connaître aux princes, il ne se montra plus qu'à ses amis dans des* SOUPERS AGRÉABLES *; que *l'autorité de Tacite et de Suétone ne peut prévaloir sur celle de la raison qui nous crie que ce n'est pas à 68 ans qu'on recherche les excès; qu'à l'égard de la cruauté qu'on lui reproche avec* QUELQUE RAISON, IL Y AURAIT BIEN DES CHOSES A DIRE; que *les Romains le mirent dans la néces-*

* On peut observer que M. L*** argumente beaucoup des petits soupers des princes en leur faveur, et qu'il les fait surtout valoir par cet endroit; on a déjà vu qu'il a cité les soupers agréables des rois de Perse et ceux de Denys le Tyran.

Ità vir bonus est convivaque comis. Horat.

sité d'être oppresseur, en l'accablant, dès le commencement de son règne, de railleries et de libelles ; que, *sous un nouveau règne, il était facile de prendre les regrets des Romains pour un commencement de projets ambitieux ; et* que *le prince, obligé de maintenir la tranquillité publique,* NE DEVAIT PAS BALANCER *à sacrifier les victimes qu'elle semblait exiger :* que *telle a toujours été et telle sera toujours la morale de tous les gouvernemens....* que MALHEUREUSEMENT *les Romains n'étaient pas encore faits à ces principes, et qu'ils devaient s'indigner des exécutions qui étaient injustes* SUIVANT CEUX DE LEURS PÈRES, *quoique* INDISPENSABLES *dans une monarchie nouvelle.* (Rév. Rom., tom. I, p. 157 et suiv.)

Après cela, vous citerez quelques bonnes lois de Tibère : vous direz que dans les famines il n'épargna rien pour rendre ce fléau moins sensible ; qu'il réprima les vexations dans les provinces ; et, après une énumération bien incomplète du bien et du mal qu'un souverain absolu peut faire à ses sujets, vous vous écrierez : *Qu'a donc fait de plus pour le bonheur des peuples, le petit nombre de princes dont la postérité chérit avec raison la mémoire ? Combien de règnes, décorés des titres les plus pompeux, sont bien loin d'offrir de pareils*

traits pour la ressource de l'adulation qui les célèbre! Combien de souverains seraient mis par leurs favoris sur la même ligne que Trajan ou Henri IV, s'ils avaient montré LA CENTIÈME PARTIE DE LA BIENFAISANCE *que les plus cruels ennemis de Tibère ne peuvent lui refuser!* (Rév. Romain., tom. I, p. 176.)

Cependant, pour faire voir que vous n'êtes pas aveugle sur les défauts de Tibère, vous remarquerez qu'à la vérité ce prince *ne faisait point ces actions généreuses avec l'extérieur affable qui leur donne un nouveau prix; qu'il les affaiblissait en quelque sorte par l'air dont il les accompagnait;* mais que *Tibère à une grande générosité joignait une certaine rudesse de caractère qui dépare souvent la vertu sans la détruire.* (Révol. Rom., ibid.)

Quant à Caligula, Néron et ces autres monstres dont les noms sont des injures, même pour les tyrans, vous n'entreprendrez pas de les justifier aussi directement; mais vous tâcherez d'affaiblir l'horreur qu'on a pour leur mémoire, par des observations générales qui combattront encore l'opinion commune, et qui donneront à vos assertions le mérite du paradoxe, et surtout en tâchant de rendre suspects les récits des historiens anciens qui

nous ont transmis les événemens de ces règnes abhorrés.

Vous direz donc que, *dans tout ce qui nous reste d'anciens ouvrages sur les empereurs, il faut à chaque instant se tenir en garde contre la crédulité aveugle ou maligne des écrivains....* que *les hommes dont on a le plus lâchement flatté la personne, sont ceux dont on flétrit le plus indignement la mémoire* : que *la* CONSTITUTION PHYSIQUE *de Tacite* (sur laquelle on peut supposer que vous avez eu des mémoires de son médecin) *est entrée pour beaucoup dans sa manière de voir et de présenter les choses*, et que *son* TEMPÉRAMENT *le rendait plus propre à donner un coloris vigoureux à la satire, qu'à se perdre dans les fadeurs d'un panégyrique*; que *d'ailleurs, en suivant son inclination naturelle, on ne sait s'il n'a pas voulu* RENDRE SERVICE A TRAJAN, *en diffamant ses prédécesseurs* (Rév. Rom. Préf.); enfin que *son plan a été décidément de faire haïr Tibère et ses successeurs.* (Lett. sur la Th., p. 223.)

Quant à Dion, *c'est un rhéteur babillard plutôt qu'un écrivain raisonnable, qui, loin de mériter la confiance de ses lecteurs, ne peut que leur inspirer du dégoût*; et Suétone *laisse voir une fureur maladroite ou une crédulité grossière, etc.* (Rév. Rom. Préf., et alibi passim.)

III. Je ne dirai point que la cause des jésuites soit aussi brillante à soutenir que celle de ces princes détestés ; mais on peut encore tirer parti de ce sujet. Ces pères ont été bannis du royaume et de plusieurs états de la chrétienté. Ils sont l'objet de la haine publique ; il faut donc les justifier ou au moins affaiblir, autant qu'on pourra, les reproches qu'on leur fait, toujours pour l'amour du paradoxe. C'est ce qu'a exécuté avec beaucoup de succès M. L*** dans son *Histoire impartiale des jésuites*, imprimée en 1768, et dédiée au roi de Prusse, le seul prince qui ait cru que les jésuites pouvaient lui être bons à quelque chose, quoique dans la dernière guerre ils aient été fort utiles à ses ennemis.

IV. Un quatrième exemple de paradoxe personnel, très-heureusement choisi, est la justification de feu M. l'abbé de Caveyrac, auteur de l'apologie de la Saint-Barthélemi, entreprise par M. L***.

Si nous ne nous étions pas imposé la loi de ne citer que M. L*** lui-même, nous pourrions bien proposer ici pour modèle à nos élèves dans l'art du paradoxe, la manière dont M. l'abbé de Caveyrac a traité ce beau sujet. Cet habile homme démêla fort bien qu'après tant de récits déplorables de cette grande journée ; après

tant de sanglans détails des historiens contemporains ; après tant d'imprécations contre Charles IX et Catherine, auteurs de cette tragédie, et surtout après tant de déclamations des philosophes, il ne restait qu'un parti à prendre pour un écrivain avisé, c'était de faire l'apologie de Charles IX et de son conseil, ordonnant la Saint-Barthélemi. Il faut voir avec quelle sollicitude il établit que *la religion n'y a eu aucune part, ni comme motif, ni comme conseil, ni comme agent* : que *la procession et le jubilé de Grégoire XIII, après la nouvelle du massacre, ne furent que des démonstrations de* RECONNAISSANCE *plutôt que de* SATISFACTION ; que *ce ne fut qu'une* AFFAIRE DE PROSCRIPTION, *dont l'amiral et ses partisans étaient aussi dignes que ces six mille Romains massacrés en un jour par les ordres de Sylla ;* qu'*il n'est péri que* 10,000 *protestans, etc.*

On admire encore le courage avec lequel le même écrivain entreprend de démontrer que le royaume n'a reçu aucun dommage dans sa richesse et sa population par la révocation de l'édit de Nantes, et comment il prouve qu'*il n'y a pas là de quoi crier* ; enfin, comment il déploie partout le talent du grand maître, et

l'abondance des ressources du génie à traiter les paradoxes les plus délicats.

M. L*** a senti mieux que personne le mérite de cet habile homme, et, bien éloigné de cette misérable jalousie, passion trop commune des hommes de lettres qui brillent dans le même genre, il a donné à ce rival des marques d'estime qui font honneur à son goût et à son cœur, et fourni une nouvelle preuve de son talent à soutenir le paradoxe, en défendant courageusement M. l'abbé de Caveyrac et ses livres contre l'opinion publique.

Un cri universel, dit-il, *s'est élevé, il y a quelques années, contre ce malheureux abbé de Caveyrac; toute* LA BASSE COUR *philosophique l'a hué avec indignité; cependant prenez la peine de chercher le livre de cet auteur si indignement*, SI INJUSTEMENT AVILI; *vous vous convaincrez que c'est un ouvrage plein de force, de lumière et de vérité. Vous serez tout étonné de n'y trouver qu'un homme* RAISONNABLE, HUMAIN. *Vous conviendrez qu'il n'est pas possible de lui faire le* MOINDRE REPROCHE *dans la forme; qu'il a tenu, au sujet de cette catastrophe, le langage d'un cœur* COMPATISSANT, *et d'un* ESPRIT ÉCLAIRÉ; *et enfin que sa dissertation est un ouvrage auquel on ne voit pas trop qu'on ait jamais répondu.* (Rép. aux doct. mod., p. 147.)

V. Nous venons de voir des exemples du paradoxe personnel, employé à louer des hommes détestés ; en voici du même genre, dans lesquels on décrie ceux que l'opinion publique honore.

Parmi les souverains, le meilleur sujet que nous puissions choisir pour un paradoxe pareil, est TITUS. Sa mémoire est chère au monde après 17 siècles. Il fut appelé *les délices du genre humain*, et son nom est encore l'épithète des bons rois. Le sublime du paradoxe serait de montrer ce prince comme *imbécile*, *imprudent*, *cruel*, dans les traits même qu'on a toujours cités de lui, comme des monumens de sa bienfaisance et de ses vertus ; il nous est surtout resté deux mots de ce genre : *Mes amis, j'ai perdu un jour!* et, *il ne faut pas que personne sorte mécontent de l'audience du souverain.*

Vous direz donc que *Suétone a* DÉSHONORÉ, *par ces deux mots, la mémoire de Titus ; que le premier, s'il était vrai, donnerait lieu de croire que ce prince avait plus de petitesse dans l'esprit que de générosité dans le cœur ; que croire sa journée perdue, parce qu'il n'avait rien donné à personne, parce qu'il n'avait point fait de distributions manuelles* (quoiqu'il ne s'agisse point là d'argent donné, ni de distributions manuelles, mais de grâces accordées,

de bien fait à quelqu'un) *c'était se réduire aux fonctions d'un caissier,* CAISSIER SUBALTERNE... et que *quiconque se trouvant à la tête d'un grand empire, croit avoir satisfait à tout par des largesses passagères, est un* IGNORANT *ou un* IMBÉCILE; qu'*il n'est pas possible que Titus ait jamais hasardé ce mot absurde, où presque tous ceux qui le lisent ne veulent trouver que de la grandeur.* (Rév. rom. Règ. de Titus.)

Quand à l'autre trait, vous direz que *c'est une réponse à la fois* CRUELLE *et* INSENSÉE; et que *ce qu'il est possible de rassembler de plus* ODIEUX, *s'y trouve,* l'INFIDÉLITÉ, l'IMPRUDENCE *et la* CRUAUTÉ.

Ajoutez enfin que *si ces deux traits étaient plus probables, ils convaincraient Titus, l'un d'une* INCAPACITÉ RÉVOLTANTE, *l'autre d'une* FOURBERIE INHUMAINE. *Ibid.*

On voit ici que M. L*** semble douter que les deux mots soient échappés à Titus; mais il est impossible qu'il en doute en effet; car selon lui-même, on n'a pas dû croire qu'ils pussent faire honneur à la mémoire de Titus. Si on les lui prête, il faut donc qu'il ait eu le *malheur* de les dire. M. L*** emploie ici une tournure ingénieuse, pour adoucir ce qu'il peut y avoir de révoltant à nous présenter Titus comme un imbécile et un fripon, et cette

adresse n'est pas incompatible, en certains cas, avec le ton hardi du paradoxe.

VI. Si l'esprit de paradoxe apprécie ainsi la réputation des princes, on peut bien penser que celle d'un simple particulier ne lui impose pas. Voici des exemples en ce genre.

Leibnitz jouit d'une célébrité bien généralement établie. Une érudition immense qui effraie les savans, une étude approfondie de toute l'histoire, la connaissance de presque toutes les langues anciennes et modernes, la science du droit public des nations au plus haut degré, le génie des mathématiques porté jusqu'à le rendre rival de Newton dans la plus grande découverte du siècle, ont placé son nom parmi les noms célèbres dans l'empire des sciences et chez une grande nation.

Gardez-vous de convenir de tout cela, et, à la première occasion, ou plutôt sans occasion, dites que *Leibnitz n'est pas digne de sa gloire*, que *la surprise que vous cause sa célébrité, vous dispense de ménagement*; que *sa réputation est une affaire de parti*; qu'*on est étonné de le trouver* AUSSI PETIT *qu'il paraît grand dans l'éloge qu'en ont fait Fontenelle et ses autres panégyristes*, etc. (Th. des lois, tom. II, p. 159.)

VII. Le nom de Montesquieu est environné

de gloire. Selon le plus grand génie de notre siècle : l'humanité avait perdu ses titres ; Montesquieu les a retrouvés, et les lui a rendus. Si une grande impératrice veut donner des lois à sa nation, elle évoque l'ombre de Montesquieu. Ces républicains altiers qui prétendent avoir conservé presque seuls l'autel de la liberté debout, y ont placé le livre de l'*Esprit des Lois*. L'homme de lettres et l'homme du monde, le magistrat et le ministre, le Français et l'étranger, tous le citent, tous le louent : les formules d'éloges sont presque usées pour lui ; il ne reste donc qu'un parti, c'est de trouver Montesquieu absurde, dangereux, ridicule même. L'homme d'esprit ne balancera donc pas.

Il dira que M. de Montesquieu, *président à mortier dans un parlement, n'a pas imaginé de gouvernement plus parfait que ceux où les compagnies dominoient..; comme un gentilhomme hottentot, qui composerait un pareil Esprit sur les rochers du Cap, mettroit aussi au premier rang les conseils dont les membres accroupis en rond, chacun dans un trou, commencent leurs délibérations par se faire donner un camouflet de fumée de tabac* (Lett. sur la Th. des lois, avertissem. p. 8) :

Qu'*il a choisi le gouvernement anglais pour*

autoriser ses déclamations et son fanatisme anti-oriental; que *ses livres sont la monstrueuse liturgie de l'idole du gouvernement anglais*, etc. (Lett. sur la Th. des lois, p. 94):

Qu'*en parlant du gouvernement asiatique, il a fait un sacrifice aussi lâche qu'indiscret des droits de l'humanité* (Ibid. p. 134):

Qu'*il a puisé presque tout son livre dans Bodin* (Ibid. pag. 56):

Que *des trois définitions sur lesquelles porte toute la masse de l'Esprit des lois, il n'y en a pas* une seule *qui soit soutenable en* une seule *de ses parties* (Ibid. p. 35):

Que *si le président de Montesquieu étoit né Turc ou Persan, et qu'il eût voyagé en Europe, à son retour, il eût bien amusé ses compatriotes en leur parlant de nous* (Ibid):

Que *quand on lit les chapitres de l'Esprit des lois qui ont pour titre* de l'esclavage.., *on est bien surpris de n'y apercevoir que des plaisanteries... ou des réflexions si frivoles, que le livre échappe de la main;* qu'*on cherche avec étonnement, s'il n'y a pas eu quelque erreur dans l'impression on dans la reliure* (Th. des lois, tom. II, p. 247):

Enfin, que *les principes du président de Bordeaux, ne sont que des mots auxquels il a ensuite accommodé les faits pour les ériger en*

axiomes. Que *l'Esprit des Lois est précisément un roman politique, où l'on n'emploie presque jamais des noms réels, que pour les placer à contre-sens*. (Ibid. p. 28.)

C'est ainsi que vous rabattrez le fanatisme des admirateurs de Montesquieu, et que *vous arrêterez les progrès des erreurs cruelles* où nous a plongés l'Esprit des Lois, et *dont nos descendans auraient à déplorer les funestes suites*. (Lett. sur la Th., p. 94.)

VIII. M. d'Alembert est encore un de ces hommes contre lesquels il est bon de s'élever, pour ne pas céder aveuglément à l'opinion générale. En sa qualité d'homme de lettres, on le regarde comme un excellent écrivain, d'un goût sûr et délicat, d'une littérature choisie et piquante. Il passe pour un philosophe profond, et pour un des premiers géomètres de son siècle. On prétend aussi qu'il n'est pas moins estimable par son caractère moral et ses qualités sociales, que par ses grands talens. On cite sa droiture, sa simplicité, sa vie modeste, son éloignement de toute ambition, vertus dont il a donné des preuves fréquentes. Voilà une sta[illegible] à renverser.

Après avoir prouvé, ainsi que nous l'avons vu plus haut, que le *nom* de feu M. l'abbé de Caveyrac, *écrivain* RAISONNABLE, PHILOSOPHE,

COEUR COMPATISSANT, ESPRIT ÉCLAIRÉ, *a été* INJUSTEMENT *flétri*; dites qu'*un exemple* PRÉCISÉMENT *dans le genre contraire, est le nom de M. d'Alembert*, INJUSTEMENT *honoré.*

Que *ce célèbre M. d'Alembert écrit sans goût en français*; qu'*il rend très-mal le latin*, et que *quand il a voulu parler des élémens de géométrie, il a fait des fautes énormes*; qu'*il choque les principes élémentaires tant de la géométrie que du bon sens . . . . .*; que *ce philosophe admirable, cette lumière des sciences abstraites, annonce sérieusement au public, avec un jargon mathématique, des choses pour lesquelles il n'y a pas d'enfant qui ne se mît à rire au nez de ce grave docteur*; qu'*il ne faut pas fouiller bien loin pour trouver dans ses ouvrages des exemples de ses hérésies en géométrie*; qu'*il s'en présenterait des milliers à une main qui les chercherait. . . . .*; qu'*il n'y a point d'écolier du plus ignorant arpenteur qui ne fût en état de réfuter toute sa belle théorie sur la mesure des angles*; et qu'*enfin il n'y a pas un mot dans toutes ses recherches sur la clarté des définitions, qui ne fît rougir un apprentif, et qui ne soit le scandale de la géométrie, ou du moins du géomètre.* A quoi vous ajouterez: *En avez-vous assez, Messieurs?* (Rép. aux doct.

mod., pag. 151 et suiv.) Et sans doute tous les lecteurs seront en cela de votre avis.

Nous passerons donc à la troisième espèce de paradoxe que nous avons réservée à définir ici. Nous l'appellerons *Paradoxe de contradiction;* dénomination qui a besoin d'être expliquée.

Souvent de deux opinions opposées, tant sur les *choses* que sur les *personnes*, aucune n'a le mérite d'être un paradoxe, soit à raison de la difficulté et de l'obscurité de la matière, soit parce que ceux mêmes qui soutiennent l'une des deux, ne mettent pas un assez grand intérêt à la question, pour être remués par une assertion contraire à la leur. Quelque parti qu'on prenne en ce cas, il n'y a pas moyen de frapper, d'être piquant, extraordinaire. Mais il reste une ressource qu'on nous saura gré sans doute d'avoir fait connaître, et c'est de soutenir alternativement dans différens ouvrages, ou dans le même ouvrage, les deux opinions à la fois. Le lecteur se trouve alors dans une incertitude qui le secoue, qui le sauve de la monotonie, le plus insupportable des défauts d'un livre. Le paradoxe alors n'est, à proprement parler, ni dans l'une ni dans l'autre des assertions; il est, pour ainsi dire, entre toutes deux, et comme en l'air; mais il n'en est pas moins in-

téressant, ni moins propre à attirer l'attention et l'admiration du public. Donnons-en quelques exemples toujours empruntés de M. L***

I. C'est une question débattue aujourd'hui avec beaucoup de chaleur, et dans laquelle deux partis nombreux se choquent, que celle de la liberté du commerce des grains. Ni l'une ni l'autre des deux opinions contraires ne peut sembler un paradoxe, puisque l'une et l'autre ont un grand nombre de partisans, et que, quelque chose qu'on en dise, on ne sera jamais entièrement neuf. Mais il reste un parti à prendre, c'est de les soutenir toutes deux alternativement. Établissez donc qu'*avant Trajan, les souverains de Rome, attentifs, plus par habitude que par nécessité, à ménager la populace, semblaient lui sacrifier tout le reste de l'empire*; qu'*ils voyaient sans inquiétude la famine désoler les provinces, pourvu qu'elle ne s'étendît pas sur la capitale*; qu'*ils favorisaient son approvisionnement par les violences les plus odieuses*; qu'*ils avaient même établi des compagnies qui en faisaient le commerce exclusif*; que *les fruits de cette institution étaient, comme on devait s'y attendre, un monopole non interrompu, des famines fréquentes, la disette et ensuite la stérilité, quand le laboureur refusait de demander à la terre des productions des-*

tinées à enrichir d'autres mains que les siennes; que *le gouvernement, étonné de ces deux fléaux, en fertilisait la cause en redoublant ses défenses et ses priviléges*;

Que *Trajan, avant son adoption, avait été plusieurs fois témoin et indigné de ces abus*; qu'*il songea à les réformer dès qu'il en fut le maître*; qu'*il conçut qu'en ce genre*, LA LIBERTÉ LA PLUS ENTIÈRE *pouvait seule assurer une abondance intarissable*; qu'*il brisa toutes les entraves dont l'avarice de la finance avait accablé ce commerce*; qu'*il cassa tous les priviléges*; qu'*il anéantit les compagnies*; qu'*il défendit que désormais la denrée la plus utile fût assujettie au plus rude esclavage*; qu'*il voulut qu'elle fût* AUSSI LIBRE QUE L'AIR ET L'EAU, *puisqu'elle était aussi nécessaire*.

Que *cette sage hardiesse ne tarda pas à être récompensée*; qu'*une prompte expérience fit voir que sa politique était aussi éclairée, aussi humaine, que celle de ses prédécesseurs était absurde et cruelle*. Que *la plus fertile des provinces de l'empire, l'Égypte, qu'on appelait le grenier de l'Italie, essuya une sécheresse qui causa, comme il arrive toujours dans ce pays, une stérilité naturelle*. Qu'*à peine s'en ressentit-elle, et qu'il ne lui fallut, pour obtenir du se-*

cours, que le temps de faire savoir qu'elle en avait besoin.

Que *Rome, elle-même, qui jusque-là l'avait épuisée, devint sa ressource*; qu'*elle versa, dans le port d'Alexandrie plus de blé qu'elle n'en avait tiré en d'autres temps*; que *la disette sembla ne s'être annoncée que pour donner occasion de montrer combien il était facile de s'en garantir*; que *l'inquiétude fit place à la reconnaissance*; que *les manœuvres des monopoleurs, qui avaient déjà tendu leurs filets dans toute la province, furent déconcertées*; que *l'unique effet d'un mal si terrible fut d'affliger ce petit nombre d'hommes barbares, qui, sous une autre administration, en auraient profité*:

Que *ce principe* SI ADMIRABLE ET SI UTILE *fut cependant perdu pour les siècles postérieurs*; qu'*on n'en a pas moins vu, surtout en Europe, les gouvernemens s'envelopper de leurs préjugés, se couvrir de barrières contre l'abondance, et s'opiniâtrer à livrer, par des* PRÉCAUTIONS INSENSÉES, *la vie de leurs peuples dans des mains qui ne connaissaient point d'autre valeur que celle de l'or*; qu'*il n'y a pas deux cents ans que les* HOLLANDAIS, *et ensuite les* ANGLAIS, *ont remis en évidence* CETTE LUMIÈRE *que Trajan avait inutilement présentée au genre humain*:

Que *nous-mêmes, nous ne l'avons adoptée qu'en tremblant*; que *les soupçons, les défiances qui en ont si long-temps suspendu l'effet, subsistent encore dans une grande partie de la nation*; que *peut-être* EST-IL A CRAINDRE *que le premier revers occasioné par le dérangement des saisons, ou par le manége de ces esprits qui trouvent leur joie dans les désastres de leur patrie, le ministère intimidé ne rétracte le* BIEN QU'IL A FAIT; qu'*il serait* TRISTE *que cette démarche* INDISPENSABLE *fût démentie par la suite, et que des sollicitations, couvertes du prétexte spécieux de l'intérêt général, vinssent à l'emporter sur le* VÉRITABLE INTÉRÊT PUBLIC; que *celui-ci demande que* LA PLUS PARFAITE INDÉPENDANCE DANS LE COMMERCE DES GRAINS *soit à* JAMAIS *regardée comme le* PREMIER RESSORT DE LA POLITIQUE ET LE PLUS PRÉCIEUX PRIVILÉGE DE LA SOCIÉTÉ. (Hist. des Rév. Rom., tom. I, p. 130 et suiv.)

Voilà les principes de la liberté du commerce des grains bien énoncés, bien établis; *de la liberté la plus entière, de la plus parfaite indépendance dans le commerce des blés;* ce principe déclaré *admirable et utile*, les précautions de la police appelées des *précautions insensées*, etc. Il nous reste à renverser toute cette théorie, et à en donner une toute contraire pour

trouver dans ce sujet un paradoxe de contradiction.

Dites donc que *la liberté du commerce des grains, célébrée avec de si grands cris de dessus les tréteaux philosophiques, est un principe* ESSENTIELLEMENT *funeste;* que *c'est un libertinage politique, une frénésie marchande qui oublie son propre besoin pour ne s'occuper que de l'argent que peut rendre celui des autres, quand il est satisfait;* que *cette funeste et cruelle liberté ne brûle pas précisément les épis; mais qu'elle les fait disparaître sans qu'il nous en reste même la cendre qui fertiliserait du moins nos terres....;* que *la liberté indéfinie a des fruits empoisonnés, et n'*EN SAURAIT *produire d'autres; qu'elle est infiniment nuisible, que c'est là* SA PROPRIÉTÉ *et* SON UNIQUE RÉSULTAT... ; que *la loi, qui rétablit le commerce des grains, a fait mourir de faim une infinité de malheureux,* et que *c'est un siphon avec lequel le commerce a sucé la substance des peuples.* (Rép. aux doct. mod., 3e. partie, p. 121 et suiv., et Lett. sur la Th. des lois, pag. 70 et 71.)

Ensuite vous traiterez *des blés ex professo*, et vous établirez que *c'est* JUSTEMENT *que ceux qui s'en mêlent sont odieux;* que *l'opinion, qui flétrit les marchands de blé, a pris son origine dans l'expérience et dans l'amour du bien pu-*

blic ; que *tout homme, qui fait des blés un objet de spéculation* (c'est-à-dire, qui achète des blés pour les revendre avec profit), *est* NÉCESSAIREMENT *un ennemi public... ;* que *le peuple, qui, de l'insulte, est toujours prêt à passer à des marques de colère encore plus violentes, se livre à un transport* EXCUSABLE, *fondé sur des conséquences* TRÈS-JUSTES *et sur un principe* INCONTESTABLE....; que *l'être flétri du nom de négociant en blé est un homme* AFFREUX, *un vampire dévorant qui ne se nourrit que de la substance des vivans, et qui souille le commerce par l'indigne abus qu'il en fait* (Rép. aux doct. mod., 3^e^. partie, pag. 115 *et suiv.*) :

Que *tous les ménagemens qu'on exige pour les négocians en blé, sont une véritable faiblesse, et que, bien loin de leur donner du support, un gouvernement éclairé ne saurait leur inspirer trop d'*EFFROI (Rép. aux doct. mod., 3^e^. partie, pag. 70) :

Que *tout être vivant a un droit à exiger des alimens...* (des marchands de blé seulement) ; que *ses dents et son estomac sont sa patente ;* que *dès que la conservation des hommes court le moindre risque, la police doit chercher le blé où il est, et partout où il est ;* que *le propriétaire n'en est plus alors que* LE GARDIEN..; qu'*on ne viole en sa personne que le privilége*

de la cupidité, en lui enlevant ses grains (Rép. aux doct. mod., p. 47 et suiv. jusqu'à la p. 68) :

Que *l'excessif besoin est toujours la justification d'un larcin qui ne porte que sur les objets propres à servir de nourriture* pour un particulier, et que *ce qui est permis à chaque particulier ne peut être défendu à tout un peuple* (Rép. aux doct. mod., 3e. partie, pag. 54.)

Après avoir ainsi justifié les violences du peuple, le pillage des voitures, l'enfoncement des magasins, et tous les excès auxquels s'emporte une populace aveugle, qui meurtrit le sein qui la nourrit, en décourageant l'agriculture, et qui effraye et repousse le commerce qui venait pourvoir à ses besoins; vous vous adresserez aux magistrats eux-mêmes, pour leur faire partager et soutenir les mouvemens populaires, et vous leur direz d'un ton d'enthousiaste : *Marchez, pères du peuple, protecteurs du pauvre, combattez l'avarice des négocians en grains* (qui gagnent sur ce qu'ils ont acheté avec des risques, et conservé avec des frais) : *arrachez au monstre sa proie; ne soyez pas émus de ses hurlemens, et soyez tranquilles sur la légitimité de votre* EXPÉDITION. (Rép. aux doct. mod., 3e. partie, pag. 70.)

Si l'on vous objecte, 1°. que cette adminis-

tration *blesse la propriété*; 2°. *qu'elle décourage la production*, parce que le laboureur ne sèmera qu'autant qu'il sera sûr de disposer de sa récolte à son gré; *et le commerce*, qui, en conservant les grains, peut seul fournir aux mauvaises années, l'excédant des bonnes, et aux lieux qui en manquent, le superflu de ceux qui en ont trop:

Vous répondrez à la première objection que *la propriété du maître de quelques sacs de grains, n'est qu'*UNE PROPRIÉTÉ PARTIELLE. A la seconde, que *le laboureur, en embrassant cette profession; a su à quoi il s'engageait; qu'il sait qu'il n'a qu'un* DEMI-DROIT *sur le blé qu'il fait croître;* qu'*après tout, son droit ne saurait être plus sacré que celui du propriétaire dont il tient la place*; qu'enfin sa profession *lui procure des avantages qui balancent cet inconvénient, dans la simplicité de ses mœurs, dans la tranquillité de sa vie et dans une véritable abondance qui en fait le charme;* que d'ailleurs les marchands qui ont employé leur argent à amasser et conserver les grains, *sont des oppresseurs détestables, des calculateurs dont les supputations ont la misère du peuple pour base, et son désespoir pour objet; et* qu'*il est juste d'aller fouiller dans leurs tanières mystérieuses, où l'avarice, comme*

les animaux carnassiers, dont elle a les mœurs et l'allure, s'est dérobée avec son butin, etc. (Rép. aux doc. mod., pag. 67.)

Cependant, comme les *expéditions* des *pères du peuple* contre les cultivateurs qui font croître le blé, et contre les marchands qui le conservent, pourraient réduire bien vite à rien la subsistance du peuple, si chaque cultivateur et chaque marchand devaient s'attendre, après la récolte, à voir arriver les *pères du peuple* et le *peuple* pour forcer leurs greniers; avertissez sagement que ces *expéditions* si salutaires *ne sont qu'un remède, et qu'elles ne sauraient être un état constant, un régime habituel*, et qu'*il faudra trouver un procédé qui en épargne l'usage, ou du moins qui les rende rares.* (Ibid. p. 70.)

Il n'est pas besoin de faire remarquer à nos lecteurs, combien toute cette administration du commerce des blés est contraire à celle dont M. L*** a tout à l'heure fait un si grand mérite à Trajan. Nous observerons seulement que, dans le développement du second système, M. L*** a non-seulement le mérite de soutenir un paradoxe très-brillant, mais encore celui de le défendre par des raisons qui sont autant de paradoxes. C'est le paradoxe dans le paradoxe, *imperium in imperio*, et j'avoue qu'en

ce genre, je ne connais rien qu'on puisse mettre à côté de ce beau morceau.

Outre ce paradoxe de contradiction générale, et qui embrasse, pour ainsi dire, toute la question, cette matière intéressante peut vous en fournir beaucoup d'autres, non moins neufs et non moins piquans. Je me contenterai de vous en indiquer quelques-uns.

Un des points sur lesquels on dispute avec le plus de vivacité, est l'influence que peut avoir sur l'état du journalier qui ne vit que de salaires, le haussement du prix du pain qui paraît devoir suivre de la liberté ; tandis que les salaires ne haussent pas, ce semble, dans la même proportion, ou au moins dans le même temps. Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question : nous ne ferions que répéter ce qu'on trouve dans beaucoup d'écrits ; mais ce qu'on ne trouvera dans aucun des ouvrages qui ont paru sur cette matière, excepté ceux de M. L***, ce sont les deux opinions contraires que *les salaires haussent*, et que *les salaires ne haussent pas.*

Dites donc d'abord : *qu'importent les impôts à ce grand nombre qui n'a pour vivre que ses bras, que son travail journalier pour ressource. Il est* (le prix du travail journalier) *toujours proportionné au prix des choses qui se con-*

somment. Si, dans un pays où le pain vaut 2 sols la livre, un ouvrier gagne 20 sols par jour, il en gagnera 40 dans celui où une taxe forcera de payer le pain 4 sols. Le prix de la main d'œuvre se proportionne toujours à celui des denrées comestibles, et s'augmente en même temps que les impôts qui le renchérissent. (Canaux navig. p. 163.)

Mais, après cette assertion faite en 1769, imprimez en 1771, que *la journée des manœuvres n'est pas augmentée depuis quinze ans...*; que *la main d'œuvre est restée au même taux, malgré l'augmentation des denrées* (Rép. aux doct. mod., 3°. partie, p. 102 et 103); que *les salaires se sont soutenus dans une immobilité meurtrière* (p. 106); que *ce qu'il y a de terrible, est que le journalier, pressé par le besoin, s'est vendu encore à meilleur marché*; que *les despotes momentanés qu'il conjurait en pleurant d'accepter ses services, lui ont tâté le pouls, afin de s'assurer de ce qu'il lui restait de force pour régler, sur sa défaillance, la rétribution qu'ils lui offraient, et pour lui donner bien moins de quoi prolonger sa vie, que de quoi retarder sa mort.* (Ibid. p. 108.)

Allez même jusqu'à dire : *Non, il n'est pas vrai que les salaires de l'indigent soient haussés du tout : voilà un fait certain sur lequel je porte*

le défi le plus précis ; non-seulement cette augmentation N'A PAS EU LIEU, *mais elle* N'AURA PAS LIEU, *mais elle* NE PEUT AVOIR LIEU. (Journal polit., n°. 6.)

Mais voici dans la même question une idée, s'il est possible, encore plus neuve. Je suppose que vous ayez établi en cent manières la légitimité des mesures vigoureuses que vous voulez que la police prenne pour pourvoir à la subsistance du peuple, quand la disette et la cherté se font sentir ; que vous ayez prouvé que les besoins du peuple sont un motif suffisant pour l'autorité de violer les droits de la propriété ; qu'en ce cas, c'est *au maintien de la société qu'on sacrifie la loi fondamentale de la société.* (Rép. aux doct. mod., 3°. partie, p. 65); que vous ayez exhorté les magistrats, en qualité de *pères du peuple* et de *protecteurs du pauvre, à fouiller dans les greniers* des marchands de blé, sans doute, pour servir utilement les pauvres et le peuple ; supposé, dis-je, que vous ayez établi cette doctrine, il faudra que vous avanciez, dans le même ouvrage et à quelques pages de vos premières assertions, que ces mesures de la police, que vous regardez comme indispensables, rendent la disette *plus cruelle qu'auparavant.*

Dites donc qu'*on a vu quelquefois la police*

prendre sur elle de faire enfoncer les magasins et de remplir les marchés aux dépens des propriétaires : mais que *cette abondance forcée, au lieu de guérir le mal, ne fait que l'augmenter ;* que *les monopoleurs rachètent à bon marché le blé qu'on vend malgré eux ;* que *le peuple n'y gagne qu'un instant de soulagement, et* que *les murmures qu'excitent les violences, ainsi que les mesures que prennent les monopoleurs pour se mieux cacher, rendent ensuite la disette* PLUS DURE ET PLUS CONSTANTE. (Rép. aux doct. mod., ibid.)

C'en est assez sur ce sujet. M. L*** annonce dans son journal, qu'il prépare un nouvel ouvrage contre la liberté du commerce des grains. On dit que c'est une partie de sa *Réponse aux docteurs modernes* avec un nouveau titre. Nous en désirons bien sincèrement la publication pour l'instruction de nos élèves, et nous passerons à d'autres sujets.

II. Un avocat au parlement, traitant de la constitution de notre monarchie, peut bien avoir un avis sur cette matière et même deux avis opposés.

Ainsi, si en 1766 (les époques sont importantes à remarquer) en parlant du gouvernement de Rome sous Auguste, il avait dit que *les abus horribles et le comble du despotisme*

vinrent de ce que ce prince mit le sénat hors d'état de s'opposer à lui, et de ce qu'il n'y eut aucun CORPS INTERMÉDIAIRE *entre les peuples et le prince, pour soutenir le droit des uns et constater le pouvoir de l'autre, en y mettant de justes bornes* (Hist. des révol. rom., tom. I, pag. 17):

Il pourrait soutenir en 1770 et 1771, que *ce n'est que dans les marais septentrionaux que sont éclos les* CORPS INTERMÉDIAIRES, *fantômes qu'il est facile de revêtir d'une apparence imposante, mais qui sont les véritables ennemis du peuple et les cautions de son esclavage;... qui, destinés à servir de canal aux cris du peuple, pour les porter au trône, ne sont qu'un tuyau long et sourd, qui les absorbe...; qui ne sont jamais occupés que de leurs intérêts et de leurs priviléges, et qui, quand leurs demandes et leurs usurpations éprouvent de la résistance, se servent, pour les soutenir, du peuple même, qui en est la première victime.* (Rép. aux doct. mod., p. 258.)

III. Nos lois et nos coutumes peuvent encore fournir à un habile jurisconsulte un autre sujet d'un paradoxe de contradiction.

Selon beaucoup de personnes éclairées, elles se ressentent de la barbarie et de l'ignorance des premiers âges de la monarchie. Vous en-

tendrez faire cet aveu à des magistrats instruits, qui veillent au dépôt de ces mêmes lois. Des publicistes sensés, rapprochant notre jurisprudence criminelle de celle de la nation anglaise, donnent la préférence à celle-ci. D'un autre côté, un respect bien ou mal entendu pour des lois établies, un patriotisme bien ou mal guidé, déterminent d'autres hommes instruits et de bonne foi à se faire les apologistes de ces mêmes institutions, parce qu'elles sont anciennes, parce qu'elles sont nationales, et à blâmer les lois et les coutumes étrangères. A ne soutenir que l'une ou l'autre de ces opinions, il n'y a pas grand avantage pour un écrivain; mais en les réunissant toutes deux, vous ne manquerez pas d'intéresser ou du moins d'embarrasser vos lecteurs.

Si donc vous avez à combattre ceux que vous appelez *philosophes*, et que vous leur entendiez dire que les lois de la Grande-Bretagne sont sages et douces, répliquez courageusement que *ç'est là le langage des philosophistes qui veulent déprimer nos lois, et qui, citant quelques lambeaux des coutumes anglaises, viennent,* ARMÉS DE CE FUMIER INFECT, *insulter impudemment les usages de leur patrie.* (Lett. sur la Th. des lois, p. 120.)

Allez plus loin en disputant contre les économistes, qui se sont permis de soumettre quel-

ques lois de police à l'examen. Dites que *les législateurs sont des dieux pour la société ;* que *lorsqu'une loi est une fois élevée sur le piédestal qui l'expose à la vénération publique, c'est un objet de culte dont il ne peut plus être permis d'approcher qu'à genoux ;* que *si elle est susceptible de quelque réforme, la main seule qui lui a donné l'existence a droit d'y porter le ciseau*, etc. (Journal politique.)

Mais que ces maximes établies par vous-même, ne vous empêchent pas de parler ailleurs avec le plus profond mépris de nos coutumes et de nos lois; et, lorsque vous voudrez vanter les administrations orientales, dites avec la même intrépidité que *nos coutumes et nos lois sont des barbaries consacrées, des monumens honteux des siècles sauvages où nous étions au-dessous des loups ;* que *notre justice distributive est infectée de mille usages meurtriers ;* que *notre droit public et national fourmille d'ordonnances monstrueuses qui donnent l'encouragement à la fraude et un signal horrible d'injustice et de déprédation ;* qu'*on y met le vol au rang des titres et le larcin au nombre des moyens d'acquérir*, etc., etc., etc., etc. (Lett. sur la Th. des lois, p. 68, 70 et suivantes) *E sempre bene.*

IV. Les avantages et les inconvéniens de la

liberté de la presse partagent de même les sentimens ; vous pourrez donc tirer encore de là le paradoxe de contradiction.

Ainsi, en vous efforçant de justifier la morale et les ouvrages des jésuites, dites qu'*il y a une grande méprise dans l'idée qu'on a de l'effet que produisent les livres, et dans la crainte qu'inspirent aux politiques les auteurs imprimés* ; que *les livres*, QUELS QU'ILS SOIENT, *n'agissent guère sur les sentimens des hommes en général* ; que *les plus redoutables fanatiques auraient certainement été bien innocens, s'ils n'avaient confié leurs délires qu'au papier* ; que *ce n'est* JAMAIS *avec des* in-folio *qu'on a formé des sectes et exécuté des meurtres* ; qu'*il faut laisser écrire et empêcher de parler, et que les états seront toujours tranquilles* ; que *c'est là peut-être la maxime la* PLUS INCONTESTABLE *de la politique, et une de celles dont il serait à souhaiter que les personnes appelées aux gouvernement des empires fussent bien pénétrées.* (Hist. imp. des jésuites, tom. I, p. 189 et 215.)

Mais, quand vous aurez ainsi prouvé que les livres, *quels qu'ils soient*, ne sauraient être dangereux, et que vous serez aux prises avec ceux que vous appelez philosophes, encyclo-

pédistes et économistes, établissez des maximes toutes contraires.

Dites que *les ouvrages de Montesquieu ont produit au moral le même effet que les découvertes de Christophe Colomb au physique*; qu'*ils ont augmenté nos richesses et nos malheurs*, et que *nos tristes contrées en sentiront long-temps la pernicieuse influence* (Réponse aux doct. modernes); que *la fermentation donnée aux esprits par le levain encyclopédique, et les écrits qu'elle a produits, ont corrompu les mœurs, relâché tous les liens de la société, introduit la dépravation et la misère, l'esprit de despotisme, celui de révolte, et la haine du pouvoir, et nous ont mis à la veille des querelles, des sentimens et peut-être des combats du seizième siècle.* (Rép. aux doct. mod., p. 12.)

V. Il y a enfin des paradoxes de contradiction entre la conduite et les écrits, qui peuvent rehausser beaucoup le caractère d'un homme sur qui les yeux du public sont déjà attachés.

Par exemple, si un homme de lettres avait avancé que *c'est une fureur ridicule et inutile d'écrire sur des objets économiques, un enthousiasme puérile, une frénésie, un délire qui produit des effets durables et très-dangereux, qui fait naître des plaintes et des déclamations qui ne peuvent pas plus maîtriser la marche des*

administrations, qu'un cours d'air insensible ne peut donner l'impulsion aux ailes d'un moulin, et que les cris des grenouilles d'un marais, écrasées par les taureaux qui y bondissent, ne peuvent mettre fin aux courses meurtrières de ces superbes animaux (Can. nav., p. 157, 158) : si, dis-je, un écrivain avait annoncé cette opinion sur le compte des écrivains en économie politique; il doit faire *comme l'un d'entre eux*, et écrire sur les manufactures, sur les canaux, sur l'esclavage et la liberté, sur les formes de gouvernement, sur la population, sur le blé et le pain, enfin, sur tous les objets économiques.

De même, si un auteur avait écrit que les journalistes, de leur métier, sont des *insectes*, des *puces*, des *cirons périodiques* (Lett. sur la Th. des lois, p. 149); que *leur métier leur donne, avec les animaux carnassiers, une grande ressemblance* (Lett. sur la Th. des lois); que *ce sont des embryons, qui, loin d'avoir la hardiesse de prétendre primer parmi les gens de lettres, devraient s'honorer d'être comptés au dernier rang parmi eux* (Lett. sur la Th. des lois, p. 149); *formant le dernier ordre de la littérature, ayant leur franc-injurier, et le pouvoir de renouveler leurs brocards à chaque lune; gagistes des libraires, spadassins litté-*

raires par état, *faiseurs d'extraits à tant la feuille, et à qui on ne peut prouver qu'ils ont tort, qu'en se rendant aussi méprisable qu'eux* (Rép. aux doct. mod. Avert., p. 5 et suiv.); si, dis-je, un auteur avoit affiché ainsi son mépris pour le métier de journaliste en 1770, il faut qu'en 1774, il se fasse lui-même *journaliste, faiseur d'extraits à tant la feuille, gagiste d'un libraire;* qu'il ambitionne les prérogatives *de ce dernier ordre de la littérature;* qu'il acquière *son franc-injurier*, qu'il s'érige *en spadassin littéraire* dans un *journal de politique et de littérature, contenant les principaux événemens de l'Europe, et les nouvelles de la république des lettres. A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins.* 1774.

S'élever avec emportement contre un poëte philosophe, qui décrit en beaux vers les malheurs qu'entraîne la corvée; l'accuser pour cela de sédition, et employer ensuite, à peindre la situation des habitans de la campagne, la plus violente déclamation, c'est encore un paradoxe de contradiction auquel vous ferez fort bien de vous abandonner.

Vous direz donc d'abord que la description pathétique des corvées, faites par l'auteur du poëme des Saisons, est *indécente, fausse et dangereuse;* que *de pareilles déclamations sont*

un signal de soulèvement ; que, sous prétexte de revendiquer la liberté, on y prêche la révolte, et qu'*on n'est pas assez en garde contre cette effervescence déplacée, qui mène à dire des choses qu'*IL FAUDRAIT CACHER, *quand elles seraient vraies.* (Lett. sur la Th., p. 167.)

Et deux pages auparavant, et jusque dans la même page, vous direz que *ce n'est que chez les Turcs et les Persans que les paysans sont des hommes....;* que *des lièvres et des perdrix privilégiés ne viennent pas ronger le fruit de leurs travaux ;* qu'*ils n'ont pas la crainte avilissante de finir leurs jours aux galères, s'ils manquent de respect à ces voleurs sacrés, emblèmes vivans de tant de pillards* NON MOINS PROTÉGÉS, *qui dévorent, en d'autres genres, le travail d'autrui ; mais* que *chez nous, grand Dieu, chez nous !...* Vous apostropherez ensuite ces mêmes paysans (qu'on peut exciter à la révolte, pourvu que ce ne soit pas en vers) : *Infortunés*, leur direz-vous, *malheureux, qui mangez une cendre détrempée de vos larmes, vous, dont la misère a flétri la naissance, dont le désespoir assiége tous les momens, dont la vie n'est qu'une mort prolongée, et qui ne pouvez prétendre au repos qu'en cessant d'exister,* etc., etc. Car, quoique cette prose soit trop emphatique pour allumer une

sédition, vous aurez toujours eu le plaisir de vous livrer vous-même à une déclamation, en accusant M. de S. L** de déclamation, et d'exciter, autant qu'il est en vous, la révolte, en disant et exagérant ces mêmes choses que vous prétendez qu'*il faudrait cacher, quand elles seraient vraies.* (Ibid., p. 165 et suiv.)

Nous ne recueillerons pas un plus grand nombre d'exemples du paradoxe de contradiction entre la conduite et les écrits, pour ne pas tomber dans la morale, et ne pas nous écarter de notre but, qui n'est que de donner des préceptes de rhétorique.

Terminons cet article en faisant observer un grand avantage du paradoxe de contradiction. De deux opinions contraires que vous soutenez ainsi, il est difficile qu'il n'y en ait pas une des deux qui déplaise ou qui paraisse absurde à beaucoup de gens. Vous ne pouvez manquer d'être attaqué par l'un ou par l'autre côté. Le paradoxe de contradiction vous ménage une défense excellente; c'est ce qu'on va comprendre par quelques exemples.

Supposons que vous vouliez dire du bien de Tibère et du mal de Titus : si vous savez vous ménager les ressources que peut fournir la contradiction, vous ne manquerez pas en quelque autre endroit, de blâmer Tibère et de louer

Titus, et lorsqu'on vous reprochera vos éloges et vos satires, vous direz que *ces reproches sont une preuve de la légèreté avec laquelle on juge un ouvrage et un auteur* (Lett. sur la Th., p. 237); que vous avez dit de Tibère qu'*on lui reprocha toujours une humeur sombre et un penchant à la dissimulation qui s'allie* RAREMENT *avec la vertu, et qui couvre presque toujours de grands vices, et que*, pendant la partie de son règne, qui suivit la catastrophe de Séjan, *Rome eut à gémir sur des scènes déshonorantes, ou à pleurer sur des scènes cruelles; qu'il fut cruel par goût, et crapuleux par choix*, etc. (Lett. sur la Th. des lois, pag. 141 et suiv.)

Quant à Titus, vous ferez remarquer que vous avez dit qu'*il a mérité d'être le modèle des souverains bienfaisans, et que des règnes pareils au sien ne devraient point finir.* (Ibid., pag. 260 et suiv.)

S'il s'agit de Montesquieu, vous pourrez citer plusieurs endroits de vos ouvrages, où vous lui donnez des éloges.

Si des jésuites, vous ferez remarquer que vous avez peint cette société comme dangereuse, etc.

Enfin, et généralement, quelque opinion qu'on vous reproche d'avoir avancée, si vous

avez soutenu aussi l'opinion contraire, vous aurez toujours une justification toute prête; car, comme on ne croit pas facilement qu'un homme raisonnable puisse défendre successivement, ou à la fois, deux opinions diamétralement opposées, vous jetterez vos lecteurs dans une grande perplexité, et vos critiques dans un grand embarras.

DE L'ART DE PRÉSENTER LE PARADOXE.

Ce n'est pas tout d'avoir trouvé un sujet vraiment piquant dans des opinions opposées à toutes les opinions : il faut que le paradoxe le mieux choisi soit revêtu de couleurs qui puissent encore relever son éclat ; il faut que le style, les raisonnemens et la marche générale de l'ouvrage soient analogues au fond. Expliquons en quoi doit consister cette analogie.

Rien ne contrasterait plus ridiculement avec le paradoxe, qu'un style simple et sage ; que le soin d'éviter l'enflure et l'exagération ; que l'usage sobre et bien entendu des figures oratoires et de tous les ornemens du discours ; que la modération dans les disputes littéraires ; que la justesse des idées, et l'exactitude des raisonnemens ; enfin, que la connaissance approfondie des matières qu'on entreprend de traiter, ou du moins de leurs principes les plus généraux et les mieux établis. Au contraire, l'incorrection, et même le mépris des lois de la grammaire, qui donnent au style l'air de la facilité ; l'amas confus des métaphores et leur

incohérence, qui amusent l'attention du lecteur ; une vivacité soutenue dans la dispute, dût-elle passer jusqu'à la violence et aux injures, qui cessent d'être blâmables quand celui qui les emploie a raison ; le mépris des lois pédantesques de la logique commune ; enfin, le soin d'éviter la minutieuse exactitude, et la sécheresse du savoir, etc. Tous ces moyens employés avec art, doivent seconder le paradoxe, et en augmenter l'effet.

I. Parlons d'abord du style. Tout le monde sait que la métaphore en est le plus grand ornement. Selon Démétrius de Phalère, *de Elocutione*, « il faut surtout faire usage des métaphores, parce que c'est cette figure qui donne au discours du charme et de la grandeur ; mais il ne faut pas les multiplier trop, ni les tirer de trop loin, et les emprunter d'objets qui n'ont pas d'analogie avec celui que vous voulez peindre, parce qu'au lieu d'un discours, vous écririez alors un dithyrambe (*) » ; c'est-à-dire, selon l'interprétation du savant

(*) *Primùm, igitur, metaphoris utendum est, hæ namque maximè et voluptatem adportant orationi et amplitudinem ; non tamen crebris, quia tunc dithyrambum pro oratione scriberemus ; neque quidem longè translatis, sed quæ sud sponte vel ex re simili se transferendâ præbent.* (Dem. Phal. de Elocutione. Trad. de Glasgow.)

Faber, au mot *dithyrambus*, « un genre de » composition, où l'invention, la diction et le » nombre s'écartent beaucoup des lois de la » raison, et présentent, sous une sorte d'en- » flure, une audace et une licence sans bornes, » de sorte qu'il a l'air d'être composé par un » homme ivre (*). »

Ces préceptes, auxquels se sont conformés tous les bons écrivains, sont utiles sans doute, mais avec les restrictions que le rhéteur y met lui-même, c'est-à-dire, pour l'orateur ou l'écrivain qui ne veut pas faire un dithyrambe. Par la même raison, si vous voulez vous livrer à ce genre de composition, ou au paradoxe, qui nous paraît avoir une analogie si marquée, ou pour mieux dire, une ressemblance si grande avec le dithyrambe, vous emploierez les métaphores avec la plus grande profusion. Vous en mettrez dans deux volumes in-12, quatre mille trois cent soixante-dix-neuf, ainsi que prétend les avoir comptées l'auteur

(*) *Erat autem* (dithyrambus) *carminis genus ità compositum ut inventione, dictione et numeris à castigatâ ratione abiret longiùs, et miram licentiam audaciamque cum tumore quodam referret, ut non tàm à sanis et sobriis quàm concitatis furore bachico videretur scriptum.* (Fab. Thes. Erud. Scholast, verbo *dithyrambus*.)

des *Éphémérides*, dans les deux volumes de la *Théorie des lois*.

Vous les tirerez de tous les objets de la nature, des *catins*, des *cercles*, des *vernis*, des *mariages*, du *lit nuptial*, des *ampoules*, des *cirons*, des *mites*, des *cages*, de la *ferraille*, des *vieux chapeaux*, des *feux d'artifice*, du *fumier*, du *mercure*, de la *farine*, des *meules*, de la *pâte*, des *serpens*, des *dogues*, des *cochons*, des *loupes*, de la *perte*, de la *v....*, etc. Enfin, et en un mot, vous imiterez M. L***.

Vous direz donc avec M. L***, que *la raison est une maîtresse perfide, dont les faveurs sont empoisonnées* (Hist. imp. des Jésuites. Préface) ;

Que la vérité est votre maîtresse chérie, quoiqu'elle ressemble un peu aux catins, et que son commerce ne rapporte ni honneur, ni profit. (Lett. sur la Th., p. 145.)

Et, comme il est ridicule de rougir du nom d'une maladie dont les exemples sont si communs (Rép. aux Dott. mod., tom. I, p. 87), et que les comparaisons tirées d'un sujet familier, peuvent éclaircir beaucoup les questions les plus importantes ; vous direz que *les variations dans le prix du pain, sont une v.... politique* (en toutes lettres) *qui ronge l'état dans toutes ses parties nobles*, et que *les approvi-*

sionnemens d'ordonnance sont le m.... secourable qui peut la guérir ; mais qu'*avant de l'employer, il faut le modifier par une manipulation très-aisée*, que *si on le donne cru, il fera enfler le malade.* (Lett. sur la Th.)

S'il est question de décrire les diverses formes de gouvernement, ou plutôt pour brouiller les idées qu'en a données Montesquieu, vous pourrez dire que *la démocratie la plus libre, et la monarchie la plus absolue sont les deux* EXTRÉMITÉS D'UN CERCLE ; que *le gouvernement parcourt plus ou moins rapidement le nombre infini de degrés qui séparent ces extrémités du cercle, et que l'instant où il s'écarte de la ligne circulaire tracée, dans tous ses points, à une distance égale du centre essentiel, fondamental des sociétés, cet instant produit le despotisme.* (Lett. sur la Th. des lois, pag. 39). Car, quoiqu'un cercle n'ait pas d'extrémités, qu'on ne puisse entendre ce que c'est qu'un *centre essentiel et fondamental*, et que cette métaphore ou comparaison ne présente aucune idée à l'esprit, elle préparera merveilleusement vos lecteurs à ce que vous voulez leur dire de la nature des gouvernemens.

Vous direz encore que *la violence est la tige des gouvernemens* ; que *le fruit qui en sort est la société* ; que *la raison cause dans l'empire*

une chaleur secrète, qui en accélère la maturité; que *celle-ci* (la maturité) *est un gouvernement modéré;* que *les arts en colorent la surface; mais* qu'*à l'instant où ce vernis trompeur a reçu sa perfection, et tandis qu'il paraît jeter le plus grand éclat, les fibres en dessous* (de ce vernis) *se relâchent*, et qu'*au premier coup de vent, le fruit se détache et vient se briser contre les racines qui l'ont fait naître.* (Lett. sur la Th. des lois, p. 42.)

Si vous voulez prouver que l'esclavage personnel, pour cause d'insolvabilité, était beaucoup plus raisonnable et plus utile que l'emprisonnement pour dettes, vous direz que *la loi qui prononçait l'esclavage personnel est une opération hardie des peuples, qui, coupant dans le vif, ne mettent à l'insolvabilité d'autre appareil que la servitude;* que *c'est un caustique brûlant qui consume et détruit tout ce qu'il touche; mais* qu'*il ne touche que des chairs mortes, ou tout au plus que des excrescences fongueuses, qui périraient bientôt d'elles-mêmes, après avoir absorbé l'embonpoint des parties voisines;* qu'*un débiteur insolvable emprisonné est une loupe incommode, qui s'approprie la substance des membres sains, et qui les dessèche sans aucune utilité pour le corps politique;* que *son emprisonnement est un palliatif inefficace,*

qui le garantit seulement des accidens extérieurs, et lui donne lieu de ronger fort à l'aise, sous les linges dont on l'enveloppe, le suc vivifiant qui devrait être réservé aux muscles agissans. (Th. des lois, tom. II, pag. 412.)

Si M. de Montesquieu, parlant de la servitude des femmes en Orient, dit en passant, et en deux mots, qu'elle est une suite de la polygamie, *parce qu'un débiteur insolvable cherche à se mettre à couvert des poursuites de ses créanciers*, vous combattrez cette raison, en suivant longuement la même plaisanterie, et vous direz que *les histoires anciennes et modernes sont remplies de créancières assez indulgentes, assez désintéressées, non seulement pour accorder du temps à leurs débiteurs, pour faire, même gratuitement, le transport de la dette en d'autres mains*; et que, *dans une nation bien constituée, elles seront toujours assez généreuses, sinon pour renoncer entièrement à leur titre primitif, au moins pour voir sans peine réduire les intérêts*: que *le débiteur, toujours maître de fixer le terme des paiemens, ne craindra jamais de se voir réduit à l'insolvabilité*; que *d'une part, il consultera ses fonds, avant que de contracter de nouveaux engagemens*; et que *de l'autre, trouvant toujours des créancières de facile composition, il n'aura*

pas besoin de prendre des précautions pour se garantir de leurs poursuites. (Th. des lois, liv. 1^er^., pag. 147.)

Enfin, car il faut nous borner dans le grand nombre d'exemples que nous pourrions tirer des œuvres de M. L***, si vous parlez du projet de retenir la somme dans son lit, pour qu'elle ne s'éloigne pas de Saint-Valery, vous direz qu'*on veut la contraindre de jurer une fidélité constante à cet infortuné S.-Valery, pour qui elle n'a que de l'aversion;* mais que *ces nœuds formés sous de malheureux auspices, et contre les lois de la nature, ne sauraient être ni solides, ni durables;* que *le Gouvernement doit bien peser les intérêts des deux parties, avant que de les autoriser,* et que *de ce mariage inégal il suivrait bientôt une séparation funeste;* que *l'époux resterait toujours perché sur sa roche inabordable;* que *l'épouse fuirait, avec horreur, son nouveau lit nuptial;* et que *l'on en serait, au bout du compte, pour les frais de noce.* (Can. navig., pag. 122.)

Ce style figuré vous sera surtout d'un grand avantage en attaquant vos adversaires, et ne manquera pas de les rendre bien ridicules. Vous direz donc que *vos critiques sont de jolis patriotes, qui sifflent avec grâce dans les cages vernissées, que notre siècle nomme des apparte-*

mens (Can. navig., pag. 226.); qu'UNE MAIN *rivale a cru devoir vous honorer de sa* HAINE (Rép. aux doct. mod., pag. 26); que *la fermentation donnée aux esprits par le levain encyclopédique, a produit une effervescence anglicane*; que *jusqu'à l'*EXPLOSION *du gros Dictionnaire, la* PATE *n'était pas encore à son point*; mais que, *des* FEUILLETS *de cette* MASSE *énorme, on a vu sortir une foule de petits philosophes*, etc. (Ibid., pag. 11); que, si vous vous êtes fait des ennemis nombreux, *c'est parce que vous n'avez point donné à* vos *nouveautés le vernis encyclopédique, ce passe-port de ferrailles reblanchies, avec lesquelles tant de crieurs de vieux chapeaux philosophiques nous étourdissent*; et que *M. d'Alembert peut s'imaginer comment vous appréciez tous les petits feux d'artifice éphémères, sortis de la grosse masse de l'Encyclopédie, et de l'Esprit des lois* (Lett. à M. d'Alembert);

Que ceux qui louent la jurisprudence criminelle anglaise, *sont des philosophistes* ARMÉS *du* FUMIER *infect des coutumes anglaises* (Lett. sur la Th. des lois, tom. II, pag. 120):

Que *vos critiques sont de petits Salmonées, qui contrefont la foudre de Jupiter avec des fusées ridicules, et qui prétendent avoir* PULVÉRISÉ *et anéanti une* FLAMME *incommode qui*

leur blesse les yeux (Rép. aux doct. mod., tom. I, pag. 58); que *les apothicaires et les chimistes qui ont pris le mercure littéraire à bail, n'en tireront rien qu'un sublimé très-âcre et très-corrosif, contre lequel les gens de lettres se soulèveront tôt ou tard* (Rép. aux doct. mod., pag. 29); que *les économistes, d'une main toute blanche de leur pâte et de leur mouture, ont voulu repaître notre législation.... Solons enfarinés, qui, sortis du derrière de leurs meules mal repiquées, ont prétendu réformer la machine politique* (Rép. aux doct. mod. Avertissement, pag. 9):

Que *les journalistes sont des cirons périodiques, qui grattent l'épiderme des bons ouvrages, pour y faire naître des ampoules* (Lett. sur la Th. Avertissement); que *les économistes sont des mites raisonnantes, qui, de l'Esprit des lois, se sont rabattues sur le blé, et, de leur boulangerie, s'avisent d'insulter les vermisseaux indiscrets qui s'éloignent de la huche* (Ibid., p. 25, 26); que vos adversaires sont *des cigales politiques* (Lett. sur la Th. des lois, pag. 169); *des insectes rusés, qui cherchent, par leur bourdonnement, à induire le public en erreur sur votre compte* (Rép. aux doct. mod., 3e. partie, pag. 249).

Dans l'usage de la métaphore, il y a surtout

un précepte que les écrivains à paradoxes ne doivent pas perdre de vue. Les rhéteurs conviennent qu'il ne faut pas que la métaphore soit incohérente, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas que les termes métaphoriques qui entrent dans la même phrase, présentent des idées qui ne puissent être liées l'une à l'autre, comme dans ces vers de J.-B. Rousseau :

Et les jeunes Zéphirs de leurs chaudes haleines,
Ont fondu l'écorce des eaux.

Ou comme si on disait de l'éloquence de M. L***, que c'est un *torrent qui s'allume*, au lieu de dire, *un torrent qui entraîne*. Mais ce précepte, ainsi que tous ceux de la rhétorique commune, ne peut être une loi pour les écrivains à paradoxes. En effet, un auteur qui produit un paradoxe, a besoin de distraire fortement l'attention de son lecteur du fond même de son sujet; il doit l'occuper des formes et de l'accessoire, et de l'enveloppe sous laquelle il cache des opinions extraordinaires et révoltantes. Or, il n'y a rien de plus utile pour cela que l'incohérence des figures. L'esprit, ébloui par des images multipliées et disparates, est forcé à un travail pénible, pour chercher des rapports entre les parties disjointes et incohérentes du discours; et tandis qu'il est ainsi

tiraillé d'un côté par l'image d'un torrent, et de l'autre par celle du feu; ici par celle de la chaleur; là par celle de l'écorce, son examen ne peut plus être sévère : il perd de vue l'état de la question, et se laisse entraîner au paralogisme. C'est le stratagème du renard de La Fontaine assiégeant les dindons perchés sur un arbre, qui représentent ici les lecteurs.

Arlequin n'eût exécuté
Tant de différens personnages;
Il élevait sa queue, il la faisait briller;
Et cent mille autres badinages.
Les pauvres gens étant à la longue éblouis,
Toujours il en tombait quelqu'un; autant de pris;
Autant de mis à part: près de moitié succombe.

Nos lecteurs ont pu voir, dans les morceaux de M. L***, cités dans tout cet ouvrage, combien cette adresse ingénieuse lui est familière. On a vu *une* MAIN *qui* HONORE *de sa* HAINE; *un* PRINCIPE *dont aucun* ENGRENAGE *ne retarde la* MARCHE; *un* ÉPI *qui contient des* MALHEURS; *un* POISON *qui rend une drogue* MEURTRIÈRE *moins* MALSAINE; *une* ODEUR HUILEUSE *attachée aux fruits d'un* ACTE DE BIENFAISANCE; *les* EXTRÉMITÉS *d'un* CERCLE; *les* FIBRES *d'un* VERNIS; *une* FOULE *qui sort des* FEUILLETS *d'une* MASSE; *un* VERNIS *qui est un* PASSE-PORT *de* FERRAILLES; *des* FERRAILLES *avec lesquelles les crieurs de* VIEUX

CHAGRINS *philosophiques nous étourdissent ; un* FUMIER *dont on s'*ARME ; *des* INSECTES RUSÉS *qui induisent en erreur ; un* DÉLIRE *bien peu* RÉFLÉCHI ; *des* REPTILES PHILOSOPHIQUES ; *un* FEU *plus* RAISONNABLE *que* PRUDENT ; *une* FLAMME *qu'on* PULVÉRISE, etc., etc.

Nous pourrions multiplier ces exemples sans fin ; mais la lecture de quelques pages de M. L*** vaudra mieux pour nos élèves que ces fragmens detachés, qui par là même perdent beaucoup de leur prix.

A la métaphore, il sera fort avantageux de joindre l'allégorie qui, comme on sait, est une métaphore soutenue. On connaît ces fictions ingénieuses sous le voile desquelles l'antiquité nous a peint tantôt la nature et ses opérations, et tantôt nos passions et leurs effets. Qui ne se rappelle, qui ne retrouve avec délices dans leurs immortels écrits,

Ce doux charme de maint songe,
Par leur bel art inventé,
Qui sous l'habit du mensonge
Nous offre la vérité ?

Saturne qui dévore ses enfans ; et Prométhée qui dérobe le feu du ciel ; et Cérès parcourant la terre et donnant des lois aux nations ; et la ceinture de Vénus ; et les Grâces qui ne la quittent jamais ; et les Prières, filles de Jupiter,

humbles et boiteuses; et Jupiter, qui les venge lorsqu'on les méprise ; et les Muses, filles de mémoire; et l'Amour aveugle, guidé par la Folie, etc. ; qui n'admire dans ces fictions aimables, le goût, et la grâce, et la décence qui les ont dictées ?

Ce sont là sans doute des modèles que nous devons suivre, si nous voulons inventer aussi; mais toujours hors le cas du paradoxe. La grâce, et le goût, et la décence sont véritablement les habillemens de la vérité, mais ne conviennent point au paradoxe; ce serait pour lui une sorte de déguisement. Au moins peut-il se produire sous des formes bien différentes, sans qu'on trouve que ses vêtemens ne lui siéent point. C'est ce qu'a fort bien compris M. L***, et nous osons dire que l'allégorie, affranchie de ces lois sévères que les anciens lui ont prescrites, est, de tous les moyens de l'éloquence, celui dont ce grand écrivain s'est servi le plus habilement. Ce talent se montre surtout dans l'ouvrage intitulé la Cacomonade, où M. L*** peint sous une allégorie délicate, soutenue dans un volume de 160 pages, la naissance, les progrès, les effets et le traitement de ce qu'il appelle la Cacomonade. L'auteur a prétendu faire la continuation de Candide; nous allons voir comment il imite M. de Voltaire.

A la page 36, il rend compte du système des médecins qui pensent que les maladies sont produites par de petits animaux qui prennent naissance dans le sang ou dans les humeurs. M. L*** développe ce système physique dans une allégorie ingénieuse. *Le corps d'un malade*, dit-il, *est un champ de bataille où il se fait des prodiges de valeur. La fièvre y conduit ses escadrons légers ; la cacomonade son infanterie ambulante. On y voit bientôt arriver la faculté, pesamment armée, avec des bataillons de quinquina ou de vif-argent : elle développe successivement les différens corps de cette milice redoutable : on combat long-temps avec vivacité, jusqu'à ce que les animalcules du quinquina l'emportent sur ceux de la fièvre, ou que les mites corrosives soient chassées par les insectes métalliques ; à moins que le champ de bataille, accablé par tant d'efforts, ne s'abîme lui-même en terre, engloutissant avec lui les vainqueurs et les vaincus, ce qui arrive le plus souvent.* (Pag. 36.)

L'auteur recherche ensuite, avec autant de savoir que d'agrément, l'origine de la cacomonade : selon lui, *elle vient de l'Amérique en Espagne, avec les richesses dont les Castillans avaient dépouillé le nouveau monde : elle est cachée derrière tant de ballots précieux ; elle*

fait un des principaux articles des provisions des troupes qui s'embarquent à Barcelone pour l'expédition d'Isabelle et de Ferdinand contre le royaume de Naples, quoiqu'elle ne fût pas couchée sur les registres des munitionnaires. Dans l'expédition de Charles VIII, en Italie, *nos chevaliers français prennent avec rapidité Milan, Florence, Rome, Naples et la cacomonade, et de toutes leurs conquêtes cette dernière est la seule qui leur reste*, etc.

M. L*** voulant ensuite prouver que les anciens n'ont pas connu ce fléau, remarque agréablement qu'Homère n'en a pas parlé; qu'il n'aurait pas manqué de faire blesser Diomède par Vénus, et que *son silence est une preuve incontestable qu'au temps du siége de Troie, Vénus était encore innocence; qu'elle se laissait blesser et ne blessait pas.* (Pag. 52.)

Il ajoute que les héros de l'antiquité ne maniaient que *le fer, sans employer l'autre métal auquel nos guerriers ont si souvent recours*, que *César, dans ses noces passagères, ne gagna jamais que l'épilepsie*, et que *si Auguste.....* (Pag. 53 et 54.)

Il combat ensuite le sentiment de ceux qui croient la cacomonade originaire de Saint-Domingue, en observant que *ce fruit ne se sème, ni ne se recueille à Saint-Domingue au-*

trement qu'en France, qu'il y croit comme ici au milieu du plaisir. (Pag. 41.)

Il prouve que cette maladie n'a pas pris sa source dans *l'anthropophagie*, en faisant remarquer que *pour que le gigot d'un caraïbe eût pu occasioner de longs remords aux honnêtes gens qui s'en régalaient, il aurait fallu....* et que ce serait supposer ce qui est en question. (Pag. 42.)

Nous ne pousserons pas plus loin l'extrait que nous nous proposions de faire, et que nous nous sommes vus forcés de mutiler, même dans ce que nous venons d'en rapporter. Nous l'avouons, les détails dans lesquels entre M. L***, les images qu'il présente, ont effrayé notre pusillanimité. Nous sentons que nous avons besoin d'étudier encore long-temps ses ouvrages, pour nous familiariser avec ce ton et cette manière d'écrire : on est tenté de dire à M. L***, comme Florine à Dorval dans le *Préjugé à la mode* :

Monsieur, en vérité, l'on ne peut mieux écrire,
C'est dommage pourtant qu'on ne puisse vous lire.

Nous exhortons néanmoins les jeunes gens qui veulent atteindre au sublime en ce genre, de lire et de relire cette précieuse production, et surtout les pages 58, 59, 60, 66, 95 et 96 : tout le chapitre XII dont M. L*** avertit qu'*il*

ne faut pas croire que les détails soient révoltans, et qu'*ils n'ont que l'énergie nécessaire en pareille matière;* mais surtout le chapitre XV, où l'auteur propose comme un moyen d'extirper la cacomonade, *des visites*.... Encore une fois nous conseillons à nos élèves de tâcher de surmonter la répugnance qui nous arrête nous-même ici; nous osons leur promettre que s'ils y parviennent, ils seront bientôt habiles, et bien plus habiles que nous; et, comme Quintilien le disait de la lecture de Cicéron, *ille se profecisse sciat, cui L*** valdè placebit.*

III. Passons maintenant aux lois qu'on peut s'imposer dans les disputes littéraires qui naissent du paradoxe. On prescrit ordinairement d'éviter les injures et les personnalités; de s'occuper de la chose et de la vérité, dont le défaut de modération ne peut qu'écarter un écrivain. Nous convenons que ces maximes sont bonnes généralement parlant; mais elles souffrent une exception considérable, lorsqu'il est question d'établir et de défendre des paradoxes.

Le paradoxe, choquant les idées et les opinions reçues, révolte communément les lecteurs, surtout lorsqu'il a pour objet des matières intéressantes; il est presqu'impossible qu'ils n'aient pas un peu d'humeur contre l'écrivain: celui-ci sent, même quand on ne le

lui témoigne pas, qu'on a pour lui un mépris sans doute injuste.

Si, dans ces circonstances, il se laisse abattre, il perd tout le fruit de la noble hardiesse avec laquelle il avait produit son opinion : il faut qu'il la soutienne aussi courageusement qu'il l'a avancée ; qu'il ne se laisse pas arrêter par ces petites et misérables bienséances qui énervent la manière d'un homme de génie ; qu'il imite ces savans des siècles passés, les Scaliger, les Saumaise, et les Scioppius, qui, après tout, étaient d'aussi habiles gens que nos modernes, et qui n'ont jamais laissé dégénérer la dispute en de fades complimens.

D'après cette maxime et ces grands exemples, si vous traitez, dans vos livres, de la propriété de la liberté, de la forme des gouvernemens, de la subsistance des peuples, etc. Dites que les ouvrages de ceux qui contestent vos opinions *sont pleins d'impertinences* (Lett. sur la Th. des lois, pag. 147); que leurs auteurs sont *méprisables, ridicules, impertinens, fanatiques, menteurs, dangereux* (pag. 149); *sots, ignorans* (pag. 151); *audacieux, lâches* (pag. 157); *calomniateurs punissables, agresseurs malhonnêtes, auteurs d'indignes libelles* (Rép. aux Doct. mod., pag. 4 et 5 de l'avertissement); et *de livres où se montrent la mauvaise foi, la*

charlatanerie, l'indécence (ibid. , pag. 7); *corrompant les mœurs, relâchant tous les liens sociaux, introduisant la dépravation et la misère, l'esprit de despotisme et celui de révolte* (ibid. , pag. 11); *insectes, chenilles, reptiles, dogues littéraires* (Rép. aux doct. mod., pag. 55); *Serpens littéraires* (ibid., pag. 41); *redoutables par leurs intrigues* (ibid. pag. 17); *écrivains nés pauvres, orgueilleux et méchans, bas, cabaleurs, les plus dangereux des hommes* (ibid., pag. 50 et 51); *qui n'ont rien lu, rien médité, rien compris* (ibid., pag. 55 et 56); *auteurs d'ouvrages indignes de tout homme qui se respecte un peu lui-même, qui a quelque ombre de délicatesse dans le cœur et dans l'esprit* (ibid., pag. 67); *présentant avec l'audace la plus étonnante, des principes dont le ridicule saute aux yeux* (pag. 68); *gonflés de leur mérite* (ibid., pag. 69); *ayant recours à la fraude et à l'imposture, pour colorer des insultes* (ibid., p. 87); *coupables des délits sérieux de calomnie et de falsification* (pag. 100); *auteurs de compilations d'horreurs* (pag. 113); *détestables flatteurs et maîtres de tyrannie* (ibid.); *trompettes du lion marchant en guerre* (121); *réunissant tous leurs bouttoirs, et présentant un front formidable avec des hurlemens affreux à l'ennemi*

imprudent qui trouble la glandée (Rép. aux doct. mod., page 121); *voulant qu'on fasse de l'or avec du sang humain, assez ennemis de tout sentiment de pudeur pour prêcher une aussi horrible morale, et la mettre en pratique.* (Ibid., pag. 80.)

Voilà, comme le dit, de lui-même, M. L*** *devenir vindicatif par raison, quoi qu'on soit indulgent par caractère, et l'homme le plus paisible du monde* (Rép. aux doct. mod., tom. I, pag. 29). Voilà défendre le paradoxe avec les armes dont il a besoin.

IV. Parlons maintenant de la logique du paradoxe, qui est fort différente de la logique commune. Les écrivains à paradoxes ont ici les mêmes droits que les amans :

Hæc si tu postules
Ratione certâ facere, nihilo plus agas
Quam si des operam ut cum ratione insanias.
Ter.

Et en effet, dans la chaleur de la composition, l'homme que le génie du paradoxe domine ne peut asservir sa marche aux lois sévères d'une pesante dialectique. Écoutons M. L*** se peindre lui-même en cet état. *Je me sens brûler dès que je tiens la plume. Semblable à la Pythie, que des vapeurs divines enivraient à l'instant où elle montait sur le trépied, dès le moment où je réfléchis sur la politique*, etc. (Rép. aux

doct. mod., pag. 1; pag. 112, et ailleurs), *le plaisir de dire des vérités nouvelles m'emporte* (Lett. sur la Th., pag. 136), *le sang me bout dans les veines, mon cher ami, etc.* (Ibid., pag. 123.)

L'on conçoit aisément qu'au milieu de cette chaleur brûlante, avec cette effervescence du sang, et dans cette ivresse de vapeurs divines, les préceptes de la logique ordinaire ne peuvent se faire entendre; il faut donc s'abandonner à celle du paradoxe, dont nous allons donner à nos élèves les règles principales.

1°. *S'abstenir de définitions précises.* C'est ainsi que M. L***, parlant dans tous ses livres de la nature et des effets du gouvernement, ne donne en aucun endroit une définition de la liberté. Par exemple, dans le passage déjà cité (*) à la pag. 19, il dit bien: *il y a deux sortes de libertés, la naturelle et la civile; la première est celle d'un taureau sauvage; la seconde est celle de l'homme sociable et raison-*

(*) Nous sommes obligés de revenir sur les endroits de M. L*** déja cités, parce que de nouvelles citations, qui assurément ne nous manqueraient pas, prendraient trop d'étendue. Les traits étant déjà connus, il nous sera plus aisé d'y faire remarquer la marche de la logique de M. L***.

nable, il lui eût été impossible d'ajouter qu'elle est *une chimère incompatible avec tout gouvernement ;* et le paradoxe se fût évanoui.

2°. *Faire des énumérations incomplètes.* M. L*** se sert admirablement de ce moyen ; par exemple, s'il veut prouver que la suppression de l'esclavage personnel a été funeste à la société, il fait mention de la circonstance que l'esclave est nourri par son maître, tandis que le journalier est forcé de se nourrir lui-même par un travail souvent mal payé ; mais il omet entièrement de parler des autres circonstances de la situation de l'esclavage, qui mettent ses plaisirs, ses douleurs, toutes ses sensations, son corps et sa vie, à la merci d'un maître dont les caprices n'ont point de frein.

S'il exalte les gouvernemens orientaux, il fait valoir les pachas étranglés ; mais il ne dit pas ni si les violences qu'ils ont commises sont réparées, ni si leurs successeurs n'en commettent pas de nouvelles, ni si, outre les pachas, il n'y a pas une infinité d'autres tyrans subalternes, qu'on n'étrangle point.

S'il nous parle avec attendrissement des soupers de Denys-le-Tyran, de ceux de Tibère, et de ceux des rois de Perse, il écarte l'idée des proscriptions et des assassinats qui ensanglantaient les plaisirs de ces aimables débauchés.

3°. *Supposer ce qui est en question.* C'est un artifice innocent qu'emploie souvent M. L***, et notamment lorsqu'il attaque la liberté du commerce des grains. En effet, dans la discussion entre lui et les partisans de la liberté, il s'agit de chercher les moyens de prévenir la disette. Ces derniers soutiennent que le commerce étant libre, on n'éprouvera que celle qu'aucune force humaine ne peut empêcher, et qui est le résultat nécessaire des mauvaises récoltes : lors donc qu'on attaque la liberté en prétendant qu'il n'y a pas d'autre moyen de faire vivre le peuple que d'enfoncer les magasins dans la disette, et de forcer la fourniture des marchés en tout temps, on suppose ce qui est en question, c'est-à-dire, la disette causée par la liberté. A la vérité cette logique est commune à M. L***, et à tous ceux qui ont écrit contre la liberté du commerce; mais cet habile homme l'a employée plus fréquemment et avec plus de hardiesse que personne.

4°. *Conclure sans avoir prouvé, etc.* ; mais nous nous apercevons que ces détails deviennent longs et pesans; les modèles que nous fournit M. L***, fatigueraient nos lecteurs, présentés ainsi hors du cadre où ce grand écrivain sait les placer; nous ne pouvons que renvoyer à ses écrits.

Nous nous contenterons de citer un exemple qui, quoiqu'il ne soit pas tiré de M. L***, donnera une idée juste de ce qu'il faut entendre par la logique du paradoxe.

Un moine prêchait d'abondance de cœur, sur l'amour des ennemis : dans la chaleur, et au plus bel endroit de son sermon, il lui vient dans la tête de se faire cette objection ; *mais, vous me direz : Je vis en paix avec tout le monde ; je n'ai point d'ennemis, etc. Comment vous n'avez point d'ennemis ! Et le diable et la chair, ne sont-ils pas vos ennemis ?* Voilà tous les auditeurs à se regarder et à rire. Le prédicateur s'aperçoit de sa distraction ; mais il était engagé si avant, qu'il ne put jamais s'en tirer.

Nous n'ajouterons point de commentaire ; mais nous exhortons nos lecteurs à bien étudier ce petit conte, qui est plus moral et plus instructif qu'il ne le paraît au premier coup d'œil. Nous osons dire qu'il renferme la vraie logique du paradoxe ; cette logique qui lie les *mots* aux *mots*, et non pas les *idées* aux *idées*. Il n'y a qu'une observation à y ajouter ; c'est qu'il ne faut pas descendre de chaire comme le moine ; il faut prouver qu'on doit aimer le diable, et certainement M. L*** l'aurait prouvé, et ne serait pas descendu.

V. Rien n'est si contraire à l'art de traiter

et de présenter le paradoxe que le pédantisme du savoir, et sa minutieuse exactitude. Il est bien clair qu'en s'attachant avec trop de scrupule aux détails, on perd de vue l'ensemble, et qu'en voulant assurer chaque pas, on ne peut avoir qu'une démarche pénible et lente. Le paradoxe doit se présenter avec cette sorte d'aisance, et d'air leste, que les Italiens appellent *disinvoltura*. Il ne faut pas craindre de tomber dans quelques bévues, même grossières, ni de laisser échapper des traits d'ignorance dans les choses les plus communes. Si, au milieu de votre travail, vous êtes obligé de recourir à un dictionnaire latin, pour savoir ce que veut dire l'adjectif *patrius*, *patria*, *patrium*, ou de demander à un Anglais ce que veut dire le mot *hall*, ou d'apprendre la géographie des pays dont vous parlez, ou d'étudier les premiers principes d'hydrostatique, lorsque vous voudrez traiter du mouvement des eaux dans les rivières et les canaux, vous laisserez s'évaporer toute la chaleur de la composition, et vous ne trouverez plus ces momens précieux que les hommes de génie ne peuvent pas toujours rappeler.

J'ai cité ces exemples, parce qu'on a fait un grand bruit contre M. L*** de quelques fautes en ce genre. La première se trouve dans

la traduction d'un passage de Grotius, où il a rendu les mots de *potestas patria*, par *la puissance qui se nomme* PATRIE, quoique PATRIA soit évidemment en cet endroit le féminin de l'adjectif *patrius*, *patria*, *patrium*, qui signifie *paternel* et *paternelle* (*).

On lui a de même reproché durement une faute qui lui est échappée dans une éloquente déclamation contre le *Vaux-hall* : on va voir si ce reproche est fondé. M. L***, dans l'avertissement qui est à la tête de son excellente Lettre sur la théorie des lois, s'élevant contre le goût que nous avons pour les Anglais, et contre l'estime que nous faisons de Pope, de Locke, de Bolingbroke, de Fielding, de Richardson, de Hume, et *des voitures à l'anglaise*, etc., ajoute : *Enfin nous avons consacré un temple dans notre capitale, au directeur des tristes voluptés de Londres ; M. Hall a eu dans Paris un sanctuaire dédié sous son nom ; comme s'il convenait surtout à des Français d'aller danser sous des auspices étrangers.* (Lett. sur la Th. Avertissement).

(*) *Sub nomine facultatis continentur potestas tum in se, quæ libertas dicitur ; tum in alios, ut Patria Dominica, etc.* : ce que M. L*** traduit ainsi : *La faculté comprend, 1°. le pouvoir, tant sur soi, qui s'appelle* liberté, *que sur les autres, qui se nomme* patrie, souveraineté.

Il est vrai, et nous ne pouvons le dissimuler, le mot *hall* signifie *salle*, et *Vaux*, ou *Devaux*, est le nom d'un Français qui a fait construire à Londres la première salle de spectacle de ce genre; en sorte que le nom de *Vaux-hall* signifie la *salle de Devaux*, et que, loin que nous dansions *sous les auspices* d'un Anglais, ce sont les Anglais qui dansent *sous nos auspices*, ce qui doit beaucoup mortifier cette nation altière, surtout avec *sa sombre contrainte, sa défiance concentrée, et sa crapule solitaire;* dispositions que lui attribue M. L***, et avec lesquelles on n'a pas beaucoup envie de danser.

On s'est récrié encore sur ce que M. L*** fait du fort Pauxis une rivière sur laquelle il fait naviguer M. de la Condamine, et sur laquelle il dispute avec ce savant voyageur, sur ce qu'il a placé la Tamise à Douvres (*); ce qui est comme si un Anglais mettait la Seine à Calais, etc., etc.

Nous pouvons défendre aisément M. L***,

(*) *A l'égard de l'Elbe, je m'en rapporte au jugement de tous les navigateurs qui l'ont vu sous Hambourg: s'il est plus grand que la* Tamise *à Douvres, et que la* Gironde *[redacted] Tour de Cordouan, j'ai tort.* (Lett. de M. L*** [redacted] de la Condamine, *Mercure de France* 1770.)

contre ces reproches que l'envie seule peut faire valoir. Selon Longin, Traité du Sublime, *les fautes dans le sublime peuvent s'excuser*. C'est le titre du trentième chapitre, auquel M. L*** a bien droit de renvoyer ses censeurs, et qui ne peut manquer de leur fermer la bouche : cet habile rhéteur ajoute : *A l'égard des grands orateurs en qui le sublime et le merveilleux se rencontrent, ils n'ont pas été exempts de fautes ; tout ce qu'on gagne à ne point faire de faute, c'est qu'on ne peut être repris ; mais le grand se fait admirer.* (Longin, *du Sublime*, c. 30, traduction de Despréaux.)

On voit combien ce principe est sage, et avec quelle justesse il s'applique aux ouvrages de M. L***. Si l'on veut donner de pareilles entraves à nos grands écrivains, il faut renoncer à écrire. Dans cet esclavage du génie, la chaleur s'évapore, la véhémence s'abat, l'éloquence se flétrit. Qui pourra estimer les pertes que nous causerait ce pédantisme minutieux ? En veut-on un exemple frappant ? Sans l'ignorance de M. L***, sur le mot *vaux-hall*, nous n'aurions point eu tout le beau morceau dont nous avons cité ci-dessus un fragment, et dans lequel il déploie autant de talent qu'en aucun autre endroit de ses ouvrages. C'est là qu'en deux pages on trouve *une effervescence*

passagère, un enthousiasme épidémique, une admiration folle, une imprudence orgueilleuse, un temple, de tristes voluptés, un sanctuaire, des auspices étrangers, des rapsodies dégoûtantes, des humeurs empoisonnées, une sombre contrainte, une défiance concentrée, une crapule solitaire, des fumées sulfureuses, des boues infectes, etc. (Avertissement, pag. 12 et 13). Toutes beautés qui ne viennent en cet endroit qu'à l'occasion du Vaux-hall, et qui confirment bien ce que l'on a dit souvent, qu'il y a des fautes heureuses; bien entendu qu'il n'appartient qu'aux hommes de génie de faire de ces fautes-là.

Nous défendrons M. L*** avec encore plus de facilité, contre le reproche qu'on lui fait d'ignorer jusqu'aux plus simples élémens de l'hydrostatique, en parlant d'hydrostatique, et d'avoir commis en ce genre des fautes grossières. M. L***, à l'occasion d'un projet de rendre la Somme navigable depuis son embouchure jusqu'à Amiens, avait à parler du refoulement des eaux des rivières, causé par l'action de la marée. Il prétend qu'en rétrécissant le lit de la Somme, la marée repousserait les eaux de cette rivière beaucoup plus près de sa source, et, lui donnant plus de profondeur, la rendrait capable de porter des bâtimens plus grands,

et à une plus grande distance. C'est à ce sujet qu'il établit *que la marée ne peut agir sur les rivières au-delà* de 36 *lieues*. Il assure que c'est là un *principe absolument neuf, dans une matière qui est*, dit-il, *peu connue*, et que *si l'hydrostatique valait, pour le brillant, l'astronomie, il placerait sa loi des* 36 *lieues à côté de celle de Kepler*, etc., etc. Je ne suis pas beaucoup plus versé que M. L*** dans l'hydrostatique ; mais quoique je n'en parle pas, je prendrai la défense de ceux qui en parlent en l'ignorant, par où l'on verra combien je suis un apologiste désintéressé. Si j'en crois quelques géomètres, tout ce que dit à ce sujet M. L***, est inintelligible et contraire à toutes les lois de l'hydrostatique ; ce qu'ils m'ont prouvé par de longs raisonnemens, dont je fais grâce à mes lecteurs : mais, je le demande, tous les raisonnemens des géomètres valent-ils les écarts d'une imagination brillante, qui embellit tout ce qu'elle peint ? Les livres de M. L*** auraient-ils cette célébrité qu'ils ont si justement acquise : entendrait-on dire à tous les soupers que M. L*** a de la chaleur, qu'il écrit bien, etc., s'il se fût laissé aller à ces pesantes discussions ? Sa marche aurait-elle cet air leste et léger, s'il la modelait sur celle des géomètres ? Que deviennent toutes les grâces du style, et

les mouvemens qui lui donnent la couleur et la vie, si vous voulez qu'on emploie le langage mort des sciences abstraites qui ne parlent qu'à l'esprit pur, sans jamais se faire entendre de l'imagination et du cœur?

M. L*** a trop de goût pour ne pas sentir la vérité de ces maximes, et pour ne pas les suivre constamment: aussi en proposant son *principe d'hydrostatique*, et *sa loi des* 36 *lieues*, a-t-il su répandre sur son sujet toutes les richesses de l'éloquence. *Les eaux du fleuve*, dit-il, *disputent la possession de leur lit aux étrangères qui s'en emparent, et quoiqu'elles cèdent à la force, le combat retarde prodigieusement la vitesse de ces ennemies: à la vérité les eaux s'amoncèlent, elles s'élèvent de proche en proche, jusqu'à l'instant où le vaste bassin de l'Océan, rappelant cet espèce de détachement qu'il a envoyé sur les côtes, les laisse en liberté de reprendre leur marche ordinaire.* Si ces métaphores militaires n'éclairent pas la question, elles soutiennent au moins l'intérêt, et font valoir le talent de l'orateur, que son art n'abandonne jamais.

Enfin, nous ne saurions trop le répéter aux jeunes gens que nous voulons former à l'imitation de M. L***, il est manifeste qu'avec la réserve à ne point parler de ce qu'on ne sait pas;

avec la loi de n'en parler que dans le style de la chose ; avec les règles étroites et minutieuses qu'on ne craint pas de lui prescrire, et sans cette heureuse ignorance et la franchise avec laquelle il s'y abandonne, M. L*** n'aurait pas écrit une grande quantité de beaux morceaux qui enrichissent ses ouvrages : réflexion qui seule suffit à sa justification.

DES AVANTAGES DU PARADOXE.

Après avoir développé, nous osons le dire, d'une manière assez neuve, l'art d'inventer et de soutenir le paradoxe, il nous reste à exciter l'ardeur de nos élèves dans la carrière que nous voulons leur faire courir, en leur montrant le but et la récompense de leurs travaux, c'est-à-dire, les avantages du paradoxe.

Les exemples que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, les impressions fortes qu'ils ont dû faire, l'admiration qu'ils doivent exciter, nous dispensent de nous étendre beaucoup sur ce sujet; nous nous bornerons à quelques observations sur les avantages que peut apporter ce genre de philosophie et d'éloquence, d'abord au genre humain, ensuite à l'art lui-même enfin à l'orateur philosophe que la nature et le travail ont enrichi de ce beau talent.

Le bien que l'humanité toute entière doit retirer de cette partie de la rhétorique, ne saurait être révoqué en doute. En effet, M. L*** a prouvé, en plusieurs endroits de ses écrits, d'après l'éloquent citoyen de Genève, mais non pas avec le même genre d'éloquence, que les sciences et les arts ont fait le malheur du

genre humain, et que l'imprimerie en particulier, cet art destructeur qui a hâté et étendu les progrès de tous les autres, est le plus funeste de tous. Or, je dis qu'en perfectionnant l'art du paradoxe, on trouvera le remède à ce mal.

Qu'on me donne une douzaine d'écrivains doués du génie du paradoxe, et je vais délivrer la terre du fléau de l'imprimerie, ou du moins affaiblir ses fatales influences. Les hommes voyant établir dans les livres, des opinions qu'ils regardent comme insoutenables et absurdes; voyant attaquer celles qu'ils tiennent pour vraies, évidentes et incontestables, observant avec quelle facilité un habile homme se joue de la vérité, s'accoutumeront insensiblement à ne faire presque aucune différence entre l'écrivain qui l'insulte et celui qui la respecte; prendront les livres et le savoir en mépris, et reviendront à cette heureuse ignorance, d'où il serait à désirer, pour leur bonheur, qu'ils ne fussent jamais sortis: effet salutaire auquel contribueront sans doute, plus que toute autre cause, les ouvrages de M. L***.

Quant à l'art lui-même, peut-on douter que le paradoxe ne soit le véritable champ de l'éloquence. Aristote, dans sa rhétorique, dit nettement que *l'objet de l'éloquence est de conduire les hommes, par la parole, à croire tout*

ce que veut l'orateur. Or, si tel est le but de l'éloquence, jamais son triomphe ne sera plus éclatant que lorsqu'elle persuadera les choses les plus difficiles à croire. C'est lorsque l'orateur nous présentera des assertions extraordinaires, bizarres, contraires à toutes les idées reçues, qu'on pourra dire avec vérité qu'il nous mène à croire *tout ce qu'il veut.* C'est, en un mot, lorsqu'il n'énoncera que des paradoxes.

C'est certainement un grand mérite, dans les productions de tous les arts, que la difficulté vaincue; or, il est bien clair qu'il y a plus de difficulté à rendre plausible une assertion révoltante, et à ébranler une opinion universelle et vraie, qu'à prouver des vérités plausibles, qu'à établir une doctrine à laquelle les hommes n'ont pas d'opposition.

Quant aux avantages que peut retirer pour lui-même du talent du paradoxe, l'écrivain qui en est doué, ils sont faciles à saisir.

Nous ne prétendons pas, sans doute, qu'un écrivain soit obligé, pour intéresser et plaire, de défendre toujours de mauvaises causes et des opinions absurdes; nous ne disons pas même qu'il puisse suivre cette carrière sans quelques petits inconvéniens; par exemple, celui d'essuyer QUELQUE LÉGÈRE CRITIQUE, ni acquérir une gloire sans tache, et une réputa-

tion qui passe à la postérité : mais nous disons qu'un auteur qui choisit avec soin le paradoxe, et qui le défend avec intrépidité, tirera de ce talent de grands avantages pour sa fortune et sa réputation.

Parlons d'abord de son intérêt. Certainement l'objet de tout auteur est d'abord qu'on achète ses livres et ensuite qu'on les lise. Ces deux motifs combinés paraissent animer particulièrement les écrivains à paradoxes, de manière pourtant que le premier l'emporte de beaucoup sur le second.

Or, la route qui conduit le plus sûrement à ce but, est celle du paradoxe. Les magasins des libraires demeurent remplis et surchargés d'ouvrages où l'on expose, où l'on prouve même des vérités utiles qui n'ont que le défaut d'être communes ; mais un livre où l'on heurte de front les principes reçus ; où l'on rend problématiques des vérités établies ; où l'on multiplie les paradoxes, et où l'on défend les premiers par des nouveaux, et ceux-ci par d'autres encore ; un pareil livre, dis-je, attire la foule des acheteurs et des lecteurs.

Hic meret æra liber Sosiis. Horat.

Je trouve une preuve frappante de cet effet salutaire du paradoxe dans ce qui est arrivé à M. L*** lui-même. Cet habile homme, faisant

ses confidences au public dans la préface de ses Révol. Rom., convient que *son siècle d'Alexandre, après un moment d'une vie languissante, était mort sans bruit comme il était né, parce qu'il s'y était livré à un* FEU *plus* RAISONNABLE *que* PRUDENT : il ajoute *que la même aventure lui est arrivée plusieurs fois ; qu'aucune de ses premières tentatives ne lui a réussi.* (Révol. rom. Préface, pag. 5 et suiv.)

Mais M. L***, observant avec sagacité le peu de succès de ses premiers écrits, a imité ces peintres célèbres, Raphael, le Guide et le Guerchin, qui ont changé de manière lorsqu'ils en ont connu une meilleure. Il a cherché le paradoxe avec plus de soin, et l'a présenté avec plus de hardiesse : dès lors ses livres se sont vendus, dès lors il a pris place dans l'opinion de beaucoup de gens parmi *nos bons auteurs* : cet exemple est décisif.

Cependant nous ne pouvons dissimuler que tout le monde n'a pas pour les écrivains à paradoxes, la même estime et la même admiration que nous. Des gens difficiles prétendent que l'amour de la vérité est le premier devoir d'un écrivain, que tout ouvrage (car nous ne parlons jamais de l'auteur) qui n'est pas dicté par ce motif, et à plus forte raison celui où l'on se jouerait de la raison et de la vérité, ne mérite

que l'indignation des gens de bien et le mépris des hommes de sens. Il y a long-temps que cette manière de penser sévère et pédantesque est répandue parmi quelques personnes qui se piquent de raison, de justesse et de goût. Leurs principes à cet égard se trouvent en partie rassemblés par Quintilien au liv. II des Institutions orat. chap. XII. Ce rhéteur, recherchant les causes de la réputation de quelques mauvais orateurs de son temps, examine pourquoi *les gens sans instruction sont communément regardés comme ayant plus de force d'esprit;* et, en traitant cette question, tout ce qu'il dit s'applique si naturellement aux hommes qui ont le talent du paradoxe, qu'il en résulte contre notre théorie une objection que nous devons résoudre ici. « Un ignorant, dit-il, paraît » souvent parler avec plus d'éloquence qu'un » homme d'un esprit cultivé. Cette préférence » qu'on donne au premier est d'abord l'effet de » la sottise du vulgaire, qui attribue plus de » force à l'action qui s'exerce sans art. C'est » ainsi qu'il regarde, comme plus vigoureux, » un athlète mal exercé qui se précipite tout » entier sur son ennemi, tandis que celui-ci » le recevant avec adresse, le terrasse par un » mouvement doux et presque sans effort. Le » peuple est encore trompé en ceci par des ap-

» parences : l'ordre et la belle distribution des
» parties d'un discours semblent diminuer de
» sa force ; comme une masse raboteuse sem-
» ble plus grosse que si elle était polie ; et
» parce que les objets épars et désunis parais-
» sent plus nombreux que lorsqu'ils sont ras-
» semblés. D'ailleurs, les beautés et les défauts
» se touchent, de manière qu'on prend souvent
» la CALOMNIE pour FRANCHISE, la TÉMÉRITÉ
» pour COURAGE, le BAVARDAGE pour ABONDANCE.
» L'orateur ignorant s'emporte aux injures avec
» moins de retenue, au risque de compromet-
» tre et son client et lui-même. Mais il arrive
» quelquefois par là à subjuguer l'opinion,
» parce que les hommes entendent volontiers
» les mêmes choses qu'ils n'auraient pas voulu
» dire. Un homme de cette espèce tire encore
» quelque avantage de ce qu'en rendant ses idées,
» il ne s'embarrasse pas d'éviter les fautes gros-
» sières, et qu'il se jette à corps perdu dans
» son sujet ; d'où il arrive qu'en cherchant l'exa-
» géré, il rencontre quelquefois quelque chose
» de grand ; mais ces rencontres sont rares
» et ne balancent pas ses autres défauts. Il sem-
» ble plus abondant, parce qu'il dit tout, tan-
» dis qu'un habile homme choisit et se con-
» tient. Ce que le premier dit de bien a quel-
» quefois plus d'éclat près des sottises qu'il

» vient de faire entendre ; à peu près comme la » lumière brille davantage lorsqu'elle paraît » tout à coup au milieu des ténèbres. Qu'on » dise donc, tant qu'on voudra, que des ora- » teurs de ce genre sont des gens d'esprit ; nous » regarderons un éloge pareil comme une in- » sulte pour un homme véritablement élo- » quent. »

Nous avons des réponses victorieuses à faire à cette objection.

1°. En convenant que M. L** ressemble au rhéteur emporté, ou au gladiateur maladroit de Quintilien... (*)

(*) Quelque soin que l'éditeur se soit donné, il n'a pu recouvrer la suite de ce petit traité. On voit cependant, par le plan même de l'ouvrage exposé au commencement, que la partie qui manque ici n'était pas considérable, et qu'elle ne consiste qu'en une réponse qu'on vient de voir ; de sorte qu'on peut regarder le traité comme complet, à peu de choses près. Il serait pourtant à désirer qu'il fût achevé par une main habile, et nous ne voyons guère que M. L*** lui-même qui puisse rendre ce service au public, dans les momens que lui laisseront désormais sa profession d'avocat et son métier de journaliste.

Nous espérons que cette lacune ne nuira pas au succès de l'ouvrage, et nous osons compter, pour le répandre, sur le suffrage et le zèle de toutes les personnes qui mettent quelque intérêt à la cause de la vérité, à la conservation du goût et au bien de la société.

TABLE

DE LA THÉORIE DU PARADOXE.

Pages.

Gout de l'homme pour le paradoxe 261
La théorie du paradoxe manque aux traités de rhétorique Ib.
Cause de cette omission. . . . . Ib.
Les modernes fournissent des modèles de paradoxe que les anciens ne nous ont point laissés 262
M. L***, le plus grand maître que nous ayons en ce genre. 263
Motifs qui nous déterminent à ne citer que lui. . . . Ib.
Difficulté de s'élever à la hauteur de ce grand modèle 264
Différences entre J.-J. Rousseau et M. L***. . . . . Ib.
Que c'est bien sérieusement qu'on donne la théorie du paradoxe. 265

DE L'INVENTION DU PARADOXE.

Définition du paradoxe 267
Trois sortes de paradoxes 268
Instructions générales sur l'art de trouver le paradoxe. . . . . Ib.
Que cette partie de l'art n'est pas difficile. 269
Force d'esprit nécessaire aux écrivains à paradoxes. 270
Paradoxe de choses. 271
1^er^. Exemple de paradoxes de choses. La liberté civile est une chimère. . . . . Ib.
2^e^. Paradoxe. L'esclavage est juste et désirable pour la société, ... 274

Pages

faisant en mathématiques des fautes grossières, que relèveraient les écoliers du plus ignorant arpenteur, etc. 329

PARADOXE DE CONTRADICTION. 331

Ses avantages dans les questions problématiques . . . Ib.

Premier Paradoxe de contradiction.

La liberté du commerce des grains la plus entière, principe admirable et fondé sur le véritable intérêt public; premier ressort de la politique; le plus précieux privilége de la société. . . 332

La liberté du commerce des grains, principe essentiellement funeste; libertinage politique; frénésie marchande, portant des fruits empoisonnés, infiniment nuisible, suçant la substance des peuples. 336

Lorsque la liberté hausse le prix du pain, les salaires haussent nécessairement. 342

Les salaires ne haussent point, et ne peuvent hausser, malgré l'augmentation des denrées. 343

Il faut enfoncer les magasins des marchands de grains, pour soulager le peuple dans la disette. 343

Lorsque la police fait enfoncer les magasins, la disette devient plus cruelle et plus constante. 343

Deuxième Paradoxe de contradiction.

Le despotisme vint à Rome, de ce qu'il n'y eut plus de corps intermédiaires. . 344

Les corps intermédiaires sont les véritables ennemis du peuple et les cautions de son esclavage. 345

Troisième Paradoxe de contradiction.

Il faut être philosophiste et impudent pour insulter aux

Nos lois et nos coutumes sont des barbaries consacrées,

Pages.

lois et aux usages de sa patrie. 345

monumens honteux des siècles où nous étions au-dessous des loups, etc.. . 347

Quatrième Paradoxe de contradiction.

Les livres, quels qu'ils soient, ne produisent aucun effet funeste; il faut laisser écrire, c'est une maxime incontestable en politique. . . 347

Les ouvrages de Montesquieu, et l'Encyclopédie, etc., ont eu des influences pernicieuses; ont corrompu les mœurs, relâché tous les liens de la société, introduit la dépravation et la misère. . . 349

Cinquième Paradoxe de contradiction entre la conduite et les écrits.

Écrire sur les matières de l'administration, fureur ridicule, frénésie, délire dangereux, inutile, etc., selon M. L***. 349

M. L*** écrivant un grand nombre de volumes sur les matières de l'administration 350

Les journalistes, insectes, animaux carnassiers, spadassins littéraires, etc., selon M. L***. 350

M. L***. se faisant journaliste 351

M. de S. L***, séditieux, selon M. L***, pour avoir parlé avec sensibilité de l'état malheureux des paysans accablés de la corvée. . . 351

M. L*** écrivant que nos paysans sont réduits à n'être plus des hommes, à ne pouvoir plus prétendre au repos, qu'en cessant d'exister, etc. 352

Utilité du paradoxe de contradiction, pour la justification d'un auteur accusé de ne soutenir que des paradoxes.

DE L'ART DE PRÉSENTER LE PARADOXE.

Pages.

Du style, et d'abord de la métaphore et de son usage dans les ouvrages à paradoxes. 356

Profusion des métaphores bonne pour le paradoxe . . 357

Belle métaphore tirée de la v..... pour éclaircir la question de la liberté du commerce des grains. . . 359

Autre métaphore tirée du cercle, qui explique la nature des gouvernemens 360

Autre empruntée d'un arbre, de ses fruits et de leur vernis, qui fait entendre l'organisation des sociétés. Ib.

Débiteur emprisonné comparé à une loupe incommode, pour prouver que l'esclavage personnel est préférable à l'emprisonnement pour dettes. 361

Femmes dans les pays où la polyganie est établie, créancières indulgentes, désintéressées, laissant réduire les intérêts, ne poursuivant pas leur débiteur insolvable; métaphore servant à réfuter Montesquieu. . 362

Aversion de la somme pour le lit nuptial dans lequel on veut l'unir à l'infortuné Saint-Valery, qui prouve l'impossibilité d'amener la somme à Saint-Valery. 363

Grand usage des métaphores dans le polémique . . . Ib.

Métaphores incohérentes d'un merveilleux usage dans le paradoxe. 365

Allégorie non soumise aux lois de la rhétorique commune dans le paradoxe 368

Allégorie soutenue dans l'ouvrage de M. L***, intitulé la Cacomonade 369

Pages.

Injures et personnalités excellentes, lorsqu'il est question de défendre le paradoxe. 372
Logique du paradoxe, bien différente de la logique commune. 376
Divers exemples de la marche de la Logique du paradoxe. 377
Conte servant à faire entendre ce que c'est que la logique du paradoxe. 380
Inutilité et inconvéniens de l'exactitude et du savoir pour les écrivains à paradoxes . . . . . Ib.
Quelques ignorances reprochées mal à propos à M. L***, sur le sens du mot *Patrius*, sur celui du mot *Vaux-hall*, sur le fort *Pauxis*, sur la *Tamise* placée à *Douvres*, *etc.* 381
Futilité de ces objections, prouvée par l'autorité de Longin. 383
Et par l'exemple des beautés qu'on aurait perdues dans les ouvrages de M. L***, s'il eût été plus instruit. 384

DES AVANTAGES DU PERFECTIONNEMENT DE L'ART DU PARADOXE.

Premier avantage pour le genre humain; destruction de l'art funeste de l'Imprimerie 389
Deuxième avantage pour l'art lui-même; le paradoxe est le vrai champ de l'éloquence, etc. 390
Troisième avantage pour l'auteur; le paradoxe est la vraie route de la fortune et de la réputation pour l'écrivain et pour l'orateur. 391
Preuve de cela dans la chute des premiers ouvrages

Pages.

de M. L***, et dans le succès des derniers; où il s'est abandonné plus entièrement au paradoxe. . 392
Objection tirée de Quintilien. 393
Réponse . . . . . manque. 396

Fin de la Table de la Théorie du paradoxe.

Nota. On invite les lecteurs à faire quelque attention à cette table. On se flatte qu'ils y verront, sinon un modèle, au moins un exemple d'un procédé par lequel les auteurs et les lecteurs mettront pour ainsi dire au creuset la doctrine et le style d'un ouvrage. Cette forme rend sensibles tous les vices de la composition; de sorte qu'on peut croire que, si M. Linguet eût fait à chacun de ses ouvrages une table des matières dans ce même genre, il n'eût rien imprimé de ce que nous connaissons de lui.

RÉPONSE SÉRIEUSE

*à M. L***, par l'auteur de la Théorie du paradoxe.*

Qui neminem veretur, seipsum contemnit.
PLIN., *epist. lib. IV, epist. XXV.*

AVERTISSEMENT.

LORSQUE l'auteur de la Théorie du paradoxe s'est donné la peine de montrer sous leur véritable jour les opinions étranges de M. L***, et la manière tout aussi étrange dont cet écrivain les présente et les défend, il n'imaginait pas avoir jamais besoin de faire l'apologie d'une critique purement littéraire, dans laquelle il n'a point passé les bornes que prescrivent la décence la plus sévère et le respect dû au public : il ne s'attendait pas à essuyer, de la part de quelques personnes, un reproche de dureté, pour avoir publié cet ouvrage après la radiation de M. L*** du tableau des avocats ; mi à entendre dire qu'attaquer M. L*** dans une pareille circonstance, c'était manquer de noblesse et de générosité.

Quelque étrange que lui paraisse cette tendre compassion pour M. L***, comme elle a fourni la seule objection qu'on ait faite contre la Théorie du paradoxe, et qu'elle peut tenir, chez quelques personnes, à des motifs estimables, il se croit obligé de montrer combien elle est mal-fondée, et combien sont injustes les reproches qu'elle a dictés : il croit enfin devoir faire précéder sa réplique à M. L***, par cette petite discussion.

Il semble, à entendre ces personnes d'une générosité si recherchée, qu'on n'ait eu l'idée de critiquer M. L***, en sa qualité d'écrivain, que la veille du jour où l'on a décidé qu'il ne pouvait plus exercer ses fonctions d'avocat et qu'on ait composé, fait approuver, imprimé, broché et distribué un volume de 200 et tant de pages en une nuit. La vérité est que cette critique était achevée au commencement de décembre, lorsque M. L*** était dans toute sa gloire et qu'il n'était point encore question de le rayer du tableau ; assurément on n'attaquait point alors un homme à terre : premier fait constant qui justifie l'auteur de la Théorie du paradoxe, du reproche d'avoir voulu mettre à profit les circonstances où se trouvait M. L***.

En second lieu, la même conséquence résulte des ménagemens marqués qu'on a eus pour

M. L***, en l'attaquant : on s'est tenu en effet dans les limites d'une simple critique littéraire de ses ouvrages littéraires ; on a évité de le considérer jamais comme avocat ; on s'est abstenu de citer une seule phrase, un seul mot de ses mémoires nombreux qui pouvaient fournir des armes bien puissantes contre lui ; enfin, on a écarté tout ce qui pouvait avoir le moindre rapport aux imputations graves sous lesquelles a succombé M. L***.

C'est par le même motif que l'auteur de la Théorie du paradoxe, qui pouvait donner son ouvrage aussitôt que la querelle de M. L*** avec son ordre a commencé d'éclater, en a différé d'abord l'impression, et ensuite la publication jusqu'après le jugement prononcé par l'ordre des avocats.

Ces ménagemens suffisaient sans doute, et l'on a cru pouvoir encore critiquer M. L*** en sa qualité d'homme de lettres, quoiqu'il fût rayé du nombre des avocats. M. L*** en cessant d'exercer cette respectable profession, demeurait toujours dans l'opinion de certaines personnes un profond philosophe, un grand auteur de droit public, un homme fort éloquent et surtout un bon écrivain ; et si l'on trouvait qu'il ne méritait aucun de ces éloges, sa ra-

diation n'était pas une raison de ne pas les lui contester.

Il y a plus : après avoir différé de publier la Théorie du paradoxe jusqu'au jugement de l'ordre des avocats, on a dû la donner immédiatement après, parce que c'était le seul moyen de convaincre le public qu'on n'avait pas attendu ce moment pour attaquer M. L***; cette publication, supposant nécessairement que l'ouvrage était composé au moins six semaines auparavant, devait prouver clairement qu'on n'avait pas craint M. L*** dans le temps de sa plus grande célébrité, et qu'on n'avait pas voulu triompher d'un homme abattu.

L'auteur de la Théorie du paradoxe trouve l'apologie de cette conduite, dans un ancien d'une autorité bien respectable (car on trouve tout dans les anciens), Pline-le-Jeune, dont les lettres respirent partout la vertu, et dont le caractère principal est l'élévation et la noblesse des sentimens. Maxime avait composé quelques ouvrages contre un certain *Blatera* (*); ce

(*) *Blatera* ou *Blatero*, *braillard*, dérivé de *blaterare*, qui, selon Henry Étienne et Gesner, signifie proprement *ineptè clamare*. *Veteres nostri*, dit encore Aulugelle, lib. 1, c. 15, *hoc genus homines in verba provectos locutulejos et blaterones et* lingulacas *dixerunt*. Il y a des rencontres bien singulières.

Blatera venait de mourir ; écoutons Pline donnant des conseils à son ami dans cette circonstance, exactement semblable à celle où s'est trouvé le critique de M. L*** : « Je vous ai » souvent exhorté à publier promptement les » ouvrages que vous avez faits contre Blatera, et » je renouvelle mes instances en apprenant sa » mort. Quoique vous les ayez lus et donnés à » lire à beaucoup de personnes pendant qu'il » vivait, il y a des gens qui pourraient soupçonner que vous ne les avez entrepris que » depuis qu'il n'est plus. Soutenez l'opinion » qu'on a de votre générosité. Vous la conserverez en donnant tout de suite votre ouvrage » au public, puisqu'il sera par là notoire aux » plus malintentionnés, que sa mort ne vous » a pas inspiré le dessein d'écrire, et qu'elle a » prévenu la publication déjà toute prête de ce » que vous aviez écrit. Vous éviterez par là » qu'on ne vous applique ce vers d'Homère :

» C'est une impiété que d'insulter aux morts.

» Car ce qui a été écrit, lu et récité contre un » homme vivant, doit être regardé encore » comme PUBLIÉ contre un homme vivant, si » on le publie tout de suite après sa mort. » Quittez donc tout autre travail, pour ne vous » occuper que de celui-là. (Let. 9, ép. 1).

Cette autorité et cet exemple sont décisifs.

On l'a écrit de leur vivant contre Blatera et M. L***. Blatera et M. L*** sont morts. Selon Pline, Maxime conservera sa réputation de générosité s'il publie son ouvrage tout de suite après la mort de Blatera ; c'est précisément ce qu'a fait l'auteur de la Théorie du paradoxe, en donnant son écrit le lendemain du jugement de M. L***. Il n'a donc point manqué de générosité.

Enfin, quand on cherche à quelle autre époque on aurait pu donner au public une critique de M. L***, on n'en trouve aucune à laquelle on puisse s'arrêter. Avant son jugement, quelque étrangère que cette discussion soit aux raisons pour lesquelles il a été rayé du tableau, elle pouvait lui nuire, en affaiblissant l'intérêt que quelques gens prenaient encore à lui ; car rien ne détruit l'intérêt aussi sûrement que le ridicule. Attendre quelques mois après ce jugement c'était s'exposer à tomber dans un temps, qui sans doute n'est pas fort éloigné, où, M. L*** lui-même étant oublié, on ne lira plus une critique de ses ouvrages, et l'auteur de la Théorie du paradoxe avoue qu'il écrivait pour être lu.

Quelques admirateurs de M. L*** se récrieront sans doute, et diront qu'il n'est pas fait pour être oublié ; mais qu'on nous permette de

douter que cette grande célébrité puisse se soutenir encore long-temps. Elle ne peut être fondée en effet que sur les productions littéraires de M. L***, ou sur ses mémoires. Quant aux écrits du premier genre, nous dirons que le public se laisse frapper un moment par les opinions extraordinaires, par le paradoxe; mais qu'après un temps fort court, il met à sa place tout écrivain qui, en traitant des matières intéressantes, n'a pas la vérité pour but, et l'amour de l'humanité pour motif; et nous attestons ici tous les lecteurs sensés, combien ces deux dispositions sont étrangères à M. L***. Quant à ses travaux en qualité d'avocat, M. L*** se trompe beaucoup, s'il croit aller à la postérité parce qu'on a parlé quinze jours de quelques-uns de ses mémoires, et qu'il a vendu un ou deux mille exemplaires de chacun : ce peut être là l'effet naturel et nécessaire de l'intérêt qu'on prend aux *personnes*, dans une grande société, sans qu'on ait aucune estime pour le talent de celui qui les attaque ou les défend. Ce n'est pas que les [illegible]chins, les Gueau de Reverseau, les Le Normand, les de Gesnes, etc., n'aient donné des preuves de talent, et n'aient fait honneur au barreau et aux lettres; mais c'est qu'ils raisonnaient solidement, et qu'ils écrivaient bien, et qu'à l'inté-

rêt pour ou contre les cliens, se joignait pour les patrons, celui que leurs ouvrages inspiraient ; et nous avouons que ce mérite ne nous paraît pas être celui des mémoires de M. L***.

Mais si l'on veut s'obstiner à croire que M. L*** occupera encore long-temps le public de sa renommée, on justifiera par là même l'auteur de la Théorie du paradoxe, du reproche d'avoir fait paraître sa critique au temps où elle a paru. Car, si M. L*** doit écrire encore, s'il doit encore attirer l'attention par les mêmes moyens qu'il a employés jusqu'à présent, on ne pouvait pas espérer de le voir jamais tranquille. Avec *son esprit vif, sa vigueur, son ardeur, son feu, sa facilité* et *son défaut de politique* (toutes qualités qu'il s'attribue, ainsi qu'on le verra plus bas), il sera trop difficile de trouver M. L*** vacant, sans ennemis et sans affaire sur les bras ; toute époque était donc indifférente pour l'attaquer, s'il avait mérité d'être attaqué en effet.

Ces raisons sont sans doute bien suffisantes, mais en voici de plus fortes. Quel est donc, après tout, l'homme pour qui quelques personnes montrent un si grand intérêt, et à quels titres a-t-il mérité les ménagemens qu'on exige pour lui ? Depuis dix ou douze ans que M. L*** écrit avec cette malheureuse facilité

qui est presque toujours le partage des gens médiocres, il ne cesse d'insulter les hommes, morts et vivans, dont les travaux honorent le plus l'esprit humain, les Montesquieu, les Leibnitz, les d'Alembert, etc., des philosophes occupés de la recherche des principes du bonheur des nations; les gens de lettres en général et en particulier, qu'il représente comme de lâches déserteurs de la cause de l'humanité, des empoisonneurs publics, des ennemis du gouvernement, etc. Et parce qu'un homme de lettres fait une critique littéraire des ouvrages de M. L***, il y aura des gens qui trouveront qu'on n'a pas eu assez de ménagemens pour M. L***; en vérité cela est bizarre, pour ne rien dire de plus. Non, l'auteur de la Théorie du paradoxe n'a pas dû avoir des égards si délicats, précisément parce que M. L*** n'a jamais eu pour personne ceux auxquels il était obligé bien plus rigoureusement.

D'autres motifs plus puissans se joignent encore à ceux-là, je veux dire les torts très-réels et très-graves dont M. L*** est coupable aux yeux de tout homme qui a quelque attachement pour les vérités importantes sur lesquelles repose la base du bonheur des sociétés; vérités que cet écrivain a constamment combattues, et qu'il n'a pas tenu à lui de rendre

problématiques : voilà ce qu'il faut voir, si l'on ne veut pas demeurer dans une ignorance grossière de l'état et de l'importance de la question entre M. L*** et son critique.

Il semble à certaines gens que deux écrivains disputant sur les principes du droit public, sur les limites de la liberté et les droits de la propriété, sur l'esprit et les effets des lois, sur les maximes de l'administration intérieure, etc. jouent une partie de paume, dans laquelle la galerie n'est pour rien ; il leur semble qu'il est indifférent que la victoire demeure à l'un ou à l'autre des combattans. Ces spectateurs apathiques ne voient pas que c'est leur fortune qu'on joue, et qu'ils laissent perdre en effet, faute d'encourager le champion qui se bat pour eux.

Quel est donc le citoyen dont l'existence et le bonheur ne seront pas compromis, s'il faut regarder comme autant de vérités incontestables, ces assertions de M. L***? que *la liberté civile est une chimère, que les hommes n'en ont jamais joui ;* que *les gouvernemens asiatiques sont les seuls qui rendent les nations heureuses ;* que *la société fait du monde entier un cachot, où il n'y a de libres que les gardiens des prisonniers ;* que *la société vit de la destruction des libertés, comme les bêtes carnacières vivent du meurtre des animaux timides ;* que les ou-

vrages des philosophes qui ont plaidé la cause de la liberté, ne sont que *des déclamations*, et *ne servent qu'à réunir, dans le cœur de l'esclave, le sentiment de l'injustice à celui de l'esclavage; enfin* qu'*il ne faut écouter que la voix terrible, mais sincère, qui dit : Souffre et meurs enchaîné, c'est là ton destin* (Th. des lois, tom. II, chap. dernier, contenant une récapitulation de tout l'ouvrage). Quel intérêt peut donc inspirer l'écrivain qui travaille à établir ces horribles maximes, et qui, obscurcissant les notions les plus importantes au bonheur des nations, cherche à rendre inutiles les travaux de ces hommes célèbres, qui, pour nous servir de l'expression heureuse de l'un d'entre eux, ont fait retrouver à l'humanité ses titres perdus?

Il n'est pas à craindre, dira-t-on, que des principes si désespérans, et en même temps si absurdes, s'établissent jamais universellement : je le veux croire pour l'honneur de la raison; mais qui ne frémira à la seule pensée qu'ils peuvent être adoptés par des souverains? Et c'est l'homme qui écrit sans relâche pour les répandre et les accréditer, qu'il a fallu ménager; dont on aurait dû choisir les momens; qu'on regarde comme traité avec trop de dureté, parce qu'on a écrit une plaisanterie con-

tre lui! c'est cet homme, dis-je, pour qui on affiche une si scandaleuse compassion (*)!

Ce sentiment, au reste, peut être dans quelques personnes l'effet d'une sorte de sensibilité qu'on peut pardonner, en la trouvant cependant aveugle et d'un exemple dangereux; mais on ne peut se dissimuler que chez beaucoup d'autres il tient à des motifs qui ne méritent assurément aucun égard, je veux dire une très-grande indifférence pour la vérité; quelque éloignement pour les gens de lettres, que M. L*** s'est donné le droit d'insulter; et peut-être aussi le chagrin de voir montrer au doigt le ridicule de ce qu'on a trouvé beau. Mais les personnes qui plaindraient M. L*** par de semblables motifs, ne peuvent pas exiger qu'on partage leurs sentimens, ni qu'on soit bien affligé de n'avoir pas obtenu leurs suffrages. Quant aux autres, dont l'opinion est l'effet d'une bonté peu réfléchie, on ose croire que, d'après les explications qu'on vient de voir, elles ne s'obstineront pas à condamner la con-

(*) Quoique l'auteur, en écrivant ceci, n'ait point du tout envie de rire, il ne peut s'empêcher de rappeler aux lecteurs l'épigramme:

Je pleure, hélas! pour ce pauvre Holoferne,
Si méchamment mis à mort par Judith.

duite de l'auteur de la Théorie du paradoxe, et qu'elles lui sauront gré, au contraire, de l'espèce de justice qu'il a faite d'un écrivain également ennemi et des principes du goût, et de ceux dont il importe le plus aux hommes de bien établir la vérité.

RÉPONSE SÉRIEUSE

*A M. L***.*

La manière étrange dont M. L*** a répondu à une critique décente et modérée de son style et de ses opinions, ou plutôt à un extrait fidèle de ses ouvrages, pouvait dispenser l'auteur de la Théorie du paradoxe de répliquer à M. L***.

D'ailleurs, cette espèce de combat demandant beaucoup de sang-froid, devient, on ose le dire, trop inégal aujourd'hui, que la réponse de M. L*** décèle partout son trouble et son embarras, et que sa démarche chancelante et ses coups portés au hasard font conjecturer qu'il est atteint mortellement.

M. L*** s'était mieux montré dans des occasions plus importantes. En essuyant des reproches beaucoup plus graves, il était demeuré, à ce qu'il dit lui-même, *fier, inébranlable dans son infortune ; un autre Marius sur les ruines de Carthage* (Voyez le libelle, pag. 30) ; *un diable d'homme que rien n'intimide, que rien ne déconcerte* (pag. 61) ; *un démon à qui la nature a donné un sang-froid, un flegme, une ténacité dont rien n'approche.* (Pag. 63.)

On ne sait ce qui est arrivé à M. L***; mais on ne retrouve plus dans sa réponse le Marius, le diable d'homme, le démon; tout cela a disparu, pour laisser voir un homme hors de lui; se prenant à tout, parce qu'il se noye, et ne pouvant se tenir à rien; s'emportant aux injures, au lieu de répondre, et les prodiguant, non-seulement à un adversaire qui ne l'a attaqué qu'avec l'arme de la plaisanterie, mais à tous ceux qu'il trouve sous sa main : hommes de lettres et économistes, qui n'ont rien à faire à la querelle littéraire qu'il a sur les bras; censeurs de ses livres, qui ont exigé de lui quelque modération; magistrats même et gens en place. Il faut avouer que le sang-froid de M. L***, s'il prétendait l'avoir conservé dans cette occasion, ressemble beaucoup à l'emportement des autres hommes.

Dès le titre, on aperçoit son embarras. M. L***, si fécond en ressources, d'une imagination si riche, d'une invention si prompte, ne sait que copier la plaisanterie de son antagoniste. On fait *la Théorie du paradoxe*, d'après les ouvrages de M. L***, qui sont un tissu de paradoxes, et M. L*** répond par *la Théorie* du libelle; on voit la stérilité.

Il prétend que l'idée de la Théorie du paradoxe, est empruntée de l'art de ramper en

poésie du célèbre Pope. Il est vrai que l'art d'écrire du galimathias et des platitudes en vers, a beaucoup de préceptes communs avec celui d'extravaguer en mauvaise prose ; cependant, il est aisé de se convaincre que le plan de l'auteur de la Théorie du paradoxe est absolument différent de celui de l'auteur anglais, et que les deux ouvrages ne se rapprochent que par la ressemblance de M. L*** avec les mauvais écrivains dont Pope s'est moqué.

M. L*** se persuade aussi que l'auteur de la Théorie du paradoxe a concerté son important projet avec le bâtonnier des avocats, et que cette plaisanterie *est la glose du texte de M. Lambon*, s'adressant au nom de son ordre, au premier tribunal du royaume ; imputation dont la fausseté saute aux yeux, puisque l'auteur de la Théorie du paradoxe n'a fait que rire de M. L***, et que Me. Lambon ne rit point; puisque le premier n'a voulu mettre sous les yeux du public, que les opinions bizarres, les paralogismes, les contradictions, le style de M. L***; tandis que Me. Lambon, homme respectable et respecté, va droit au solide, et qu'en portant à la cour le vœu de son ordre, il a vu dans M. L*** de tout autres torts que celui d'être un mauvais raisonneur et un mauvais écrivain.

L'embarras et le désordre de M. L*** se montrent surtout dans le besoin qu'il a de se jeter sur des objets absolument étrangers à sa querelle, avec l'auteur de la Théorie du paradoxe.

Celui-ci, faisant profession d'aimer et de chercher la vérité, et s'intéressant à la conservation du bon goût, prend à partie M. L***, homme de lettres qui, dans des ouvrages nombreux, lui paraît avoir établi des opinions fausses, et donné des exemples dangereux de mauvais goût; et M. L*** répond, que l'A. M*** est économiste, fils de de M. de Mirabeau, fils du docteur Quesnay.

On transcrit fidèlement de ses livres quelques-uns de ses paradoxes; et il répond qu'il n'a pas rançonné M. le D. d'A***, et qu'il n'a point fait l'éloge historique de M. le Ch. *Signé*, Linguet.

On relève quelques-unes de ses contradictions, et il prouve que M. le comte de M*** n'avait pas reçu l'argent des Vérons.

On rapporte des échantillons de son style, et il fait déclamer à son antagoniste des lambeaux de l'oraison funèbre du D. Q***, par M. de M*** ; jamais l'Intimé ne fut plus éloigné *du fait de son chapon.*

On voit combien tout cela est étranger à la

question ; et, pour ne parler que du reproche fait à l'A. M*** d'être économiste, quand cette accusation si terrible demeurerait prouvée, quand l'A. M*** serait Juif ou Turc, les opinions de M. L*** n'en seraient pas moins étranges, ses contradictions moins palpables, ni son style meilleur ; quand l'A. M*** serait fils aîné ou fils unique du D. Q***, et seul héritier du tableau économique, on ne serait pas moins tenté de rire ou de s'indigner, en entendant soutenir à M. L***, que la liberté civile est mieux assurée en Asie qu'en Angleterre ; que le blé est une production funeste parce qu'il se conserve, et que le pain est un poison.

Mais M. L*** est aussi mal instruit que maladroit, car l'auteur de la Théorie du paradoxe n'est pas économiste.

Certainement, si l'A. M*** eût été engendré à l'économie politique par feu M. Q***, ou par quelqu'un des disciples de cet homme estimable, il ne désavouerait pas cette origine. Les économistes sont des citoyens honnêtes, dont les intentions furent toujours droites et le zèle aussi pur qu'actif, et qui ont enseigné les premiers, ou rendu familières et communes beaucoup de vérités utiles. On leur a reproché une ardeur qui les a quelquefois emportés au-delà du but ;

mais il vaut bien mieux, sans doute, s'abandonner à cette impulsion qui, après tout, ne peut avoir pour principe en eux que l'amour du bien public, que de demeurer dans cette lâche indifférence, que tant de gens montrent pour le bonheur de leurs semblables, ou de décrier ceux qui s'en occupent; mais, quoiqu'il en soit des économistes, l'A. M*** est obligé de convenir qu'il n'a jamais reçu les leçons du D. Q***, ni celles de M. de M***; qu'il s'occupait d'économie politique avant que le D. Q***, lui-même, eût encore engendré personne; qu'il n'a jamais assisté à aucune assemblée des disciples; et enfin, puisqu'il faut le dire, qu'il n'a jamais entendu le tableau économique, ni prétendu le faire entendre à qui que ce soit; profession de foi nette, et qui met l'auteur de la Théorie du paradoxe à couvert de tous les coups que M. L*** porte aux économistes, et dont eux-mêmes sauront bien se défendre, s'ils les regardent comme dangereux.

Une défense si faible et si gauche, n'aurait donc mérité aucune réplique de la part de l'auteur de la Théorie du paradoxe, si d'autres motifs ne l'avaient déterminé. 1°. Il a cru nécessaire de repousser l'accusation que M. L***

lui intente, d'avoir fait un libelle. 2°. Il doit faire connaître la fausseté de plusieurs faits avancés par M. L***, avec une hardiesse qui pourrait imposer au public, si on ne les démentait pas. 3°. Il se croit obligé de détruire les imputations que M. L*** lui fait, d'avoir altéré quelques-uns des passages qu'on a cités de ses ouvrages, altérations par lesquelles il prétend qu'on a gâté son style et dénaturé ses opinions.

Ces mêmes raisons le justifieront aussi auprès des personnes qui pourraient penser qu'il était inutile de répondre à la Théorie du libelle, lorsque cet ouvrage a eu dans l'opinion publique le sort qu'il méritait, et lorsqu'il a été supprimé par arrêt du conseil, comme *imprimé sans permission*, et comme contenant des *injures*, *des déclamations* et *des calomnies*. Arrêt du conseil du 2 avril 1775. En effet, le peu de succès de l'ouvrage de M. L*** ne suffit pas pour détromper entièrement les personnes qui se seraient laissées aller à des préventions, et pour lesquelles il est toujours bon d'écrire. L'arrêt du conseil ne justifierait pas l'auteur de la Théorie du paradoxe, d'avoir fait un libelle, si cette plaisanterie méritait un nom pareil; enfin, l'autorité supprimant un ouvrage clandestin, ne dément pas en détail les

faits faux avancés dans la Théorie du libelle, et ne pourrait laver l'auteur de la Théorie du paradoxe d'avoir altéré les passages de M. L*** en les citant, s'il s'était rendu coupable de cette infidélité. L'A. M*** se croit donc obligé de se justifier sur ces différens chefs ; sa réplique ne sera, d'ailleurs, qu'une défense légitime, qu'il a regardée comme un devoir. Il sera triste, sans doute, pour M. L***, que les nouvelles impressions qui résulteront nécessairement de cette discussion, se joignent à celles que le public a déjà reçues ; mais si pour imprimer des faussetés et des calomnies, sans craindre une réfutation, il ne tenait qu'à les faire entrer dans un mauvais ouvrage, ou à se faire supprimer par arrêt du conseil, M. L*** aurait de trop grands avantages, que l'auteur de la Théorie du paradoxe ne peut pas lui laisser.

I. On commencera par prouver que la Théorie du paradoxe n'est pas un libelle, ce qu'on n'a besoin de prouver que contre M. L***.

On se croit en droit, à cette occasion, de faire connaître une circonstance ignorée du public, qui rend ce reproche souverainement ridicule dans la bouche de M. L***. Il faut donc dire que l'auteur de la Théorie du paradoxe a publié son ouvrage avec l'approbation d'un censeur et la permission d'un magistrat,

qu'on ne pouvait, ce semble, refuser ni l'une ni l'autre à une simple critique littéraire. Quant à M. L***, comme il a conjecturé fort sagement qu'aucun censeur n'autoriserait des injures violentes, et que le magistrat ne les laisserait pas imprimer sans approbation, il a imprimé clandestinement et vendu de même; voilà pourquoi on a arrêté la distribution de la Théorie du libelle après quelques jours, au grand regret de l'auteur de la Théorie du paradoxe, qui n'a eu en cela aucune faveur, que celle qui résultait de la nature de son ouvrage, et de la modération qu'il y avait gardée. D'après cette différente conduite des deux écrivains, on voit bien lequel des deux doit être présumé avoir fait un libelle.

Mais il y a des gens à qui la pratique d'un art est familière, sans qu'ils puissent se rendre raison de ses procédés; M. L*** sait bien faire un libelle, mais il ne s'en est jamais donné à lui-même une bonne définition.

Le libelle et la satire attaquent le personnage qui en est l'objet, par le côté moral; ainsi une critique littéraire, prouvât-elle complétement qu'un auteur a des opinions fausses, et qu'il est mauvais écrivain, etc., ne serait ni un libelle, ni une satire: or, il n'y a rien de plus dans la Théorie du paradoxe; on ne s'y

est pas permis une injure ; on s'est abstenu de recueillir aucune des imputations graves répandues contre M. L*** ; on n'a fait, en un mot, que critiquer en littérateur, ses ouvrages littéraires.

Mais, dit M. L***, la Théorie du paradoxe est un libelle ; parce qu'il *en résulte que M. L*** n'a ni lois, ni principes, ni mœurs, ni délicatesse ; que c'est une âme affreuse qui se joue de tout, un homme parjure, avide, dangereux dans la société, capable de tous les excès, de toutes les bassesses que peuvent produire, dans un cœur dépravé par goût et par système, une nature flétrie, avec l'oubli absolu de toutes les règles.* (Voyez le libelle, pag. 122 et 123.)

L'auteur de la Théorie du paradoxe n'avait pas cru être si tragique ; on ne trouve dans son petit ouvrage aucun des grands mots que M. L*** accumule ici. Il a seulement voulu prouver que M. L***, dans ses écrits, ne cherche point la vérité, et qu'il court sans cesse après le paradoxe ; qu'emporté par la fougue d'une imagination déréglée, et par les écarts d'un esprit sans justesse, il se laisse aller à des opinions extravagantes, qu'il soutient par des raisons extravagantes ; qu'il lui échappe continuellement des contradictions choquantes ;

que son style et son goût sont très-mauvais, et qu'il se défend contre ses critiques, d'un ton que la décence et le respect dû au public ne peuvent que condamner. Il n'y a dans tout cela ni *parjure*, ni *cœur dépravé par goût et par système*, ni *âme affreuse*, ni *nature flétrie*. Si cependant M. L*** lui-même pense que tout cela résulte des simples citations qu'on a faites de ses livres, c'est une grande maladresse à lui d'en avertir ; mais c'est une conséquence qui ne peut être attribuée à son critique, qui ne l'a pas même indiquée. La Théorie du paradoxe n'est donc pas un libelle.

Ce qu'il y a de bien étrange, c'est que M. L*** entreprenne de faire passer pour un libelle, une simple critique littéraire, en même temps qu'il écrit lui-même un libelle très-violent ; car le titre de sa réponse est modeste, et ne promet pas tout ce que l'ouvrage contient. M. L*** aurait pu l'intituler *Théorie et* PRATIQUE *du libelle*.

On le demande en effet, n'est-ce pas écrire un libelle que de faire dire à l'auteur de la Théorie du paradoxe, qu'*égorger l'innocence n'est point un crime, mais une manœuvre adroite employée par les sages de tous les temps*, (pag. 25 et 26) ; *et que quiconque a reçu de*

l'argent pour croire ce qu'on lui dit, est obligé de le croire? (Pag. 33).

N'est-ce pas faire un libelle, que de mettre dans sa bouche, comme les tragiques maladroits qui, faisant parler les tyrans, laissent apercevoir le poëte : *que la vérité et la justice sont des mots qui ne signifient rien, ou qui signifient tout ce qu'on veut?* (Pag. 78).

N'est-ce pas écrire un libelle, que de faire dire par un personnage chimérique qu'on met en scène avec l'A. M*** : *J'ai feint de vous écouter, pour voir jusqu'où peut aller votre bassesse et votre audace : cherchez ailleurs des coopérateurs pour l'infâme complot que vous me proposez ; j'embrasse avec joie la misère, si elle me garantit de l'affront d'être confondu avec des gens aussi méchans que vous.* (Pag. 149.)

Voilà une petite partie des injures que l'auteur de la Théorie du paradoxe a essuyées de la part de M. L***, et qui suffisent assurément pour caractériser un libelle ; mais il n'est pas seul l'objet de la satire de M. L*** ; plusieurs personnes estimables, l'Académie, l'ordre des avocats, des femmes, etc., sont aussi en butte à son déchaînement. Il suffit ici de citer quelques traits de la Théorie du libelle.

On y appelle les économistes *frères usuriers* (pag. 61) ; on y associe des citoyens irrépro-

chables à un homme flétri, dans cette énumération indécente qu'on trouve à la page 60, *frère Dup.*, *frère Baud.*, *frère du Jonquai.*

On y dénonce au gouvernement des assemblées qui, après tout, n'ont pour objet que la discussion des questions économiques, en grossissant faussement le nombre de ceux qui y assistent, et en disant qu'*on est bien éloigné de vouloir travestir en conventicules séditieux, des assemblées dont on suppose que l'objet est innocent*, figure de rhétorique, par laquelle on dit précisément ce que l'on prétend ne vouloir pas dire; on y compare les économistes assemblés aux *protestans*, etc. (Pag. 61 et 62).

M. L*** y assure qu'il *s'est piqué de se conformer aux maximes de l'ordre des avocats, qui veulent que la fermeté, le désintéressement et le zèle pour l'innocence opprimée, soient les vertus d'un homme honoré de ce titre, et qu'aussi* (N. B. aussi) *il a armé tout son ordre contre lui.* (Pag. 39, et 40.)

Enfin, il y pousse le mépris des bienséances et l'atrocité jusqu'à insulter des femmes, en imprimant que *les belles partisanes de la science économique ont payé plus d'un suffrage* en faveur des Vérons, *du prix que mit la charmante duchesse de Montpensier à l'assassinat de Jacques Clément.* (Pag. 61.)

Il nous semble que c'est là précisément le ton du libelle; il nous semble qu'il n'y a que M. L*** au monde qui, après s'être livré à une satire si indécente, puisse ajouter froidement: L'AUTEUR (de la Théorie du libelle) A EU SOIN D'Y MÉNAGER TOUT CE QUI EST RESPECTABLE, ET NOUS NE CRAINDRONS PAS DE DIRE QUE LA VERTU DOIT Y APPLAUDIR. (Préface, pag. 5.)

M. L*** rirait bien du public si on croyait à ce ménagement, et si la vertu lui accordait ces applaudissemens, sur lesquels lui-même ne compte pas; mais le public ne donnera pas cette satisfaction à M. L***, et croira, au contraire que la Théorie du libelle est un libelle, et que la Théorie du paradoxe n'en est pas un.

II. Venons maintenant aux faits avancés par M. L***, notoirement faux et connus par lui-même pour tels.

Quand l'auteur de la Théorie du paradoxe a donné des conseils aux jeunes gens, il n'a dit en aucun endroit qu'il fallût défendre le paradoxe par le mensonge: ce n'est pas qu'en certains cas cette pratique ne pût être utile à ceux qui ont le courage de s'en servir; mais l'auteur attentif à se tenir dans les bornes d'un traité de rhétorique, et à écarter soigneusement tout ce qui pouvait tenir au moral, n'avait point

donné ce précepte à ses élèves ; d'ailleurs, s'il eût eu ce projet, il aurait assurément prescrit d'éviter le mensonge sur des faits trop connus et trop faciles à constater ; mais on va voir combien M. L***; dans sa défense, s'est écarté de cette règle.

La première et la plus importante de ces faussetés, qui fait presque tout le fond de la défense de M. L***, est que l'auteur de la Théorie du paradoxe est entré dans un complot odieux, formé pour le perdre ; que les avocats, les économistes, les académiciens, les usuriers, et surtout l'A. M***, homme fort intrigant, ont soulevé le public contre lui, lorsqu'il s'est chargé de la défense de M. le D. d'A*** ; qu'ils ont persuadé que M. L*** était l'agent secret de la révolution de 1770 ; qu'ils ont trouvé le moment favorable *pour le renverser* dans l'affaire du C. de M***, afin d'avoir les usuriers pour amis ; qu'ils ont même poussé la méchanceté jusqu'à empêcher que les portes de l'Académie ne s'ouvrissent *à l'honnêteté et aux talens* de M. L***, etc., etc. Voilà une partie des ridicules imputations contenues dans la Théorie du libelle.

On observera, d'abord, que l'auteur de la Théorie du paradoxe est un simple homme de lettres, occupé de ses travaux, sans intrigues,

sans liaison d'affaires avec qui que ce soit ; qui n'est point économiste, comme on l'a vu plus haut ; encore moins usurier ; qui ne connaît que deux ou trois avocats ; qui n'a de liaison étroite qu'avec un seul, par des circonstances absolument étrangères à M. L*** ; qui n'a jamais eu aucune sorte de commerce avec aucun des cliens, des amis, ou des ennemis de M. L*** ; qui n'a jamais lu, il en demande pardon à la célébrité de M. L***, deux de ses nombreux mémoires ; qui n'a jamais eu la manie de *Perrin Dandin*, aujourd'hui si répandue, de vouloir juger, au milieu de la légèreté de la conversation, les affaires les plus compliquées, sans la connaissance des faits ni des lois ; qui n'a jamais cru que M. L*** ait pu influer sur une révolution aussi importante que celle de 1770 ; qui n'a jamais pu faire ouvrir ou fermer les portes de l'Académie à personne ; qui ne pense pas qu'il ait jamais pu être sérieusement question de les ouvrir *aux talens* de M. L*** : en un mot, qui, avant d'écrire la Théorie du paradoxe pour se délasser de travaux plus sérieux, ne s'était jamais occupé de M. L***. Voilà l'exacte vérité opposée à tout le tissu de faussetés extravagantes, accumulées dans la Théorie du libelle.

M. L*** donne une singulière preuve de la

réalité de ce prétendu complot : *On n'en saurait douter*, dit-il, *quand on voit le même jour paraître la Théorie du paradoxe, et le bâtonnier des avocats affirmer au parlement que M. L*** s'est fait un principe de n'en reconnaître aucun*, etc. ; *fait bien important*, dit-il ailleurs (*pag.* 151), *qu'on ne peut trop redire, parce qu'il peint le cœur de ses ennemis, qui ont pris, pour publier la Théorie du paradoxe, un temps où on lui cherchait des crimes de toutes parts.*

Ce raisonnement est ridicule : d'abord, pour que l'effet de la Théorie du paradoxe concourût avec celui du discours du bâtonnier, il aurait fallu publier le livre au moins plusieurs jours avant que le discours fût prononcé ; car l'effet du discours était du moment, et le livre avait besoin de temps pour se répandre et pour être lu.

En second lieu, l'objet du livre et celui du discours étant totalement différens, le premier n'étant qu'une critique littéraire, quoi qu'en dise M. L***, et le second, une dénonciation fondée sur des motifs beaucoup plus graves, il importait aussi peu au succès de l'ouvrage, que le discours de Me. Lambon fût bien ou mal reçu de la cour, qu'au discours de Me. Lambon, que la Théorie du paradoxe fût bien ou mal accueillie du public.

Si le bâtonnier des avocats a dit, dans son discours, que M. L*** *a attaqué le droit naturel, le droit public du royaume, le droit ecclésiastique et les lois civiles, et violé les règles de la modération, de la décence et de l'honnêteté dans la défense des parties*, la Théorie du paradoxe ne pouvait *contribuer au succès* de cette dénonciation, puisqu'il n'y est point question de tout cela, et qu'il n'y a aucun rapport entre cette critique littéraire et les inculpations présentées par Me Lambon contre M. L***.

Enfin, nous sommes obligés de le dire; M. L***, pour nous servir de ses termes (*pag.* 20), *se consacre ici par l'onction de l'ingratitude*, puisqu'ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, l'auteur de la Théorie du paradoxe, qui avait achevé son ouvrage dès le mois de décembre, en a retardé l'impression et la publication jusqu'après la décision de l'ordre entier, pour ne pas nuire, même indirectement, à M. L***.

Et sur cela il faut encore faire connaître une fausseté manifeste de M. L***, qui assure, en deux endroits de son libelle, que la Théorie du paradoxe a paru *le 4 février*, c'est-à-dire, avant son jugement, et qui donne ce fait prétendu comme *bien important*; tandis qu'il est de no-

toriété publique qu'il n'a été ni donné ni vendu un seul exemplaire de cette critique avant le cinq. M. L***, comme on voit, n'est pas scrupuleux sur les dates; il faudrait pourtant l'être quand on les donne comme importantes, et qu'on en fait le fondement d'une imputation injurieuse; mais cette erreur volontaire de M. L***, et le besoin qu'il a eu de s'y abandonner, achèvent de prouver l'impuissance où il est de donner la moindre vraisemblance au prétendu complot de l'auteur de la Théorie du paradoxe avec l'ordre des avocats.

Quant au reproche d'intelligence entre les Vérons et l'A. M***, contre M. le comte de M***, et M. L***, ce serait insulter à nos lecteurs, que d'écrire une ligne pour le repousser. On ne peut que rire de l'extravagance de M. L*** qui, ne sachant comment arracher de ses flancs le trait du ridicule, s'amuse à chercher d'où il est parti, et suppose des milliers de mains occupées à le lancer; mais l'auteur de la Théorie du paradoxe déclare hautement qu'il est seul, qu'il n'a besoin d'être excité par personne pour défendre la raison et le bon goût contre les ennemis de l'une et de l'autre, et qu'il les combattra,

Dùm memor ipse sui, dùm spiritus hos reget artus.

Au reste, il n'est pas inutile de remarquer

que cette supposition d'un parti puissant, dont l'auteur de la Théorie est l'agent et le complice, est un artifice de la vanité de M. L***, qui veut se donner une importance qu'il n'a pas. Cette finesse se découvre, surtout dans ces grands mots de M. L***, que l'auteur de la Théorie du paradoxe a eu pour objet de le faire regarder *comme un monstre furieux, comme un de ces génies malfaisans produits pour le malheur de ses pareils, convaincus de haïr l'humanité; désirant, comme Caligula, que le genre humain n'eût qu'une tête pour l'abattre d'un seul coup.*

Nous lui dirons avec l'auteur de *la Vanité*,

L*** a tort; il n'est pas si coupable.

M. L*** sait-il que n'est pas monstre, n'est pas Caligula qui veut? Pour cela, il faut une taille, des dimensions, une force, une énergie qu'on ne trouve point dans M. L***. L'auteur de la Théorie du paradoxe déclare hautement qu'il ne le regarde, ni comme un génie, ni comme un génie malfaisant; qu'il ne le voit point comme un nouveau Caligula, mais simplement comme un mauvais auteur.

Un second fait faux avancé par M. L*** est qu'*on s'est emparé* d'un manuscrit présenté par lui à la police; qu'ON *l'a intercepté dans les mains du censeur; qu'on s'est rendu coupable en cela*

d'un vrai larcin, d'une détention honteuse et criminelle; que cette infidélité est d'autant plus odieuse, qu'elle l'a mis dans l'impossibilité de corriger ses ouvrages, tandis qu'on lui fait des crimes de ce que contiennent ses premières éditions, et qu'en effet il avait supprimé de ce manuscrit, qui n'est qu'une réforme de la Réponse aux docteurs modernes, les mots dont l'auteur de la Théorie du paradoxe abuse, etc.

Comme M. L*** ajoute à tout ce récit, *que cette anecdote n'est que trop vraie, et qu'elle ne saurait être assez publique*, on est bien tenté d'employer ici la réponse du P. Valérien dans les Provinciales, mais il faut toujours être poli; nous dirons donc seulement que l'anecdote de M. L*** et toutes ses circonstances, sans en excepter une seule, ne sont pas vraies, et que cette fausseté et la hardiesse avec laquelle M. L*** l'a soutenue, ne peuvent pas être assez publiques.

Nous prions d'abord nos lecteurs de considérer que, si cette production précieuse de M. L*** était un imprimé dont M. L*** aurait mille ou douze cents copies, la *détention honteuse et criminelle*, le *larcin*, l'*infidélité*, l'*impossibilité de corriger*, tout cela disparaîtrait; de même que, si l'on prenait à M. L*** un exemplaire de sa Théorie des lois ou de ses

Révolutions romaines, on ne le mettrait pas dans l'impossibilité de corriger les fautes grossières dont ces deux ouvrages sont remplis. Que dira-t-on donc des plaintes touchantes de M. L***, lorsqu'on apprendra que son prétendu manuscrit est un imprimé ? Or, c'est ce qu'a attesté à l'assemblée générale de l'ordre des avocats, M. Cadet de Saineville, ce même censeur entre les mains de qui l'ouvrage a été intercepté selon M. L*** ; c'est ce qu'il a prouvé en produisant l'ordre du magistrat, par lequel il a été chargé de l'examiner, et qui désigne l'ouvrage par le nom d'*imprimé* et non de *manuscrit* (ouvrage imprimé sans permission, malgré ce que proteste M. L*** dans la Théorie du libelle, IMPRIMÉE SANS PERMISSION, qu'*il n'a jamais rien imprimé sans permission*). Conçoit-on, après cela, que M. L*** ose assurer qu'*il n'en a pas de minute*, et que pour *celle-là*, *il ne la reverra jamais* (pag. 74). Nous laissons à nos lecteurs le soin de caractériser une pareille hardiesse.

A la vérité, M. L*** croira pouvoir se tirer de là, en disant qu'il y a quelques pages manuscrites dans ce que nous appelons un imprimé, et qu'il est autorisé par cette raison à donner à son ouvrage le nom de *manuscrit*.

Mais ce ne serait là qu'un misérable subter-

fuge ; car son censeur a encore attesté, à l'ordre des avocats, qu'il n'y a que 7 ou 8 pages de manuscrit jointes à environ 200 pages imprimées ; et on laisse à juger si l'on peut dire avec vérité d'un pareil livre, que c'est un *manuscrit dont on n'a pas la minute*, dont *la détention est honteuse et criminelle*, et met un pauvre auteur dans *l'impossibilité de corriger* ses productions. On demande si M. L*** peut être fort embarrassé pour réparer cette perte en recomposant 7 ou 8 pages, et les joignant à un autre exemplaire de ce volume imprimé, lui qui *est une fabrique à mémoires*, et qui *a une facilité dont rien n'approche.* (Pag. 63.)

Mais il y a plus, en laissant dire à M. L*** que son imprimé est un manuscrit, il sera encore convaincu de fausseté manifeste, en ce qu'il dit qu'on s'en est *emparé ;* qu'on l'*a intercepté entre les mains du censeur ;* etc. L'auteur de la Théorie du paradoxe peut énoncer ici des faits publics : il apprendra donc à ceux de ses lecteurs qui pourraient l'ignorer, que le censeur de M. L*** a attesté à l'assemblée des avocats, et prouvé pièces en main :

1°. Qu'il a reçu le prétendu manuscrit dans les premiers jours de novembre, avec le mandat du magistrat par lequel il était chargé de l'examiner ;

2°. Que, le 22 du même mois, il a renvoyé au magistrat et l'ouvrage et son avis ;

3°. Que, le 24, le magistrat lui a accusé la réception de l'un et de l'autre par une lettre qui a été produite ;

4°. Que, le 26, M. L*** lui a écrit pour savoir ce qu'était devenu son prétendu manuscrit ; à quoi M. de Saineville a répondu sur-le-champ que l'ouvrage de M. L*** était depuis le 22 entre les mains du magistrat, faits qu'il a prouvés en produisant et la lettre de M. L*** et copie de sa réponse ;

5°. Enfin, que quelques jours après M. L*** a appris de la bouche même du magistrat, que son manuscrit n'était plus entre les mains de M. de Saineville, mais dans les siennes. Donc le manuscrit prétendu n'a point été intercepté entre les mains du censeur, et M. L*** en était parfaitement instruit ; donc, etc. ; donc, etc.

Quant aux corrections que M. L*** annonce dans ce prétendu manuscrit, l'auteur de la Théorie du paradoxe a de violens soupçons qu'il ne faut pas y compter plus que sur les autres assertions de M. L*** ; il a entendu dire que tous les endroits de la Réponse aux docteurs modernes, cités dans la Théorie du paradoxe, concernant le commerce des grains, se retrouvent mot pour mot dans ce prétendu

manuscrit, et la déclamation contre le pain et celle contre les marchands de blé, et l'exhortation aux pères du peuple à faire enfoncer les greniers, et l'apologie des violences de la populace; si cela était, il serait faux que M. L*** eût supprimé, comme il le dit, de son nouvel ouvrage, les *mots* relatifs à la question du commerce des grains, *dont l'auteur de la Théorie du paradoxe s'est servi contre lui.*

C'est aux personnes qui connaissent l'ouvrage de M. L*** *sur le pain et le blé*, à confirmer ou à détruire les soupçons qu'on énonce ici. Quant à celles qui ne le connaissent pas, elles doivent, ce semble, supposer que cet écrivain a passé, en effet, les bornes dans lesquelles on a toujours obligé les auteurs de se contenir; et ne pas conclure du refus ou du délai qu'a essuyé jusqu'à présent M. L***, qu'on lui accorde moins de liberté qu'à ses antagonistes; puisqu'on n'a jamais permis à personne, d'encourager le vol et la sédition et la violation de l'ordre public (*).

Ceci nous conduit tout naturellement à re-

(*) Deux exemples récens nous persuadent encore que la brochure de M. L*** manque en effet de la modération qu'on a droit d'exiger d'un écrivain qui traite des matières si délicates, et que c'est ce défaut de modération qui lui a fait refuser l'approbation du censeur et la permission d'imprimer.

lever une quatrième fausseté de M. L***, qui prétend qu'on lui a défendu d'employer, dans son Journal, les mots de *blé*, de *philosophie*, de *liberté*, d'*économie*, de *science*, de *lois*, de *charrue*, d'*académie*, etc. (*page* 77). Il nous suffira de dire que l'homme de lettres estimable, censeur du Journal de M. L***, (M. G*** de l'académie française), assure qu'il n'a jamais interdit à personne l'usage de ces termes, mais seulement les déclamations violentes qui portent sur ces objets respectables.

Les lecteurs sont priés de n'en pas croire davantage M. L***, lorsqu'il dit qu'on porte les feuilles de son Journal à l'A. M*** pour les mutiler, et pour rendre cet ouvrage *plat et sec*. On défie M. L*** de citer une seule preuve, qu'on ait jamais consulté l'A. M*** sur les retranchemens à faire dans aucun de ses ouvrages, ni qu'on lui ait jamais communiqué une feuille de son Journal avant l'impression; et l'A. M*** proteste au public qu'il n'y a point de sa faute si le Journal de M. L*** est *sec et plat*, et s'il le devient tous les jours davantage.

Il paraît deux ouvrages approuvés par M. de Saineville, *le Cri de l'Agriculture*, et *la Législation et le Commerce des Grains*, dont les auteurs attaquent comme M. L*** la liberté du commerce des grains, mais avec plus de modération que lui.

Finissons en démentant la fiction ridicule de M. L*** dans l'invention du personnage qui lui sert d'interlocuteur. Ce M. P*** rempli d'une si profonde estime pour M. L***, qui tient deux mille écus de pension de la protection puissante de l'A. M***, qui revient de Russie, qui a fait un libelle contre son bienfaiteur; ce M. P***, dis-je, est un être imaginaire; il n'existe point de M. P*** ; on défie de produire ce M. P***, ni personne à qui puisse convenir aucun des caractères par lesquels il le désigne. On ne voit pas trop ce que cette fiction a de plaisant, mais on peut voir aisément ce qu'elle a d'insultant pour le public, à qui M. L*** croit pouvoir persuader tout ce qu'il veut.

On sait bien qu'un écrivain peut mettre ses opinions ou celles de ses adversaires dans la bouche d'un personnage feint : tel est le jésuite des Provinciales. Mais alors il ne faut pas prêter à ce personnage un nom, des actions réelles, une demeure connue : il ne faut pas, en attribuant à cet interlocuteur imaginaire une *satire contre son bienfaiteur*, assurer que l'*anecdote est vraie*, et qu'*on est en état d'en nommer les acteurs* (page 152), parce qu'alors la fiction devient un mensonge, et que, selon M. Wasp lui-même, dont l'autorité ne peut être ici ré-

cusée, *si la fiction est belle, le mensonge est vilain.* (Voyez l'Écossaise, acte II^e., scène III^e).

Voilà une petite partie des faits notoirement faux et connus pour tels par M. L***, qu'il n'a pas craint d'avancer dans la Théorie du libelle. Nous nous garderons bien de qualifier cette manière de se défendre et de traiter avec le public. C'est au public lui-même à la juger, car c'est lui qu'on insulte : quant à l'auteur de la Théorie du paradoxe, il peut dire bien véritablement, *Posts, non dolet.*

III. Nous voici arrivés à l'imputation faite à l'auteur de la Théorie du paradoxe par M. L***, d'avoir présenté faussement les opinions de M. L***, et tourné son style en ridicule, en le dénaturant.

En repoussant la première de ces accusations, nous omettrons, comme de raison, les reproches d'*infidélité réfléchie*, de *mauvaise foi éclairée*, de *diffamation*, d'*imposture*, d'*art criminel*, de *violation ouverte de la décence, de l'honnêteté, de la justice*, etc., parce que, quoique ces grands mots soient les ornemens ordinaires de l'éloquence de M. L***, ils ne prouvent rien, et qu'il s'agit ici de preuves et non de déclamations.

Les reproches de M. L*** portent sur des omissions, des mutilations, des additions ou

interpolations, et enfin de fausses citations employées à couvrir toutes ces infidélités.

1°. La première omission importante de l'auteur de la Théorie du paradoxe, selon M. L***, consiste à n'avoir pas cité un passage de Chardin sur les gouvernemens orientaux, où ce voyageur dit que les aventures cruelles et sanglantes qui arrivent souvent en Perse parmi les grands, arrivent *peu souvent* parmi le commun du peuple, et que *la condition du peuple y est beaucoup plus assurée et plus douce qu'en divers états chrétiens.*

Mais d'abord Chardin ne dit pas que ces aventures n'arrivent *jamais* parmi le peuple. Chardin ne dit pas, comme M. L***, que le gouvernement de l'Asie n'est pas *arbitraire et despotique*, puisqu'il dit précisément le contraire. Chardin ne dit pas que les Orientaux *sont les seuls peuples de la terre chez qui la liberté trouve encore un asile.* Chardin ne dit pas que *la liberté civile est mieux assurée en Asie qu'en Angleterre.* Chardin ne dit pas que *l'administration de la justice en Perse est un prodige de raison.* Chardin ne s'extasie pas sur *la bonhomie* des rois de Perse, et sur le charme de *leurs petits soupers.* Chardin ne s'écrie pas, avec l'enthousiasme risible de M. L*** : *Vive le Sophi, et vive le fortuné climat où il déploie*

tant de vertus. M. L*** se trompe grossièrement, s'il croit pouvoir justifier, par un passage de Chardin, des choses si prodigieusement ridicules.

En second lieu, l'autorité d'un voyageur éclairé, tel que Chardin, est respectable sans doute sur les faits qu'il rapporte, surtout lorsque ces faits sont simples et faciles à constater. Mais le résultat qu'il en tire lui-même n'est pas une loi pour ses lecteurs.

D'après cette règle que le bon sens dicte, un homme raisonnable soumettra à l'examen l'assertion générale de Chardin, que *la condition du peuple est plus assurée en Asie que dans quelques pays de l'Europe*. Il comparera cette proposition avec les faits rapportés par Chardin lui-même; et, s'il trouve que, selon ce voyageur, les hommes sur qui tombent ces barbaries des rois de Perse sont des eunuques, des barbiers, des porte-flambeaux, des joueurs de luth, des femmes, à qui ces gracieux souverains font couper les pieds et les mains, ou qu'ils font brûler et écorcher vifs, etc. : s'il lit dans ce même Chardin, que les intendans et gouverneurs des provinces *y exercent des vexations insupportables*; que, même sous les yeux du prince et dans la capitale, la justice criminelle s'administre *à grands coups de bâton, sans*

connaissance de cause, etc.; il dira hardiment que Chardin s'est trompé dans le résultat général qu'il a tiré des faits, et il se rira de l'écrivain sans jugement ou sans bonne foi, qui, pour appuyer une opinion extraordinaire, s'attache à une assertion vague, perdue dans un grand ouvrage, et néglige les faits multipliés qui conduisent à une conséquence toute opposée.

M. L*** cherchant à se justifier sur les reproches qu'on lui a faits de son foible pour Tibère, et de son aversion pour Titus, transcrit douze ou treize pages de ses Révolutions romaines, où il dit du mal de Tibère et du bien de Titus : passages que son critique aurait dû, selon lui, rapporter.

L'auteur de la Théorie du paradoxe avait prévenu ses lecteurs sur l'usage que M. L*** pourrait faire de ce moyen, et en avait montré l'insuffisance. Il avait remarqué que c'était un des avantages de la contradiction de fournir une justification aux écrivains à paradoxes, parce que, dit-il, *comme on ne croit pas facilement qu'un homme raisonnable puisse soutenir deux opinions diamétralement opposées*, en rapportant ce que vous aurez dit de contraire à l'opinion qu'on vous reproche, *vous*

jetez vos lecteurs dans une grande perplexité, et vos critiques dans un grand embarras.

Nous tirerons pourtant nos lecteurs de cette perplexité, en leur faisant remarquer sérieusement que le mal que M. L*** a dit en un endroit de Tibère, et le bien qu'il a dit de Titus, ne le justifient point du tout des blasphèmes qu'il a proférés ailleurs, en disant que Trajan et Henri IV *n'ont rien fait de plus* que Tibère *pour le bonheur des peuples*, et en taxant Titus d'*ignorance*, d'*imbécillité*, d'*imprudence*, de *cruauté*, d'*incapacité révoltante* et de *fourberie inhumaine*, pour avoir dit *j'ai perdu un jour*, et *il ne faut pas que personne sorte mécontent de l'audience du souverain.*

M. L*** lui-même devrait sentir la faiblesse de cette apologie, par le peu d'effet qu'elle a déja produit; car c'est ici la troisième ou la quatrième fois qu'il s'en sert. C'est la troisième ou quatrième fois qu'il transcrit ces mêmes passages. Il les a imprimés dans sa Lettre sur la Théorie des lois, et dans ses diverses défenses contre ses confrères et contre ses critiques, et les voici dans sa Théorie du libelle. Mais il les réimprimerait cent fois encore, qu'il n'en sera pas moins vrai et moins constaté qu'il a fait l'apologie de Tibère et la satire de Titus.

Pour repousser le reproche qu'on lui a fait sur ce qu'il a dit de l'esclavage, il emploie tout aussi inutilement le même moyen ; c'est-à-dire, qu'il transcrit de longs passages de ses livres où il a parlé de la servitude avec horreur. Les citations qu'il fait à ce sujet remplissent encore vingt pages de sa réponse à l'A. M***.

Mais pour arracher à M. L*** cette misérable défense, il suffit de lui répéter vingt fois qu'il a soutenu en d'autres endroits qu'*il n'y a point et qu'il ne peut y avoir dans le monde de liberté civile* ; que *la suppression de l'esclavage personnel est une funeste et détestable manœuvre, qui a tout perdu dans l'ordre social*, etc. Il suffit de renvoyer à la Théorie du paradoxe, pag. 21 et suiv.

En général, si un écrivain pouvait se justifier d'une sottise en citant ce qu'il a dit de raisonnable sur un autre sujet ou sur le même sujet, il n'y aurait point de mauvais auteur qui ne pût faire son apologie ; mais il n'en est pas ainsi. M. L*** doit se bien persuader que les sottises imprimées demeurent éternellement, à moins qu'on n'en fasse une humble confession, qu'on ne les rétracte au lieu de les désavouer, et qu'on ne soit modeste et de bonne foi, même avec ses critiques, quand on leur a donné de si grands avantages sur soi.

Vraiment, on conçoit bien que M. L*** peut regretter que ses critiques ne remplissent pas leurs livres du petit nombre de choses raisonnables qu'il a écrites ; aussi cherche-t-il à réparer cette omission en se recopiant longuement dans la Théorie du libelle. Sur 200 et tant de pages que sa brochure contient, il en remplit courageusement 75 de ses propres citations, toujours avec des éloges touchans.

C'est ainsi qu'après avoir copié quatre pages de sa lettre sur la Théorie des lois, il fait dire à un de ses interlocuteurs, *cela est non-seulement fort, mais exact* (pag. 91); et qu'à la page 139, après avoir transcrit mot à mot 12 pages de la Théorie des lois, il fait dire à l'A. M*** (qui proteste n'avoir jamais rien dit ni pensé de pareil) : *Vous croyez bien que si les plus furieux de nos partisans venaient à avoir révélation d'un seul morceau tel que celui-là, c'en serait assez pour concilier leur bienveillance à M. L****.

Mais ce que la vanité aveugle de M. L*** l'a porté à faire dans sa défense, l'auteur de la Théorie du paradoxe n'a pas dû le faire dans sa critique pour deux grandes raisons, dont la première est, qu'il se serait rendu ennuyeux en citant longuement M. L***; et la seconde, que son projet n'était pas d'être agréable à

M. L***. M. L*** est comme le Bourgeois gentilhomme; il veut qu'on l'attaque à sa manière, et qu'on ne lui pousse pas en tierce avant de pousser en quarte; mais Nicole pousse comme elle veut.

2°. La seconde espèce d'infidélité reprochée à l'auteur de la Théorie du paradoxe, par M. L***, et qui serait plus considérable, est la mutilation du texte de M. L***, qu'on aurait dû, selon lui, citer en entier.

On répondra que cette prétendue mutilation ne consiste qu'à omettre des parties du discours étrangères ou inutiles à l'exposition de l'opinion de M. L***; qu'il a fallu faire ces retranchemens, sous peine d'être ennuyeux; que la fidélité nécessaire dans les citations, n'exige pas qu'on transcrive en entier le texte d'un auteur; qu'il suffit que la partie du texte conservée, rende fidèlement son sens dans les termes que lui-même a employés, et que l'auteur de la Théorie du paradoxe a soigneusement observé cette règle.

D'ailleurs, des citations étendues seraient nécessaires peut-être, s'il était question d'établir un sentiment contesté sur les opinions d'un auteur: mais quand ses opinions sont connues; quand il les avoue lui-même; quand il les soutient encore aujourd'hui, même en

se défendant, il suffit d'indiquer les propositions détachées tirées de ses écrits, où ces opinions sont exprimées avec quelque brièveté. Or, c'est là l'état des choses entre M. L*** et son antagoniste. L'apologie du despotisme oriental, et celle de l'esclavage personnel; l'aversion de M. L*** pour le pain, et son goût pour Tibère; ces opinions bizarres sont publiquement connues comme étant celles de M. L***. Il les défend encore aujourd'hui, il n'était donc pas nécessaire de prouver qu'elles sont ses opinions.

Quoique nous fussions en droit de nous en tenir à ces généralités, nous ne pouvons nous empêcher de répondre en particulier à un seul exemple que M. L*** cite de ces prétendues mutilations : exemple d'autant plus singulier, que ce n'est pas d'avoir omis ses paroles que M. L*** fait un crime à son critique, mais d'avoir supprimé d'un passage, où M. L*** cite M. d'Alembert, les *absurdités du d'Alembert*, pour nous servir des expressions honnêtes de M. L***; il lui reproche de n'avoir pas rapporté tout au long, ce que M. L*** trouve absurde dans *le d'Alembert*, et d'avoir seulement dit que, *selon M. L****, *ce philosophe admirable annonce au public, avec un jargon mathématique*, DES CHOSES *pour les-*

quelles les enfans rient au nez de ce grave docteur. Il prétend que cette interpolation du mot DES CHOSES, est un artifice par lequel l'*absurdité du d'Alembert s'évanouit,* et que cela fait croire bien injustement qu'en attaquant un *colosse de géométrie, M. L*** n'a pour toute arme qu'une pareille boule de neige,* et qu'*il est un enragé qui ne veut que mordre, sans seulement feindre de raisonner.*

Ici, comme ailleurs, M. L*** manque absolument de justesse dans l'esprit, ou de bonne foi. La citation de la prétendue absurdité de M. d'Alembert n'était point nécessaire à la bonté du raisonnement de l'auteur de la Théorie du paradoxe ; parce que celui-ci n'avait pas à prouver que M. d'Alembert n'était pas absurde, mais seulement que *M. L*** avait dit* que M. d'Alembert était absurde ; qu'*il faisait en géométrie des fautes énormes, des milliers d'hérésies dont un enfant rirait au nez de ce grave docteur.* Voilà tout ; car il serait bien ridicule d'entreprendre la défense de M. d'Alembert, attaqué sur la géométrie par M. L***. Il ne s'agissait que de rappeler au public, que M. L*** avait dit ces choses sur les choses que M. d'Alembert avait dites.

Quant à la *boule de neige*, et au *colosse de géométrie*, et à l'*enragé qui mord, sans scule-*

ment feindre de raisonner, l'A. M*** proteste qu'il n'a pas fait une seule de ces piquantes épigrammes, et qu'il louerait plutôt M. L***, que de le critiquer de ce style et de ce ton-là.

Cependant M. L***, qui depuis la Théorie du paradoxe semble avoir perdu un peu de cette intrépidité avec laquelle il a défendu ses assertions les plus étranges, a senti quelque honte de ce qu'il avait dit des connaissances géométriques de M. d'Alembert, et il veut bien rabattre un peu de la sévérité de son jugement. Il accuse même son critique d'infidélité à ce sujet; il prétend qu'il n'a pas dit affirmativement que M. d'Alembert ne savait, ni le français, ni le latin, ni la géométrie; mais seulement, que *si quelqu'un le disait, on crierait au paradoxe*, et que M. l'A. M*** lui a mis *sérieusement dans la bouche, comme des assertions qu'il présente à ses lecteurs, des objections qu'il se fait à lui-même.* (Pag. 116).

Nous ne doutons pas que M. L*** ne se soit félicité beaucoup d'avoir imaginé cette heureuse explication; mais sa joie sera courte, car nous allons prouver démonstrativement qu'il n'est pas vrai que M. L*** présente ce qu'il dit de M. d'Alembert *comme une objection qu'il se fait*, et que s'il le donne comme un paradoxe, c'est en regardant ce paradoxe

comme une vérité incontestable. On prie les lecteurs d'en juger par l'extrait fidèle de M. L***, dans lequel nous nous permettrons pourtant d'omettre ce qui ne tient pas à notre sujet.

M. L***, tourmenté du reproche bien naturel qu'on lui a toujours fait de courir après le paradoxe, et voulant le repousser une fois pour toutes, traite *ex professo* ce sujet, dans sa Réponse aux docteurs modernes (Part. 1re., pag. 183), et voici la suite de son raisonnement et de son texte.

Si, par le mot paradoxe, on entend des choses difficiles à croire, pense-t-on qu'il en résulte la proscription des idées de ce genre que j'ai pu développer (pag. 140)*? Il n'y a rien de si aisé que de dire des choses très-extraordinaires, très-incroyables, et cependant très-vraies, et, qui plus est, très-faciles à prouver* (pag. 142). Par exemple, *vous verrez dans le monde des milliers de personnes persuadées que l'abbé de Caveyrac a fait l'apologie de la Saint-Barthélemy; cependant prenez la peine de chercher le livre de cet auteur si injustement avili; vous serez tout étonné de n'y trouver qu'un homme raisonnable, humain, philosophe, un cœur compatissant et un esprit éclairé.* (pag. 147, 149.)

Voulez-vous un exemple précisément dans le genre contraire, et une vérité palpable, produite sous l'apparence la plus révoltante? vous connaissez M. d'Alembert.... Si l'on venait à dire que ce célèbre M. d'Alembert écrit sans goût en français, rend très-mal le latin et a fait des fautes énormes quand il a voulu parler des élémens de géométrie, ce serait le plus révoltant paradoxe que l'on ait jamais hasardé; mais ayez la patience de parcourir un certain cinquième volume de ses mélanges, vous verrez cette lumière des sciences abstraites annoncer sérieusement au public, avec un jargon mathématique, que, etc. *que,* etc. *Il n'y a pas d'enfant qui ne se mît à rire au nez du grave docteur qui viendrait lui dire.... ce que M. d'A. annonce....., et point d'écolier du plus ignorant arpenteur,* etc. *En avez-vous assez, Messieurs? Etes-vous convaincus qu'il y a en effet des choses qu'une face un peu étrange n'empêche pas d'être très-vraies?* Ibid.

Ainsi cette absurdité *du d'Alembert* est en même temps, selon M. L***, un paradoxe, et pourtant *une chose très-vraie* et *très-facile à prouver, une vérité palpable.* On prie après cela les lecteurs les plus prévenus en faveur de M. L***, de donner un nom à l'intrépidité avec laquelle il soutient qu'il n'a pas dit *affirmati-*

vement, que le d'Alembert écrit sans goût en français, qu'il rend très-mal le latin, et qu'il a fait des fautes grossières en géométrie; que c'est *une objection qu'il se fait à lui-même*, et que ce n'est que *par la manière dont on le copie qu'on peut faire croire que c'est là ce qu'il a avancé* (pag. 116). M. L*** est un bien habile homme; nous doutons pourtant que toute son habileté puisse le tirer ici d'embarras.

3°. M. L*** se plaint aussi amèrement de ce que l'auteur de la Théorie du paradoxe a fait quelquefois, à son texte, des additions qui le dénaturent entièrement.

Il cite trois ou quatre exemples de ces prétendues altérations.

La première consiste à avoir ajouté au texte de M. L***, dans l'endroit où il dit qu'*un homme peut commettre, en Angleterre, vingt-cinq injustices*, à avoir ajouté, dis-je, cette explication, *c'est-à-dire, selon M. L***, se donner vingt-cinq plaisirs* (voy. la Th. du paradoxe, pag. 33 et 34); sur quoi M. L*** remarque agréablement que *ce n'est pas là une pantalonade de Pascal.*

Mais la plainte de M. L*** est injuste. Il dit que, d'*après la servitude qui flétrit les corps et les esprits* des Anglais, *un homme qui est assez riche pour* SACRIFIER QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE

LIVRES A SES PLAISIRS, *doit fixer sa demeure en Angleterre, parce qu'il pourra y commettre au moins vingt-cinq injustices*, en faisant emprisonner vingt-cinq citoyens. N'est-il pas clair que, selon M. L***, cet homme se sera donné vingt-cinq plaisirs, puisqu'en dépensant ainsi son argent, selon M. L***, *il le sacrifie à ses plaisirs ?* Le compte n'est-il pas juste, et l'explication incontestable ?

A la vérité l'A. M*** ou l'imprimeur ont fait une erreur grossière dans le calcul des plaisirs d'un anglais plus riche que le précédent, qui aurait *autant de cent mille guinées qu'il y a d'êtres dans sa nation*, et qui les emploierait, selon M. L***, *à faire mettre une moitié de sa nation en prison par l'autre*. On lit dans la première édition de la Théorie du paradoxe, que ce sybarite délicat aurait 16 milliards de plaisirs. C'est une faute lourde qu'on a corrigée dans la seconde édition. Car on ne peut se donner avec cette somme, quelque ordre qu'on mette dans ses affaires, qu'un milliard six cent quarante millions de plaisirs.

Si l'on peut garder son sérieux en lisant de pareilles extravagances, nous dirons que l'auteur de la Théorie du paradoxe n'a pas voulu faire entendre que M. L***, de sang-froid, et hors de la chaleur de sa composition, regardât

comme un plaisir bien doux de dépenser 4000 guinées à faire emprisonner un homme. Il a seulement voulu faire sentir le ridicule et l'absurdité de M. L***, qui, entraîné par sa mauvaise logique, entreprend de prouver qu'il n'y a point de liberté civile en Angleterre, parce qu'il n'en a coûté que 96,000 livres à un ministre pour avoir fait emprisonner un citoyen pendant deux jours ; et qui pousse la déraison jusqu'à argumenter de la chimérique supposition d'un homme qui aurait de quoi payer à ce prix l'emprisonnement de la moitié de ses concitoyens, pour déterminer le degré de liberté dont jouit une nation. On ne prétend pas mettre la plaisanterie que fait à ce sujet l'auteur de la Théorie du paradoxe, à côté de celles de Pascal ; mais les casuistes qui ont décidé qu'on pouvait tuer un homme pour une pomme, ne sont certainement pas aussi ridicules que M. L*** supposant qu'on peut trouver un grand plaisir à en faire emprisonner 4 millions.

Une autre altération bien importante selon M. L***, est l'explication ajoutée à son texte dans le compte qu'on a rendu de son opinion sur la liberté civile ; il faut qu'on nous pardonne encore quelques citations.

L'auteur de la Théorie du paradoxe ayant à rapporter ces paroles de M. L***, *l'innocence*

et la liberté se cachent dans la solitude de l'état sauvage ; mais il est impossible à l'homme policé d'aller les y chercher, parce que l'avarice et la violence ont usurpé la terre, explique ainsi ce texte : *l'innocence et la liberté* (sans doute celle d'un taureau sauvage) ; *l'avarice et la violence* (c'est-à-dire, la propriété et les lois).

Ces explications sont en parenthèse et en caractères différens, d'où il suit qu'on ne peut pas les prendre pour le texte de l'auteur. Il n'y a donc point d'infidélité dans la citation. Il ne s'agit plus que de savoir si l'explication est juste et fondée sur la doctrine même de M. L*** ; or cela est évident.

En effet, selon M. L***, définissant la liberté, *on en distingue deux sortes, l'une naturelle, et l'autre civile. La première est celle d'un taureau sauvage, le genre humain n'en a jamais joui ; la deuxième est une chimère, il n'y a point et il ne peut y avoir dans le monde de liberté civile.* (Lettre sur la Théorie des lois, pag. 104.)

Or, on demande si de cette division et des définitions qui l'accompagnent, il ne s'ensuit pas clairement que la liberté que l'homme doit aller chercher *dans la solitude de l'état sauvage*, est celle d'*un taureau sauvage*, puisque

toute autre liberté est une chimère; et comme l'état policé ne diffère de l'état sauvage que par la propriété et les lois, prétendre que l'homme ne peut trouver la liberté dans l'état policé, parce que *l'avarice* et la *violence ont usurpé la terre policée*, n'est-ce pas dire que cette avarice et cette violence sont la *propriété* et les *lois*?

Voilà comme on peut démêler les sophismes de M. L***, qui a cru être bien adroit en faisant à son adversaire des reproches de mauvaise foi, dont on ne peut se défendre sans entrer dans des explications qui ennuient facilement les lecteurs. Nous les prions de nous pardonner ces discussions nécessaires, et nous espérons qu'en nous y livrant, nous n'aurons ennuyé personne que M. L***.

4°. Mais voici l'infidélité capitale de l'auteur de la Théorie du paradoxe, celle qui lui a servi à couvrir toutes les autres. Il a cité à faux les pages des ouvrages de M. L***, c'est-à-dire, indiqué une page pour l'autre. (Car M. L*** ne dit pas que les endroits cités ne se trouvent pas dans ses livres, mais seulement, qu'ils ne se trouvent pas aux pages qu'on indique.) Adresse très-coupable, puisqu'on a voulu, par là, empêcher la confrontation, en déroutant les lecteurs qui auraient envie de consulter l'original.

Mais, d'abord, de plus de cent cinquante citations faites dans la Théorie du paradoxe, M. L*** ne s'inscrit en faux que contre quatre, celles des pages 20, 45, 46 et 61. Or, que pouvait gagner le critique de M. L*** en déroutant les lecteurs sur quatre citations, tandis qu'il en restait cent cinquante autres sur lesquelles il n'eût pas pu empêcher la confrontation.

En second lieu, il nous reste à rétablir les citations altérées, ou par l'inattention de l'auteur, ou par la faute de l'imprimeur, ce qui est aussi facile que peu important.

Le passage cité à la page 20 au sujet de la liberté, se trouve en autant de termes aux pages 173, 175 et 176, de la Théorie des lois, tom. I, et non pas aux pages 185, 187 et 188, comme on l'a dit PAR UNE ERREUR BIEN CRIMINELLE.

Le passage cité à la page 45, ne se trouve que dans les pages 52 et 53 de la Lettre sur la Théorie des lois, et il n'y en a rien dans la page 47, qu'on avait eu LA MÉCHANCETÉ de joindre aux pages 52 et 53.

Les passages cités à la page 46, ne sont point à la vérité dans le tome IV de la Théorie des lois, qui n'existe pas, comme on a eu L'AUDACE de le supposer; mais ils se trouvent mot

pour mot dans le tome II, page 219, 220 et 221.

Enfin, le passage cité à la page 61, donné AVEC UNE INSIGNE MAUVAISE FOI, comme appartenant à la page 168 de la Lettre sur la Théorie, n'est qu'à la page 92, où il a l'air aussi burlesque que s'il eût été à la page 168.

Voilà, je crois, les lecteurs tranquilles sur la fidélité des citations de la Théorie du paradoxe, au moins quant à ce qui regarde l'accusation importante d'avoir indiqué une page pour l'autre.

Mais, dit M. L***, si ces altérations, ces additions ne dénaturent point les opinions, elles changent au moins prodigieusement le style, et les passages ainsi défigurés ne peuvent plus avoir le charme que l'écrivain leur avait donné : c'est ainsi qu'en transcrivant un long passage de la Théorie des lois, page 34, sur le gouvernement asiatique, on a inséré dans la phrase des *commentaires interpolés qui rendent le discours traînant, et font que le géant apparent devient sous la plume de l'A. M*** un pygmée imperceptible*, et qui font dire aux lecteurs : *pardieu, voilà un pitoyable écrivain !* (Théorie du libelle, page 93 et 94.)

Un Géant apparent qui *devient sous* une *plume* un *pygmée imperceptible !* Cette manière

de se défendre du reproche d'écrire mal, montre déjà combien l'artifice était peu nécessaire à l'auteur de la Théorie du paradoxe, pour prouver que M. L*** n'écrit pas bien.

Mais voici pis que mal écrire : c'est la mauvaise foi avec laquelle M. L*** donne ce passage avec les explications qu'y ajoute son critique comme altéré à dessein, pour prouver que M. L*** écrit mal.

D'abord, en cet endroit, il n'est point du tout question du style, mais du fond des choses, et de faire connaître les opinions de M. L***, l'auteur de la Théorie du paradoxe n'ayant prétendu donner une idée de la manière d'écrire de M. L*** que dans la troisième partie de son traité, où il enseigne, toujours d'après cet habile homme, l'art de présenter et de défendre le paradoxe.

En second lieu, M. L***, à qui ces explications interpolées causent un si grand déplaisir, n'avertit pas les lecteurs que les mots ajoutés sont expressément donnés comme n'étant pas de lui, puisqu'ils sont en caractères romains, au milieu des caractères italiques qui présentent le texte de M. L***.

Enfin, loin que l'auteur de la Théorie du paradoxe dût s'attendre à des reproches, il avait quelque droit à des remercimens en se

donnant la peine d'expliquer au lecteur les obscurités de la phrase de M. L***.

Les gens de lettres, dit M. L***, *dévoués à un ordre qui fixe et nourrit l'illustration du leur, n'ont été frappés que de son avilissement sous une administration qui l'opprime ; ils ont donc proscrit le gouvernement asiatique*, etc.

Outre le ridicule de cette idée, qui ne voit que c'est là un galimatias qu'il falloit expliquer ; qu'on n'entend pas ce que c'est qu'*un ordre qui fixe et qui nourrit l'illustration* de l'ordre des gens de lettres, à moins qu'on n'ajoute, *c'est-à-dire l'ordre des grands ;* et que *son avilissement* pouvant, par le tissu de la phrase, se rapporter à l'ordre des gens de lettres ou à l'ordre des grands, il fallait bien dire encore qu'il signifiait là l'ordre des grands. M. L*** écrit du galimatias, on l'explique, et il se plaint qu'on gâte son style ! il est vraiment difficile à servir.

Enfin, dans toutes les citations faites pour mettre sous les yeux des lecteurs l'incorrection, le mauvais goût, les fautes grossières de M. L***, l'auteur de la Théorie du paradoxe n'a employé d'autre artifice, si c'en est un, que celui de rapprocher des fautes éparses qui n'en sont pas moins réelles, pour n'être pas toutes dans la même page ou dans le même ouvrage.

Quand M. L*** a critiqué les économistes à tort ou à bon droit, il a, comme l'auteur de la Théorie du paradoxe, recueilli en un petit espace, des fautes répandues dans plusieurs volumes. M. L*** manque donc ici de bonne foi, en se plaignant de ce qu'on a employé avec lui une pratique dont il s'est lui-même constamment servi, et qui n'est pas blâmable, quoiqu'employée par M. L***.

Mais y a-t-il un homme au monde, sans en excepter M. L*** lui-même, qui puisse penser sérieusement, que l'auteur de la Théorie du paradoxe a eu besoin de cette misérable ressource, pour persuader que M. L*** est un mauvais écrivain. Les citations nombreuses dont la Théorie du paradoxe est pleine, soit en discours suivis, soit en phrases détachées, qui n'en sont pas moins des sottises pour être isolées; cet abus de figures, ces métaphores incohérentes et en si grand nombre; ces injures grossières que M. L*** prodigue à tous ses critiques; ce défaut absolu du sentiment de la décence, qui est inséparable de celui du goût; enfin, tous les écrits de M. L*** ne fournissent-ils pas des preuves sans réplique de son mauvais style et de son mauvais goût?

Et quand M. L*** n'aurait fait que sa réponse à la Théorie du paradoxe, cette brochure, toute

courte qu'elle est, ne lui donnerait-elle pas des droits incontestables à la réputation d'homme sans goût et de mauvais écrivain ?

La Théorie du libelle laisse ces deux impressions ; d'abord, par le ton dont M. L*** y parle de lui-même, et qui est aussi contraire au bon goût qu'à la modestie, et ensuite par beaucoup de traits du même genre, que tous ceux qu'on a cités en traitant du style dans la Théorie du paradoxe.

Avec des défenses si faibles et dans l'impuissance de repousser les reproches qu'on lui a faits sur ses opinions extravagantes, ses contradictions continuelles sa mauvaise logique, son ton injurieux, avec ses critiques, son mauvais style et son mauvais goût, etc.; on a peine à concevoir comment M. L*** a tenté de répondre à la Théorie du paradoxe, ou plutôt à lui-même, puisqu'enfin cet ouvrage étant presqu'uniquement formé de ses citations, c'est lui-même qui s'est porté tous les coups qu'il a reçus ; tout autre à sa place se serait tenu pour battu, et même pour mort en sa qualité d'écrivain et de philosophe ; mais M. L*** est le Sarrasin du Berni, qui, ne s'apercevant pas, dans la chaleur du combat, qu'il est coupé en deux, va combattant encore tout mort qu'il est.

Andava combattendo ed era morto.

Il y a là quelque chose de singulier, et ces restes de vie tiennent à un principe caché qu'il est intéressant de faire connaître. Il faut le dire, il faut qu'on sache que cette vertu secrète, cette force inconnue qui soutient encore M. L***, est, j'en demande pardon au public, un mépris profond pour le public.

Tous ses ouvrages paraissent dictés par cet esprit, et on conçoit en effet que, pour choquer toutes les idées reçues, et pour insulter tous ceux qui les soutiennent, il faut avoir un mépris profond pour la portion du public la plus sage et la plus éclairée.

Mais, il faut l'avouer, jamais dans aucun ouvrage de M. L***, ni dans aucun ouvrage connu, ce grand mépris pour le public n'a été prononcé d'une manière aussi forte que dans la Théorie du libelle.

Quelle idée en effet doit avoir du public l'écrivain qui, en prétendant faire prendre pour un libelle une simple critique littéraire, fait lui-même un libelle très-violent, où il insulte des citoyens de tous les ordres, sans motif ni prétexte ;

Où il avance des faits notoirement faux, et dont il est bien assuré que la fausseté sera démontrée tout-à-l'heure ;

Où il accuse son critique de falsifications,

d'altérations, lorsqu'il est évident, par les citations faites par M. L*** lui-même, que ce critique a rendu fidèlement ses opinions, lorsqu'il est facile aux lecteurs de constater cette fidélité, lorsque ces opinions sont si connues que personne n'en doute ;

Où il se loue sans mesure et par tous les côtés, lorsqu'il devrait être occupé de repousser les reproches les plus graves et les ridicules les plus grands ;

Où il affiche une assurance que n'aurait certainement aucun écrivain ayant à se reprocher la dixième partie des erreurs monstrueuses, et des fautes grossières dont il est convaincu ;

Et enfin où il espère imposer au public par cette audace même : espérance qui est pour le public une insulte de plus ?

Or, c'est là ce qu'a fait M. L***. Nous croyons qu'il a mal connu le public, en se flattant de le maîtriser par l'audace, et de le dompter en l'insultant. C'est au public à détromper M. L***, à qui nous croyons être en droit d'appliquer la maxime de Pline le jeune :

Qui neminem veretur, se ipsum contemnit.

Il est temps de terminer pour toujours une discussion qui ne peut plus rien avoir d'intéressant. M. L*** peut, s'il le juge à propos, se donner désormais le plaisir d'écrire avec tout

son *feu*, toute sa *facilité* et toute sa *vigueur* contre l'auteur de la Théorie du paradoxe : celui-ci ne rentrera plus dans une carrière où les intérêts de la vérité et ceux du bon goût ont pu seuls l'engager. Il pouvait être utile de prouver que M. L*** est un mauvais raisonneur et un mauvais écrivain ; mais, lorsque cela est une fois prouvé, on ne doit plus ni écrire, ni raisonner contre M. L***.

C'est par erreur qu'on a placé la critique des ouvrages de M. Linguet avant celle qui est dirigée contre M. de Châteaubriant, le premier de ces écrivains ayant paru sur la scène plus de trente ans avant le second. Mais tous deux appartenant au dix-huitième siècle, l'ordre selon lequel ils sont placés dans le recueil n'importe guère aux lecteurs.

Nous n'avons pas besoin de dire que, pour avoir compris ces deux sujets dans le même volume, nous n'avons pas prétendu assimiler les deux auteurs ; l'un faisant justement admirer dans ses ouvrages, sauf les fautes que nous y avons relevées pour l'instruction des jeunes écrivains, le goût, la décence, la richesse de l'imagination, l'harmonie du style, et en beaucoup de parties tous les charmes de l'éloquence ; l'autre entassant dans ses libelles tous les vices de la composition, de la pensée et de la diction. Malgré tant de défauts énormes et choquans, il faut avouer, à la honte du siècle, que M. Linguet a obtenu, pendant quelques années, une scandaleus célébrité, et qu'il a même transmis plusieurs de ses étranges

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

NOV 4 1970

INTERLIBRARY LOAN

INTERLIBRARY LOAN

JUN 2 8 1982

JUL 25 1983

SEP 15 1984

INTERLIBRARY LOAN

OCT 9 1991

Form 9584